UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04341 8763

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
**The Redemptorists of the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S
LIBRARY
TORONTO

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/leprotestantism02balm

III Q

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

TROISIÈME ANNÉE, 1846.

BIBLIOTHECA TRANSFERED MARIANOPOLI C. SS. R. ad Sta. Anna

# LE PROTESTANTISME

COMPARÉ

# AU CATHOLICISME.

—

TOME II.

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO LIBRARY

BIBLIOTHECA TRANSFERED CONGREG. SS. REDEMPT. AD S. JOANNEM PULCHRI JUGI ARMARIUM

IMPRIMERIE DE VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

# LE PROTESTANTISME

COMPARÉ

# AU CATHOLICISME

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA CIVILISATION EUROPÉENNE ;

PAR

**M. l'abbé Jacques Balmès.**

—

TOME SECOND.

—

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

LOUVAIN,

CHEZ C. J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

—

1846.

TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

# LE PROTESTANTISME

COMPARÉ

# AU CATHOLICISME.

---

## CHAPITRE XXVI.

### DE LA VIRGINITÉ SOUS LE RAPPORT SOCIAL.

Nous avons vu, à la fin du premier volume, avec quelle jalousie le Catholicisme s'attache à couvrir d'un voile les secrets de la pudeur, avec quelle persévérance il impose le frein de la moralité à la passion la plus impétueuse du cœur de l'homme; il achève de nous faire voir toute l'importance qu'il donne à la vertu contraire, en couronnant d'une brillante auréole l'abstinence complète des plaisirs sensuels, la *virginité*. Les esprits frivoles, principalement ceux qui reçoivent les inspirations d'un cœur voluptueux, ne comprendront certainement pas jusqu'à quel point le Catholicisme a contribué par là à relever la femme; mais il n'en sera pas de même des esprits solides, capables de reconnaître que tout ce qui tend à élever au plus haut degré de délicatesse le sentiment de la pudeur, tout ce qui fortifie la moralité, tout ce qui contribue à faire d'un nombre considérable de femmes un modèle de la plus héroïque vertu, a également pour résultat de placer la femme au-dessus de l'atmosphère des passions grossières. La femme cesse dès lors de se présenter aux yeux de l'homme comme un simple instrument de plaisir; elle ne perd, elle ne voit diminuer aucun des attraits dont l'a pourvue la nature, et elle n'a plus à craindre de devenir, de triste victime du libertinage, un objet de mépris et de dégoût.

L'Eglise catholique avait connu profondément ces vérités;

aussi, tandis qu'elle veillait sur la sainteté des rapports conjugaux, tandis qu'elle créait au sein de la famille l'admirable dignité de la matrone, elle couvrait d'un voile mystérieux le visage de la vierge chrétienne; et les épouses du Seigneur étaient gardées par elle, comme en un dépôt sacré, dans les ombres du sanctuaire. Il était réservé à Luther, au grossier profanateur de Catherine de Boré, de méconnaître aussi sur ce point la profonde et délicate sagesse de la religion catholique. Après que le moine apostat eût mis en pièces l'auguste sceau dont la Religion marquait le lit nuptial, sa main impudique devait déchirer le voile sacré des vierges consacrées au Seigneur; il était digne de ses dures entrailles d'exciter la cupidité des princes, de les faire se précipiter sur les biens de ces vierges privées de tout appui, pour les expulser de leurs demeures. Voyez le perturbateur attiser partout le feu de la sensualité, briser toutes les barrières. Que deviendront les vierges consacrées du sceau du sanctuaire? Semblables à de timides volées de colombes, ne tomberont-elles pas dans les piéges du libertinage? Eh quoi! est-ce ainsi qu'on augmentait le respect dû au beau sexe? Est-ce ainsi qu'on perfectionnait le sentiment de la pudeur, et que l'on faisait progresser l'humanité? Luther donnait-il par là une généreuse impulsion aux générations futures, de l'essor à l'esprit humain, de la vigueur et de l'éclat à la culture et à la civilisation? Quel est l'homme au cœur délicat et sensible qui pourra supporter les déclamations déhontées de Luther, surtout s'il a lu les pages des Cyprien, des Ambroise, des Jérôme, et des autres flambeaux de l'Eglise catholique, sur le sublime honneur d'une vierge chrétienne? Qui donc trouvera mauvais de rencontrer dans ces siècles où la barbarie la plus féroce régnait sans frein, ces demeures solitaires où les épouses du Seigneur abritaient leur cœur contre la corruption du monde, incessamment occupées d'élever leurs mains vers le ciel, pour en faire descendre sur la terre la rosée de la divine miséricorde? Et, dans le temps, dans les pays les plus civilisés, quel est donc le fâcheux contraste que l'on pourra trouver entre l'asile de la vertu la plus pure, la plus sublime, et un océan de dissipation et de libertinage?

Ces demeures étaient elles aussi un legs funeste de l'ignorance, un monument de fanatisme, dont il était digne des coryphées de la Réforme de débarrasser la terre? Ah! s'il en est ainsi, protestons contre tout ce qu'il y a d'intéressant et de beau, étouffons dans notre cœur tout enthousiasme pour la vertu; le monde est tout entier dans le cercle des sensations les plus grossières; que le peintre jette son pinceau; le poëte sa lyre; oublions notre grandeur et notre dignité; plongeons-nous dans l'abrutissement, en répétant : *Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.*

Non, la vraie civilisation ne pardonnera jamais au Protestantisme cette œuvre immorale et impie; la vraie civilisation ne pourra lui pardonner d'avoir violé le sanctuaire de la pudeur et de l'innocence, d'avoir employé toutes ses forces à faire disparaître le respect pour la virginité, foulant ainsi aux pieds un dogme professé par tout le genre humain. Il n'a point respecté ce que les Grecs vénéraient dans leurs prêtresses de Cérès, les Romains dans leurs vestales, les Gaulois dans leurs druidesses, les Germains dans leurs devineresses. Il a porté l'impudeur plus loin que ne le firent jamais les peuples dissolus de l'Asie et les barbares du nouveau continent. C'est certainement une honte pour l'Europe d'avoir attaqué ce qui a été respecté dans toutes les parties du monde, d'avoir traité de préjugé méprisable une croyance universelle du genre humain, sanctionnée d'ailleurs par le Christianisme. Où a-t-on vu une irruption de Barbares comparable à ce débordement du Protestantisme contre ce qu'il doit y avoir de plus inviolable parmi les hommes? Et qui a donné, dans les révolutions modernes, le funeste exemple de ces crimes à ceux qui les ont commis?

Que l'on voie, au milieu des fureurs d'une guerre, la barbarie des vainqueurs, ôter tout frein à une soldatesque brutale, la déchaîner contre les demeures des vierges consacrées au Seigneur, c'est là une chose qui peut se concevoir. Mais qu'on persécute ces saintes institutions par système, qu'on excite contre elles les passions de la populace, en attaquant grossièrement ces pieux instituts dans leur origine et dans leur objet, cela est plus que brutal et inhumain. C'est une chose

qu'on ne peut plus qualifier, lorsque ceux-là mêmes qui s'en rendent coupables se vantent d'être des réformateurs, des sectateurs de l'Évangile pur, et se proclament les disciples de Celui qui, dans ses sublimes conseils, a signalé la virginité comme l'une des plus belles vertus qui puissent orner la couronne du chrétien. Or, qui ignore que ce fut là une des œuvres auxquelles le Protestantisme s'attacha avec plus d'ardeur?

La femme sans pudeur offrira un appât à la sensualité, mais n'attirera jamais l'âme par le mystérieux sentiment qu'on appelle l'amour. Chose remarquable! le désir le plus impérieux du cœur de la femme est celui de plaire; mais aussitôt qu'elle oublie la pudeur, elle déplaît et repousse; ainsi, il est sagement ordonné que ce qui blesse le plus vivement son cœur sera le châtiment de sa faute. C'est pourquoi, tout ce qui contribue à relever dans les femmes ce sentiment délicat de la pudeur les relève elles-mêmes, les embellit, leur assure un plus grand ascendant sur le cœur des hommes, et leur marque une place distinguée dans l'ordre domestique comme dans l'ordre social. Ces vérités ne furent pas comprises du Protestantisme, lorsqu'il condamna la virginité. Sans doute cette vertu n'est pas une condition nécessaire pour la pudeur; mais elle en est le beau idéal et le type de perfection; et certainement on ne pouvait faire disparaître ce modèle, en nier la beauté, en condamner l'imitation comme nuisible, sans porter une grave atteinte à la pudeur elle-même, qui, continuellement en lutte contre la passion la plus puissante du cœur de l'homme, ne se conserve que difficilement dans sa pureté, si elle n'est accompagnée des précautions les plus exquises. Fleur d'une délicatesse infinie, aux couleurs ravissantes, au parfum plein de suavité, elle peut à peine supporter le souffle de la plus légère haleine : sa beauté se flétrit avec une facilité extrême; son parfum se dissipe comme une exhalaison passagère.

Mais, pour combattre la virginité, on me parlera peut-être des préjudices qu'elle cause à la population; on comptera comme dérobées à la multiplication du genre humain les offrandes qui se font sur les autels de cette vertu. Heureusement, les observations des économistes les plus distingués

sont venues dissiper cette erreur émanée du Protestantisme et mises en honneur par la philosophie incrédule du dix-huitième siècle. Les faits ont démontré d'une manière convaincante deux vérités d'une égale importance, pour venger les doctrines et les institutions catholiques : 1° que la félicité des peuples n'est point en proportion nécessaire avec l'accroissement de leur population ; 2° que l'augmentation comme la diminution de la population dépend du concours de tant d'autres causes, que le célibat religieux, si tant est qu'il figure parmi ces causes, n'y doit être considéré que comme ayant une influence insignifiante.

Une religion mensongère, une philosophie bâtarde et égoïste se sont attachées à assimiler les secrets de la multiplication humaine à ceux de la multiplication des autres êtres vivants. On a fait abstraction de tous rapports avec la religion ; on n'a vu dans l'humanité qu'une vaste pépinière où il convenait de ne rien laisser stérile. Par là, on a préparé la voie à cette doctrine qui considère l'individu comme une machine dont on doit tirer tous les profits possibles ; on ne songea plus à la charité ni au sublime enseignement de la Religion sur la dignité et les destinées de l'homme ; c'est ainsi que l'industrie est devenue cruelle, et que l'organisation du travail, établie sur des bases purement matérielles, augmente le bien-être présent des riches, mais en menaçant terriblement leur avenir.

Profonds desseins de la Providence ! la nation qui a porté le plus loin ces funestes principes se trouve actuellement surchargée d'hommes et de produits. Une effroyable misère dévore ses classes les plus nombreuses, et toute l'habileté des hommes qui la dirigent sera impuissante à lui faire éviter les écueils où elle se précipite, poussée par la force même des éléments auxquels elle s'est abandonnée sans réserve. Les éminents professeurs de l'université d'Oxfort, qui, ce semble, commencent à reconnaître les vices radicaux du Protestantisme, trouveraient ici un riche sujet de méditations, s'ils voulaient rechercher jusqu'à quel point les prétendus réformateurs du seizième siècle ont contribué à préparer la situation critique où se trouve l'Angleterre, en dépit de ses immenses progrès.

Dans le monde physique, tout est disposé avec *nombre, poids et mesure;* les lois de l'univers montrent, pour ainsi dire, un calcul infini, une géométrie infinie; mais gardons-nous de nous imaginer que nous pouvons tout exprimer par nos signes mesquins, et réduire tout à nos étroites combinaisons; gardons-nous surtout de la prétention insensée d'assimiler trop le monde moral au monde physique, d'appliquer sans distinction au premier ce qui est uniquement propre à l'autre, et de bouleverser par notre orgueil la mystérieuse harmonie de la création. L'homme n'est pas né seulement pour *procréer;* ce n'est pas une simple roue attachée en son lieu pour fonctionner dans la grande machine de l'univers. C'est un être à l'image et à la ressemblance de Dieu, un être qui a sa destinée propre, destinée supérieure à celle de tout ce qui l'environne sur la terre. Ne rabaissez point sa hauteur, ne courbez pas son front vers le sol en lui inspirant uniquement des pensées terrestres; ne comprimez pas son cœur en le privant de sentiments vertueux et élevés, en ne lui laissant d'autre goût que celui des jouissances matérielles. Si ses pensées religieuses le portent à une vie austère, si l'attrait de sacrifier les plaisirs de cette vie sur l'autel du Dieu qu'il adore s'empare de son cœur, pourquoi l'en empêcherez-vous? De quel droit versez-vous le mépris à un sentiment qui, certes, exige une trempe d'âme plus forte que celle dont il serait besoin pour s'abandonner lâchement à la jouissance des plaisirs?

Ces considérations, qui regardent les deux sexes, acquièrent encore une plus grande importance lorsqu'elles s'appliquent à la femme. Avec son imagination exaltée, son cœur passionné et son esprit léger, celle-ci a besoin, encore plus que l'homme, d'inspirations sévères, de pensées sérieuses et graves, qui fassent un contre-poids à la mobilité avec laquelle elle parcourt tous les objets, recevant avec une facilité extrême les impressions de tout ce qu'elle touche, et, comme un agent magnétique, communiquant à son tour ces impressions à tout ce qui l'environne. Permettez donc qu'une partie de ce sexe se livre à une vie de contemplation et d'austérité; permettez que les jeunes filles et les matrones aient toujours sous les yeux un modèle de toutes les vertus, un sublime type

de leur plus bel ornement, qui est la pudeur; cela ne sera certainement pas inutile. Ces vierges ne sont ravies, croyez-le, ni à la famille, ni à la société; l'une et l'autre recouvreront avec usure ce que vous vous imaginiez qu'elles avaient perdu.

En effet, qui peut mesurer la salutaire influence que doivent avoir exercée sur les mœurs de la femme les cérémonies augustes par lesquelles l'Eglise catholique solennise la consécration d'une vierge à Dieu? Qui peut calculer les saintes pensées, les chastes inspirations qui seront sorties de ces silencieuses demeures de la pudeur, élevées tantôt dans des lieux retirés, tantôt au milieu de cités populeuses? Croyez-vous que la vierge, dont le cœur commence à être agité par une passion brûlante, que la matrone, qui a donné accès dans son âme à des inclinations dangereuses, n'auront pas trouvé mille fois un frein à leur passion dans le seul souvenir de la sœur, de la parente, de l'amie qui, là, dans cette silencieuse demeure, élevait au ciel un cœur pur, offrant en holocauste au Fils de la Vierge tous les enchantements de la jeunesse et de la beauté? Cela ne se calcule pas, il est vrai; mais, du moins, est-il certain qu'il n'est sorti de là aucune pensée légère, que cela n'a jamais inspiré une inclination à la sensualité. Cela ne se calcule pas; mais calcule-t-on la salutaire influence qu'exerce sur les plantes la rosée du matin? Calcule-t-on l'action vivifiante de la lumière sur la nature? et a-t-on calculé comment l'eau qui s'infiltre dans les entrailles de la terre la féconde, la fertilise, en fait surgir les fleurs et les fruits?

Il y a donc une infinité de causes dont on ne peut nier l'existence et l'efficacité, et qu'il est néanmoins impossible de soumettre à un calcul rigoureux. Ce qui fait l'impuissance de toute œuvre exclusivement émanée de l'esprit de l'homme, c'est que cet esprit est incapable d'embrasser l'ensemble des rapports qui s'entrelacent dans ce genre de faits, c'est qu'il lui est impossible d'apprécier comme il convient les influences indirectes, parfois occultes, parfois imperceptibles, qui y agissent avec une délicatesse infinie. Voilà pourquoi le temps dissipe tant d'illusions, dément tant de pronostics,

prouve la faiblesse de ce que l'on croyait fort et la force de ce que l'on croyait faible. En effet, le temps met en lumière mille rapports dont on ne soupçonnait pas l'existence, met en action mille causes que l'on ne connaissait pas ou que l'on méprisait : les résultats vont se développant, se présentant tous les jours d'une manière plus sensible, jusqu'à ce qu'enfin on se trouve en présence d'une situation nouvelle, où il est impossible de fermer les yeux à l'évidence des faits, où il n'est plus donné de résister à la force des choses.

Et voici une des méprises les plus choquantes des adversaires du Catholicisme. Ils ne parviennent jamais à voir les choses que sous un seul aspect; ils ne comprennent, pour une force quelconque, d'autre direction que la ligne droite; ils ne voient pas que le monde moral, aussi bien que le monde physique, est un ensemble de rapports infiniment variés, d'influences indirectes agissant parfois avec plus d'efficacité que les influences directes elles-mêmes. Tout forme un système de corrélation et d'harmonie, dans lequel il faut se garder d'isoler les parties plus qu'il n'est absolument nécessaire pour mieux connaître les liens cachés et délicats qui les unissent avec le tout. Il faut d'ailleurs laisser agir le temps, élément indispensable de tout développement complet, de toute œuvre durable.

Qu'on nous pardonne cette courte digression, nécessaire pour bien inculquer des vérités que l'on n'aura jamais assez présentes, lorsqu'il s'agira d'examiner les grandes institutions fondées par le Catholicisme. La philosophie est obligée de dévorer aujourd'hui d'amères déceptions, de rétracter des propositions avancées avec trop de légèreté, de modifier des principes établis avec une généralité imprudente : elle aurait évité cette peine et ce travail par plus de circonspection dans ses arrêts et plus de mesure dans ses investigations. Liguée avec le Protestantisme, elle déclara une guerre à mort aux grandes institutions catholiques; elle appela à grands cris la décentralisation morale et religieuse. Et voici qu'une clameur unanime s'élève des quatre coins du monde pour invoquer un principe d'unité. L'instinct des peuples cherche ce principe; les philosophes creusent les secrets de la science pour le dé-

couvrir ; vains efforts ! *Nul ne peut établir un autre fondement que celui qui est déjà posé ;* la *durée* répond de la *solidité.*

---

## CHAPITRE XXVII.

### DE LA CHEVALERIE ET DES MOEURS DES BARBARES DANS LEUR INFLUENCE SUR LA CONDITION DES FEMMES.

Un zèle infatigable pour la sainteté du mariage, un soin jaloux de porter le sentiment de la pudeur à son plus haut degré de délicatesse : tels sont les deux pôles de la conduite du Catholicisme, dans ses efforts pour relever la femme. Ce sont là les deux grands moyens dont il s'est servi pour atteindre son objet, et c'est de là que vient l'ascendant et l'importance des femmes en Europe. M. Guizot a donc tort de dire que « c'est au développement, à la prépondérance nécessaire des mœurs domestiques dans la féodalité qu'elles ont dû surtout ce changement, ce progrès de leur situation. » Je ne disputerai pas sur le plus ou moins d'influence que la féodalité a pu exercer sur le développement des mœurs européennes. Sans doute, lorsque le seigneur féodal « retrouvera toujours dans son château sa femme, ses enfants, et eux presque seuls, seuls ils seront sa société permanente, seuls ils partageront toujours ses intérêts, sa destinée. Il est impossible que l'existence domestique n'acquière pas un grand empire. » (Leçon IV.) Mais si le seigneur, rentrant dans son château, n'y trouvait qu'une femme et non pas plusieurs, à qui cela était-il dû ? Qui lui défendit d'abuser de son pouvoir jusqu'à convertir sa maison en harem ? qui mit un frein à ses passions et l'empêcha d'en rendre victimes les filles de ses timides vassaux ? Certainement ce furent les doctrines et les mœurs introduites et enracinées dans l'Europe par l'Eglise catholique ; ce furent les lois sévères que l'Eglise opposa comme un ferme rempart au débordement des passions : par conséquent, même en supposant que la féodalité ait produit le bien que l'on suppose, ce bien est encore dû à l'Eglise catholique.

Ce qui a donné lieu sans doute à exagérer l'influence de la féodalité en ce qui touche l'ennoblissement et l'ascendant donné aux femmes, est un fait qui se présente d'une manière très-sensible à cette époque, et éblouit à la première vue. Ce fait, c'est le brillant esprit de chevalerie qui, surgissant du sein de la féodalité et s'étendant rapidement, produisit les actions les plus héroïques, donna naissance à une littérature riche d'imagination et de sentiment, et contribua pour une grande part à humaniser et à adoucir les mœurs féroces des seigneurs féodaux. Cette époque se distinguait principalement par son esprit de galanterie, non de cette galanterie commune que forment partout les tendres relations des deux sexes, mais une galanterie portée à la plus grande exagération de la part de l'homme, et combinée d'une manière singulière avec la valeur la plus héroïque, avec la foi la plus vive et la religion la plus ardente. *Dieu et sa Dame* : telle est l'éternelle pensée du chevalier ; voilà ce qui absorbe toutes ses facultés, occupe tous ses instants, remplit toute son existence. Tant qu'il peut remporter un triomphe sur l'armée infidèle, tant qu'il se sent soutenu par l'espérance d'offrir aux pieds de sa dame les trophées de sa victoire, il n'y a point de sacrifice qui lui coûte, point de voyage qui le fatigue, point de péril qui l'effraie, ni d'entreprise qui le décourage. Son imagination exaltée le transporte dans un monde fantastique ; son cœur brûle comme une fournaise ; il entreprend tout, il achève tout ; et cet homme, qui tout à l'heure combattait comme un lion dans les champs de la Bétique ou de la Palestine, s'amollit comme une cire au seul nom de l'idole de son cœur : il tourne alors amoureusement ses yeux vers sa patrie ; il est enivré à la seule pensée qu'un jour, soupirant au pied du château de sa dame, il en obtiendra un gage amoureux ou un fugitif regard. Malheur au téméraire qui oserait lui disputer son trésor ! Malheur à l'indiscret qui fixerait les yeux sur ces créneaux ! La lionne à qui l'on vient d'enlever ses honceaux n'est pas plus terrible ; la forêt battue par l'aquilon n'est pas agitée comme le cœur du farouche amant ; rien ne sera capable d'arrêter sa vengeance : *donner la mort à son rival, ou mourir.*

En examinant cet informe mélange de douceur et de férocité, de religion et de passions, bizarrerie qui, sans aucun doute, aura été exagérée par la fantaisie des chroniqueurs et l'imagination des troubadours, mais qui ne laisse pas d'avoir un type réel et très-véritable, on observera que c'était une chose naturelle à cette époque, et qui ne renfermait pas la contradiction qu'on y croit découvrir à la première vue. En effet, rien de plus naturel que la violence des passions chez des hommes dont les ancêtres, il n'y avait pas longtemps, étaient venus des forêts du Nord planter leur tente ensanglantée sur les cités qu'ils avaient détruites; rien de plus naturel qu'il n'y eût d'autre juge que la force du bras pour des hommes dont l'unique profession était la guerre, et qui vivaient dans une société en embryon, où manquait un pouvoir public assez fort pour mettre une digue aux passions des particuliers. Enfin, rien n'était plus naturel chez ces mêmes hommes que la vivacité du sentiment religieux, car la religion était l'unique pouvoir qu'ils reconnussent : elle avait enchanté leur imagination par la splendeur et la magnificence des temples, par la majesté et la pompe du culte. La religion les avait remplis d'étonnement en mettant sous leurs yeux le spectacle des vertus les plus sublimes, et en faisant résonner à leurs oreilles un langage aussi élevé que doux et pénétrant ; langage sans doute imparfaitement compris par eux, mais qui ne laissait pas de les convaincre de la sainteté et de la divinité des mystères et des préceptes chrétiens, de leur imposer l'admiration et le respect, et qui d'ailleurs, opérant sur des âmes d'une trempe vigoureuse, y engendrait l'enthousiasme et y produisait l'héroïsme. On voit par là que tout ce qu'il y avait de bon dans cette exaltation de sentiment émanait de la religion : si nous faisons abstraction de la foi, nous ne voyons plus que le Barbare, qui ne connaît d'autre loi que sa lance et d'autre guide de sa conduite que les inspirations d'un cœur de feu.

En pénétrant de plus en plus dans l'esprit de la chevalerie, et en s'arrêtant particulièrement au caractère des sentiments qu'elle professait par rapport à la femme, on voit qu'au lieu de relever la femme, elle la suppose déjà relevée et en-

vironnée de considération ; la chevalerie ne donne pas une nouvelle place à la femme ; elle la trouve entourée déjà d'honneur et de respect. Et en vérité, s'il n'en était ainsi, comment concevrait-on une galanterie si exagérée, si fantastique ? Mais imaginez-vous la beauté de la vierge, couverte du voile de la pudeur chrétienne ; imaginez-vous le charme ainsi augmenté par l'illusion, et vous concevrez le délire du chevalier. Figurez-vous, en même temps, la vertueuse matrone, la compagne de l'homme, la mère de famille, la femme unique où se concentrent toutes les affections du mari et des enfants, l'épouse chrétienne, et vous concevrez pourquoi le chevalier est enivré à la seule pensée d'obtenir une si grande félicité, pourquoi son amour est quelque chose de plus que de l'amour, plus qu'un entraînement des sens : c'est un respect, une vénération, un culte.

On a prétendu trouver l'origine de cette espèce de culte dans les mœurs des Germains ; en se fondant sur quelques expressions de Tacite, on a voulu expliquer l'amélioration sociale du sort de la femme par le respect dont les Barbares l'entouraient. M. Guizot rejette cette assertion, et la combat avec beaucoup de justesse, en faisant observer que ce que nous dit Tacite des Germains n'était point exclusivement propre à ces peuples, puisque « des phrases semblables à celles de Tacite, des sentiments, des usages analogues à ceux des anciens Germains, se rencontrent dans les récits d'une foule d'observateurs des peuples sauvages ou barbares. » Cependant, malgré cette sage observation, on a continué de soutenir la même opinion ; il est donc nécessaire de la combattre derechef.

Voici le passage de Tacite : « Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant : nec aut consilia earum aspernantur, aut responsa negligunt. Vidimus sub divo Vespasiano, Veledam diu apud plerosque numinis loco habitam. » (*De Mor. Germ.*) « Ils vont jusqu'à croire qu'il y a dans les femmes quelque chose de saint et de prophétique ; ils ne méprisent point leurs conseils et ils écoutent leurs prédictions. Au temps du divin Vespasien, nous avons vu pendant longtemps la plupart d'entre eux regarder Velléda comme une déesse. » Il me

semble que c'est entendre fort mal ce passage de Tacite, que d'en étendre le sens aux mœurs domestiques, et d'y voir un trait peignant les rapports conjugaux. Si l'on fixe son attention sur les paroles de l'historien, on verra qu'une telle explication s'éloigne beaucoup de sa pensée. Ses paroles ont uniquement trait à la superstition qui faisait attribuer à quelques femmes le caractère prophétique. L'exemple même choisi par Tacite confirme la vérité et l'exactitude de cette observation : « Velléda, dit-il, était regardée comme une déesse. » Dans un autre endroit de ses ouvrages, Tacite explique sa pensée, en nous disant, de la même Velléda, « que cette fille, de la nation des Bructères, jouissait d'une grande puissance, grâce à cette vieille coutume des Germains, qui leur faisait regarder plusieurs femmes comme prophétesses, et enfin, avec le progrès de la superstition, comme de véritables divinités. » « Ea virgo nationis Bructeræ late imperitabat : vetere apud Germanos more, quo plerasque fœminarum, fatidicas, et augescente superstitione arbitrantur deas. » (*Hist.* IV.) Le texte que je viens de citer prouve jusqu'à l'évidence que Tacite parle de la superstition, non de l'ordre de la famille ; choses fort différentes, puisqu'il pouvait parfaitement arriver que quelques femmes fussent regardées comme des divinités, tandis que le reste de leur sexe n'occupait dans la société qu'un rang inférieur à celui qui leur appartient. A Athènes, on donnait une grande importance aux prêtresses de Cérès ; à Rome, aux vestales ; les pythonisses et l'histoire des sibylles montrent que ce n'était pas seulement le propre des Germains d'attribuer aux femmes le caractère fatidique. Je ne dois point expliquer en ce moment la cause de ces faits ; il me suffit de les constater : peut-être la physiologie pourrait-elle, sur ce point, fournir des lumières à la philosophie de l'histoire.

Lorsque Tacite, dans le même ouvrage, décrit la sévérité des mœurs des Germains par rapport au mariage, il est facile de remarquer que l'ordre de la superstition et l'ordre de la famille étaient, chez ces peuples, fort différents. Il n'y a plus rien ici de ce *sanctum et providum ;* on ne trouve plus qu'une austérité jalouse de maintenir la ligne des devoirs ; et

l'on voit que la femme, loin d'être regardée comme une déesse, était livrée à la vindicte du mari, si elle venait à tomber dans l'infidélité. Ce passage, tout à fait curieux, nous prouve que la puissance de l'homme sur la femme n'était pas extrêmement restreinte par les coutumes des Germains. « Accisis crinibus, dit Tacite, nudatam coram propinquis expellit domo maritus, ac per omnem vicum verbere agit. » « Après lui avoir coupé les cheveux, le mari la chasse de la maison en présence des parents, et la frappe de verges ignominieusement à travers tout le bourg. » Sans doute ce châtiment donne une idée de l'infamie qui s'attachait à l'adultère chez les Germains; mais c'était aussi, il faut en convenir, une chose fort peu avantageuse à la considération publique des femmes : celles-ci auraient certainement gagné à être lapidées.

Lorsque nous lisons dans Tacite la description de l'état social des Germains, il ne faut pas oublier que quelques traits de mœurs y sont rehaussés à dessein : chose bien naturelle dans un écrivain de cette trempe. N'oublions pas que Tacite vivait exaspéré, pénétré d'affliction à la vue de l'épouvantable corruption de mœurs qui régnait alors à Rome. Il nous peint, il est vrai, avec des traits magnifiques, la sainteté du mariage chez les Germains; mais qui ne voit qu'en écrivant il a sous les yeux ces matrones qui, comme le dit Sénèque, devaient compter les années, non par la succession des consuls, mais par le changement de maris, ces femmes, sans une ombre de pudeur, livrées à la dissolution la plus effroyable? On devine facilement où se fixe le regard soucieux de Tacite, alors qu'il lance comme des flèches ces réflexions concises : « Nemo enim illic vitia ridet, nec corrumpere et corrumpi sæculum vocatur. » « Là, le vice ne fait point rire, et la corruption ne s'appelle point la mode. » Energique trait qui peint un siècle, et nous fait comprendre la joie secrète avec laquelle Tacite jette à la face de cette Rome, si cultivée et si corrompue, la pure image des mœurs des Germains. Ce qui aiguisait la raillerie de Juvénal et envenimait sa mordante satire, excitait l'indignation de Tacite, et arrachait à sa grave philosophie ces réprimandes amères.

D'autres renseignements que nous avons sur la barbarie nous prouvent que les peintures de Tacite sont exagérées en faveur des Germains, et que les mœurs de ces peuples étaient loin d'être aussi pures qu'on veut nous le persuader. Peut-être avaient-ils une grande délicatesse en ce qui avait rapport au mariage; mais, ce qui est certain, c'est que la polygamie n'était pas inconnue parmi eux. César, témoin oculaire, rapporte que le roi germain Arioviste avait deux femmes (*De bello Gall.*, l. I); et ce n'était pas là un exemple isolé, puisque Tacite lui-même nous rapporte qu'un petit nombre d'entre eux avaient à la fois plusieurs femmes, non par sensualité, dit-il, mais par noblesse. « Exceptis admodum paucis, qui non libidine, sed ob nobilitatem, pluribus nuptiis ambiuntur. » Cette distinction, *non libidine sed ob nobilitatem*, ne laisse pas d'être plaisante; mais enfin, il est clair que les rois et les nobles, sous un prétexte ou sous un autre, s'accordaient un peu plus de liberté que ne l'aurait voulu le sévère historien.

Qui peut savoir ce qu'était la moralité au milieu de ces forêts? S'il nous est permis de conjecturer par analogie, en nous fondant sur les ressemblances qui naturellement devaient se trouver entre les différents peuples du Nord, quel soupçon pourrions-nous concevoir ici d'après certaines coutumes des Bretons, lesquels, de dix en dix ou de douze en douze, avaient leurs femmes en commun, principalement frères avec frères, pères avec fils, desorte qu'on était obligé de distinguer les familles par convention, en attribuant les enfants au premier époux qui avait pris la femme? C'est encore un témoin oculaire, César, qui nous rapporte cela : « Uxores habent (Britanni) deni duodenique inter se communes, et maxime fratres cum fratribus et parentes cum liberis; sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, a quibus primum virgines quæque ductæ sunt. » (*De bello Gall.*, l. V.)

Quoi qu'il en soit, il est au moins certain que le principe de la monogamie n'était pas respecté chez les Germains aussi bien qu'on a voulu le supposer : il y avait une exception en faveur des nobles, c'est-à-dire des puissants, et cela suffisait pour ôter au principe toute sa force, et en préparer la ruine. En semblable matière, établir en faveur du puissant des ex-

ceptions à la loi, c'est à peu près abroger la loi. On dira que l'homme puissant ne manque jamais de moyens pour l'enfreindre, je le veux; mais autre chose est que le puissant enfreigne la loi, autre chose que la loi elle-même se retire devant lui, laissant le chemin libre, dans le premier cas, l'emploi de la force n'anéantit pas la loi; le choc même qui la rompt en fait sentir l'existence, et rend visible le tort et l'injustice; dans le second cas, c'est la loi elle-même qui se prostitue, pour ainsi dire; les passions n'ont plus besoin de violence pour s'ouvrir un passage; la loi elle-même leur ouvre lâchement la porte. Dès lors, elle reste avilie et dégradée; sa lâcheté a ébranlé jusqu'au principe moral qui lui sert de fondement; et, pour peine de sa complicité inique, elle devient elle-même un objet d'animadversion pour ceux qui se trouvent encore forcés de lui rendre hommage.

Ainsi, le privilége de la polygamie une fois reconnu chez les Germains en faveur du puissant, devait, avec le temps, se généraliser parmi les autres classes du peuple; et il est fort probable qu'il en serait arrivé ainsi dès que la conquête de pays plus productifs, la jouissance de climats plus doux et quelque progrès dans l'état social, leur aurait fourni plus abondamment les moyens de satisfaire aux nécessités les plus urgentes. Un mal si grave ne peut être prévenu que par l'inflexible sévérité de l'Eglise catholique. Les nobles et les rois conservaient encore une forte inclination au privilége dont nous avons vu que leurs prédécesseurs jouissaient avant d'embrasser la Religion chrétienne : de là vint que, dans les premiers siècles après l'irruption des Barbares, l'Eglise eut tant de peine à contenir leur inclination violente. Ceux qui ont voulu découvrir, chez les Germains, une si grande partie des éléments constitutifs de la civilisation moderne, n'auraient-ils pas été plus sages de trouver dans les mœurs que nous venons d'analyser une des causes qui rendirent si fréquentes les luttes entre les princes séculiers et l'Eglise?

Je ne comprends pas pourquoi nous devons aller chercher dans les forêts des Barbares l'origine d'une des plus belles qualités dont s'honore notre civilisation, ni pourquoi l'on doit attribuer à ces peuples des vertus dont ils se sont mon-

trés si peu pourvus, lorsqu'ils se précipitèrent sur les contrées du Midi. Sans monuments, sans histoire, sans presque aucun indice sur l'état social de ces peuples, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir rien de fixe à l'égard de leurs mœurs; mais, je le demande, quelle devait être leur moralité au sein d'une telle ignorance, d'une telle superstition, d'une si complète barbarie?

Le peu qui nous a été rapporté sur le compte de ces peuples a été nécessairement pris chez les historiens romains, et, malheureusement, ce n'est pas là une source des plus pures. Il arrive presque toujours que les observateurs, surtout lorsque ce sont des guerriers qui vont conquérir, ne peuvent donner que quelques notions sur l'état politique des peuples, et restent presque muets sur tout ce qui a rapport à l'état social et à la famille. Pour se former une idée de cette dernière partie de la situation d'un peuple, il est nécessaire de se mêler, de se lier avec intimité au peuple que l'on observe; or, c'est là une chose que la différence de l'état de civilisation ne permet pas d'ordinaire, surtout lorsque entre les observateurs et ceux qui sont observés règnent des haines acharnées, qui sont le fruit de longues années de guerre et d'extermination. Ajoutez à cela que, en pareil cas, ce qui appelle le plus particulièrement l'attention est ce qui peut favoriser ou contrarier les desseins des conquérants, lesquels, pour la plupart, ne donnent pas une grande importance aux choses morales; vous comprendrez alors comment il se fait que les peuples qui sont l'objet d'une observation de ce genre ne soient guère connus qu'à la surface, et pourquoi l'on doit avoir si peu de confiance dans toutes les narrations qui ont trait à la religion et aux mœurs.

Le lecteur jugera si ces réflexions sont hors de propos, quand il s'agit d'apprécier exactement la valeur de ce que les Romains nous ont dit concernant l'état des Barbares. Il suffit de fixer la vue sur ces scènes de sang et d'horreur prolongées pendant des siècles, et où l'on voyait, d'un côté, l'ambition de Rome, qui, non contente de l'empire du monde, voulait étendre son commandement aux confins les plus reculés des forêts du Septentrion; de l'autre, l'indomptable esprit

d'indépendance des Barbares, rompant, mettant en pièces les chaînes qu'on prétendait leur imposer, détruisant par de vaillantes irruptions les boulevards que la stratégie des généraux de Rome s'efforçait de dresser autour de leurs forêts. Voilà donc ce que nous devons penser de la société barbare, d'apres les relations dues aux historiens romains. Que serait-ce si nous consultions les traits épars que les Barbares eux-mêmes nous ont laissé connaître de leurs mœurs et de leurs maximes, touchant l'état social?

Quoi qu'il en soit il est toujours fort hasardé de chercher dans la barbarie l'origine d'un des plus beaux fleurons de la civilisation, d'expliquer par des sentiments superstitieux et vagues ce qui, depuis des siècles, forme l'état normal des peuples les plus avancés que l'on vît jamais dans les fastes du monde. Si ces nobles sentiments qu'on veut nous représenter comme émanés des Barbares ont réellement existé parmi eux, comment ces sentiments ont-ils pu éviter de périr au milieu des transmigrations et des bouleversements? Que s'il n'est rien resté de l'état social des Barbares, est-ce là l'unique chose qui s'en soit conservée? Or, ces sentiments ne se seraient point conservés dans un état quelconque, mais on les aurait vus se dépouiller de la superstition et de la grossièreté, se purifier, s'ennoblir, se transformer en un sentiment raisonnable, juste, salutaire, chevaleresque, digne enfin de peuples civilisés. De semblables assertions présentent, dès la première vue, le caractère de hardis paradoxes. Assurément, lorsqu'il s'agit d'expliquer de grands phénomènes dans l'ordre social, il est un peu plus philosophique d'en chercher l'origine dans des idées qui ont exercé pendant longtemps une puissante influence sur la société, dans les mœurs, dans les institutions émanées de ces idées, dans des lois enfin qui ont été reconnues et respectées pendant de longs siècles, comme établies par un pouvoir divin.

Pourquoi donc tenter d'expliquer la considération dont jouissent les femmes européennes par la vénération superstitieuse que des peuples barbares offraient, au fond de leurs forêts, à Velléda, à Aurinia, à Gauna? La raison, le simple bon sens nous disent que ce n'est pas là la véritable origine de l'admirable phénomène que nous étudions, et qu'il faut cher-

cher ailleurs l'ensemble des causes qui ont contribué à le produire. L'histoire nous révèle ces causes, nous les rend palpables, en nous offrant abondamment des faits qui ne laissent pas le moindre doute sur le principe d'où est émanée cette influence si puissante et si salutaire. Avant le Christianisme, la femme, opprimée sous la tyrannie de l'homme, s'élevait à peine au-dessus du rang de l'esclavage : sa faiblesse la condamnait à être la victime du fort. Survint la religion chrétienne qui, par ses doctrines de fraternité en Jésus-Christ et d'égalité devant Dieu, sans distinction de conditions ni de sexes, détruisit le mal dans sa racine en enseignant à l'homme que la femme ne devait point être son esclave, mais sa compagne. Dès cet instant, l'amélioration de l'état de la femme se fit sentir partout où se répandit le Christianisme, et la femme, autant que le permettait la dégradation des mœurs antiques, commença à recueillir le fruit d'un enseignement qui devait changer complétement sa condition en lui donnant une nouvelle existence. Voilà une des premières causes de l'amélioration du sort de la femme; cause sensible, palpable, qu'il est facile de signaler sans aucune supposition gratuite, cause qui ne se fonde pas sur des conjectures, mais dont l'évidence saute aux yeux dès le premier regard jeté sur les faits les plus connus de l'histoire.

En outre, le Catholicisme par la sévérité de sa morale, par la haute protection qu'il accorda au délicat sentiment de la pudeur, corrigea et purifia les mœurs; il releva ainsi considérablement la femme, dont la dignité est incompatible avec la corruption et la licence. Enfin le Catholicisme lui-même ou l'Église catholique (et remarquez que je ne dis point le Christianisme), par sa fermeté à établir et à conserver la monogamie et l'indissolubilité du lien conjugal, mit un frein aux caprices de l'homme, et lui fit concentrer ses sentiments sur une épouse unique et inséparable. C'est ainsi que la femme passa de l'état d'esclave à celui de compagne de l'homme. L'instrument de plaisir fut ainsi changé en digne mère de famille, environnée de la considération et du respect des enfants et des domestiques. Ainsi fut créée dans la famille l'identité des intérêts; ainsi fut garantie l'éducation des fils, d'où résulta cette intimité qui unit si étroitement parmi nous le mari et la femme,

le père et les enfants. Le droit atroce de vie et de mort fut supprimé ; le père n'eut pas même la faculté d'infliger des punitions trop sévères, et tout cet admirable système fut consolidé par des liens robustes mais doux, fut appuyé sur les principes de la saine morale, soutenu par les mœurs, garanti, surveillé par les lois, fortifié par la réciprocité des intérêts, consacré du sceau de la perpétuité, enfin rendu cher par l'amour. Voilà le mot de l'énigme, voilà l'explication vraiment satisfaisante, voilà l'origine de la dignité et de l'honneur de la femme européenne : c'est de là que nous est venue l'organisation de la famille, inestimable bien que les Européens possèdent sans l'apprécier, sans le connaître suffisamment, sans veiller à le conserver comme ils devraient le faire.

En traitant cette importante matière, j'ai distingué à dessein entre le Christianisme et le Catholicisme, afin d'éviter une confusion de mots qui nous aurait entraînés à une confusion de choses. En réalité, le véritable, l'unique Christianisme est le Catholicisme ; mais nous avons malheureusement aujourd'hui la triste nécessité de ne pouvoir employer indistinctement ces mots, et cela, non-seulement à cause des protestants, mais aussi à cause de cette monstrueuse nomenclature philosophico-chrétienne qui n'oublie jamais de ranger le Christianisme parmi les sectes philosophiques, ni plus ni moins que si cette religion divine n'était autre chose qu'un système imaginé par la pensée de l'homme. Comme le principe de la charité joue un grand rôle partout où se trouve la religion de Jésus-Christ, comme ce principe se rend visible aux yeux mêmes des incrédules, les philosophes qui ont voulu persévérer dans l'incrédulité, sans encourir la flétrissante épithète de *voltairiens*, se sont emparés des mots de fraternité et d'humanité, pour les faire servir de thème à leur enseignement ; ils ont consenti à faire au Christianisme le principal honneur de l'origine de ces sublimes idées et des généreux sentiments qui en émanent : ainsi, ils font semblant de ne pas rompre avec l'histoire du passé, comme le faisait, dans ses délires, la philosophie du dernier siècle ; mais ils prétendent accommoder tout au temps présent et préparer le chemin à un plus grand et plus heureux avenir.

Au reste, ne croyez pas que le Christianisme, pour ces philosophes, soit une religion divine : pas le moins du monde. Le Christianisme, pour eux, est une idée heureuse, grandiose, féconde en grands résultats, mais ce n'est qu'une idée purement humaine ; le Christianisme est un résultat des longs et pénibles labeurs de l'humanité. Le polythéisme, le judaïsme, la philosophie de l'Orient, celle de l'Egypte, celle de la Grèce, tout fut un travail préparatoire à la grande œuvre. Jésus-Christ, selon leur système, ne fit que formuler une pensée qui se remuait et s'agitait en embryon dans le sein de l'humanité. Il fixa l'idée, la développa, et en la faisant descendre sur le terrain de la pratique, fit faire au genre humain un pas d'une importance immense dans la voie de cette perfection à laquelle il tend. Mais, dans tous les cas, Jésus-Christ n'est aux yeux de ces philosophes qu'un philosophe de la Judée, comme Socrate un philosophe de la Grèce, ou Sénèque un philosophe de Rome. Encore doit-on trouver heureux qu'ils lui accordent cette existence d'homme, et qu'il ne leur plaise pas de le transformer en un être mythologique, en faisant de la narration de l'Evangile une pure allégorie.

Ainsi, à l'époque actuelle, il est de la plus haute importance de distinguer entre le Christianisme et la Catholicisme, toutes les fois qu'il s'agit de mettre en lumière et de présenter à la reconnaissance des peuples les ineffables bienfaits dont ils sont redevables à la religion chrétienne. Il faut démontrer que ce qui a régénéré le monde n'a point été une idée jetée comme au hasard au milieu de toutes celles qui se disputaient la préférence et la prééminence ; mais que ce fut un ensemble de vérités et de préceptes descendus du ciel, transmis au genre humain par un Homme-Dieu, au moyen d'une société formée et autorisée par lui-même, afin de continuer jusqu'à la consommation des siècles l'œuvre que sa parole avait établie, que ses miracles avaient sanctionnée, et qu'il avait scellée de son sang. Il faut par conséquent montrer cette société, c'est-à-dire l'Eglise catholique, réalisant dans ses lois et ses institutions les inspirations et l'enseignement du Divin Maître et accomplissant la haute mission de guider les hommes vers la félicité éternelle, tout en améliorant leur condi-

tion ici-bas, en consolant et en diminuant leurs maux sur cette terre d'infortune. De cette manière on *concrète*, pour ainsi dire, le Christianisme ; nous dirons mieux, on le montre tel qu'il est, non plus tel que se le représente la vaine pensée de l'homme. Et observez que nous ne devons jamais trembler pour le sort de la vérité à travers l'examen le plus approfondi et le plus détaillé des faits historiques. Que si, dans le vaste champ où nous conduisent ces investigations, nous nous trouvons parfois dans l'obscurité, marchant pendant longtemps sous des voûtes obscures où ne pénètrent plus les rayons du soleil, où le sol retentissant sous nos pieds semble révéler l'abîme, ne craignons rien, avançons avec plus de courage et d'audace ; au détour de la sinuosité la plus sombre, la plus effrayante, nous découvrirons dans le lointain la lumière qui éclaire l'extrémité du chemin ; la vérité nous apparaîtra assise sur le seuil, et souriant paisiblement de nos terreurs et de nos angoisses.

Disons encore ceci à ces philosophes aussi bien qu'aux protestants : si le Christianisme n'était pas réalisé dans une société visible, toujours en contact avec les hommes et pourvue de l'autorité nécessaire pour les enseigner et les diriger, il ne serait qu'une théorie semblable à toutes celles que l'on a vues et que l'on voit sur la terre ; par conséquent, il serait, ou tout à fait stérile, ou pour le moins impuissant à élever aucune de ces œuvres qui traversent dans toute leur intégrité le cours des siècles. Or, l'une de ces œuvres est sans aucun doute le mariage chrétien, et l'organisation de la famille qui en a été la conséquence immédiate. C'est en vain qu'on aurait répandu des idées favorables à la dignité de la femme et tendant à améliorer son sort, si la sainteté du mariage ne se trouvait garantie par un pouvoir généralement reconnu et révéré. Ce pouvoir est sans cesse en lutte contre les passions qui s'efforcent, malgré sa résistance, de s'ouvrir un passage : que serait-il arrivé si les passions n'avaient trouvé d'autre obstacle que celui d'une théorie philosophique, ou d'une idée religieuse sans réalité dans aucune société, et sans force pour exiger la soumission et l'obéissance ?

Nous n'avons donc pas besoin de recourir à cette philoso-

phie extravagante qui va cherchant la lumière au milieu des ténèbres, et qui, à la vue de l'ordre surgissant du chaos, a conçu la singulière idée d'affirmer que l'ordre fut produit par le chaos. Si nous trouvons dans les doctrines, dans les lois de l'Eglise catholique l'origine de la sainteté du mariage et de la dignité de la femme, pourquoi la chercherions-nous dans les mœurs brutales des barbares qui n'avaient pas même un voile pour la pudeur et pour les secrets du lit nuptial? Écoutons César nous parler des Germains: « Nulla est occultatio, quod et promiscui in fluminibus perluuntur, et pellibus aut rhenorum tegumentis utuntur magna corporis parte nuda. » (Cæsar, *De bello Gall.*, l. VI.)

Je me suis vu forcé d'opposer des textes aux textes ; il m'a fallu dissiper ainsi les systèmes fantastiques auxquels on a été entraîné par la démangeaison de subtiliser, par la manie de chercher des causes étranges à des phènomènes dont l'origine se découvre sans difficulté dès qu'on a recours, sincèrement et de bonne foi, à ce qu'enseignent de concert la philosophie et l'histoire. Il le fallait bien, puisqu'il s'agissait d'éclaircir un des points les plus délicats de l'histoire du genre humain, et de chercher la source d'un des éléments les plus féconds de la civilisation européenne. Il ne s'agissait de rien moins que de comprendre l'organisation de la famille, c'est-à-dire de fixer un des pôles sur lesquels tourne l'axe de la société.

Que le Protestantisme se glorifie d'avoir introduit le divorce, d'avoir dépouillé le mariage du beau et sublime caractère de sacrement, d'avoir soustrait au soin et à la protection de l'Eglise l'acte le plus important de la vie de l'homme ; qu'il se réjouisse d'avoir détruit les sacrés asiles des vierges consacrées au Seigneur ; qu'il se vante de ses déclamations contre la vertu la plus angélique, et la plus héroïque : pour nous, après avoir défendu la doctrine et la conduite de l'Eglise catholique au tribunal de la philosophie et de l'histoire, nous conclurons en invoquant le jugement, non pas précisément de la haute philosophie, mais du simple bon sens et des inspirations du cœur (1).

## CHAPITRE XXVIII.

### DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE EN GÉNÉRAL.

En énumérant dans le chapitre xx, contenu au premier volume, les caractères qui distinguent la civilisation européenne, j'ai signalé comme l'un de ces caractères, « *une conscience publique admirable, riche de sublimes maximes morales, de règles de justice et d'équité, de sentiments d'honneur et de dignité, conscience qui survit au naufrage de la morale privée, et ne permet pas que l'effronterie de la corruption monte à l'excès où on l'a vue dans l'antiquité.* » Il faut maintenant expliquer plus au long en quoi consiste cette conscience publique, quelle en est l'origine, quels en sont les résultats, tout en vérifiant la part qu'ont pu prendre à sa formation le Protestantisme et le Catholicisme. Cette question délicate et importante, est, j'oserai le dire, encore intacte; du moins, je ne sache pas que l'on s'en soit encore occupé. On parle continuellement de l'excellence de la morale chrétienne, et, sur ce point, les hommes de toutes les sectes, de toutes les écoles de l'Europe sont d'accord; mais on ne fait pas assez d'attention à la manière dont cette morale est parvenue à dominer tout, en chassant d'abord la corruption du Paganisme, puis en se maintenant pendant des siècles à travers les ravages de l'incrédulité, pour former une admirable conscience publique : bienfait dont nous jouissons tous, sans l'apprécier comme il convient, sans y songer même.

Pour mieux approfondir cette matière, il faut avant tout se former une idée bien nette de ce que l'on entend par conscience. La conscience, en prenant ce mot dans son sens général, ou pour mieux dire idéologique, signifie la connaissance que chaque homme a de ses propres actes. Ainsi, l'on dit que l'âme a la conscience de ses pensées, des actes de sa volonté, de ses sensations; de sorte que le mot conscience, pris dans cette acception, exprime une perception de ce que nous faisons ou éprouvons.

Appliqué à l'ordre moral, ce mot signifie le jugement que nous formons nous-mêmes sur nos actions en tant que bonnes ou mauvaises. Ainsi, au moment où nous allons accomplir une action, la conscience nous la signale comme bonne ou mauvaise, par conséquent comme licite ou illicite, et elle dirige ainsi notre conduite. L'action accomplie, la conscience nous dit si nous avons bien ou mal agi; elle nous excuse ou nous condamne; elle nous récompense par la tranquillité du cœur, ou nous châtie par le remords.

Une fois ces éclaircissements donnés, il nous sera facile de concevoir ce que l'on doit entendre par conscience publique: ce n'est autre chose que le jugement formé sur les actions par la généralité des hommes. Il résulte de là qu'à l'instar de la conscience privée, la conscience publique peut être droite ou erronnée, juste ou relâchée, et qu'il doit y avoir entre la généralité des hommes composant les diverses sociétés une différence semblable à celle qu'on observe sur ce point entre les individus. C'est-à-dire que, comme en une même société on trouve des hommes d'une conscience plus ou moins droite ou erronée, plus ou moins juste ou relâchée, on doit aussi trouver des sociétés qui l'emportent sur les autres, quant à la justesse du jugement qu'elles forment sur les actions, quant à la délicatesse de leur appréciation morale.

Si l'on observe bien, on voit que la conscience de l'individu est le résultat de diverses causes très-différentes. C'est une erreur de croire que la conscience réside seulement dans l'intelligence; elle a ses racines dans le cœur. La conscience est un jugement, il est vrai; mais nous jugeons des choses d'une façon fort délicate, selon la manière dont nous les sentons. Ajoutez à cela que les sentiments ont une influence immense lorsqu'il s'agit d'idées et d'actions morales; il en résulte que la conscience se forme sous l'influence de toutes les causes qui agissent sur notre cœur avec quelque efficacité. Communiquez à deux enfants les mêmes principes moraux, en leur donnant l'enseignement d'un même livre, sous la direction d'un même maître; mais supposez que l'un, dans sa propre famille, voie l'application constante de l'instruction qu'il reçoit, tandis que l'autre n'observe dans la sienne que tiédeur ou distraction;

supposez en outre que ces deux enfants entrent dans l'adolescence avec la même conviction religieuse et morale, en sorte qu'en tout ce qui est de l'intelligence, on ne découvre pas la moindre différence entre les deux : croyez-vous cependant que leur jugement sur la moralité des actions qui s'offrent à eux soit identique? Nullement. Et pourquoi cela? parce que l'un n'a que des convictions, tandis que l'autre a de plus des sentiments. Dans l'un, la doctrine éclairait l'esprit; dans l'autre, l'exemple venait continuellement graver la doctrine dans le cœur. C'est ainsi que ce qui sera regardé par l'un avec indifférence, sera vu par l'autre avec horreur; que le premier pratiquera négligemment ce que l'autre pratique avec le plus grand soin, et qu'un même objet sera pour l'un d'un médiocre intérêt, pour l'autre, d'une haute importance.

La conscience publique qui, en dernier résultat, est, pour ainsi parler, la somme des consciences particulières, est sujette aux mêmes influences que celles-ci : de sorte que l'enseignement ne lui suffit pas davantage, et qu'il lui faut encore le concours d'autres causes qui, en formant l'esprit, puissent former le cœur. En comparant la société chrétienne avec la société païenne, on voit à l'instant que la première doit se trouver, sur ce point, infiniment supérieure à l'autre, non-seulement à cause de la pureté de sa morale et de la force des principes et des motifs par lesquels elle la sanctionne, mais aussi parce qu'elle suit le sage système d'inculquer continuellement cette morale, et de la graver fortement dans l'esprit de ceux qui l'apprennent, en la leur rappelant sans cesse pour qu'ils ne puissent l'oublier.

Par cette continuelle répétition des mêmes vérités, le Christianisme obtient ce que les autres religions n'avaient jamais pu obtenir; aucune d'elles, en effet, n'avait pu réussir à organiser et à mettre en pratique un système si important. Mais je me suis étendu suffisamment sur ce point dans le premier volume de cet ouvrage (chapitre XIV); il est inutile de répéter ici ce que j'ai déjà dit : je passe à quelques considérations particulières sur la conscience publique européenne.

On ne peut nier que la raison et la justice ne dominent, généralement parlant, dans cette conscience publique. Feuille-

tez les codes, observez les faits; vous ne découvrirez ni dans les lois, ni dans les mœurs ces injustices choquantes, ces immoralités repoussantes que vous trouverez chez d'autres peuples. Il y a certainement des maux et des maux très-graves, mais du moins personne ne méconnaît ces maux, et ils sont qualifiés de leur nom. On n'entend pas appeler bien le mal, et mal le bien; c'est-à-dire que la société, par rapport à de certaines choses, est comme ces individus de *bons principes et de mauvaises mœurs*, qui sont les premiers à reconnaître que leur conduite est blâmable, et qu'il y a contradiction entre leurs maximes et leurs œuvres.

Nous nous lamentons souvent de la corruption des mœurs, du libertinage de nos grandes villes; mais, qu'est-ce que toute la corruption et tout le libertinage des sociétés modernes comparés à la débauche des sociétés antiques? Certes, on ne peut nier qu'il n'y ait une dissolution effroyable dans quelques capitales de l'Europe. Les registres de la police, aussi bien que ceux des maisons de bienfaisance où sont recueillis les fruits du crime, font foi d'une épouvantable démoralisation. Dans les classes les plus élevées, d'horribles ravages sont le produit de l'infidélité conjugale et de toute espèce de dissipation et de désordre. Néanmoins, les excès sont bien loin d'arriver à l'extrême où nous les voyons chez les peuples les plus policés de l'antiquité, les Grecs et les Romains. De sorte que notre société, telle que nous la considérons avec une douleur si amère, aurait paru à ces hommes un modèle de pudeur et de dignité. Faut-il rappeler les vices infâmes alors si communs et si publics, et qui aujourd'hui ont à peine un nom parmi nous, soit qu'on les commette très-rarement, soit que la crainte de la conscience publique les force à se cacher dans l'ombre la plus épaisse, et pour ainsi dire dans les entrailles de la terre? Faut-il réveiller la mémoire des infamies qui souillent les écrits des anciens, toutes les fois que ces écrits nous retracent les mœurs de ces temps? Des noms illustres, dans les sciences comme dans les armes, ont passé à la postérité avec des taches si noires, que nous ne pourrions consentir à en reproduire l'image. Or, dans quelle corruption devaient être plongées les autres classes,

alors que l'on savait ou que l'on soupçonnait une pareille dégradation chez les hommes qui, par leur position élevée ou en vertu d'autres circonstances, étaient les flambeaux de la société?

Vous parlez de la cupidité, de cette soif de l'or, qui envahit tout et flétrit tout aujourd'hui. Mais regardez, dans l'antiquité, ces usuriers qui sucent en tous lieux le sang du peuple ; lisez les poëtes satiriques, vous y verrez ce qu'étaient les mœurs sur ce point. Consultez, enfin, les annales de l'Eglise, vous verrez quelle peine elle dut se donner pour atténuer les effets de ce vice. Lisez les monuments de l'histoire romaine, vous y trouverez la *soif maudite de l'or*, et les prêteurs sans entrailles qui, après avoir impudemment volé, portaient à Rome en triomphe le fruit de leurs rapines, pour y vivre avec une ostentation scandaleuse, et y acheter les suffrages qui devaient de nouveau les élever au commandement. Non, dans la civilisation européenne, chez des peuples enseignés et élevés par le Christianisme, on ne saurait tolérer longtemps de semblables maux. Qu'on suppose le désordre administratif, la tyrannie, la corruption des mœurs poussés jusqu'où l'on voudra, la conscience publique ne cessera d'élever sa voix, elle lancera aux oppresseurs un regard terrible. Des injustices partielles pourront être commises, mais jamais la rapine ne sera érigée en système effronté, et regardée comme une règle de gouvernement. Croyons-le bien, les mots de *justice*, de *moralité*, d'*humanité*, qui résonnent sans cesse autour de nous, ne sont pas des paroles vaines; ce langage produit encore de grands résultats; il écarte encore des maux immenses. Ces idées imprégnent l'atmosphère que nous respirons ; elles retiennent mille fois la main du coupable, et résistent avec une incroyable force aux doctrines matérialistes et utilitaires ; elles continuent d'exercer sur la société un effet incalculable. Il y a parmi nous un sentiment de moralité qui adoucit tout et domine tout, sentiment dont la force est telle, que le vice est forcé de conserver les apparences de la vertu, de se couvrir de cent voiles, s'il ne veut être l'objet de l'exécration publique.

La société moderne eût dû, ce semble, hériter de la cor-

ruption de l'ancienne, puisqu'elle s'est formée de ses débris à une époque où la dissolution des mœurs était parvenue au dernier excès. Il faut même observer que l'irruption des Barbares, loin d'améliorer la société, contribua, au contraire, à l'empirer. Et cela, non-seulement à cause de la corruption propre de leurs mœurs brutales et féroces, mais aussi à cause du désordre que l'irruption introduisit chez les peuples envahis, en y brisant la force des lois, en y jetant dans un véritable chaos les coutumes et les mœurs, en y détruisant toute autorité.

D'où il résulte que l'amélioration de la conscience publique, chez les peuples européens, est un fait très-singulier; d'où il résulte qu'on ne peut attribuer ce progrès qu'à l'influence du principe énergique et vivace qui a agi pendant de longs siècles au sein de l'Europe,

Observons la conduite suivie par l'Eglise sur ce point; c'est peut-être l'un des faits les plus importants de l'histoire du moyen âge. Placez-vous dans un siècle quelconque, dans un siècle où la corruption et l'injustice lèvent la tête avec le plus d'effronterie, vous y observerez toujours que, quelque repoussant et impur que soit le fait, la loi ne cesse d'être pure: c'est-à-dire que la raison et la justice trouvèrent toujours, dans ce temps-là, quelqu'un qui les proclama, lors même qu'elles semblaient ne devoir être écoutées de personne. Les ténèbres de l'ignorance s'étaient épaissies au dernier point, les passions déchaînées ne reconnaissaient plus un seul frein capable de les contenir; mais jamais on ne vit manquer l'enseignement et les admonestations de l'Eglise : c'est ainsi que dans une nuit ténébreuse, brille au loin le phare qui indique aux navigateurs égarés l'espérance du salut.

Lorsqu'en lisant l'histoire de l'Eglise on voit de tous côtés des réunions de conciles proclamer les principes de la morale évangélique, tandis qu'on heurte à chaque pas les faits les plus scandaleux; lorsqu'on y entend inculquer sans cesse le *droit*, si souvent brisé et foulé aux pieds par le *fait*, il est naturel de se demander à quoi bon tout cela, et de quoi servent des discours qui sont en discordance complète avec les choses. — Ne croyez pas que cette proclamation soit inutile;

et ne perdez pas courage, si vous avez à en attendre longtemps le fruit.

Un principe que l'on proclame longtemps au milieu d'une société, finit par y conquérir de l'influence; s'il est véritable, si, par conséquent, il renferme un élément de vie, il prévaut, enfin, sur tout ce qui s'oppose à lui, et se rend maître de tout ce qui l'entoure. Permettez donc à la vérité de parler, laissez-la protester et protester sans cesse : cela empêchera le vice de prescrire. Par là, le vice conservera son nom propre; et vous empêcherez l'homme insensé de diviniser les passions, de les placer sur les autels après les avoir adorées dans son cœur. N'en doutez pas : cette protestation ne sera pas inutile. La vérité sortira à la fin victorieuse et triomphante; car les protestations de la vérité sont la voix de Dieu même condamnant les usurpations de sa créature.

C'est ce qui arriva, en effet : la morale chrétienne, en lutte d'abord avec les mœurs dissolues de l'Empire, ensuite avec la brutalité des Barbares, eut à supporter, à travers de longs siècles, de rudes épreuves; mais, enfin, elle triompha de tout, et parvint à dominer la législation et les mœurs publiques. Ce n'est pas à dire qu'elle ait réussi à élever les lois et les mœurs au degré de perfection que réclamerait la pureté de la morale évangélique; mais du moins elle a fait disparaître les injustices les plus choquantes; elle a banni les usages les plus féroces; elle a mis un frein à la licence des mœurs les plus déhontées; elle a obtenu que le vice fût appelé en tous lieux de son nom; qu'on ne le déguisât pas sous des couleurs mensongères; qu'on ne le divinisât point avec l'impudence intolérable que nous voyons chez les anciens.

Dans les temps modernes, il lui a fallu lutter contre l'école qui proclame que l'intérêt privé est l'unique principe de la morale; elle ne parvient pas, il est vrai, à empêcher que ce funeste enseignement ne cause de grands maux, mais elle diminue notablement ces maux. Malheur au monde, le jour où l'on pourrait dire sans déguisement : *Ma vertu, c'est mon avantage; mon honneur, c'est mon utilité; tout est bon ou mauvais, selon que j'y trouve une sensation d'agrément ou de déplaisir!* Malheur au monde, le jour où un semblable langage ne serait plus repoussé par la conscience publique!

L'occasion qui se présente et le désir d'éclaircir de plus en plus une si importante matière me déterminent à présenter quelques observations sur une opinion de Montesquieu, relative aux censeurs de la Grèce et de Rome. S'il y a une digression, cette digression ne sera pas hors de propos.

---

## CHAPITRE XXIX.

### DU PRINCIPE DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE D'APRÈS MONTESQUIEU. — HONNEUR. — VERTU.

Montesquieu a dit que les républiques se conservent par la vertu et les monarchies par l'honneur; il observe en outre que cet honneur fait que les censeurs ne sont pas nécessaires parmi nous comme ils l'étaient chez les anciens. Ce qui est certain, c'est qu'il n'existe pas dans les sociétés modernes de ces censeurs chargés de veiller à la conservation des bonnes mœurs; mais la cause de cette différence n'est point là où la trouve l'illustre publiciste. Les sociétés chrétiennes ont des *censeurs-nés* des mœurs publiques dans les ministres de la Religion. La plénitude de cette magistrature appartient à l'Eglise, à cette différence près, que le pouvoir censorial des anciens était purement civil, tandis que celui de l'Eglise est un pouvoir religieux qui a son origine et sa sanction dans l'autorité divine.

La religion de la Grèce et de Rome n'exerçait ni ne pouvait exercer sur les mœurs ce pouvoir censorial; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le remarquable passage de saint Augustin cité dans le chapitre XIV, passage si intéressant en cette matière, que j'oserai demander qu'on le lise une seconde fois. Voilà pourquoi l'on trouve dans la Grèce et à Rome des censeurs qu'on n'a point vus chez les nations chrétiennes. Ces censeurs étaient un supplément à la religion païenne, dont ils montraient clairement l'impuissance, cette religion, qui était maîtresse de la société, ne parvenait pas à remplir un des premiers objets de toute religion, celui de veiller sur les

mœurs. Ce que je dis est tellement vrai, qu'à mesure que l'influence de la religion et l'ascendant de ses ministres ont baissé chez les nations modernes, on a vu reparaître d'une certaine manière les anciens censeurs, dans l'institution appelée *police.* Lorsque les moyens moraux viennent à manquer, il est indispensable d'avoir recours aux moyens physiques; à la persuasion se substitue la violence, et au défaut d'un missionnaire charitable et zélé, le coupable doit se trouver en face d'un ministre de la force publique.

On a déjà beaucoup écrit sur le système de Montesquieu, par rapport aux principes qui servent de base aux différentes formes de gouvernement; mais peut-être n'a-t-on pas fait assez d'attention au phénomène qui a contribué à égarer le publiciste. Comme c'est une question qui se lie intimement au point que je viens de toucher par rapport à l'existence de l'autorité censoriale, je développerai avec quelque étendue les indications que je viens de faire.

Au temps de Montesquieu, la religion chrétienne n'était pas aussi profondément connue qu'elle l'est aujourd'hui sous le rapport de son importance sociale; et bien que, sur ce point, l'auteur de l'*Esprit des Lois* lui ait rendu un complet hommage, il est cependant bon de se rappeler quels avaient été ses préjugés anti-chrétiens dans les années de sa jeunesse, et de se souvenir aussi que son livre de l'*Esprit des Lois* est encore fort loin de rendre à la véritable religion la justice qui lui est due. Les idées de la philosophie irréligieuse qui, quelques années plus tard, égarèrent tant de beaux esprits, étaient à cette époque dans leur période ascendante, et Montesquieu n'eut pas assez de force pour s'opposer absolument aux préjugés qui commençaient à régner partout, menaçant déjà d'envahir et de dominer tout.

A cette cause, il faut en ajouter une autre, qui, bien que distincte de celle que nous venons de signaler, avait cependant la même origine, savoir : une prévention favorable à tout ce qui était ancien, une admiration aveugle pour tout ce qui était romain ou grec. Il semblait aux philosophes de cette époque que la perfection sociale et politique fût parvenue à son plus haut point chez les anciens, qu'il n'y avait que peu

ou rien à y ajouter ou à en ôter, et que, en religion même, les fables et les fêtes de l'antiquité étaient mille fois préférables aux dogmes et au culte de la religion chrétienne. Aux yeux des nouveaux philosophes, le ciel de l'Apocalypse ne pouvait supporter de parallèle avec celui des Champs-Elysées, la majesté de Jéhovah était inférieure à celle de Jupiter; toutes les plus hautes institutions chrétiennes étaient un legs de l'ignorance et du fanatisme; les établissements les plus saints et les plus bienfaisants étaient l'œuvre de vues tortueuses et intéressées, l'expression et le véhicule de sordides intérêts; le pouvoir public n'était plus qu'une atroce tyrannie, et il n'y avait d'institutions belles, justes, salutaires, que les institutions païennes. Là, tout était sage, tout renfermait des desseins profonds, hautement avantageux à la société; les anciens seuls avaient joui des avantages sociaux, avaient réussi à organiser un pouvoir public avec des garanties pour la liberté des citoyens. Les peuples modernes devaient déplorer amèrement de ne pouvoir se mêler à l'agitation du *forum*, d'être privés d'entendre des orateurs tels que Démosthène et Cicéron, de manquer des jeux olympiques, de ne point assister au pugilat des athlètes; ils devaient enfin regretter à jamais une religion qui, bien que remplie d'illusion et de mensonges, donnait à la nature entière un intérêt dramatique, animait les fontaines, les fleuves, les cascades, les mers, peuplait de belles nymphes les champs, les prairies, les bosquets, donnait à l'homme des dieux compagnons du foyer domestique, et, par-dessus tout, savait rendre la vie supportable et riante, en lâchant les rênes à toutes les passions, qu'elle divinisait sous les formes les plus enchanteresses.

Comment, à travers de semblables préjugés, était-il possible d'apercevoir la vérité dans les institutions modernes? Tout était bouleversé d'une manière déplorable; tout ce qui existait était condamné sans appel, et qui osait le défendre était jugé un homme borné ou de mauvaise foi. La Religion et les constitutions politiques qui, selon toutes les probabilités, devaient bientôt disparaître, ne pouvaient compter sur un autre appui que sur les préjugés ou les intérêts du gouvernement. Lamentable aberration de l'esprit humain! Que

diraient aujourd'hui ces écrivains s'ils sortaient de leurs tombes? Et un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis l'époque où leur école commença à prendre de l'influence! Et ils ont été pendant longtemps les maîtres de régler le monde à leur fantaisie! Et ils n'ont fait que répandre des torrents de sang, accumulant dans l'histoire de l'humanité leçons sur leçons, et déception sur déception!

Mais revenons à Montesquieu. Ce publiciste qui s'est tant ressenti de l'atmosphère où il a vécu, et qui n'a pas peu contribué pour sa part à pervertir son siècle, aperçut les faits qui se présentent ici d'une manière si sensible; il connut les résultats de la conscience publique créée chez les peuples européens par l'influence chrétienne. Mais, tout en remarquant les effets, il ne remonta pas à la véritable cause, et il s'efforça de toutes manières d'ajuster ces faits au système qu'il avait imaginé. En comparant la société antique avec la société moderne, il découvrit entre l'une et l'autre, dans la conduite des hommes, une différence remarquable; il observa que nous voyons accomplir parmi nous les actions les plus belles et les plus héroïques, tandis que nous évitons une grande partie des vices qui souillaient les anciens; mais, d'un autre côté, Montesquieu comme tout le monde ne peut s'empêcher de voir que les hommes de nos sociétés n'ont pas toujours cette haute trempe morale qui devrait être régulièrement le motif de leur louable conduite. La cupidité, l'ambition, l'amour des plaisirs, et les autres passions règnent encore dans le monde, et il suffit de jeter un regard autour de soi pour les découvrir partout. Cependant ces passions ne s'emportent pas jusqu'à l'excès que l'on déplore chez les anciens: il y a un frein mystérieux qui les retient; avant de se précipiter sur l'appât qui les attire, elles promènent autour d'elles un regard canteleux, et elles n'osent se livrer à de certains excès sans être assurées qu'elles peuvent compter sur un voile épais qui les recouvre. Elles craignent d'une manière singulière la vue des hommes; elles ne peuvent vivre que dans la solitude et dans les ténèbres. Quelle est la cause de ce phénomène? se demandait à lui-même l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Les hommes, dut-il se dire, agissent souvent, non par vertu morale, mais

par considération pour le jugement que les autres hommes porteront sur leurs actions : c'est agir par honneur. Or, c'est là un fait que l'on observe en France et dans les autres monarchies de l'Europe : ce sera donc un caractère distinctif des gouvernements monarchiques ; ce sera la base de cette forme politique, la distinction entre la république et le despotisme.

Entendons l'auteur lui-même : « Dans quel gouvernement, dit-il, faut-il des censeurs? Il en faut dans une république, où le principe du gouvernement est la vertu. Ce ne sont pas seulement les crimes qui détruisent la vertu, mais encore les négligences, les fautes, une certaine tiédeur dans l'amour de la patrie, des exemples dangereux, des semences de corruption ; ce qui ne choque point les lois, mais les élude ; ce qui ne les détruit pas, mais les affaiblit. Tout cela doit être corrigé par les censeurs...

« Dans les monarchies il ne faut point de censeurs : elles sont fondées sur l'honneur; et la nature de l'honneur est d'avoir pour censeur tout l'univers. Tout homme qui y manque est soumis aux reproches de ceux mêmes qui n'en ont point. » (*De l'Esprit des Lois*, liv. V, ch. XIX.) Voilà ce que pensait ce publiciste. Mais si l'on réfléchit sur cette matière, on voit qu'il eut tort de transférer à l'ordre politique et d'expliquer par des causes simplement politiques, un fait purement social. Montesquieu signale comme un caractère distinctif des monarchies, ce qui est un caractère général de toutes les sociétés modernes en Europe ; il semble n'avoir point compris pourquoi l'institution des censeurs n'a pas été nécessaire en Europe, de même qu'il n'a nullement saisi la véritable raison qui la rendit nécessaire chez les anciens.

Les formes monarchiques n'ont pas exclusivement dominé en Europe. On y a vu des républiques puissantes et l'on y en trouve encore qu'il ne faut pas mépriser. La monarchie elle-même a subi de nombreuses modifications ; elle s'est alliée tantôt avec la démocratie, tantôt avec l'aristocratie, tantôt elle a exercé un pouvoir sans bornes, tantôt elle a agi dans des cercles resserrés ; et cependant on trouve partout ce frein dont parle Montesquieu, et qu'il appelle *honneur;* c'est-à-dire un stimulant énergique poussant aux bonnes actions, et une

digue puissante opposée aux mauvaises; et tout cela par pure considération pour le jugement que les autres hommes porteront sur nous.

« Dans les monarchies, dit Montesquieu, il ne faut point de censeurs : elles sont fondées sur l'honneur; et la nature de l'honneur est d'avoir pour censeur tout l'univers; » paroles remarquables qui nous révèlent toute la pensée de l'écrivain, et nous indiquent en même temps la source de sa méprise. Ces mêmes paroles nous aideront à déchiffrer l'énigme. Afin d'éclaircir ce point comme l'importance du sujet le demande, et avec la clarté qu'exige la multitude et la confusion des rapports qui s'offrent ici, je tâcherai de présenter mes idées avec toute la précision possible.

Le respect pour le jugement des autres hommes est un sentiment inné dans l'homme; par conséquent, il est dans la nature même de l'homme de faire ou d'éviter beaucoup de choses par considération pour ce jugement. Tout cela est fondé sur le fait le plus simple, l'amour-propre; ce n'est autre chose que l'amour de notre bonne réputation, le désir de paraître bien, la crainte de paraître mal aux yeux de nos semblables. Faits si simples et si clairs qu'il est inutile et même impossible d'y ajouter des preuves ou des commentaires.

L'honneur est un stimulant plus ou moins vif, ou un frein plus ou moins puissant, selon le plus ou moins de sévérité que nous supposons dans le jugement des autres. C'est ainsi que parmi des personnes généreuses, l'avare fait un effort afin de paraître libéral. Le prodigue se retient en présence de stricts amateurs de l'économie; dans une réunion où règne généralement l'honnêteté, on verra jusqu'aux libertins se tenir dans la ligne du devoir, tandis que les hommes de mœurs habituellement sévères iront jusqu'à se permettre de certaines libertés dans une compagnie licencieuse.

Or, la société où nous vivons est, pour ainsi dire, une vaste compagnie. Si nous savons que des principes sévères y dominent, si nous entendons proclamer partout les règles de la saine morale, si nous pensons que la généralité des hommes avec lesquels nous vivons, donne à chaque action son nom véritable, sans que le déréglement de leur conduite puisse jamais

fausser leur jugement, nous nous voyons environnés de tous côtés de témoins et de juges, qu'il nous est impossible de corrompre : et cela nous arrête à chaque instant dans les désirs de mal faire, nous pousse continuellement à bien agir.

Il en sera bien autrement si nous pouvons nous promettre l'indulgence de la société dont nous sommes entourés. Dans ce cas, et tout en nous supposant doués des mêmes convictions, le vice ne nous paraîtra plus aussi horrible, le crime aussi détestable, ni la corruption aussi repoussante ; nos pensées, par rapport à la moralité de notre conduite, seront très-différentes, et avec le temps nos actions finiront par se ressentir de l'influence funeste de l'atmosphère où nous vivons.

Il suit de là que pour former dans notre cœur un sentiment de l'honneur, assez fort pour écarter et pour produire le bien, il faut que la société soit dominée par des principes de saine morale, il faut que ces principes soient une croyance généralement enracinée. Si l'on obtient cela, on verra se former des habitudes sociales qui règleront les mœurs; et, alors même que ces habitudes ne parviendront pas à empêcher la corruption d'un grand nombre d'individus elles seront cependant suffisantes pour obliger le vice à se couvrir de certaines formes, qui bien qu'hypocrites ne laisseront pas de contribuer à la dignité des mœurs.

Les salutaires effets de ces habitudes dureront encore après un affaiblissement considérable des croyances mêmes où les principes moraux trouvaient leur base; et la société continuera de recueillir abondamment les fruits bienfaisants de l'arbre qu'elle méprisera ou oubliera. C'est là l'histoire de la moralité des nations modernes. Bien que corrompues d'une manière lamentable, ces nations ne le sont cependant pas au point où l'étaient les anciennes : elles conservent dans leur législation et leurs mœurs un fond de moralité et de dignité qui n'a pu être détruit par les ravages des idées irréligieuses.

La conscience publique ne périt point ; tous les jours elle censure le vice, elle exalte la beauté et les avantages de la vertu ; elle règne sur les gouvernements et sur les peuples, elle exerce l'ascendant puissant d'un élément qui se trouve répandu partout.

« Outre l'aréopage, dit Montesquieu, il y avait à Athènes des gardiens des mœurs et des gardiens des lois. A Lacédémone, tous les vieillards étaient censeurs. A Rome, deux magistrats particuliers avaient la censure. Comme le sénat veille sur le peuple, il faut que des censeurs aient les yeux sur le peuple et sur le sénat. Il faut qu'ils rétablissent dans la république tout ce qui a été corrompu, qu'ils notent la tiédeur, jugent les négligences, et corrigent les fautes, comme les lois punissent les crimes. » (*De l'Esprit des Lois*, liv. V, chap. VII.) Il semble que l'auteur de l'*Esprit des Lois*, en décrivant les attributions des censeurs de l'antiquité, détermine les fonctions d'un pouvoir religieux. Pénétrer là où n'arrivent pas les lois civiles, corriger et châtier d'une certaine manière ce qu'elles laissent impuni, exercer sur la société une influence plus délicate et plus détaillée que celle qui appartient au législateur : tel est l'objet du pouvoir censorial. Et qui ne voit que ce pouvoir est tout à fait remplacé par le pouvoir religieux, et que s'il n'a point été nécessaire dans les sociétés modernes, on doit en attribuer la cause à l'existence de celui-ci, ou bien au résultat de l'action que celui-ci a exercée pendant de longs siècles ?

On ne peut nier que ce pouvoir religieux n'ait agi pendant longtemps avec un ascendant décisif, sur les intelligences et les cœurs ; c'est un fait consigné dans toutes les pages de l'histoire de l'Europe. Quant aux résultats de cette influence si calomniée et si mal comprise, nous les touchons tous les jours, nous qui voyons régner encore les principes de justice et de saine morale dans la conscience publique, malgré les ravages que les doctrines d'irréligion et d'immoralité ont causés dans la conscience privée.

Pour mieux faire comprendre la puissante influence de cette conscience publique, il est bon de la faire sentir par quelques exemples. Supposons que le magnat le plus opulent, le monarque le plus puissant se livrent aux abominables excès où s'abandonnèrent les Tibère, les Néron et les autres monstres qui souillèrent le trône de l'Empire ? Qu'arrivera-t-il ? nous pouvons l'ignorer : mais ce qui est certain, c'est qu'il nous semble entendre s'élever si haut un cri universel de réproba-

tion et d'horreur, voir le monstre tellement écrasé sous le poids de l'exécration publique, qu'il nous paraît impossible qu'il puisse exister. Cela nous semble un anachronisme, une impossibilité de l'époque. En admettant même qu'il puisse y avoir quelques hommes assez immoraux pour commettre de semblables infamies, assez pervertis d'intelligence et de cœur pour offrir ce spectacle de dépravation, nous voyons que cela se heurte et se brise contre les mœurs universelles, et qu'un semblable spectacle ne pourrait durer un moment sous les regards de la conscience publique.

Je pourrais présenter d'innombrables contrastes, je me contenterai d'en offrir un, qui, en nous rappelant un beau trait de l'histoire de l'antiquité, nous peint, avec les vertus d'un héros, les mœurs d'une époque et le triste état de la conscience publique. Supposez qu'un général de notre Europe moderne prenne d'assaut une place, où une dame distinguée, femme d'un des principaux chefs de l'armée ennemie, tombe aux mains de la soldatesque. La belle prisonnière est présentée au général; quelle doit être la conduite du vainqueur? Personne n'hésitera un instant à dire que la dame doit être traitée avec les égards les plus délicats, qu'on doit aussitôt la laisser libre, lui permettre même de rejoindre son époux. Cette conduite nous paraît si forcément obligatoire, si bien dans l'ordre des choses et si conforme à nos idées et à nos sentiments, que nous n'en ferions certainement pas un mérite particulier à celui qui l'aurait tenue. Nous dirions que le général vainqueur s'est acquitté d'un devoir rigoureux, sacré, dont il ne pouvait se dispenser sans se couvrir de honte et d'ignominie. Certainement, nous ne confierions pas à l'histoire le soin d'immortaliser une action semblable; nous la laisserions passer inaperçue dans le cours ordinaire des événements communs. Eh bien! c'est là ce que fit Scipion à l'égard de la femme de Mardonius à la prise de Carthagène, et l'histoire antique nous rappelle cette générosité comme un éternel monument des vertus du héros. Ce parallèle explique mieux que toute espèce de commentaire l'immense progrès des mœurs et de la conscience publique sous l'influence du Christianisme.

Or, cette conduite, qui parmi nous est considérée comme

très-simple, naturelle et strictement obligatoire, ne puise pas son motif dans l'honneur monarchique, comme le prétendrait Montesquieu, mais bien dans une élévation plus grande des idées touchant la dignité de l'homme, dans une connaissance plus claire des véritables rapports sociaux, dans une morale plus pure, plus forte, parce qu'elle est établie sur des fondements éternels. Voilà, en effet, ce que l'on trouve de tous côtés, ce qui se fait sentir partout, ce qui règne sur les bons, ce qui impose du respect aux méchants eux-mêmes; voilà ce qui arrêterait les pas de l'homme immoral, qui, dans un cas comme celui que nous venons de présenter, oserait lâcher les rênes à sa cruauté ou à ses autres passions.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* aurait sans doute aperçu ces vérités, s'il n'avait été préoccupé de la distinction favorite établie dès le commencement de son livre, et qui l'assujétit, d'un bout à l'autre, à un système inflexible. On sait ce qu'est un système conçu à l'avance, un système qui sert comme de moule à un ouvrage. Véritable lit de Procuste des idées et des faits, bon gré mal gré, tout doit s'accommoder au système : ce qui dépasse est retranché, ce qui manque est ajouté. Ainsi Montesquieu trouve dans des motifs politiques, fondés sur la forme républicaine, la raison de la tutelle exercée sur les femmes romaines par leurs maris. Le droit atroce accordé au père sur ses enfants, la puissance paternelle illimitée, établie par les lois romaines, lui paraissent également découler de raisons politiques; comme s'il n'était pas évident que l'origine de ces deux dispositions de l'ancien droit romain doit être rapportée à des raisons purement domestiques et sociales, tout à fait indépendantes de la forme du gouvernement (2).

## CHAPITRE XXX.

### DE L'INFLUENCE DIVERSE DU PROTESTANTISME ET DU CATHOLICISME SUR LA CONSCIENCE PUBLIQUE.

Nous avons défini la nature de la conscience publique ; nous en avons signalé l'origine et indiqué les effets. Maintenant il nous reste à savoir si le Protestantisme a contribué en quelque chose pour sa part à former cette conscience, et si l'on peut lui attribuer la gloire d'avoir sur ce point servi de quelque manière à la civilisation européenne.

On a déjà démontré que l'origine de cette conscience publique se trouvait dans le Christianisme. Or, le Christianisme peut être considéré sous deux aspects : en tant que doctrine, en tant qu'institution destinée à réaliser cette doctrine ; c'est-à-dire que la morale chrétienne peut être envisagée en elle-même ou en tant qu'enseignée et inculquée par l'Eglise. Pour former la conscience publique et y faire prévaloir la morale chrétienne, l'apparition de cette doctrine ne suffisait pas ; il fallait encore une société qui, non-seulement conservât cette morale dans toute sa pureté afin de la transmettre de génération en génération, mais qui sût aussi la prêcher incessamment aux hommes et en faire une application continuelle à tous les actes de la vie. Observons que les idées, quelle que soit leur force, ont toujours une existence précaire, jusqu'au moment où elles arrivent à se réaliser, à se rendre sensibles, pour ainsi dire, dans une institution qui, tout en recevant d'elles la vie, le mouvement et la direction, leur sert en retour de rempart contre les attaques des autres idées et des autres intérêts. L'homme est formé de corps et d'âme ; le monde entier est un ensemble d'êtres spirituels et corporels, un système de rapports moraux et physiques ; c'est ainsi que toute idée, même la plus grande et la plus élevée, commence à tomber en oubli dès l'instant qu'elle n'a plus une expression sensible, un organe au moyen duquel elle puisse se faire entendre et respecter. Elle reste dès lors confondue et étouffée

au milieu du fracas du monde, et finit par disparaître tout à fait. C'est pourquoi, toute idée qui veut agir sur la société et prétend s'assurer un avenir, tend nécessairement à créer une institution qui la représente, dans laquelle elle se personnifie; non contente de s'adresser aux intelligences et de descendre par des moyens indirects au terrain de la pratique, elle s'attache à demander à la matière ses formes; elle fait en sorte de se présenter d'une manière palpable aux yeux de l'humanité.

Ces réflexions, que je soumets avec une entière confiance au jugement des hommes sensés, renferment la condamnation du système protestant. Loin que la prétendue Réforme puisse s'attribuer aucune part dans le salutaire phénomène que nous tâchons d'expliquer, on doit dire que, par ses principes et sa conduite, elle y aurait mis obstacle, si, par bonheur, l'Europe au seizième siècle n'eût été adulte et, par conséquent, à peu près incapable de perdre les doctrines, les sentiments, les habitudes, les tendances que lui avait communiqués l'Eglise catholique, pendant une éducation qui avait duré tant de siècles.

En effet, la première chose que fit le Protestantisme fut d'attaquer l'autorité, non par un simple acte de résistance, mais en proclamant la résistance comme un véritable droit, en érigeant en dogmes l'examen privé et l'esprit particulier. Dès cet instant, la morale chrétienne restait sans appui; car il n'existait plus une société qui pût prétendre au droit de l'expliquer et de l'enseigner; c'est-à-dire que cette morale restait reléguée au rang de ces idées qui n'étant représentées ni soutenues par aucune institution, n'ayant aucun organe autorisé pour se faire entendre, manquent de moyens directs pour agir sur la société et ne savent où trouver un abri lorsque l'on vient à les combattre.

Mais, me dira-t-on, le Protestantisme a conservé aussi cette institution qui réalise l'idée, car il a conservé ses ministres, son culte, sa prédication, en un mot, tout ce dont la vérité a besoin pour parvenir jusqu'à l'homme et se tenir en communication constante avec lui. Je ne nierai pas qu'il n'y ait ici quelque chose de vrai, et je rappellerai que je n'ai point hésité, dans le chapitre XIV de cet ouvrage, à affirmer « qu'on

doit regarder comme un grand bien que les premiers protestants, malgré leur envie de renverser toutes les pratiques de l'Eglise, aient néanmoins conservé celle de la prédication. » J'ajoutais au même endroit : « Il n'est pas nécessaire de méconnaître pour cela les maux produits à de certaines époques par les déclamations de quelques ministres, ou factieux, ou fanatiques; mais, puisque l'unité avait été rompue, puisqu'on avait précipité les peuples dans la périlleuse voie du schisme, nous disons qu'il a dû être d'une extrême utilité pour la conservation des idées les plus importantes sur Dieu et sur l'homme, et des maximes fondamentales de la morale, que de semblables vérités aient été fréquemment expliquées aux peuples par les hommes qui les avaient dès longtempes étudiées dans la sainte Ecriture. » Je répète ici ce que j'ai dit dans cet endroit : Oui, la prédication conservée chez les protestants doit avoir eu parmi eux les plus heureux résultats; mais cela se réduit à dire que le Protestantisme, malgré tout le mal qu'il a fait, n'en a pas fait autant qu'on devait le craindre, vu ses principes. Sur ce point, il a été semblable aux hommes de mauvaises opinions, lesquels ne sont pas aussi méchants qu'ils devraient l'être si leur cœur se trouvait d'accord avec leur intelligence. Ils ont le bonheur d'être inconséquents. Le Protestantisme avait proclamé l'abolition de l'autorité, le droit d'examen sans limites ; il avait érigé en règle de foi et de conduite l'inspiration privée; mais dans la pratique, il s'écarta quelque peu de ces doctrines. Ainsi, il se livra avec ardeur à ce qu'il appelait la prédication évangélique, et ses ministres furent dits évangéliques. De sorte qu'au moment où l'on venait d'établir en principe que chaque individu avait le droit illimité d'examen, et devait, sans prêter l'oreille à aucune autorité extérieure, se diriger par les seuls conseils de sa raison ou de son inspiration privée, on voyait les ministres protestants se répandre de toutes parts, se prétendant les organes légitimes de la parole divine.

Pour comprendre encore mieux l'étrangeté d'une semblable doctrine, il faut rapprocher les maximes de Luther par rapport au sacerdoce. On sait que l'hérésiarque, embarrassé de la hiérarchie qui constitue le ministère de l'Eglise, prétendit

renverser cette hiérarchie d'un seul coup, en soutenant que tous les chrétiens sont prêtres, et qu'il n'est besoin, pour exercer le sacré ministère, que d'une simple présentation, laquelle n'ajoute rien d'essentiel ni de caractéristique à la qualité de prêtre, universel patrimoine de tous les chrétiens. Il suit de cette doctrine que le prédicateur protestant manquant de mission, n'est distingué des autres chrétiens par aucun caractère; il ne peut, par conséquent, exercer sur eux aucune autorité; il lui est défendu de parler comme Jésus-Christ, *quasi potestatem habens;* il n'est plus qu'un orateur qui devant un auditoire prend la parole, sans autre droit que celui qu'il puise dans son instruction, sa faconde, ou son éloquence.

Cette prédication sans autorité, prédication qui, dans le fond et d'après les principes même du prédicateur, n'était qu'humaine, malgré qu'elle commit l'inconséquence choquante de se prétendre divine, pouvait sans doute contribuer quelque peu à la conservation des bons principes moraux lorsque déjà ces principes se trouvaient établis partout; mais elle aurait été certainement impuissante à les établir dans une société où ils auraient été inconnus, surtout si elle avait eu à lutter contre d'autres principes directement opposés, soutenus par des préjugés vieillis, par des passions enracinées, par des intérêts vivaces. Oui, disons-nous, cette prédication aurait été impuissante à introduire ses principes dans une semblable société; impuissante à les y conserver intacts au milieu des révolutions les plus effroyables, des bouleversements les plus inouïs; impuissante à les communiquer à des peuples barbares qui, enorgueillis de leurs triomphes, n'écoutaient d'autre voix que celle de leur instinct féroce; impuissante à faire plier devant ces principes les vainqueurs et les vaincus, à fondre les peuples les plus divers dans un seul peuple, en imprimant aux lois, aux institutions, aux mœurs, un même sceau pour en former cette admirable société, cet ensemble de nations, où, pour mieux dire, cette grande nation qu'on appelle l'Europe. En un mot, le Protestantisme, par sa constitution même, aurait été incapable de réaliser ce qu'a réalisé l'Eglise catholique.

Il y a plus : ce simulacre de prédication, conservé par le

Protestantisme, est, dans le fond, un effort pour imiter l'Eglise et ne point rester désarmé en présence d'un adversaire si redoutable. Il fallait au Protestantisme un moyen d'influence sur le peuple, un canal ouvert pour communiquer, au gré de chaque usurpateur de l'autorité religieuse, les diverses interprétations de la Bible : c'est pourquoi, malgré ses déclamations furibondes contre tout ce qui émanait de la chaire de saint Pierre, le Protestantisme conserva la précieuse pratique de la prédication.

Mais ce qui fait le mieux sentir l'infériorité du Protestantisme par rapport à la connaissance et à la compréhension des moyens propres à étendre, à cimenter la moralité, et à la faire régner sur tous les actes de la vie, c'est d'observer que le Protestantisme a interrompu toute communication de la conscience du fidèle à la direction du prêtre; il ne laisse à celui-ci qu'une direction générale, qui, par cela même qu'elle s'étend à la fois sur tous, ne s'exerce efficacement sur personne. En se bornant même à ne considérer que sous cet aspect l'abolition du sacrement de la pénitence, chez les protestants, on peut assurer qu'ils ont méconnu en cela un des moyens les plus légitimes, les plus puissants et les plus doux de donner à la vie de l'homme une direction conforme aux principes de la saine morale. Action légitime; car rien de plus légitime que la communication directe et intime entre la conscience de l'homme qui doit être jugée de Dieu, et la conscience de l'homme qui représente Dieu sur la terre. Action puissante, parce que cette communication intime, établie d'homme à homme, d'âme à âme, identifie, pour ainsi dire, les pensées et les affections; parce que, en présence de Dieu seul, à l'exclusion de tout autre témoin, les avertissements ont plus de force, les préceptes plus d'autorité, les conseils même plus d'onction et de suavité pour pénétrer au fond de l'âme. Action pleine de douceur, car elle suppose la manifestation volontaire de la conscience qui veut se faire diriger; manifestation commandée, il est vrai, par un précepte, mais qui ne peut être arrachée par la violence, puisque Dieu seul est le juge de la sincérité. Action douce, je le répète, car le ministre est obligé au plus sévère secret : toutes les précau-

tions imaginables pour empêcher la révélation ont été prises par l'Eglise, et l'homme peut se reposer tranquille dans la sécurité que les secrets de sa conscience seront fidèlement gardés.

Mais, me dira-t-on, croyez-vous donc que tout cela soit nécessaire pour établir et conserver une bonne moralité? — Si cette moralité doit être quelque chose de plus qu'une simple probité mondaine, exposée à se briser au premier choc des intérêts, ou à laisser entraîner à la menteuse séduction des passions; si ce doit être une moralité délicate, sévère, profonde, s'étendant à tous les actes de la vie, dirigeant, dominant le cœur de l'homme, et le transformant en ce beau idéal que nous admirons chez les catholiques dévoués à la véritable observance et aux pratiques de leur religion; si c'est là, je le répète, la moralité dont on parle, il est nécessaire, sans aucun doute, que, placée sous l'inspection du pouvoir religieux, cette moralité reçoive la direction et les inspirations d'un ministre du sanctuaire, au moyen de la communication intime, sincère des secrets les plus cachés du cœur et des égarements sans nombre où nous entraîne à chaque instant la faiblesse de notre nature. Voilà ce que dit la religion catholique; et j'ajoute que c'est là ce que démontre l'expérience et enseigne la philosophie. Je ne prétends pas dire pour cela que les catholiques seuls soient capables de pratiquer des actions vertueuses : ce serait une exagération démentie par l'expérience de chaque jour. Je tiens uniquement à prouver l'efficacité d'une institution catholique méprisée par les protestants; je parle de la haute puissance que possède cette institution pour faire pénétrer, pour enraciner et conserver dans les cœurs une moralité ferme, intime, s'étendant à tous les actes de notre âme.

Sans doute, il y a dans l'homme un monstrueux mélange de bien et de mal; je sais qu'il ne lui est pas donné d'atteindre dans cette vie à cette perfection ineffable, qui consiste dans une conformité parfaite avec la vérité et la sainteté divines, perfection qu'on ne peut même concevoir, si ce n'est pour l'instant suprême où, dépouillé du corps mortel, l'homme se verra plongé dans un pur océan de lumière et d'amour.

Mais ce dont il n'est pas plus permis de douter, c'est que l'homme, dans ce séjour terrestre, dans cette demeure de misères et de ténèbres, peut parvenir cependant à posséder cette moralité universelle, délicate et profonde que j'ai décrite tout à l'heure; et, quelle que soit la corruption actuelle du monde sujet d'une trop légitime affliction, il faut avouer qu'on trouve encore, de nos jours, un assez grand nombre d'honorables exceptions, dans cette multitude de personnes qui conforment à la sévère règle de la morale évangélique, leur conduite, leur volonté et jusqu'à leurs pensées et à leurs affections les plus intimes. Pour parvenir à ce degré de moralité (et observez que je ne dis point de perfection évangélique, mais de simple moralité), il faut que le principe religieux soit vivement présent aux yeux de l'âme, qu'il agisse continuellement sur elle, l'excitant ou la réprimant dans l'infinie variété de circonstances qui, à travers le cours de la vie, vient nous solliciter de nous écarter du chemin du devoir. La vie de l'homme est, pour ainsi dire, une chaîne composée d'un nombre infini d'actes, qui ne peuvent être constamment d'accord avec la raison et la loi éternelle, à moins de rester constamment placés sous un régulateur universel et fixe.

Et qu'on ne dise pas qu'une moralité semblable est un beau idéal, dont l'existence entraînerait une telle confusion dans les actes de l'âme, une telle complication dans la vie entière, que cette vie finirait par être insupportable. Non, ce n'est pas là un simple idéal; c'est une réalité qui s'offre fréquemment à nos yeux, non seulement dans la retraite des cloîtres et à l'ombre du sanctuaire, mais jusque dans le tourbillon du monde et au milieu de ses distractions. Ce qui établit une règle fixe ne saurait rapporter de confusion dans les actes de l'âme, ni compliquer les affaires de la vie. Tout au contraire : au lieu de confondre, cela sert à éclaircir et à distinguer; au lieu de compliquer, cela met en ordre et simplifie. Établissez cette règle, et vous aurez l'unité; à la suite de l'unité, l'ordre en tout.

Le Catholicisme s'est toujours distingué par son exquise vigilance à l'égard de la morale, par son soin à régler tous les actes de la vie, et jusqu'aux plus secrets mouvements du cœur.

Les observateurs superficiels ont déclamé contre l'abondance des moralistes, contre l'étude minutieuse et prolixe que l'on a faite des actes humains considérés sous l'aspect moral ; ils auraient dû observer que, si le Catholicisme est la religion au sein de laquelle ont paru le plus grand nombre de moralistes, et où toutes les actions humaines ont été examinées avec le plus de détails, c'est que cette religion a pour objet de moraliser, pour ainsi dire, l'homme tout entier, dans tous les sens, dans ses rapports avec Dieu, avec ses semblables et avec lui-même. Il est clair qu'une pareille entreprise exige un examen plus approfondi et plus attentif qu'il n'en serait besoin, s'il s'agissait de donner à l'homme une moralité incomplète, s'arrêtant à la superficie des actes et ne pénétrant pas jusqu'au fond du cœur.

A propos des moralistes catholiques, et sans prétendre excuser les excès où quelques-uns d'entre eux ont pu se laisser aller, soit par un raffinement de subtilités, soit par un esprit de parti et de dispute (excès qui ne peuvent être imputés à l'Église catholique, puisqu'elle en a témoigné son déplaisir quand elle ne les a pas expressément réprouvés), on doit observer que cette abondance, ce luxe, si l'on veut, d'études morales, a pu contribuer, plus qu'on ne le pense, à diriger les esprits dans l'étude intime de l'homme, en fournissant une multitude de faits et d'observations à ceux qui ont voulu plus tard se dévouer à cette importante science ; or, est-il un plus digne et plus utile objet offert à nos travaux? Dans un autre endroit de cet ouvrage, je me propose de développer les rapports du Catholicisme avec le progrès des sciences et des lettres ; je me vois donc obligé de me contenter en ce moment des indications que je viens de faire. Qu'on me permette cependant de faire observer, en deux mots, que le développement et l'éducation de l'esprit humain ont été principalement *théologiques;* et que, sur le point que nous traitons, comme sur beaucoup d'autres, les philosophes sont redevables aux théologiens de beaucoup plus qu'ils ne paraissent se l'imaginer.

Revenons à la comparaison entre l'influence protestante et l'influence catholique par rapport à la formation et à la conservation d'une saine conscience publique. Il reste démontré que le Catholicisme, ayant constamment soutenu le principe

d'autorité que le Protestantisme combat, a donné aux idées morales une force, une action que le Protestantisme aurait été impuissant à leur communiquer. Le Protestantisme, en effet, par sa nature, par ses principes fondamentaux, n'a jamais prêté à ces idées d'autre appui que celui qu'elles peuvent puiser dans une école philosophique.

Mais, me dira-t-on, vous méconnaissez donc la force des idées, force propre, inhérente à leur nature même, et qui change fréquemment la face du monde en décidant de ses destinées? Ne savez-vous pas que les idées finissent toujours par s'ouvrir un passage à travers tous les obstacles et malgré toutes les résistances? Avez-vous oublié l'enseignement de l'histoire entière, et prétendez-vous dépouiller la pensée de l'homme de cette force vitale, créatrice, qui rend l'homme supérieur à tout ce qui l'environne? — Tel est le panégyrique ordinaire de la force des idées; c'est ainsi que nous les voyons transformées à chaque instant en fées toutes-puissantes dont la baguette magique est capable de changer tout au gré de leurs caprices. Autant que qui que ce soit, je suis pénétré de respect pour la pensée de l'homme; j'avoue qu'il y a beaucoup de vérité dans ce qu'on appelle la force d'une idée : cependant, je dois demander à ces enthousiastes la permission de leur présenter quelques observations, non pour combattre leur opinion de front, mais pour la modifier en ce qui me paraît nécessaire.

En premier lieu, les idées, par rapport au point de vue sous lequel nous les considérons ici, doivent être distinguées en deux ordres : les unes flattant nos passions, les autres les réprimant. On ne peut nier que les premières n'aient une force immense d'expansion. Elles circulent par un mouvement propre, elles agissent en tous lieux, elles exercent une action rapide, violente; l'on dirait qu'elles débordent d'activité et de vie. Les autres ont une difficulté extrême à se frayer un chemin; elles avancent lentement, elles ne peuvent fournir leur carrière sans l'appui d'une institution qui leur assure la stabilité. Et pourquoi cela? Parce que ce ne sont point les idées qui agissent dans le premier cas, mais les passions qui forment un cortége aux idées, et se parent de leurs noms, dissimulant ainsi ce qu'elles offriraient de repoussant à la première vue. Dans le

second cas, au contraire, c'est la vérité qui parle. Or, la vérité sur cette terre d'infortune est difficilement écoutée : car elle conduit au bien, et le *cœur de l'homme*, selon l'expression du texte sacré, *est incliné au mal dès son adolescence.*

Ceux qui vantent tant la force intime des idées, devraient nous signaler dans l'histoire ancienne ou moderne une seule idée qui, sans sortir de son propre cercle, c'est-à-dire de l'ordre purement philosophique, ait mérité la gloire d'avoir notablement contribué à l'amélioration de l'individu et de l'ordre social.

On a coutume de dire que la force des idées est immense, qu'une fois semées parmi les hommes, elles y fructifient tôt ou tard, qu'une fois déposées dans le sein de l'humanité, elles s'y conservent comme un legs précieux et contribuent merveilleusement à l'amélioration du monde, à la perfection vers laquelle s'achemine le genre humain. Sans aucun doute, ces assertions renferment quelque chose de vrai ; puisque l'homme est un être intelligent, tout ce qui affecte immédiatement son intelligence doit certainement influer sur sa destinée. C'est ainsi qu'il ne s'opère aucun grand changement dans la société, sans que ce changement se soit d'abord réalisé dans l'ordre des idées : tout ce qui s'établit contre les idées, ou sans les idées, ne saurait être que faible et de peu de durée. Mais il y a loin de là à supposer que toute idée utile renferme en soi une force conservatrice capable de se passer de toute institution, c'est-à-dire d'un appui et d'une défense, même à travers des époques de trouble social ; entre ces deux propositions il y a un abîme qu'on ne peut franchir sans se mettre en désaccord avec l'histoire entière.

Non, l'humanité considérée dans son isolement et livrée à ses propres forces, telle qu'elle apparaît aux philosophes, n'est point une dépositaire aussi sûre qu'on a voulu le supposer. Malheureusement, nous avons de tristes preuves de cette vérité : nous voyons trop clairement que le genre humain, loin d'être un dépositaire fidèle, n'a que trop imité la conduite d'un dilapidateur insensé. Dans le berceau du genre humain nous trouvons les grandes idées sur l'unité de Dieu, sur l'homme, sur les rapports de l'homme avec Dieu et avec ses semblables :

ces idées étaient sans doute vraies, salutaires, fécondes; eh bien! qu'en a fait le genre humain? Ne les a-t-il pas perdues, en les modifiant, en les mutilant, en les défigurant d'une manière déplorable? Où étaient ces idées lorsque Jésus-Christ vint au monde? Qu'en avait fait l'humanité? Un peuple, un seul peuple les conserve; mais de quelle manière? Fixez votre attention sur le peuple choisi, sur le peuple juif, vous verrez qu'il y a en lui une lutte continuelle entre la vérité et l'erreur; vous verrez que par un aveuglement inconcevable, il incline sans cesse à l'idolâtrie, il tend sans cesse à substituer à la sublime loi du Sinaï les abominations des gentils. Et savez-vous comment la vérité se conserve chez ce peuple? Remarquez-le bien; c'est qu'elle y est appuyée sur les institutions les plus robustes qu'on puisse imaginer; c'est qu'elle y est armée de tous les moyens de défense dont l'a entourée un législateur inspiré de Dieu. On dira que c'était un peuple à la *tête dure*, comme parle le texte sacré; malheureusement, depuis la chute de notre premier père, cette *dureté de tête* est un patrimoine de l'humanité; *le cœur de l'homme est incliné au mal dès son adolescence;* des siècles avant l'existence du peuple juif, Dieu avait ouvert sur le monde les cataractes du ciel, et avait effacé l'homme de la face de la terre, *car toute chair avait corrompu sa voie.*

Il faut conclure de là que la conservation des grandes idées morales exige des institutions puissantes; l'on voit donc avec toute évidence qu'il faut se garder d'abandonner ces idées à la mobilité de l'esprit humain, sous peine de les voir défigurées ou même perdues.

Je dirai en outre que les institutions ne sont pas seulement nécessaires pour *enseigner*, mais qu'elles le sont aussi pour *appliquer*. Les idées morales, surtout celles qui sont en opposition ouverte avec les passions, n'arrivent jamais sans de grands efforts au terrain de la pratique; or, ces idées par elles-mêmes ne suffisent pas pour ces vastes efforts, il y faut encore des moyens d'action capables d'enlacer l'ordre des idées à l'ordre des faits; et voilà l'une des raisons de l'impuissance des écoles philosophiques, lorsqu'il s'agit d'édifier. Souvent ces écoles sont puissantes pour détruire; il suffit pour cela de l'action d'un moment, et cette action peut être facilement communi-

quée dans un instant d'enthousiasme. Mais dès que ces écoles veulent édifier et réduire leurs conceptions en pratique, elles se trouvent sans action ; leur unique ressource est ce qu'on appelle la force des idées ; or, comme les idées varient ou se modifient sans cesse, inconstance dont les écoles elles-mêmes donnent le premier exemple, il arrive que ce que l'on entendait prôner il y a un instant, comme la cause infaillible du progrès du genre humain, se trouve réduit l'instant d'après à n'être qu'un objet de simple curiosité.

Ces dernières réflexions préviennent l'objection que l'on pourrait nous faire, en alléguant l'*immense* force dont les idées sont redevables à l'action de l'imprimerie. L'imprimerie, je ne le nie pas, propage et par cela même multiplie extraordinairement la force des idées. Mais elle est si loin de conserver, qu'on pourrait dire qu'elle est le meilleur dissolvant de toutes les opinions. Qu'on mesure l'immense orbite parcourue par l'esprit de l'homme depuis cette importante découverte, et l'on verra que la consommation des opinions (si l'on veut me permettre ce mot) s'est accrue dans une proportion prodigieuse. L'histoire de l'esprit humain, principalement depuis que la presse est devenue périodique, paraît être la représentation d'un drame rapide, où les décorations changent à chaque instant, où les scènes se succèdent les unes aux autres, permettant à peine au spectateur de saisir de la bouche de l'auteur une parole fugitive. Nous ne sommes point encore à la moitié de ce siècle, et déjà il semble que plusieurs siècles se soient écoulés, tant a été grand le nombre des écoles qui sont nées et sont mortes, des réputations qui, après s'être élevées au faîte de la renommée, se sont abîmées aussitôt dans l'oubli.

Cette succession rapide des idées, loin de contribuer à accroître leur force, les affaiblit nécessairement et les frappe de stérilité. Voici quel est l'ordre naturel dans la vie des idées : d'abord apparaître, puis se réaliser dans une institution qui les représente, enfin exercer leur influence sur les faits, au moyen de l'institution dans laquelle elles se sont personnifiées. Or, il faut qu'à travers ces transformations qui nécessairement exigent quelque temps, les idées conservent leur crédit, si tant est qu'elles soient appelées à produire un résultat avan-

tageux. Mais lorsque les idées se succèdent les unes aux autres avec trop de rapidité, le temps manque à ces transformations successives; les nouvelles idées travaillent à discréditer les anciennes, et par conséquent les inutilisent. Voilà pourquoi, à aucune époque, on ne s'est défié aussi justement qu'aujourd'hui de la force des idées, c'est-à-dire de la philosophie, pour produire dans l'ordre moral quelque chose qui ait de la durée et de la consistance : sous ce rapport, on peut fort bien controverser le profit apporté par l'imprimerie aux sociétés modernes. On conçoit davantage, mais on mûrit moins; ce que l'intelligence gagne en étendue, elle le perd en profondeur, et l'éclat de la théorie contraste d'une manière lamentable avec l'impuissance de la pratique. Qu'importe que nos prédécesseurs n'aient pas été aussi habiles que nous à improviser une discussion sur les hautes questions sociales et politiques, s'ils ont réussi d'ailleurs à organiser et à fonder des institutions admirables? Les architectes qui élevèrent les surprenants monuments des siècles que nous appelons barbares, n'ont certainement été ni aussi érudits, ni aussi cultivés que ceux de notre époque; et cependant, qui aurait le courage de commencer seulement ce qu'ils ont achevé? C'est là une exacte figure de ce qui arrive dans l'ordre social et politique. Rappelons-nous que les grandes pensées naissent plutôt de l'intuition que du raisonnement; dans la pratique, la réussite dépend plutôt de l'inestimable qualité appelée tact que d'une réflexion éclairée; et l'expérience enseigne souvent que *qui sait beaucoup voit peu*. Le génie de Platon n'aurait pas été le meilleur conseiller du génie de Solon ou de Lycurgue, et toute la science de Cicéron n'aurait point réussi à faire ce qu'ont fait le tact et le bon sens de deux hommes grossiers comme Romulus et Numa (3).

## CHAPITRE XXXI.

### DE LA DOUCEUR DES MOEURS EN GÉNÉRAL.

*Une certaine douceur générale de mœurs qui, dans la guerre, fait éviter de grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie plus aimable et plus paisible :* telle est une des qualités précieuses que j'ai signalées comme formant le caractère distinctif de la civilisation européenne. Ceci est un fait qui n'a pas besoin d'être prouvé; on le voit, on le sent partout, dès que l'on jette un regard autour de soi : c'est un fait qui ressort à tous les yeux, dès que l'on ouvre les pages de l'histoire, dès que l'on compare nos temps avec d'autres temps, quels qu'ils soient. En quoi consiste cette douceur des mœurs modernes? Quelle en est l'origine? Par quoi a-t-elle été favorisée? Par qui a-t-elle été contrariée? Ces questions, pleines d'intérêt, se rattachent étroitement à l'objet qui nous occupe; car elles nous conduisent directement à examiner les autres questions que voici : Le Catholicisme a-t-il contribué en quelque manière à créer cette douceur de mœurs? Y a-t-il au contraire apporté quelque obstacle, y a-t-il apporté quelque retard? Quelle est enfin dans cette œuvre la part du Protestantisme, soit en bien, soit en mal?

Avant tout, il faut déterminer en quoi consiste la douceur des mœurs. Bien qu'il s'agisse ici d'une de ces idées que tout le monde perçoit, ou, pour mieux dire, sent, il faut encore tâcher de l'éclaircir et l'analyser par une définition aussi complète et aussi exacte que possible. La douceur des mœurs consiste dans *l'absence de la force*, de sorte que les mœurs seront *plus* ou *moins* douces, selon que la force sera plus ou moins employée. Ainsi, il ne faut pas confondre des mœurs douces avec des mœurs bienfaisantes : celles-ci opèrent le bien, celles-là excluent simplement la force. Il faut également distinguer les mœurs douces des mœurs pures, des mœurs conformes à la raison, à la justice; souvent l'immoralité est douce aussi, lorsqu'au lieu de s'allier à la force, elle fait pacte avec la séduction et la ruse.

Ainsi, la douceur des mœurs consiste à diriger l'esprit de l'homme non par la violence qui contraint le corps, mais par des raisons qui s'adressent à l'intelligence, ou par des appâts offerts aux passions : voilà pourquoi la douceur des mœurs n'est pas toujours l'empire de la raison ; mais elle est toujours le règne des esprits, bien que les esprits soient souvent esclaves des passions, par les chaînes d'or dont ils se lient eux-mêmes.

Si la douceur des mœurs consiste à ne faire usage, dans le commerce des hommes, que des moyens de la *conviction*, de la *persuasion* ou de la *séduction*, il est clair que les sociétés les plus avancées, c'est-à-dire celles où l'intelligence aura atteint un plus grand développement, devront toujours participer plus ou moins de cet avantage social. Là, l'intelligence domine, parce qu'elle est forte ; tandis que la force matérielle disparaît, parce que le corps s'énerve. De plus, dans des sociétés très-avancées, qui nécessairement voient se multiplier les rapports et se compliquer les intérêts, il y a un indispensable besoin de moyens qui puissent opérer d'une manière universelle et durable, et s'appliquer à tous les détails de la vie. Ces moyens sont, sans contestation, les moyens intellectuels et moraux : l'intelligence agit sans détruire, tandis que la force se heurte contre l'obstacle, et s'y brise elle-même, si elle ne parvient pas à le renverser. Aussi la force est-elle une cause de trouble perpétuel, qui ne saurait subsister dans une société où les rapports sont compliqués et nombreux, à moins que la société elle-même ne consente à se changer en chaos et à périr.

Nous remarquons toujours dans l'enfance des sociétés un déplorable abus de la force. Rien de plus naturel : les passions s'allient avec la force, parce qu'elles lui ressemblent ; elles sont énergiques comme la violence, rudes comme le choc. Lorsque les sociétés sont parvenues à un haut développement, les passions font divorce avec la force et s'allient avec l'intelligence ; elles cessent d'être violentes pour devenir rusées. Dans le premier cas, si ce sont les peuples qui luttent, ils se font la guerre, ils se combattent et se détruisent ; dans le second cas, ils luttent avec les armes de l'industrie, du commerce, de la contrebande. Si ce sont les gouvernements, ils s'atta-

quent, dans le premier cas, par des armées, par des invasions; dans le second, par des *notes*. Dans la première époque, les guerriers sont tout; dans l'autre, ils ne sont rien : leur rôle ne peut être d'une grande importance, lorsqu'au lieu de combattre, on négocie.

Dès le premier regard qu'on jette sur la civilisation ancienne, on y remarque une différence singulière entre la douceur de nos mœurs et le caractère des leurs. Ni les Grecs ni les Romains ne connurent jamais cette précieuse qualité dans le degré où nous la voyons, pour l'honneur de la civilisation européenne. Ces peuples s'énervèrent, mais ne s'adoucirent pas; on peut dire que leurs mœurs furent amollies, sans être adoucies, car on les voit faire usage de la force toutes les fois que cela n'exige ni énergie dans l'âme ni vigueur dans le corps.

Rien n'est plus digne d'être remarqué que cette particularité de la civilisation antique, principalement de la civilisation romaine. Or, ce phénomène, qui nous paraît fort étrange au premier coup d'œil, tient à des causes profondes. Outre la principale de ces causes, qui est le défaut d'un élément civilisateur tel que celui qu'ont eu les peuples modernes, la *charité chrétienne*, nous trouverons chez les anciens, en descendant dans les détails de leur organisation sociale, certaines raisons qui devaient nécessairement empêcher que cette douceur de mœurs ne s'établît parmi eux.

Premièrement, l'esclavage, l'un des éléments constitutifs de leur organisation domestique et sociale, était un éternel obstacle à l'introduction de cette qualité précieuse. L'homme qui a le pouvoir de faire jeter un autre homme aux murènes, et de châtier ainsi de la peine de mort le crime d'avoir brisé un verre; celui qui, par pur caprice, dans la joie d'un festin, peut ôter la vie à un de ses semblables; celui qui peut rester couché sur un lit de volupté, au milieu de la plus somptueuse magnificence, lorsqu'il sait que des centaines d'hommes, entassés dans d'obscurs souterrains, travaillent sans relâche pour sa cupidité et ses plaisirs; celui qui peut entendre sans s'émouvoir les gémissements d'une foule d'infortunés implorant un morceau de pain pour traverser une nuit d'angoisse, qui doit unir les fatigues et les sueurs de la veille aux fatigues

et aux sueurs du lendemain, cet homme pourra avoir des mœurs molles, mais ne connaîtra point la douceur des mœurs; son cœur pourra être lâche, mais il ne cessera pas d'être cruel. Telle était précisément la situation de l'homme libre dans la société antique : l'organisation dont nous venons de dire les résultats était regardée comme indispensable; on ne pouvait pas même concevoir la possibilité d'un autre ordre de choses.

Qui écarta cet obstacle? Ne fut-ce pas l'Eglise catholique, en abolissant la servitude, après avoir radouci le sort cruel des esclaves? Qu'on relise les chapitres XV, XVI, XVII, XVIII et XIX de cet ouvrage, avec les notes qui s'y rapportent, on y trouvera cette vérité démontrée par des raisons et des documents incontestables.

Secondement, le droit de vie et de mort accordé par les lois à la puissance paternelle introduisait dans la famille un élément de dureté qui ne pouvait manquer d'avoir des effets nuisibles. Heureusement, le cœur de père était continuellement en lutte contre la faculté accordée par la loi : mais si cette raison même n'a pu empêcher quelques actions dont la lecture nous fait frémir, ne devons-nous pas penser que, dans le cours ordinaire de la vie, des scènes cruelles rappelaient à chaque instant aux membres de la famille ce droit atroce dont le chef était investi? Celui qui tient en ses mains la liberté de tuer impunément ne se laissera-t-il pas emporter mille fois à des actes d'un despotisme cruel? Or, cette extension tyrannique des droits de la puissance paternelle, portée bien au-delà des limites qui lui ont été marquées par la nature, disparut successivement par la force des mœurs et des lois, que secondait pour une bonne part l'influence du Catholicisme. (Voyez le chapitre XXIV de cet ouvrage.) Aux deux causes que je viens de signaler, on peut en ajouter une troisième tout à fait analogue : le despotisme que le mari exerçait sur la femme, et le peu de considération qu'on laissait à celle-ci.

Les jeux publics étaient, chez les Romains, un autre élément de dureté et de cruauté. Qu'y a-t-il à attendre d'un peuple dont la principale distraction est d'assister froidement à

un spectacle d'homicides, d'un peuple qui se complaît à regarder comment périssent dans l'arène des centaines d'hommes luttant entre eux ou contre des bêtes féroces?

Ma qualité d'Espagnol m'oblige d'intercaler ici un paragraphe pour répondre en quelques mots à une objection qu'on ne manquera pas de me faire au sujet de ce que je viens de dire touchant les jeux publics. Et les courses de taureaux en Espagne? me demandera-t-on naturellement; n'est-ce pas dans un pays chrétien et catholique qu'on voit se conserver la coutume de faire combattre les hommes contre les animaux? L'objection, quelque pressante qu'elle paraisse, laisse cependant une issue. Avant tout, et pour prévenir toute fâcheuse interprétation, je déclare que cet amusement populaire est, à mon gré, barbare, et devrait être, si cela était possible, complétement extirpé. Mais qu'on me permette, à la suite de cette explication si explicite et si concluante, quelques observations propres à couvrir l'honneur de mon pays. En premier lieu, on doit remarquer qu'il y a dans le cœur de l'homme un certain goût secret pour les chances et les périls. Pour qu'une aventure soit intéressante, il faut que le héros se voie environné de dangers graves et multipliés; si une histoire est destinée à piquer vivement notre curiosité, elle ne saurait être une chaîne non interrompue d'événements paisibles et heureux. Nous voulons nous trouver fréquemment en présence de faits extraordinaires et surprenants; et, quoi qu'il puisse nous en coûter de le dire, notre cœur, tout en éprouvant la compassion la plus tendre pour l'infortune, semble se dégoûter de rester longtemps sans contempler des tableaux où le sang a mis une sombre parure. De là le goût pour la tragédie, de là l'affection pour ces spectacles où les acteurs courent, en apparence ou en réalité, quelque grave péril.

Il ne m'appartient pas d'expliquer l'origine de ce phénomène; il me suffit d'en consigner ici l'existence, pour faire remarquer aux étrangers qui nous accusent d'être des barbares, que le goût du peuple espagnol pour les courses de taureaux n'est que l'application à un cas particulier d'une inclination inhérente partout au cœur de l'homme. Ceux qui, à propos de cette coutume du peuple espagnol, affectent tant

d'humanité, devraient bien résoudre les questions suivantes : D'où vient l'empressement de la foule à tout spectacle où les acteurs, pour une cause ou pour l'autre, courent quelque péril? d'où vient que tout le monde assisterait volontiers à la plus sanglante bataille, si ce pouvait être sans danger? d'où vient que partout une immense multitude accourt pour être témoin de l'agonie et des dernières convulsions du criminel sur le gibet? d'où vient enfin que les étrangers, lorsqu'ils se trouvent à Madrid, se rendent complices de la barbarie des Espagnols, en assistant aux courses de taureaux?

Si je dis tout ceci, ce n'est pas le moins du monde pour excuser une coutume qui me paraît indigne d'un peuple civilisé, mais pour faire sentir que sur ce point, aussi bien que dans presque tout ce qui a rapport au peuple espagnol, il y a des exagérations qu'il est bon de réduire à des limites raisonnables. Ajoutons encore une importante réflexion, qui est l'excuse la plus puissante en faveur de ce spectacle répréhensible.

Au lieu de fixer l'attention sur le spectacle même, considérons les maux qui en sont la suite. Or, demanderai-je, combien y a-t-il d'hommes qui meurent en Espagne dans les luttes contre les taureaux? Il n'y en a qu'un nombre infiniment restreint et tout à fait insignifiant, eu égard à la fréquence de ces spectacles; de sorte que si l'on dressait un état comparatif des accidents qui arrivent par suite de cet amusement et de ceux qu'occasionnent d'autres jeux, tels que les courses de chevaux et autres semblables, on verrait peut-être que les courses de taureaux, quelque barbares qu'elles soient en elles-mêmes, ne le sont cependant pas jusqu'au point de mériter tous les anathèmes dont les étrangers ont bien voulu nous favoriser.

Pour revenir à l'objet principal, comment, demanderons-nous, est-il possible de comparer un amusement qui peut-être ne coûtera pas la vie d'un seul homme pendant plusieurs années, à ces jeux terribles dans lesquels la mort était une condition nécessaire pour le plaisir des spectateurs? Après le triomphe de Trajan sur les Daces, il y eut des jeux publics qui durèrent vingt-trois jours, et qui firent périr l'effroyable nombre de dix mille gladiateurs. Tels étaient les jeux qui di-

vertissaient à Rome, non-seulement la populace, mais les classes les plus élevées ; tel était l'horrible spectacle qu'il fallait à un peuple chez lequel la volupté s'alliait à la cruauté la plus atroce. Voilà la preuve la plus convaincante de ce que j'ai dit plus haut, savoir, que les mœurs peuvent être molles sans être douces, et que la brutalité d'une mollesse effrénée s'accommode fort bien avec l'instinct féroce qui fait répandre le sang.

Il est impossible que de semblables spectacles soient jamais tolérés chez les peuples modernes, quelque corrompues qu'y soient les mœurs. Le principe de la charité a étendu trop universellement son empire, pour que de pareils excès puissent se renouveler. Cette charité n'obtient pas, il est vrai, que les hommes se fassent réciproquement tout le bien qui serait dans leur devoir, mais du moins elle les empêche de faire froidement le mal, d'assister tranquillement à la mort de leurs semblables pour le plaisir d'une sensation passagère. Dès l'apparition du Christianisme, on vit jeter dans la société la semence de cette aversion contre l'homicide. Qui ne sait la répugnance des chrétiens aux spectacles des Gentils, répugnance prescrite et avivée par les admonestations des premiers pasteurs de l'Eglise C'était une chose reconnue que la charité chrétienne défendait d'assister à des jeux où l'homicide faisait les frais du spectacle. « Pour nous, disait un des apologistes des premiers siècles, nous faisons peu de différence entre tuer un homme ou le regarder tuer (4). »

---

## CHAPITRE XXXII.

### DE L'ADOUCISSEMENT DES MOEURS PAR L'ACTION DE L'ÉGLISE.

La société moderne devrait, semble-t-il, se distinguer par la dureté et la cruauté, puisqu'elle est le résultat de la société des Romains et de celle des Barbares, dont le double héritage ne pouvait être que dureté et cruauté. Qui ignore la férocité des mœurs des Barbares du Nord? Les historiens de cette épo-

que nous en ont laissé des narrations dont la lecture nous fait frémir. On en vint à croire que la fin du monde était proche ; et en vérité, on était excusable de regarder comme prochaine la dernière des catastrophes, lorsque tant d'autres accablaient de leur poids la triste humanité. L'imagination ne peut se figurer ce qui serait advenu du monde dans cette crise, si le Christianisme n'eût existé? En supposant même que la société fût parvenue à s'organiser de nouveau sous une forme ou sous une autre, il est certain que les relations particulières et publiques seraient restées affectées d'un désordre déplorable, et que la législation aurait suivi un cours injuste et inhumain. C'est pourquoi l'influence de l'Eglise sur la législation civile fut un bienfait inestimable; c'est pourquoi la puissance même du clergé, dans l'ordre temporel, fut une des premières sauvegardes des plus hauts intérêts de la société.

On s'est souvent élevé contre ce pouvoir temporel du clergé et cette influence de l'Eglise dans les affaires du monde. Mais, avant tout, il fallait songer que ce pouvoir et cette influence furent amenés par la nature même des choses; c'est-à-dire qu'ils furent *naturels*, et que, par conséquent, s'élever là-contre, c'est déclamer en vain contre la force d'événements dont il n'était donné à aucun homme d'empêcher la réalisation. Ce pouvoir et cette influence étaient d'ailleurs *légitimes;* car, lorsque la société s'abîme, rien de plus légitime que qui peut la sauver la sauve. Or, à l'époque où nous nous reportons, l'Eglise seule pouvait sauver la société. L'Eglise, qui n'est point un être abstrait, mais une société réelle et sensible, devait agir, sur la société civile, par des moyens également sensibles et réels. S'agissait-il des intérêts purement matériels de la société? Les ministres de l'Eglise devaient, d'une manière ou d'une autre, prendre part à la direction de ces intérêts. Ces réflexions sont si naturelles et si simples, qu'il suffit du simple bon sens pour en saisir la vérité et l'exactitude. Tous ceux qui entendent quelque chose à l'histoire sont aujourd'hui généralement d'accord sur ce point ; et si nous ne savions combien il en coûte d'ordinaire à l'esprit de l'homme pour entrer dans le véritable chemin, et surtout jusqu'à quel point la mauvaise foi a été mêlée à l'examen de ces ques-

tions, il nous serait difficile d'expliquer comment il a fallu tant de temps pour que tout le monde se mît d'accord sur une chose qui saute aux yeux à la simple lecture de l'histoire. Mais revenons à notre sujet.

Cet informe mélange de la cruauté d'un peuple cultivé, mais corrompu, avec l'atroce férocité d'un peuple barbare, orgueilleux de ses triomphes, et abreuvé de sang pendant de longues guerres, déposa dans la société européenne un germe de dureté et de cruauté qui y fermenta pendant des siècles, et dont nous trouvons le reste jusqu'à des époques récentes. Le précepte de la charité chrétienne était dans les têtes; mais la cruauté des Romains, se combinant avec la férocité des Barbares, dominait encore les cœurs; les idées étaient pures, bienfaisantes, puisqu'elles étaient émanées d'une religion d'amour; mais elles rencontraient une résistance terrible dans les habitudes, dans les mœurs, dans les institutions, dans les lois; car tout cela portait le sceau plus ou moins défiguré des deux principes dont je viens de signaler le mélange.

En réfléchissant sur la lutte continuelle, tenace, engagée entre l'Eglise catholique et les éléments qui lui résistent, on voit avec toute évidence que les idées chrétiennes ne seraient jamais parvenues à dominer la législation et les mœurs, si le Christianisme n'eût été qu'une idée religieuse abandonnée au caprice des hommes, ainsi que le conçoivent les protestants; il fallait que le Christianisme fût réalisé dans une institution robuste, dans une société fortement constituée, comme nous voyons l'Eglise catholique. Pour donner une idée des efforts accomplis par l'Eglise, j'indiquerai quelques-unes des dispositions prises par elle dans l'objet d'adoucir les mœurs.

Les inimitiés particulières prenaient dans les temps dont nous parlons un caractère violent; le droit se décidait par le fait, et le monde se voyait menacé de n'être autre chose que le patrimoine du plus fort. Le pouvoir public n'existait pas, ou se trouvait confondu dans le tourbillon des violences et des désastres que sa faible main ne parvenait ni à écarter, ni à réprimer; il était tout à fait impuissant à donner aux mœurs une direction pacifique, en assujettissant les hommes

à la raison et à la justice. Aussi voyons-nous que l'Eglise, outre l'enseignement et les admonestations générales inséparables de son ministère sacré, adoptait, à cette époque, certaines mesures propres à mettre une digue au torrent de la violence qui ravageait et détruisait tout.

Le concile d'Arles, célébré au milieu du cinquième siècle, de l'année 443 à l'année 452, dispose, dans son canon 50, que l'Eglise doit être interdite à ceux qui ont des inimitiés publiques, jusqu'à ce qu'ils se soient réconciliés.

Le concile d'Angers, célébré l'an 453, proscrit, par son troisième canon, les violences et les mutilations.

Le concile d'Agde, en Languedoc, célébré l'an 506, ordonne, dans son canon 31, que les ennemis qui ne voudront pas se réconcilier seront aussitôt admonestés par les prêtres, et excommuniés faute par eux de suivre ces conseils apostoliques.

Les Francs avaient, dans ce temps-là, la coutume de marcher toujours armés, et ils entraient dans l'église avec leurs armes. On comprend qu'une semblable coutume devait avoir de graves inconvénients; la maison de prières se trouvait souvent changée en une arène de vengeance et de sang. Au milieu du septième siècle, le concile de Châlons-sur-Saône, dans son canon 17, décerne la peine de l'excommunication contre tout laïque qui provoque des tumultes ou tire l'épée pour frapper quelqu'un dans les églises ou dans leur enceinte. Par là nous comprenons la prudence et la prévision qui firent dicter le canon 29 du troisième concile d'Orléans, célébré l'an 538, lequel défend à qui que ce soit d'assister en armes à la messe ou aux vêpres.

Il est curieux d'observer avec quelle uniformité de plan et quelle identité de vues s'avance l'Eglise. Dans des pays très-éloignés les uns des autres, et à une époque où les communications ne pouvaient être fréquentes, nous trouvons des dispositions analogues à celles que nous venons d'indiquer. Le concile de Lérida, célébré l'an 546, dispose, par son septième canon, que celui qui aura fait serment de ne pas se réconcilier avec son ennemi, devra être privé de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence de son serment, et se soit réconcilié.

Les siècles s'écoulaient, les violences se perpétuaient, le précepte de la charité fraternelle, qui nous oblige à aimer jusqu'à nos ennemis, rencontrait toujours une résistance ouverte dans le caractère dur et les passions féroces des descendants des Barbares; mais l'Eglise ne se lassait pas de prêcher le précepte divin; elle l'inculquait à chaque instant et s'efforçait de le rendre efficace par le moyen des peines spirituelles. Plus de quatre cents ans s'étaient écoulés depuis la célébration du concile d'Arles, où nous avons vu l'interdiction de l'Eglise prononcée contre quiconque avait une animosité particulière; le concile de Worms, célébré l'an 868, prononce, dans son canon 41, l'excommunication contre les ennemis qui refusent de se réconcilier.

Il suffit d'avoir la moindre idée du désordre de ces temps, pour savoir s'il avait été possible d'apaiser dans ce long période de temps, la violence des inimitiés. Il semble que l'Eglise eût dû se lasser d'inculper un précepte que le funeste état des circonstances rendait si souvent infructueux; mais il n'en était rien; elle parlait encore ce jour-là comme elle avait parlé la veille, comme elle avait parlé des siècles auparavant, jamais elle ne perdait la confiance que ses paroles porteraient un fruit dans le présent et seraient fécondes dans l'avenir.

Tel est son système : on dirait qu'elle entend sans cesse ces paroles : *Crie, ne cesse de crier; élève ta voix comme une trompette.* C'est ainsi qu'elle triomphe de toutes les résistances; quand elle ne peut exercer son empire sur la volonté d'un peuple, elle fait résonner sa voix, avec une constance infatigable, dans l'ombre du sanctuaire. Là, elle réunit *sept mille qui n'ont pas pas fléchi le genou devant Baal,* en même temps qu'elle s'applique à les confirmer dans la foi et les bonnes œuvres, elle proteste au nom de Dieu contre ceux qui *résistent à l'Esprit-Saint.* Ne semble-t-il pas qu'au milieu de la dissipation et des orages d'une cité populeuse, nous pénétrons dans une enceinte sacrée où règnent la gravité et la modération, au sein du silence et d'une obscurité religieuse ? Là, un ministre du sanctuaire, entouré d'un nombre choisi de fidèles, fait retentir de temps en temps quelques paroles austères et

solennelles : voilà la personnification de l'Eglise dans les époques désastreuses par l'affaiblissement de la foi, ou par la corruption des mœurs.

Une des règles de conduite de l'Eglise catholique a été de ne fléchir jamais devant le puissant. Quand elle a proclamé une loi, elle l'a proclamée pour tous, sans exception de rang. Aux époques de la puissance de ces petits tyrans, qui, sous différents noms, vexaient le peuple, cette conduite de l'Eglise contribua d'une manière extraordinaire à rendre populaires les lois ecclésiastiques ; car rien n'était plus propre à rendre une charge supportable au peuple, que de lui montrer cette même charge pesant sur le noble et sur le roi lui-même. Au temps où nous nous reportons, les inimitiés et les violences entre plébéiens étaient sévèrement proscrites, mais la même loi s'étendait aux grands et aux rois. Peu de temps après l'établissement du Christianisme en Angleterre, nous trouvons dans ce pays, à propos de la question qui nous occupe, un exemple fort curieux. Ce n'est rien moins que l'excommunication prononcée contre trois princes dans une même année, dans une même ville ; tous les trois sont obligés, par des conciles, à faire pénitence des crimes qu'ils ont commis. La ville de Landaff, au pays de Galles, en Angleterre, dans le ressort métropolitain de Cantorbéry, vit célébrer, l'année 560, trois conciles. Dans le premier, on excommunie Monric, roi de Clamargon, pour avoir donné la mort au roi Cinétha, malgré la paix jurée sur les saintes reliques, dans le second, on excommunie le roi Morcant, pour avoir ôté la vie à Friac, son oncle, auquel il avait également juré la paix ; dans le troisième, on excommunie le roi Guidnert, qui avait donné la mort à son frère, son compétiteur à la couronne.

Ainsi, ces chefs barbares, à peine changés en rois, et si enclins à s'assassiner, sont obligés de reconnaître l'autorité d'un pouvoir supérieur, et d'expier par la pénitence le sang de leurs parents versé de leurs mains, et la violence faite à la sainteté des pactes ; il est inutile de dire combien cela devait contribuer efficacement à adoucir les mœurs.

« Il était facile, diront les ennemis de l'Eglise, ceux qui prennent à tâche de rabaisser le mérite de tous ses actes, il

était facile de prêcher la douceur des mœurs, d'imposer l'observance des préceptes divins à des chefs d'un pouvoir borné et qui n'avaient de roi que le nom ; facilement on venait à bout de ces petits chefs barbares, qui, fanatisés par une religion à laquelle ils ne comprenaient rien, courbaient humblement la tête devant le premier prêtre qui osait les menacer de la part de Dieu. Mais que signifie cela? Quelle influence cela a-t-il pu avoir sur le cours des grands événements? L'histoire de la civilisation européenne présente un théâtre immense où les faits doivent être étudiés sur une vaste échelle, où toutes les scènes doivent être grandioses, s'il est vrai qu'elles aient exercé quelque influence sur l'esprit des peuples. »

Observons que ces petits rois barbares étaient les souches des principales familles qui occupent aujourd'hui les trônes les plus puissants de l'univers. Déposer dans ces cœurs le germe de la vraie civilisation, c'était greffer l'arbrisseau dont l'ombre devait un jour couvrir la terre. Mais, sans nous arrêter à la futilité d'un semblable raisonnement, et puisque l'on veut de grandes scènes capables d'influer largement sur les mœurs européennes, ouvrons l'histoire de l'Eglise aux premiers siècles, nous ne tarderons pas à y trouver une page qui sera l'éternel honneur du Catholicisme.

La totalité du monde connu était soumise à un empereur, dont le nom, vénéré alors aux quatre coins de la terre, sera respecté encore par la postérité la plus reculée. Dans une ville importante, le peuple mutiné égorge le commandant de la garnison; l'empereur, transporté de colère, ordonne que ce peuple soit exterminé. Rentré en lui-même, il révoque l'ordre fatal; mais il était trop tard, l'ordre était exécuté, et des milliers de victimes avaient succombé dans un horrible carnage; au bruit de cette épouvantable catastrophe, un évêque quitte la cour de l'empereur, sort de la ville, et lui écrit ces graves paroles : « Je n'ose point offrir le sacrifice, si vous » prétendez y assister; le sang d'un seul innocent suffirait » pour me le défendre : combien plus le massacre d'une foule » d'innocents! » L'empereur, se confiant dans sa puissance, ne tient compte de cette lettre, et se dirige vers l'église. Arrivé sous le porche, il se trouve en présence d'un homme vénéra-

ble qui l'arrête avec une contenance grave et sévère, et lui interdit l'entrée de l'église. « Tu as imité David dans le crime, » lui dit-il, imite-le dans la pénitence. » L'empereur fléchit, s'humilie, se soumet aux dispositions de l'évêque, et la Religion et l'humanité ont remporté un immortel triomphe. Cette ville malheureuse s'appelait Thessalonique; l'empereur était Théodose; le prélat, saint Ambroise, archevêque de Milan.

On trouve face à face, dans cet acte sublime, la force et la justice personnifiées. La justice triomphe de la force, mais pourquoi ? Parce que celui qui représente la justice, la représente au nom du ciel; parce que les habits sacrés, l'attitude imposante de l'homme qui arrête l'empereur, rappellent à Théodose la mission divine du saint évêque et le ministère qu'il exerce dans la hiérarchie sacrée. Mettez au lieu de l'évêque un philosophe, et dites-lui d'aller arrêter le superbe coupable par une injonction de faire pénitence, vous verrez si la sagesse humaine obtient autant que le sacerdoce catholique s'exprimant au nom de Dieu. Mettez, si vous le voulez, un évêque d'une Eglise qui ait reconnu la suprématie spirituelle dans le pouvoir civil, et vous verrez si, dans sa bouche, les paroles ont autant de force pour obtenir un si éclatant triomphe.

L'esprit de l'Eglise était le même à toutes les époques; ses tendances se dirigeaient toujours vers le même but. Son langage était également sévère, également fort, lorsqu'elle parlait à un plébéien romain ou à un Barbare, lorsqu'elle adressait ses admonestations à un patrice de l'Empire ou à un noble Germain. Elle n'était pas plus effrayée de la pourpre des Césars que du regard foudroyant des rois chevelus. Le pouvoir dont l'Eglise se trouvait investie au moyen âge ne venait pas uniquement de ce qu'elle seule avait conservé quelque lueur des sciences et des principes du gouvernement, mais il tenait aussi à cette fermeté inébranlable qu'aucune résistance, qu'aucune attaque n'étaient capables d'ébranler. Qu'aurait fait le Protestantisme pour dominer des circonstances si difficiles et si périlleuses? Manquant d'autorité, sans un centre d'action, sans sécurité dans sa propre foi, sans confiance dans ses moyens, quelles ressources aurait-il eues à son aide pour contenir le torrent de la force, ce torrent impétueux qui,

après avoir submergé le monde, venait de mettre en pièces les restes de la civilisation antique, et opposait, à toute tentative d'organisation sociale, un obstacle à peu près invincible? Le Catholicisme, avec sa foi ardente, son autorité robuste, son unité indivisible, sa liaison hiérarchique, put aborder la haute entreprise d'adoucir les mœurs, et il apporta dans cette entreprise la constance que nous inspire le sentiment de nos propres forces, et cette audace qui anime un cœur où réside la sécurité du triomphe.

Il ne faut cependant pas croire que la conduite de l'Eglise catholique, dans la mission d'adoucir les mœurs, fût toujours un choc violent contre la force ; nous la voyons aussi employer des moyens indirects, borner ses prescriptions à ce qu'il était possible d'obtenir, exiger le moins pour arriver à réclamer le plus.

Dans un capitulaire de Charlemagne, donné à Aix-la-Chapelle l'an 813, et composé de vingt-six articles, qui ne sont autre chose qu'une sorte de confirmation et de résumé de cinq conciles célébrés peu auparavant dans les Gaules, on trouve, dans un appendice de deux articles, l'ordre de procéder juridiquement contre ceux qui, sous le prétexte du droit appelé *faida*, excitent des tumultes les dimanches, les jours de fête, et aussi les jours de travail. Nous avons déjà vu plus haut qu'on avait recours aux sacrées reliques pour rendre plus respectable le serment de paix et d'amitié que les rois se prêtaient entre eux, acte auguste, où l'on faisait intervenir le ciel pour éviter l'effusion du sang et amener la paix sur la terre ; nous voyons dans le capitulaire que nous venons de citer le respect pour les dimanches et les autres fêtes mis à profit dans le but de préparer l'abolition de la coutume barbare, qui autorisait les parents d'un homme tué à venger sa mort dans le sang du meurtrier.

Le déplorable état de la société européenne à cette époque se peint vivement dans les moyens mêmes que le pouvoir ecclésiastique se voyait forcé d'employer pour diminuer quelque peu les désastres occasionnés par la violence des mœurs. N'attaquer, ne maltraiter personne, n'avoir jamais recours à la force pour obtenir une réparation ou satisfaire un désir de

vengeance, est une conduite si juste à nos yeux, si raisonnable et si naturelle pour nous, qu'à peine pouvons-nous concevoir une manière différente d'agir. Si actuellement on promulguait une loi qui défendît d'attaquer son ennemi tel ou tel jour, à telle ou telle heure, cela nous paraîtrait le comble du ridicule et de l'extravagance. Il n'en était pas de même dans ces temps-là; une semblable prohibition se faisait à chaque instant, non dans d'obscurs hameaux, mais dans de grandes villes, dans des assemblées très-nombreuses où l'on comptait les évêques par centaines, où accouraient les comtes, les ducs, les princes, les rois. Cette loi, par laquelle l'autorité se trouvait heureuse d'obtenir que les principes de la justice fussent respectés au moins quelques jours, principalement dans les grandes solennités; cette loi qui, aujourd'hui, nous paraîtrait si étrange, fut, d'une certaine manière et pendant longtemps, l'un des points capitaux du droit public et privé de l'Europe.

On comprend déjà que je parle de la *Trève de Dieu*, immunité de la paix, privilége bien nécessaire alors, puisque nous en voyons renouveler si souvent la prescription dans des pays très-divers. Au milieu de tout ce que je pourrais rappeler à ce propos, je me contenterai de choisir quelques décisions des conciles de l'époque

Le concile de Tubuza, au diocèse d'Elne, dans le Roussillon, celébré par Guifred, archevêque de Narbonne, l'an 1041, établit la Trève de Dieu, depuis le soir du mercredi jusqu'au lundi matin; personne, dans ces jours-là, ne prendra rien par force, ne se vengera d'aucune injure, n'exigera aucun gage de sûreté. Celui qui contreviendra à ce décret devra payer la composition des lois, comme s'il eût mérité la mort; faute de quoi il sera excommunié et banni du pays.

La pratique de cette disposition ecclésiastique fut considérée comme si avantageuse, que plusieurs autres conciles furent tenus en France, la même année, sur le même sujet. De plus, on avait soin de rappeler fréquemment cette obligation, comme nous le voyons par le concile de Saint-Gilles, en Languedoc, célébré l'an 1042, et par celui de Narbonne, célébré l'an 1045.

Malgré ces efforts répétés, l'Église n'obtenait pas tout le fruit désiré : c'est ce que nous indiquent les fluctuations qui se laissent remarquer dans les dispositions de la loi. Ainsi, nous voyons qu'en l'an 1047 la *Trève de Dieu* est fixée à un temps moins considérable qu'en l'an 1041 ; le concile de Telugis, au même diocèse d'Elne, célébré l'an 1047, dispose seulement qu'il est défendu à qui que ce soit, dans tout le comté de Roussillon, d'attaquer son ennemi depuis l'heure de none du samedi, jusqu'à l'heure de prime du lundi : la loi était alors beaucoup moins étendue qu'en 1041, où nous avons vu la *Trève de Dieu* s'étendre du soir du mercredi au matin du lundi.

On trouve dans le même concile une remarquable disposition dont le but est de préserver de toute attaque l'homme qui va à l'église ou en revient, ou qui *accompagne des femmes.*

L'an 1054, la *Trève de Dieu* avait gagné du terrain ; nous la voyons s'étendre, non-seulement depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, après le lever du soleil, mais encore à des périodes considérables de l'année. Ainsi, nous voyons que le concile de Narbonne, célébré, par l'archevêque Guifred, dans l'année 1045, après avoir compris dans la *Trève de Dieu* depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, déclare la trève obligatoire pour le temps et les jours suivants : depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à l'octave de Pâques, depuis le dimanche qui précède l'Ascension jusqu'à l'octave de la Pentecôte, les jours des fêtes de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Laurent, de Saint-Michel, de Tous les Saints, de Saint-Martin, de Saint-Just et Pasteur, titulaires de l'Egilse de Narbonne, et tous les jours de jeûne ; cela sous peine d'anathème et de bannissement perpétuel.

Le même concile nous présente quelques autres dispositions si belles, qu'il est impossible de les passer sous silence lorsqu'il s'agit de montrer et de faire sentir l'influence de l'Église catholique pour l'adoucissement des mœurs. Le canon 9 défend de couper les oliviers ; on en donne une raison qui, aux yeux des juristes, ne serait certainement ni assez générale, ni assez congrue, mais qui, aux yeux de la philosophie de l'histoire, est un beau symbole des idées religieuses exerçant sur la so-

ciété leur bienfaisante influence. Voici la raison donnée par le concile : « C'est, dit-il, *que les oliviers fournissent la matière du Saint-Chrême et alimentent la lampe qui brûle dans les églises.* » Une semblable raison produisait à coup sûr plus d'effet que toutes celles qu'on aurait pu tirer d'Ulpien et de Justinien.

Il est ordonné, dans le canon 10, que les bergers et leurs brebis jouiront en tout temps de la sécurité de la *Trève;* la même faveur est étendue par le canon 11 à toute maison située à trente pas autour des églises. Le canon 18 défend à ceux qui ont un procès d'user de moyens de fait, de commettre la moindre violence avant que la cause ait été jugée en présence de l'évêque et du seigneur du lieu. Les autres canons défendent de voler les marchands et les pèlerins, de faire tort à qui que ce soit, sous peine d'être séparé de l'Église, si le délit a été commis durant le temps de la *Trève.*

A mesure que l'on avance dans le onzième siècle, on voit inculquer de plus en plus la salutaire pratique de la *Trève de Dieu :* les papes y font intervenir leur autorité.

Au concile de Gironne, célébré par le cardinal Hugues-le-Blanc, en 1068, la *Trève de Dieu* se trouve confirmée par l'autorite d'Alexandre II, sous peine d'excommunication ; le concile tenu en 1080, à Lillebonne, en Normandie, laisse supposer que la *Trève* était alors très-généralement établie, puisqu'il ordonne, par son premier canon, aux évêques et aux seigneurs, d'avoir soin de la faire observer, et d'appliquer aux contrevenants les censures et autres peines.

L'an 1093, le concile de Troja, dans la Pouille, célébré par Urbain II, continue la *Trève de Dieu.* Pour juger de l'extension que prenait cette disposition canonique, il faut savoir que le concile réunissait soixante-quinze évêques. Le nombre en fut beaucoup plus grand au concile de Clermont, en Auvergne, célébré par le même Urbain II, l'an 1095 ; on n'y compta pas moins de treize archevêques, deux cent vingt évêques et grand nombre d'abbés. Le premier canon de ce concile de Clermont confirme la *Trève* pour le jeudi, le vendredi, le samedi, le dimanche ; il veut, en outre, qu'on l'observe tous les jours de la semaine à l'égard des moines, des clercs et des femmes.

Les canons 29 et 30 disposent que, si un homme, poursuivi par son ennemi, se réfugie près d'une croix, il y doit être en sûreté, comme s'il eût pris asile dans l'église. Le signe sublime de la rédemption, après avoir donné le salut au monde, en buvant, sur le calvaire, le sang du Fils de Dieu, était déjà, dans le sac de Rome, un refuge pour ceux qui fuyaient la fureur des Barbares; des siècles après, nous le trouvons dressé sur les chemins pour y sauver le malheureux qui vient, en l'embrassant, se mettre à l'abri d'un ennemi altéré de vengeance.

Le concile de Rouen, célébré l'an 1096, étendant encore le bienfait de la Trève, ordonne de l'observer depuis le dimanche avant le mercredi des Cendres jusqu'à la seconde fête après l'octave de la Pentecôte; depuis le coucher du soleil du mercredi qui précède l'Avent, jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, et chaque semaine depuis le mercredi après le soleil couché, jusqu'au lundi suivant au lever du soleil; enfin, dans toutes les fêtes et vigiles de la Vierge et des Apôtres.

Le canon 2 du même concile garantit une paix perpétuelle à tous les clercs, moines et religieuses, aux femmes, aux pèlerins, aux marchands et à leurs domestiques, aux bœufs et chevaux de labour, aux charretiers, aux laboureurs; il en fait le privilége de toutes les terres qui appartiennent aux saints; toutes ces personnes, ces animaux, ces terres, sont mis à l'abri des attaques du pillage et de toute violence quelconque.

A cette époque, la loi se sentait plus forte; elle pouvait déjà exiger l'obéissance sur un ton plus sévère : nous voyons, en effet, que le canon 3 du même concile enjoint à tout homme ayant l'âge de douze ans accomplis de s'engager par serment à observer la *Trève;* dans le canon 4, on excommunie ceux qui se refuseraient à prêter ce serment. Quelques années après, en 1115, la *Trève*, au lieu de comprendre certains temps déterminés de l'année, embrasse des années entières; le concile de Traja, dans la Pouille, célébré cette année-là par le pape Pascal, établit la *Trève* pour trois ans.

Les papes poursuivaient avec ardeur l'œuvre commencée, la sanctionnaient du sceau de leur autorité, propageaient l'observance de la *Trève* par le moyen de leur influence, alors

universelle et puissante sur toute l'Europe. Bien que la *Trève* ne fût en apparence qu'un témoignage de respect donné à la Religion par les passions violentes qui, en sa faveur, consentaient à susprendre leurs hostilités, c'était au fond le triomphe du droit sur le fait, et l'un des plus admirables artifices que l'on ait jamais vu employer pour adoucir les mœurs d'un peuple barbare. L'homme qui, durant quatre jours de la semaine et pendant de longs périodes de l'année, se voyait forcé de suspendre l'exercice de la force, devait nécessairement s'incliner à des mœurs plus douces; il devait finir par renoncer entièrement à la force. Ce qui est difficile, ce n'est pas de convaincre l'homme qu'il agit mal, mais de lui faire perdre l'habitude d'agir mal : or, l'on sait que toute habitude s'engendre par la répétition des actes, et se perd dès que l'on obtient de faire cesser les actes pendant quelque temps.

Rien ne réjouit l'âme chrétienne comme de voir les papes s'efforcer de soutenir et de propager cette *Trève*. Ils en renouvellent le commandement avec une influence d'autant plus efficace et plus universelle, qu'un plus grand nombre d'évêques assistent aux conciles, où leur suprême autorité préside. Au concile de Reims, ouvert par le pape Calixte II, en personne, l'an 1119, un décret confirmant la *Trève* est promulgué. Treize archevêques, plus de deux cents évêques, et un grand nombre d'abbés et ecclésiastiques, distingués par la dignité, assistaient à ce concile. Le même commandement se renouvelle au concile général de Latran, célébré par les soins du même pontife Calixte II, l'an 1123. Là, se trouvaient rassemblés plus de trois cents archevêques et évêques et plus de six cents abbés. En 1130, le concile de Clermont, en Auvergne, célébré par Innocent II, insiste sur le même point, et reproduit les règlements concernant l'observation de la *Trève*. Le concile d'Avignon, célébré en 1209, par Hugues, évêque de Riez, et Milon, notaire du pape Innocent III, tous les deux légats du Saint-Siége, confirme les lois précédemment établies au sujet de la *paix* et de la *Trève*, et condamne les séditieux qui osaient les enfreindre. L'an 1215, au concile de Montpellier, réuni par Robert de Courçon, et présidé par le cardinal de Benavent, en sa qualité de légat de la province, toutes les rè-

gles établies en différents temps pour la sécurité publique, et plus récemment pour garantir la paix de seigneur à seigneur et de ville à ville sont renouvelées et confirmées.

Ceux qui ont regardé l'intervention de l'autorité ecclésiastique dans les affaires civiles comme une usurpation des attributions du pouvoir public, devraient nous dire s'il est possible d'usurper ce qui n'existe point, et si un pouvoir qui se trouve dans l'incapacité d'exercer ses propres attributions peut raisonnablement se plaindre de voir passer ces attributions aux mains de qui a l'intelligence et la force d'en tirer parti. A cette époque, le pouvoir public ne se plaignait nullement de ces usurpations prétendues ; les gouvernements et le peuple les regardaient comme justes et légitimes ; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces usurpations étaient naturelles, nécessaires ; elles étaient amenées par la force des événements ; elles résultaient de la situation des choses. Certes, il serait maintenant curieux de voir les évêques s'occuper de la sécurité des chemins, publier des édits contre les incendiaires, contre les voleurs, contre ceux qui coupent les oliviers et commettent d'autres dégâts semblables ; mais, dans les temps dont nous parlons, cette manière d'agir était très-naturelle, je dirai plus, elle était nécessaire. Grâce à ces soins de l'Église, à cette incessante sollicitude que l'on a depuis incriminée si légèrement, on put jeter les fondements de cet édifice social, de l'abri duquel nous jouissons en paix ; on put mener à bout une réorganisation qui aurait été impossible sans l'influence religieuse, sans l'action de l'autorité ecclésiastique.

Voulez-vous savoir si un fait quelconque, qu'il s'agit de juger, est le résultat de la nature des choses, ou un fruit de combinaisons astucieuses? observez la manière dont il se présente, les lieux où il naît, les temps qui le voient apparaître, et lorsque vous le trouverez reproduit à la fois dans des lieux très-distants les uns des autres, par des hommes qui n'ont pu se concerter, soyez assuré que ce fait n'est point le résultat d'un plan de l'homme, mais de la force même des choses. Ces conditions se trouvent réunies d'une manière palpable dans l'action de la puissance ecclésiastique sur les affaires publiques. Ouvrez les conciles de ces époques, partout les mêmes faits se

présenteront à vos regards ; ainsi, pour citer quelques exemples, le concile de Palencia, au royaume de Léon, célébré l'an 1129, décrète, dans son canon 12, l'exil ou la réclusion dans un monastère contre ceux qui attaquent les clercs, les moines, les marchands, les pèlerins et les femmes. Passez en France; le concile de Clermont, en Auvergne, célébré l'an 1130, prononce, par son canon 13, l'excommunication contre les incendiaires. En 1157, le concile de Reims, canon 3, ordonne de respecter, durant la guerre, la personne des clercs, des moines, des femmes, des voyageurs, des laboureurs, des vignerons. Passez en Italie ; le onzième concile de Latran, concile général, convoqué l'an 1179, défend, dans son canon 22, de maltraiter, d'inquiéter les moines, les clercs, les pèlerins, les marchands, les paysans, soit en voyage, soit appliqués aux travaux de l'agriculture; les animaux employés au travail des champs. Dans son canon 24, le même concile excommunie ceux qui réduisent en captivité ou dépouillent les chrétiens naviguant pour leur commerce ou pour tout autre motif légitime; ceux qui dépouillent les naufragés sont punis de la même peine, s'ils ne restituent les dépouilles. Transportons-nous en Angleterre ; là, le concile d'Oxford, célébré l'an 1222, par Etienne Langton, archevêque de Cantorbéry, défend, par son canon 20, à qui que ce soit, d'avoir des voleurs à son service. En Suède, le concile d'Arbogen, célébré l'an 1396, par Henry, archevêque d'Upsal, dispose, dans son canon 5, que la sépulture ecclésiastique sera refusée aux pirates, aux ravisseurs, aux incendiaires, aux voleurs de grands chemins, aux oppresseurs des pauvres et autres malfaiteurs ; de sorte que, de tous côtés et dans les mêmes temps, on voit apparaître le même fait : l'Eglise luttant contre l'injustice, contre la violence, et s'efforçant d'y faire succéder l'empire de la justice et de la loi.

Avec quel esprit a-t-il fallu lire l'histoire ecclésiastique, pour n'y pas sentir la beauté du tableau qui s'offre à nous, dans cette multitude de dispositions, à peine indiquées ici, toutes tendant à protéger le faible contre le fort? Le clerc et le moine, à cause de la faiblesse qui résulte de leur pacifique profession, trouvent dans les canons que nous venons de citer

une protection particulière ; mais la même protection est accordée aux femmes, aux pèlerins, aux marchands, aux villageois, en voyage ou appliqués aux travaux champêtres, aux animaux agricoles ; en un mot, à tout ce qui est faible. Et observez que cette protection n'est pas un simple et passager élan de générosité, mais un système pratiqué dans des lieux très-différents, continué pendant des siècles, développé et appliqué par tous les moyens que la charité suggère, système inépuisable en ressources et en artifices, soit qu'il s'agisse de faire le bien ou qu'il s'agisse d'écarter le mal. Et certes, on ne peut dire que l'Eglise y ait été conduite par des vues d'intérêt : quel profit matériel trouvait-elle à empêcher la spoliation d'un voyageur obscur, la violence infligée à un pauvre laboureur, l'insulte faite à une femme sans appui ? L'esprit qui l'animait alors, quels que fussent d'ailleurs les abus qu'entraînait le malheur des temps, était, alors comme aujourd'hui, l'esprit même de Dieu, cet esprit qui lui communique sans cesse une inclination si marquée vers le bien, vers le juste, et la pousse continuellement à réaliser, par tous les moyens possibles, ses sublimes désirs.

Je laisse au lecteur à juger si des efforts si continus de la part de l'Eglise, dans le but de bannir le règne de la force du sein de la société, durent contribuer ou non à adoucir les mœurs. Je me borne à parler ici du temps de paix, car il n'est pas même besoin de s'arrêter à prouver qu'en temps de guerre cette influence dut avoir les plus heureux résultats. Le *væ victis* des anciens a disparu de l'histoire moderne, grâce à la divine religion qui a su inspirer aux hommes des idées nouvelles et de nouveaux sentiments, grâce à l'Église catholique dont le zèle pour le rachat des captifs a adouci les maximes féroces des Romains, lesquels, ainsi que nous l'avons vu, avaient jugé nécessaire d'ôter aux hommes vaillants l'espérance de sortir de la servitude, au cas où les hasards de la guerre les auraient fait tomber dans les mains de leurs ennemis. Le lecteur peut relire le chapitre XVII de cet ouvrage, et le paragraphe 5 de la note 15 du premier volume, où se trouvent, dans le texte original, les nombreux documents qu'on pourrait citer à l'appui de notre assertion; il jugera mieux par là de la reconnais-

sance qu'on doit à la charité, au désintéressement, au zèle infatigable de l'Eglise catholique en faveur des infortunés qui gémissaient privés de liberté au pouvoir de leurs ennemis. Il faut de plus considérer que l'esclavage une fois aboli, le système de la guerre devait nécessairement s'adoucir. Car, si l'ennemi ne pouvait ni tuer celui qui s'était rendu, ni le garder en esclavage, tout se réduisait à le retenir le temps nécessaire pour l'empêcher de nuire, ou jusqu'à compensation pour le prix de la liberté. Or, tel est le système moderne qui consiste à garder les captifs jusqu'à la fin de la guerre, ou jusqu'à un échange de prisonniers.

Bien que la douceur des mœurs, ainsi que je l'ai dit plus haut, consiste, à proprement parler, dans l'*exclusion de la force*, il faut cependant se garder de considérer cette *exclusion de la force* d'une manière abstraite, et de croire qu'un tel ordre de choses soit possible en vertu du seul développement de l'intelligence. Tout se lie dans ce monde : il ne suffit pas, pour constituer une véritable douceur des mœurs, que les mœurs s'éloignent, autant que possible, des moyens de violence ; il faut encore qu'elles soient bienfaisantes. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, les mœurs seront moins douces qu'énervées ; l'usage de la force ne sera point banni de la société, mais il s'y conservera déguisé avec artifice. On comprend donc que nous soyons obligés de jeter ici un regard sur le principe d'où la civilisation européenne a tiré l'esprit de bienfaisance qui la distingue ; nous achèverons de démontrer par là que la douceur de nos mœurs actuelles est principalement due au Catholicisme. Il y a d'ailleurs, dans l'examen du principe de la bienfaisance, une telle importance propre, indépendamment des rapports qui lient cet examen à la question qui nous occupe, que nous ne saurions nous dispenser d'y consacrer quelques pages dans le cours d'une revue analytique des éléments de notre civilisation (5).

## CHAPITRE XXXIII.

### DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE EN EUROPE.

Jamais les mœurs ne seront parfaitement douces, tant que la bienfaisance publique n'existera pas. De sorte que cette douceur des mœurs et cette bienfaisance, quoique distinctes, sont sœurs. La bienfaisance publique, proprement dite, était inconnue chez les anciens. L'individu pouvait y être bienfaisant quelquefois, la société y était sans entrailles. Aussi la fondation d'établissements publics de bienfaisance n'entra-t-elle jamais dans le système d'administration des peuples de l'antiquité. Que faisaient-ils donc des malheureux? Nous répondrons avec l'auteur du *Génie du Christianisme*, qu'ils avaient deux moyens de s'en défaire, l'infanticide et l'esclavage.

Déjà le Christianisme dominait de toutes parts, et nous voyons encore l'autorité de l'Eglise occupée à détruire les restes de coutumes atroces. L'an 442, le concile de Vaison établissant un règlement pour la possession légitime des enfants trouvés, décerne la censure ecclésiastique contre ceux qui troublent par d'importunes réclamations les personnes charitables qui ont recueilli un enfant. Le concile prend cette mesure dans la vue de protéger une coutume bienfaisante, car, ajoute le canon, *ces enfants étaient exposés à être mangés par les chiens.* Il se trouvait encore des pères assez dénaturés pour tuer leurs enfants. Un concile de Lérida, célébré l'an 546, impose sept années de pénitence à ceux qui commettent un semblable forfait, et celui de Tolède, célébré l'an 589, défend, dans son canon 17, aux pères et aux mères de commettre ce crime.

Cependant la difficulté ne consistait pas à corriger ces excès; des crimes tellement opposés aux premières idées de la morale, tellement en contradiction avec les sentiments les plus naturels, se prêtaient d'eux-mêmes à être arrachés et extirpés. La difficulté consistait à trouver les moyens propres à organiser un vaste système de bienfaisance qui offrît inces-

samment des secours, non-seulement aux enfants, mais aux vieillards invalides, aux malades, aux pauvres incapables de vivre de leur travail, en un mot à toutes les nécessités. Familiarisés que nous sommes avec un pareil système qui se trouve établi partout, nous n'y voyons rien que de naturel et de simple ; c'est à peine si nous parvenons à y distinguer le moindre mérite. Mais supposons un instant que de semblables établissements n'existent pas, transportons-nous par l'imagination à cette époque où l'on n'en avait pas même la première idée, quelle continuité d'efforts ne faudra-t-il pas pour les établir et les organiser?

Il est clair que par la seule extension de la charité chrétienne dans le monde, les diverses nécessités humaines devaient être secourues plus fréquemment, avec plus d'efficacité qu'elles ne l'étaient auparavant, et cela en supposant même que l'exercice de la charité fût resté borné à des moyens purement individuels. Assurément, il y aurait eu toujours une multitude de fidèles qui se seraient rappelé les doctrines et l'exemple de Jésus-Christ. Le Sauveur ne se contentait pas de nous enseigner par ses discours l'obligation d'aimer les autres hommes autant que nous-mêmes, non d'une affection stérile, mais en donnant à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, en couvrant celui qui est nu, en visitant le malade, le prisonnier ; il nous présentait encore dans sa propre conduite un modèle de la pratique de la charité. Il pouvait en mille manières montrer le pouvoir qui lui appartenait dans le ciel et sur la terre : à sa voix tous les éléments se seraient inclinés, les astres se seraient arrêtés dans leur carrière, toutes les lois de la nature auraient été suspendues. Mais il se complaît surtout à manifester sa bienfaisance, il n'atteste sa divinité que par des miracles qui servent de remède ou de consolation aux malheureux. Sa vie tout entière est résumée dans la sublime simplicité de ces deux mots du texte sacré : *Pertransiit benefaciendo. Il passa en faisant le bien.*

Quelque bienfait que l'on pût attendre de la charité chrétienne livrée à ses propres inspirations et agissant dans la sphère purement individuelle, il ne convenait pas de la laisser dans cet état. Il fallait réaliser la charité dans des insti-

tutions permanentes, il fallait soustraire le soulagement de l'infortune aux alternatives de la volonté de l'homme et des circonstances passagères; voilà pourquoi il y eut tant de prévoyance et de sagesse dans la pensée de fonder des établissements de bienfaisance. Ce fut l'Eglise qui conçut cette pensée et qui l'exécuta. En cela elle ne fit qu'appliquer à un cas particulier sa règle générale de conduite, qui est de ne jamais abandonner à la volonté de l'individu ce qui peut se lier à une institution. Et observons que c'est là une des raisons de la force inhérente à tout ce qui appartient au Catholicisme. De même que le principe de l'autorité en matière de foi, conserve au Catholicisme l'unité et la fermeté dans la foi, de même la règle de ramener tout à des institutions, lui assure la solidité et la durée de toutes ses œuvres. Ces deux principes ont entre eux une connexion intime; car, si l'on y fait attention, l'un suppose qu'on se défie de l'intelligence de l'homme, l'autre qu'on se défie de sa volonté et de sa capacité individuelle. Le premier suppose que l'homme ne se suffit point à lui-même pour atteindre et garder la connaissance de certaines vérités; le second, qu'il est trop capricieux et trop faible pour qu'il soit sage d'abandonner à son inconstance et à sa faiblesse le soin de faire le bien. Or, ni l'un ni l'autre de ces principes ne fait injure à l'homme, ni l'un ni l'autre ne rabaisse la dignité qui lui appartient. L'Eglise se contente de lui dire ce qu'il est en réalité, sujet à l'erreur, enclin au mal, inconstant dans ses desseins et très-misérable dans ses ressources. Vérités tristes, mais que l'expérience de chaque jour atteste, et dont la Religion chrétienne offre l'explication en établissant comme dogme fondamental la chute du genre humain dans la prévarication du premier père.

Le Protestantisme, suivant des principes diamétralement opposés, applique à la volonté l'esprit d'individualité qu'il prêche par rapport à l'intelligence : le Protestantisme est par sa nature même ennemi des institutions. Sans aller plus loin que l'objet qui nous occupe, nous voyons que sa première démarche, au moment de son apparition, fut de détruire ce qui existait, sans songer à la manière de le remplacer. Croirait-on que Montesquieu est allé jusqu'à applaudir à cette

œuvre de destruction? C'est là une autre preuve de la funeste influence exercée sur les esprits par l'atmosphère pestilentielle du dernier siècle. « Henri VIII, dit Montesquieu, voulant réformer l'Eglise d'Angleterre, détruisit les moines; nation paresseuse elle-même, et qui entretenait la paresse des autres, parce que, pratiquant l'*hospitalité*, une infinité de gens oisifs, gentilshommes et bourgeois, passaient leur vie à courir de couvent en couvent. *Il ôta encore les hôpitaux, où le bas peuple trouvait sa subsistance*, comme les gentilshommes trouvaient la leur dans les monastères. Depuis ce changement, l'esprit de commerce et d'industrie s'établit en Angleterre. » (De l'Esprit des Lois, l. XXIII, ch. 19.)

Que Montesquieu loue cette conduite d'Henri VIII et la destruction des couvents, par la misérable raison qu'il était bon d'enlever aux paresseux l'hospitalité des moines, c'est une idée dont on ne doit pas s'étonner, puisque de semblables vulgarités étaient dans le goût de la philosophie qui commençait à régner alors. On prétendait trouver des raisons profondes d'économie et de politique dans tout ce qui était en opposition avec les institutions du Catholicisme; or, c'était chose facile, car un esprit prévenu trouve toujours dans les livres, aussi bien que dans les faits, tout ce qu'il veut. On pourrait cependant demander à Montesquieu ce que sont devenus les biens des couvents. Comme ces grasses dépouilles échurent pour une bonne part à ces mêmes nobles qui trouvaient l'hospitalité chez les moines, on pourrait faire observer à l'auteur de l'*Esprit des Lois* que c'était un singulier moyen de diminuer l'oisiveté des gens que de leur donner les biens mêmes dont ils jouissaient à titre d'hôtes. On ne niera pas qu'apporter dans la maison des nobles des biens dont l'hospitalité monastique leur faisait largesse, c'était ôter du moins à ces nobles la peine *de courir de couvent en couvent*. Mais ce qu'on ne peut tolérer, c'est d'entendre vanter comme un chef-d'œuvre de politique *la suppression des hôpitaux où le bas peuple trouvait sa subsistance*. Quoi! votre vue ne s'élève pas plus haut! et votre philosophie est à ce point sans entrailles, que vous puissiez trouver convenable pour l'encouragement de l'industrie et du commerce la destruction des asiles de l'infortune!

Le pire est que Montesquieu, séduit par la démangeaison de faire ce qu'on appelle des observations neuves et piquantes, en vient jusqu'à nier l'utilité des hôpitaux, prétendant qu'à Rome c'est la cause qui fait que tout le monde vit commodément, excepté ceux qui travaillent. Si les nations sont pauvres, il ne veut point d'hôpitaux; si elles sont riches, il n'en veut pas davantage. Il appuie ce paradoxe inhumain sur la raison que le lecteur verra dans les lignes suivantes : « Quand la nation est pauvre, dit-il, la pauvreté particulière dérive de la misère générale, et elle est, pour ainsi dire, la misère générale. Tous les hôpitaux du monde ne sauraient guérir cette pauvreté particulière; *au contraire, l'esprit de paresse qu'ils inspirent augmente la pauvreté générale, et par conséquent la particulière.* » Voilà les hôpitaux présentés comme dangereux pour les nations pauvres, par conséquent condamnés. Ecoutons maintenant ce qui concerne les nations riches : « J'ai dit que les nations riches avaient besoin d'hôpitaux, parce que la fortune y était sujette à mille accidents : mais *on sent que des secours passagers vaudraient bien mieux que des établissements perpétuels.* Le mal est *momentané;* il faut donc des *secours de même nature,* et qui soient applicables à l'accident particulier. » (De l'Esprit des Lois, l. XXIII, ch. 19.) Il est difficile de trouver rien de plus vide et de plus faux. Assurément, si l'on devait, par un semblable échantillon, juger de ce livre, dont on a tant exagéré le mérite, il faudrait chercher une qualification encore plus sévère que celle dont se sert M. de Bonald, lorsqu'il appelle l'*Esprit des Lois* « le plus profond des ouvrages superficiels. »

Heureusement pour les pauvres et pour le bon ordre de la société, l'Europe, en général, n'a pas adopté ces maximes, et sur ce point comme sur beaucoup d'autres, on a laissé de côté les préjugés contre le Catholicisme, pour continuer de suivre, en le modifiant plus ou moins, le système qu'il avait enseigné. On trouve en Angleterre même un nombre considérable d'établissements de bienfaisance, et l'on ne croit pas dans ce pays qu'il soit nécessaire, pour aiguillonner l'activité du pauvre, de l'exposer au danger de mourir de faim. Il faut toutefois observer que ce système d'établissements publics de

bienfaisance, actuellement généralisé dans toute l'Europe, n'aurait point existé sans le Catholicisme ; l'on peut, en effet, assurer que si le schisme religieux eût eu lieu avant la fondation et l'organisation de ce système, la société européenne ne jouirait pas, au jour où nous sommes, de ces établissements qui lui font tant d'honneur, et qui sont dans son sein un élément si précieux de bonne police et de tranquillité publique.

Autre chose est fonder et soutenir un établissement de ce genre, lorsqu'il en existe déjà de semblables en grand nombre, lorsque les gouvernements ont en main d'immenses ressources, et disposent de la force nécessaire pour protéger tous les intérêts ; autre chose d'en établir une multitude en tous lieux, lorsqu'il n'y a point de modèle que l'on puisse copier, lorsqu'il faut improviser de mille manières les ressources indispensables, lorsque le pouvoir public n'a ni prestige, ni force pour tenir en bride les passions violentes qui luttent pour s'emparer de tout ce qui leur offre un aliment. Or, dans les temps modernes, depuis l'existence du Protestantisme, on n'a fait que la première de ces choses ; la seconde avait été accomplie des siècles auparavant par l'Eglise catholique.

Et remarquez bien que ce qui a été fait dans les pays protestants en faveur de la bienfaisance publique, y a été fait par des actes administratifs du gouvernement, actes qui nécessairement étaient inspirés par la vue des heureux résultats obtenus déjà, grâce à des institutions semblables. Mais le Protestantisme par lui-même, considéré en tant qu'Eglise séparée, n'a rien fait. Et il ne pouvait rien faire, puisque dans les lieux où il conserve quelque chose de l'organisation hiérarchique, il est un simple instrument du pouvoir civil ; par conséquent, il ne peut agir dans ces pays par une inspiration propre. Tel est le vice de sa constitution. Ce qui achève de le frapper de stérilité sous ce rapport, c'est le préjugé qu'il a contre les instituts religieux, tant d'hommes que de femmes ; par là, en effet, il est privé d'un des éléments puissants qui appartiennent au Catholicisme, pour mener à bout les œuvres de charité les plus ardues et les plus laborieuses. Il faut, pour les grands actes de charité, le détachement de toute chose, et jusqu'au détachement de soi-même : c'est ce

qui se trouve éminemment chez les personnes consacrées à la bienfaisance dans un institut religieux. Là, on commence par le détachement qui est la racine de tous les autres, celui de la volonté propre.

L'Eglise catholique n'a point procédé en ceci par les inspirations du pouvoir civil; elle a regardé comme un de ses objets propres d'avoir soin de porter secours à toutes les infortunes. Ses évêques ont été considérés comme les protecteurs et les inspecteurs-nés des établissements de bienfaisance. C'est pourquoi, une règle de droit commun soumettait les hôpitaux aux évêques; et de là vient que cette classe d'établissements de bienfaisance a toujours occupé une place distinguée dans la législation canonique.

L'Eglise, dès l'antiquité, a fait des lois concernant les hôpitaux. Ainsi nous voyons le concile de Chalcédoine placer sous l'autorité de l'évêque les clercs résidant *in ptochiis*, c'est-à-dire, d'après l'explication de Zonare, dans des établissements destinés à nourrir et à soigner les pauvres, « tels, dit-il, que ceux où l'on reçoit et où l'on entretient les orphelins, les vieillards et les infirmes. » Le concile se sert de cette expression : *selon la tradition des saints Pères*; il indique par là que des dispositions déjà anciennes avaient été prises par l'Eglise concernant ce genre d'établissements; dès ce temps-là, on en appelait à la tradition pour régler ce qui concernait ces sortes d'instituts. Les érudits savent aussi ce qu'étaient les ancienne *diaconies*, des lieux de bienfaisance où l'on recueillait les veuves pauvres, les orphelins, les vieillards et d'autres misérables.

Lorsque l'irruption des Barbares introduisit partout le règne de la force, il arriva que les possessions déjà acquises par les hôpitaux et celles qu'ils devaient se procurer dans la suite se trouvèrent exposées à servir d'aliment à une cupidité sans frein. L'Eglise ne manqua pas de les couvrir de sa protection. Défense fut faite de s'en emparer sous les peines les plus sévères; ceux qui commettaient cet attentat étaient châtiés comme *meurtriers des pauvres*. Le concile d'Orléans, célébré l'an 549, consigne dans son canon 13 la défense de s'emparer des bien des hôpitaux. Le canon 15 du même concile fait

foi de la fondation d'un hôpital à Lyon, fondation due à la charité du roi Childebert et de la reine Ultrogothe. Le concile prend des mesures pour assurer la sécurité et la bonne administration des biens de cet hôpital : tout contrevenant à ses ordonnances est frappé d'anathème comme coupable d'*homicide des pauvres.*

On trouve, au sujet des pauvres, dans de très-anciens conciles, des dispositions de bienfaisance et de police à la fois, parfaitement semblables aux mesures actuellement adoptées dans certains pays. Par exemple, il est enjoint à la paroisse de dresser une liste de ses pauvres, de les entretenir, etc... Le concile de Tours, célébré l'an 566 ou 567, ordonne par son canon 5 que chaque ville entretiendra ses pauvres, et que les prêtres de la campagne, ainsi que ses fidèles, nourriront les leurs, afin de prévenir le vagabondage des mendiants à travers les villes et les provinces. En ce qui regarde les lépreux, le canon 21 du concile d'Orléans, précédemment cité, prescrit aux évêques d'avoir un soin particulier de ces infortunés dans tout le diocèse, et de leur fournir sur les fonds de l'église la nourriture et le vêtement; le concile de Lyon, célébré l'an 583, dispose, dans son canon 6, que les lépreux de chaque ville et du territoire seront entretenus aux frais de l'église, par les soins de l'évêque.

L'église avait une matricule des pauvres, registre destiné à régler les distributions qui leur étaient faites d'une portion des biens ecclésiastiques; il était expressément défendu d'exiger du pauvre la moindre chose pour l'inscrire sur ce livre de la charité. Le concile de Reims, célébré l'an 874, défend, dans le second de ses cinq articles, de rien recevoir des pauvres que l'on inscrit, et cela sous peine de *déposition.*

Le zèle pour l'amélioration du sort des prisonniers, genre de charité qui s'est si activement déployé dans les temps modernes, est extrêmement ancien dans l'Eglise. On doit remarquer qu'il y avait déjà au sixième siècle un visiteur des prisons. L'archidiacre ou le prévôt de l'église avait l'obligation de visiter les prisonniers tous les dimanches. Aucune classe de criminels n'était exceptée du bienfait de cette sollicitude. L'archidiacre devait s'informer de leurs nécessités, et leur fournir

par le moyen d'une personne recommandable du choix de l'évêque, la nourriture et tout ce dont ils avaient besoin. C'est ce qui résulte du canon 20 d'un concile d'Orléans, célébré l'an 549.

Il serait trop long d'énumérer même la plus petite partie des dispositions qui attestent le zèle de l'Église pour le soulagement et la consolation de toutes les infortunes ; ce serait d'ailleurs un soin hors de propos, puisque je me suis uniquement imposé la tâche de comparer l'esprit du Protestantisme avec celui du Catholicisme, par rapport aux œuvres de bienfaisance. Néanmoins, et puisque le développement même de la question m'a naturellement conduit à faire quelques indications historiques, je rappellerai le canon 141 du concile d'Aix-la-Chapelle, enjoignant aux prélats de fonder, à l'exemple de leurs prédécesseurs, un hôpital pour y recevoir tous les pauvres que les rentes de l'église suffiront à entretenir. Les chanoines devaient donner à l'hôpital la dîme de leurs fruits; l'un d'eux était désigné pour recevoir les pauvres, les étrangers, et veiller à l'administration de l'hôpital. Telle est la règle des chanoines. Dans la règle destinée aux chanoinesses, le même concile dispose qu'il sera établi un hôpital près du monastère, et que le monastère même contiendra un local réservé à donner asile aux femmes pauvres. C'est pourquoi, en divers endroits, on voyait, bien des siècles plus tard, des hôpitaux près des églises des chanoines.

Si nous nous rapprochons des temps où nous sommes, nous voyons partout d'innombrables instituts fondés dans un but de bienfaisance. Ne devons-nous pas admirer la fécondité avec laquelle surgissent de tous côtés autant de ressources qu'il en faut pour secourir toutes les infortunes ? On ne peut calculer avec précision ce qui serait arrivé sans l'apparition du Protestantisme ; mais du moins il est une conjecture que les raisons de l'analogie autorisent. Si le développement de la civilisation européenne eût été porté jusqu'à son complément sous le principe de l'unité religieuse; si la prétendue réforme n'eût plongé l'Europe dans des révolutions et des réactions continuelles, il serait certainement né, du sein de la religion catholique, quelque système général de bienfaisance qui, organisé sur une grande échelle et conformément aux nouveaux progrès de la

société, eût été capable de prévenir la plaie du paupérisme, ce cancer des peuples modernes, ou d'y porter un remède efficace. Que n'y avait-il point à attendre des efforts de toute l'intelligence et de toutes les ressources de l'Europe, travaillant de concert à obtenir ce grand résultat? Malheureusement, l'unité dans la foi fut brisée; on méconnut l'autorité, qui devait être le centre, alors comme dans l'avenir et comme dans le passé. Dès cet instant, l'Europe, qui était destinée à devenir bientôt un peuple de frères, fut changée en un champ de bataille où l'on combattit avec un acharnement inouï. La haine engendrée par la différence de religion empêcha les efforts de se réunir pour marcher au-devant des complications nouvelles; et les nécessités prêtes à surgir du sein de l'organisation sociale et politique, qui était pour l'Europe le fruit de tant de siècles de labeurs, ne purent être prévenues. On vit s'acclimater parmi nous les disputes haineuses, l'insurrection et la guerre.

Ne l'oublions pas : non-seulement le schisme des protestants a empêché la reunion de tous les efforts de l'Europe pour atteindre le but que nous venons d'indiquer, mais il a été cause, en outre, que le Catholicisme n'a pu agir d'une manière régulière dans les pays mêmes où il a conservé un empire absolu ou une prépondérance marquée. Dans ces pays, il a été constamment obligé de se tenir dans une attitude défensive; il s'est vu obligé, par les attaques de son ennemi, d'employer une grande partie de ses ressources à sauver sa propre existence. Il résulte de là que, très-probablement, l'ordre actuel des choses en Europe est entièrement différent de ce qu'il aurait été dans la supposition contraire; et peut-être, dans ce dernier cas, n'y aurait-il point eu la triste nécessité de s'épuiser en efforts impuissants contre un mal qui, d'après toutes les apparences, et à moins qu'on n'imagine des moyens jusqu'ici inconnus, paraît sans ressource.

On me dira que l'Église, dans ce cas, aurait conservé sur tout ce qui a rapport à la bienfaisance, une autorité excessive, et aurait apporté une restriction injuste aux facultés du pouvoir civil. C'est une erreur; jamais l'Église n'a rien réclamé qui ne fût parfaitement convenable à son ineffaçable caractère

de protectrice de toutes les infortunes. Dans certains siècles, il est vrai, on entend à peine une autre voix, on aperçoit à peine une autre action que la sienne, dans tout ce qui a rapport à la bienfaisance; mais il faut observer que le pouvoir civil, dans ces siècles, était fort loin de posséder une administration régulière et vigoureuse, capable de suppléer aux secours qu'on attendait de l'Église. Celle-ci était si loin d'obéir en cela à la moindre ambition, que son zèle, en la chargeant du double soin des choses temporelles et spirituelles, lui imposait toute espèce de sacrifices.

Trois siècles se sont écoulés depuis l'événement dont nous déplorons les résultats funestes. L'Europe, dans ce période de temps, a été soumise, en grande partie, à l'influence du Protestantisme; elle n'a pas fait un pas au-delà du point qu'elle avait atteint à cette époque. Je ne puis croire que ces trois siècles eussent pu s'écouler sous l'influence exclusive du Catholicisme, sans qu'on eût vu sortir, du sein de l'Europe, une invention de charité en mesure d'élever les systèmes de bienfaisance à la hauteur que réclament les difficultés et les intérêts nouveaux de la société. Jetons un regard sur les divers systèmes qui fermentent dans les esprits voués à l'étude de cette grave question, nous y trouvons toujours l'*association* sous une forme ou sous une autre. Or, l'association a été précisément, à toutes les époques, un des principes de prédilection du Catholicisme, lequel, en proclamant l'*unité* dans la foi, proclame aussi l'*union* en tout. Mais il y a cette différence, qu'un grand nombre des associations qui se conçoivent et s'établissent de nos jours ne sont autre chose qu'une agglomération d'intérêts; elles manquent de l'*union* des volontés, de l'*unité* du but, conditions qui ne peuvent s'acquérir qu'au moyen de la charité chrétienne. Cependant, ces deux conditions sont d'une indispensable nécessité pour mener à bout les grandes œuvres de bienfaisance, si tant est qu'on veuille y avoir autre chose qu'une simple mesure d'administration publique. Quant à l'administration elle-même, elle sert de peu lorsqu'elle n'est point vigoureuse; et malheureusement, en acquérant la vigueur nécessaire, son action se ressent quelque peu de la dureté et de la tension des ressorts. C'est pourquoi

il y faut la charité chrétienne, qui, s'infiltrant de tous côtés comme un baume, adoucit ce qu'il y a de dur dans l'action de l'homme.

Je plains les malheureux qui, dans leurs nécessités, ne trouvent que les secours de l'administration civile, sans une intervention de la charité chrétienne. Dans les rapports présentés au public, la philanthropie exagérera les soins qu'elle prodigue à l'infortune, mais les choses iront en réalité d'une tout autre façon. L'amour de nos frères, lorsqu'il n'est pas fondé sur les principes religieux, est aussi fécond en paroles qu'avare d'actions. La vue du pauvre, du malade, du vieillard impotent, est un spectacle trop désagréable pour que nous en puissions longtemps supporter la vue si nous n'y sommes obligés par de très-puissants motifs. Combien moins peut-on espérer qu'un vague sentiment d'humanité soit suffisant pour nous faire soutenir, comme il convient, les soins continus qu'exige le soulagement de ces infortunés? Là où manquera la charité chrétienne, une bonne administration obtiendra sans doute ponctualité, exactitude, tout ce que l'on peut demander à des hommes qui reçoivent un salaire pour servir; mais il y manquera une chose, que rien ne remplace, et qui ne se paie point, l'*amour*. Mais, nous dira-t-on, n'avez-vous point foi dans la philanthropie? Non : car, ainsi que l'a dit M. de Chateaubriand, *la philanthropie n'est que la fausse monnaie de la charité.*

Il était donc parfaitement raisonnable que l'Église eût une intervention directe dans toutes les branches de la bienfaisance; car c'était elle qui, mieux que personne, savait la manière de faire agir la charité chrétienne, en l'appliquant à toute sorte de nécessités et de misères. En cela, elle ne satisfaisait point son ambition, elle donnait un aliment au zèle; ce n'était point réclamer un privilége, mais faire valoir un droit. Au surplus, si vous vous obstinez à nommer ambition un pareil désir, vous ne pourrez nier du moins que ce ne soit là une ambition d'une nouvelle espèce : ambition vraiment digne de gloire et de récompense, que celle qui réclame le privilége de secourir et de consoler l'infortune (6)!

## CHAPITRE XXXIV.

### DE LA TOLÉRANCE EN MATIÈRE DE RELIGION.

Cette question de la douceur des mœurs traitée dans les chapitres précédents, me conduit naturellement à une autre question assez épineuse de soi, et que des préjugés sans nombre ont rendue d'une difficulté extrême. Je parle de la tolérance en matière de religion. Le mot Catholicisme pour certains hommes est synonyme d'intolérance, et la confusion des idées sur ce point est devenue telle, qu'il n'est pas de tâche plus laborieuse que d'entreprendre de les éclaircir. Il suffit de prononcer le nom d'intolérance pour que l'esprit de certaines gens soit aussitôt assailli de toute espèce d'idées noires et horribles. La législation, les institutions, les hommes des temps passés, tout est condamné sans appel, dès qu'on y voit apparaître le plus léger semblant d'intolérance. Plus d'une cause contribue à cette universelle prévention. Cependant, s'il s'agissait d'indiquer la principale, on pourrait répéter la profonde sentence de Caton, lequel, accusé à l'âge de quatre-vingt-six ans de je ne sais quels délits de sa vie passée, commis à des époques depuis longtemps écoulés, dit : « Il est difficile de rendre compte de sa propre conduite à des hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu. »

Il y a telles choses sur lesquelles on ne peut porter un jugement sûr à moins de posséder non-seulement la connaissance, mais encore un sentiment vif de l'époque où elles se sont réalisées. Combien d'hommes sont-ils capables d'arriver jusque-là? il en est peu qui réussissent à mettre leur esprit à couvert de l'influence de l'atmosphère qui les environne; mais il en est moins encore qui parviennent à y mettre leur cœur. Le siècle dans lequel nous vivons est précisément le revers des siècles de l'intolérance, et voilà la première difficulté qui se présente dans la discussion de ce genre de questions.

L'emportement et la mauvaise foi de quelques-uns de ceux qui s'y sont appliqués ont contribué aussi d'une manière con-

sidérable aux erreurs de l'opinion. Il n'existe pas dans le monde une chose qu'on ne puisse discréditer en ne la faisant voir que d'un seul côté; car, considérées ainsi, toutes choses sont fausses, ou pour mieux dire ne sont plus elles-mêmes. Tout corps a trois dimensions; n'en regarder qu'une, ce n'est pas prendre une idée du corps, mais d'une quantité fort différente du corps même. Prenez une institution quelconque, la plus juste, la plus utile que l'on puisse s'imaginer; attachez-vous à l'examiner sous l'aspect des maux et des inconvénients qu'elle a pu causer, puis ayez soin de grouper en peu de pages ce qui se trouve disséminé en réalité dans un grand nombre de siècles : l'histoire en sera repoussante, hideuse, digne d'exécration. Laissez un partisan de la démocratie vous peindre dans un étroit tableau, et par le moyen des faits historiques, les maux et les inconvénients de la monarchie, les vices et les crimes des rois; que vous semblera-t-il de la monarchie? Mais qu'un partisan de la monarchie vous peigne à son tour, par la même méthode des faits historiques, la démocratie et les démagogues; que deviendra alors la démocratie? Réunissez dans un tableau tous les maux occasionnés chez les peuples par le haut développement de l'état social; la civilisation et la culture vous paraîtront détestables. En cherchant et en choisissant dans les fastes de l'esprit humain certains traits, on peut faire de l'histoire de la science, l'histoire de la folie et même du crime. En accumulant les accidents funestes occasionnés par les maîtres de l'art de guérir, on peut présenter leur profession bienfaisante comme la carrière de l'homicide. En un mot, on peut tout fausser en procédant de la sorte. Dieu même s'offrirait à nous comme un monstre de cruauté et de tyrannie, si, en faisant abstraction de sa bonté, de sa sagesse, de sa justice, nous ne faisions attention qu'aux maux que nous voyons dans un monde créé par son pouvoir et soumis à sa providence.

Ces principes posés, faisons-en l'application. On met de côté l'esprit du temps, les circonstances particulières, un ordre de choses entièrement différent du nôtre, et l'on fait l'histoire de l'intolérance religieuse des catholiques, en ayant soin de resserrer en peu de pages et de peindre des couleurs les plus sombres, les rigueurs de Ferdinand et d'Isabelle, de Philippe II,

de la reine Marie d'Angleterre, de Louis XIV, et tout ce qui s'est passé en ce genre dans l'espace de trois siècles. Le lecteur qui reçoit presque au même moment l'impression d'événements qui se sont réalisés dans une période de trois cents ans; le lecteur accoutumé à vivre dans une société où les prisons se changent en maisons de délassement, où la peine de mort est vivement combattue, verra-t-il apparaître de sombres cachots, des préparatifs de supplice, les *sambenitos* et les bûchers sans être violemment ému ? Il pleurera sur l'infortune des malheureux qui vont périr; il s'indignera contre les auteurs de ce qu'il appelle d'horribles atrocités. On n'a rien dit à ce candide lecteur des principes et de la conduite des protestants à la même époque; on ne lui a rien rappelé de la cruauté d'Henri VIII et d'Elisabeth d'Angleterre. Aussi toute sa haine se concentre sur les catholiques, et il s'habitue à regarder le Catholicisme comme une religion de tyrannie et de sang. Mais un jugement formé de cette manière sera-t-il juste ? Sera-ce là une sentence portée en pleine connaissance de cause ? Voyons ce que l'impartialité nous ordonnerait de faire à l'encontre d'un sombre tableau, où serait peinte de la manière que nous venons de dire, soit la monarchie, soit la démocratie, soit la civilisation ? ou la science, ou la profession la plus bienfaisante? Ce que nous ferions, ou, pour mieux dire, ce que nous devrions certainement faire, ce serait d'étendre notre vue plus loin, de retourner l'objet pour le considérer sous ses différentes faces, de nous enquérir du bien après nous être informé des maux ; ce serait d'examiner ces maux comme ils ont été en eux-mêmes, c'est-à-dire disséminés à de grandes distances dans le cours des siècles, ce qui affaiblirait l'impression que nous en aurions reçue; en un mot, nous ferions en sorte d'être justes, nous prendrions la balance en main pour peser le bien et le mal, comparer l'un à l'autre, ainsi qu'on doit toujours le faire quand il s'agit d'apprécier dûment les choses dans l'histoire de l'humanité. Il faudrait dans le cas en question agir de même, afin de se prémunir contre l'erreur où conduisent les faux rapports et les exagérations de certains hommes dont le but évident a été de fausser les faits en ne les présentant que d'un côté. L'Inquisition

n'existe plus, et assurément il n'y a pas de probabilité qu'elle se rétablisse; les lois sévères en vigueur sur cette matière dans d'autres temps n'existent plus : ou elles sont abrogées, ou elles sont tombées en désuétude; personne n'a donc plus d'intérêt à ce que ces institutions soient regardées aujourd'hui sous un faux point de vue. On conçoit que cet intérêt ait existé pour certains hommes, tant qu'il s'est agi de faire la guerre afin de renverser ces anciennes lois; mais une fois le but atteint, l'Inquisition et ces lois sont devenues un fait historique qu'il convient d'examiner avec une attentive impartialité.

Il y a ici deux questions : celle du principe et celle de l'application, en d'autres termes, celle de l'intolérance et celle de la manière dont s'exerce l'intolérance. Il ne faut pas confondre ces deux choses, qui, malgré la plus étroite liaison, sont très-différentes. Je commencerai par examiner la première.

On proclame aujourd'hui en principe la *tolérance* universelle, et toute espèce d'intolérance est condamnée sans appel. Mais qui a soin d'examiner le vrai sens de ces mots? Qui s'occupe d'analyser à la lumière de la raison les idées qu'ils renferment, et d'éclaircir ces idées au moyen de l'histoire et de l'expérience? Fort peu de personnes. On prononce machinalement ces mots; on les emploie à tout instant pour établir des propositions de la plus haute importance, sans même se douter qu'ils renferment un ordre d'idées, dont la vraie ou fausse compréhension, dont la juste ou fausse application est tout pour la conservation de la société. Bien peu de gens considèrent qu'il y a sous ces mots des questions de droit aussi profondes que délicates, et toute une vaste partie de l'histoire; bien peu observent que, selon certaine solution donnée aux problèmes de la tolérance, on condamne tout le passé, on renverse tout le présent; on ne laisse, pour édifier dans l'avenir, qu'un lit mouvant de sable. Assurément, ce qu'il y a de plus commode en pareil cas, c'est de recevoir et d'employer ces mots tels qu'on les trouve dans la circulation, de même qu'on prend et que l'on donne une monnaie courante, sans examiner si elle est ou non de bon aloi. Mais ce qu'il y a de plus commode n'est pas toujours ce qu'il y a de plus utile; et, de même qu'en recevant des monnaies de quelque valeur, on

prend la peine de les examiner avec soin, de même il faut peser des mots dont le sens a une valeur si transcendante.

*Tolérance :* que signifie ce mot? Il exprime, à proprement parler, la patience avec laquelle on souffre une chose que l'on juge être mauvaise, mais que l'on croit convenable de ne point punir. Ainsi l'on tolère certains genres de scandales ; on tolère les femmes publiques ; on tolère tels et tels abus ; de sorte que l'idée de tolérance est toujours accompagnée de l'idée de mal. Tolérer le bien, tolérer la vertu, seraient des expressions monstrueuses. Lorsque la tolérance s'exerce dans l'ordre des idées, elle suppose aussi un mal de l'intelligence : l'erreur. Nul ne dira jamais qu'*il tolère la vérité.*

Il y a cependant ici une observation à faire : c'est qu'on dit, en vertu d'un usage généralement introduit : *tolérer les opinions ;* or, opinion est fort différent d'erreur. A la première vue, la difficulté paraît grande ; mais il suffit de regarder bien la chose pour en trouver l'explication. Si nous disons que nous tolérons une opinion, nous parlons toujours d'une opinion contraire à la nôtre. Dans ce cas, l'opinion d'autrui est, à notre sens, une erreur ; car il est impossible d'avoir une opinion sur un point quelconque, c'est-à-dire de penser qu'une chose est ou n'est pas, est de telle manière ou de telle autre, sans penser en même temps que ceux qui jugent d'une autre manière se trompent. Si notre opinion n'est qu'opinion, c'est-à-dire si notre jugement, quoique établi sur des raisons qui nous paraissent bonnes, n'est point parvenu au degré d'une sécurité complète, notre jugement sur l'erreur d'autrui ne sera non plus qu'une simple opinion ; mais si notre conviction est venue jusqu'au point de s'affermir et de se consolider tout à fait, c'est-à-dire si elle arrive jusqu'à la certitude, nous serons certains aussi que ceux qui forment un jugement opposé au nôtre se trompent. D'où il suit que le mot tolérance, appliqué aux opinions, renferme toujours le sens de la tolérance d'une erreur. Qui opine pour le *oui* tient que le *non* est faux ; qui opine pour le *non* estime que le *oui* est une erreur. Il n'y a dans tout cela qu'une simple application du fameux principe : *Il est impossible qu'une même chose soit et ne soit pas en même temps.*

Mais alors, nous dira-t-on, que voulons-nous dire en nous servant de ces mots : *respecter les opinions?* Est-il toujours sous-entendu que nous respectons les erreurs? Non ; car ces mots : *respecter les opinions*, peuvent avoir deux sens différents et également raisonnables. Le premier sens se fonde sur la faiblesse de la conviction dans la personne de qui émane ce respect. Lorsque, sur un point quelconque, nous n'avons pu arriver qu'à nous former une opinion, il est entendu que nous ne sommes point arrivés à la certitude ; par conséquent, notre esprit sait qu'il existe des raisons en faveur du parti contraire. Sous ce rapport, nous pouvons fort bien dire que nous respectons l'opinion d'autrui ; nous exprimons par là la conviction où nous sommes qu'il est possible que nous nous trompions, qu'il est possible que la vérité ne soit pas de notre côté. Dans le second sens, *respecter les opinions*, c'est respecter tantôt les personnes qui les professent, tantôt leur bonne foi, tantôt leurs intentions. Ainsi lorsqu'on dit parfois *respecter les préjugés*, il est clair qu'on ne parle point d'un véritable respect professé à cet endroit.

On voit donc que l'expression *respecter les opinions d'autrui* a un sens très-différent, selon que la personne de qui émane ce respect a ou n'a pas des convictions assurées dans le sens contraire.

Pour mieux comprendre ce que c'est que la tolérance, quelle en est l'origine, quels en sont les effets, il faut, avant de l'examiner au sein de la société, réduire cet objet de notre observation à son élément le plus simple : analysons la tolérance considérée dans l'individu. L'individu est dit tolérant lorsqu'il est habituellement dans une disposition d'esprit à supporter sans s'irriter ni se troubler les opinions contraires à la sienne. Cette tolérance aura, du reste, différents noms, en raison de la diversité des matières sur lesquelles elle portera.

En matière de religion, la tolérance comme l'intolérance peuvent se trouver dans la personne qui a de la religion, aussi bien que dans celle qui n'en a pas ; de sorte que ni l'une ni l'autre de ces deux situations vis-à-vis de la religion n'implique nécessairement la tolérance ou l'intolérance. Quelques personnes s'imaginent que la tolérance est le propre des in-

crédules, et l'intolérance, le propre des hommes religieux; elles se trompent. Qui est plus tolérant que saint François de Sales? Qui est plus intolérant que Voltaire?

La tolérance chez un homme religieux, cette tolérance qui ne provient point de la mollesse dans les croyances, et qui peut fort bien s'allier à un zèle ardent pour la conservation et la propagation de la foi, naît de deux principes, la charité et l'humilité. La charité qui nous fait aimer tous les hommes, jusqu'à nos plus grands ennemis; la charité qui nous inspire la compassion pour leurs fautes et leurs erreurs, et nous oblige à les regarder tous comme des frères, à employer tous les moyens en notre pouvoir pour les tirer d'un égarement funeste; la charité qui nous défend de les regarder jamais comme privés de l'espérance du salut, tant qu'ils vivent sur la terre. Rousseau a dit qu'il « est impossible de vivre en paix avec des gens que l'on croit damnés. » Nous ne croyons et ne pouvons croire à la condamnation d'aucun homme, tant que cet homme vit : quelque grande que soit son iniquité, la miséricorde de Dieu et le prix du sang de Jésus-Christ sont encore plus grands. Nous sommes si loin de penser, ainsi que le prétend le philosophe de Genève, « qu'aimer de telles gens serait haïr Dieu, » qu'on ne pourrait soutenir parmi nous une pareille doctrine, sans cesser d'appartenir à notre croyance. L'autre source de la tolérance est l'humilité chrétienne; l'humilité, qui nous inspire un sentiment profond de notre faiblesse, et nous fait considérer comme donné de Dieu tout ce qui est en notre pouvoir; l'humilité, qui ne nous laisse envisager nos avantages sur le prochain que comme autant de motifs plus puissants de reconnaître la main libérale de la Providence; l'humilité, qui, rectifiant à nos yeux le spectacle de l'humanité entière, nous fait regarder tous les hommes et nous-mêmes comme les membres de la grande famille du genre humain, déchu de sa dignité primitive par le péché du premier père; l'humilité, qui nous fait reconnaître la perversité des inclinations du cœur, les ténèbres de l'intelligence, titres de l'homme à la pitié et à l'indulgence dans ses fautes et dans ses erreurs; l'humilité, vertu sublime dans son abaissement même. Si l'humilité plaît tant à Dieu, dit admirable-

ment sainte Thérèse, c'est que *l'humilité est la vérité.* Voilà la vertu qui nous rend indulgents pour tout le monde, en ne nous permettant jamais d'oublier que nous-mêmes, plus que tout autre peut-être, avons besoin d'indulgence.

Cependant, pour qu'un homme religieux soit tolérant dans toute l'étendue du mot, il ne lui suffit pas d'être charitable et humble : ceci est une vérité que l'expérience nous apprend et que la raison nous explique. Pour éclaircir parfaitement un point de l'obscurité duquel résulte la confusion qui règne presque toujours dans ces questions, établissons un parallèle entre deux hommes également religieux, dont les principes seront les mêmes, mais dont la conduite sera fort différente. Supposons deux prêtres, tous les deux distingués par leur science, et d'une éminente vertu. L'un a passé sa vie dans la retraite, entouré de personnes pieuses, n'ayant de rapport qu'avec des catholiques; l'autre a exercé le ministère de missionnaire dans des pays où se trouvent établies des religions différentes; il s'est vu obligé de converser et de vivre avec des hommes de croyances opposées aux siennes; il a dû souffrir que l'autel d'une religion fausse s'élevât à peu de distance de l'autel de la vraie religion. Les principes de la charité chrétienne seront les mêmes chez ces deux prêtres ; l'un et l'autre regardera comme un don de Dieu la foi qu'il a reçue et qu'il conserve ; leur conduite cependant sera fort différente, s'ils se trouvent avec un homme d'une autre croyance que la leur, ou sans aucune croyance. Le premier, qui, n'ayant jamais eu de commerce qu'avec des fidèles, a toujours entendu parler respectueusement de la religion, frémira, s'indignera dès le premier mot qu'il entendra contre la foi ou les cérémonies de l'Eglise; il lui sera, ou peu s'en faut, impossible de soutenir avec calme une conversation ou une discussion engagée sur cette matière: le second, accoutumé à entendre de pareilles choses, à voir sa croyance contredite, à discuter avec des hommes d'une croyance opposée à la sienne, gardera sa tranquillité et sa paix ; il s'engagera dans la discussion avec sang-froid, s'il est nécessaire de discuter ; il évitera habilement la discussion, si la prudence le lui conseille. D'où vient la différence ? Il n'est pas difficile de le découvrir. Le second de ces

prêtres, par le commerce des hommes, par l'expérience, par les contradictions, est parvenu à posséder une connaissance claire de la vraie situation des esprits dans le monde ; il tient compte de la funeste combinaison de circonstances qui ont conduit ou qui entretiennent dans l'erreur une multitude d'infortunés ; il sait, en quelque sorte, se mettre à leur place ; et, plus vivement pénétré du bienfait dont il est redevable à la Providence, il est à l'égard des autres plus doux et plus indulgent. L'autre sera aussi vertueux, aussi charitable, aussi humble que l'on voudra ; mais comment exiger de lui qu'il ne soit pas profondément ému et qu'il ne laisse pas échapper des signes de son indignation, la première fois qu'il entend nier ce qu'il a toujours cru de la croyance la plus vive ? Il n'a jusqu'à ce jour rencontré d'autre opposition dans le monde que les arguments proposés dans quelques livres. Assurément, il n'ignorait pas qu'il existât des hérétiques et des incrédules ; mais ce qui lui manque, c'est de s'être trouvé fréquemment avec eux, d'avoir entendu exposer cent systèmes divers, d'avoir vu l'égarement des croyances dans des personnes de toute espèce, de caractères différents et de la disposition d'esprit la plus diverse. La vive susceptibilité de son esprit, qui n'a jamais rencontré de résistance, n'a pu s'émousser ; voilà pourquoi, doué des mêmes vertus, et, si l'on veut, des mêmes connaissances que l'autre, il n'a point acquis cette pénétration, cette vivacité, pour ainsi dire, avec laquelle un homme à l'intelligence dégagée et exercée d'ailleurs par la pratique, entre dans l'esprit de ceux avec lesquels il s'entretient, discerne les raisons, saisit les motifs qui les aveuglent et empêchent la connaissance de la vérité d'arriver jusqu'à eux.

Ainsi, la tolérance, chez un individu qui a de la religion, suppose une certaine douceur de l'âme, fruit du commerce avec les hommes et des habitudes que ce commerce fait naître ; cette qualité s'allie cependant avec les convictions les plus profondes, avec le zèle le plus pur et le plus ardent pour la propagation de la vérité. Au moral comme au physique, le frottement polit, l'usage use, et rien ne se soutient longtemps dans une attitude de violence. L'homme s'indignera une fois,

deux fois, cent fois, lorsqu'il entendra attaquer sa manière de penser; mais il est impossible qu'il continue de s'indigner toujours; il finira par se résigner à l'opposition; il prendra la coutume de la supporter avec calme. Quelque sacrées que soient pour lui ses croyances, il se contentera de les défendre ou de les mettre en avant quand il y aura opportunité; dans tout autre cas, il lui suffira de les conserver au fond de son âme comme un dépôt précieux, en s'attachant à les préserver du vent destructeur qu'il entend souffler autour de lui et qui voudrait les dissiper.

La tolérance ne suppose donc pas dans l'individu des principes nouveaux, mais plutôt une qualité acquise par la pratique, une disposition d'esprit dans laquelle l'homme s'est trouvé insensiblement amené, une habitude de patience formée en lui par la répétition des occasions de supporter ce qu'il désapprouve.

Maintenant, si nous considérons la tolérance dans l'homme qui n'est pas religieux, nous observerons qu'il y a deux manières d'être irréligieux. Il y a des hommes qui, non-seulement n'ont pas de religion, mais qui professent la haine contre la religion, soit à cause d'un funeste égarement de leurs idées, soit parce qu'ils trouvent dans la religion un obstacle à leurs desseins. Ces hommes sont intolérants à l'extrême, et leur intolérance est la pire de toutes, parce qu'elle n'est accompagnée d'aucun principe moral capable d'y mettre un frein. L'homme, dans ces circonstances, se sent pour ainsi dire en guerre avec lui-même et avec le genre humain; avec lui-même, parce qu'il lui faut étouffer les cris de sa propre conscience; avec le genre humain, parce que l'humanité tout entière proteste contre la doctrine insensée qui prétend bannir de la terre le culte de Dieu. C'est pourquoi on trouve, chez les hommes de cette espèce, un fond excessif de rancune et de dépit : voilà pourquoi leurs paroles distillent le fiel; voilà pourquoi ils ont sans cesse recours à la raillerie, à l'insulte, à la calomnie.

Mais il y a une autre classe d'hommes qui, bien que manquant de religion, n'ont pas contre la foi une opinion arrêtée; ceux-ci vivent dans une espèce de scepticisme, auquel la lec-

ture de mauvais livres ou les réflexions d'une philosophie superficielle et frivole les ont conduits ; ils ne sont point attachés à la Religion, mais ils n'en sont pas les ennemis. Plusieurs reconnaissent l'importance de la Religion pour le bien de la société, et quelques-uns même sentent au dedans d'eux-mêmes un certain désir de revenir à la foi : dans certains moments de recueillement et de méditation, ils se rappellent avec bonheur les jours où ils offraient à Dieu un esprit obéissant et un cœur pur ; et, à la vue du cours précipité des instants de la vie, ils aiment peut-être à nourrir l'espérance de se réconcilier avec le Dieu de leurs pères, avant que de descendre au sépulcre. Ces hommes sont tolérants ; mais si l'on y fait attention, la tolérance chez eux n'est ni un principe, ni une vertu : c'est simplement une nécessité résultant de leur position. Il est difficile de s'indigner contre les opinions d'autrui, lorsque l'on n'a aucune opinion, lorsque, par conséquent, on ne trouve d'opposition dans aucune. Il est difficile de s'indigner contre la Religion, lorsqu'on la considère comme une chose nécessaire au bien-être de la société ; et il ne peut y avoir de rancune ni de haine contre la foi dans une âme qui en regrette la douceur, qui y fixe peut-être ses regards comme sur une dernière lueur d'espérance à travers les terreurs d'un effrayant avenir. La tolérance, dans ce cas, n'a rien d'étrange ; elle est naturelle, nécessaire ; ce qui serait inconcevable, extravagant, ce qui ne saurait venir que d'un mauvais cœur, ce serait l'intolérance.

En transportant de l'individu à la société les considérations qui viennent d'être présentées, il faut observer que la tolérance aussi bien que l'intolérance peuvent être considérées dans le gouvernement ou dans la société. Il arrive parfois que le gouvernement et la société ne sont pas d'accord ; tandis que le gouvernement soutient un principe, le principe directement opposé peut dominer dans la société. Comme le gouvernement se compose d'un nombre restreint d'individus, on peut lui appliquer tout ce qui a été dit de la tolérance considérée dans la sphère purement individuelle. N'oublions pas cependant que les hommes placés dans le gouvernement ne sont point libres de s'abandonner sans mesure à l'impul-

sion de leurs propres opinions ou de leurs sentiments ; ils se voient fréquemment forcés d'immoler leur propre sentiment sur les autels de l'opinion publique. Cette opinion, ils peuvent, à la faveur de quelques circonstances exceptionnelles, la contrarier pendant quelque temps, ou la fausser ; mais bientôt l'opinion elle-même les arrête et les oblige à changer de direction.

Comme tôt ou tard le gouvernement finit par être l'expression des idées et des sentiments de la société, nous nous bornerons à considérer la tolérance dans la société ; nous remarquerons que la société suit, par rapport à la tolérance, le même chemin que l'individu. Ce n'est pas chez elle l'effet d'un principe, mais d'une habitude. Des hommes de croyances différentes, qui vivent ensemble longtemps dans une même société, finissent par se supporter les uns les autres, par se tolérer ; ils sont conduits à cela par la lassitude des chocs continuels qu'ils endurent, et par le désir d'un genre de vie plus tranquille et plus paisible. Mais lorsque des hommes, ainsi divisés par les croyances, se trouvent pour la première fois face à face, un choc plus ou moins rude est inévitable. On trouve, dans la nature même de l'homme, les causes de ce phénomène : c'est une de ces nécessités contre lesquelles on lutte en vain.

Quelques philosophes modernes se sont imaginé que la société actuelle leur est redevable de l'esprit de tolérance dont elle reconnaît l'empire ; ils n'ont pas vu que cette tolérance est bien plutôt un fait lentement consommé par la force même des choses, que le fruit de la doctrine prêchée par eux. En effet, qu'ont dit de nouveau ces philosophes ? Ils ont recommandé la fraternité universelle ; mais cette fraternité est et a été toujours une des doctrines du Christianisme. Ils ont exhorté les hommes de toutes les religions diverses à vivre en paix les uns avec les autres ; mais, avant qu'ils eussent ouvert la bouche pour le leur dire, les hommes commençaient à prendre ce parti dans plusieurs pays de l'Europe ; car, malheureusement, les religions, dans plusieurs contrées, se trouvaient en si grand nombre et si différentes, qu'aucune d'elles ne pouvait plus prétendre à un domaine exclusif. Cer-

tains philosophes incrédules n'ont qu'un titre, mais un titre déplorable, à l'appui de leurs prétentions par rapport au développement de la tolérance : c'est que, par leurs efforts à semer de tous côtés l'incrédulité et le scepticisme, ils ont réussi à généraliser, dans les gouvernements comme chez les peuples, cette fausse tolérance, qui n'est en rien une vertu, mais qui est l'indifférence à l'égard de toutes les religions.

En effet, pourquoi la tolérance est-elle si générale dans notre siècle? ou, pour mieux dire, en quoi consiste la tolérance de nos jours? Observez-la bien, vous verrez qu'elle n'est autre chose que le résultat d'une situation sociale parfaitement conforme à celle où nous voyons l'individu qui n'a point de croyances, mais qui ne hait point les croyances, parce qu'il les considère comme utiles au bien public, et qu'il nourrit une vague espérance d'y trouver quelque jour un dernier asile. Ce qu'il y a de bon en cela n'est dû nullement aux philosophes incrédules ; on pourrait plutôt dire que c'est une protestation contre eux. En effet, tant que ces philosophes furent impuissants à s'emparer du commandement, ils prodiguèrent la calomnie et le sarcasme à tout ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et sur la terre ; et, dès qu'ils purent s'élever au pouvoir, ils renversèrent avec une indicible fureur tout ce qui existait, et firent périr des millions de victimes dans l'exil et sur les échafauds.

La multitude des religions, l'incrédulité, l'indifférence, la douceur des mœurs, la lassitude engendrée par les guerres, l'organisation industrielle et mercantile, qui chaque jour s'est rendue plus puissante sur les sociétés ; les communications rendues plus fréquentes entre les hommes, par le moyen des voyages; entre les idées, par le véhicule de la presse, telles sont les causes qui ont amené en Europe cette tolérance universelle, qui a tout envahi et s'est établie de fait là même où elle n'a pu s'établir de droit. Ces causes, comme il est facile de le remarquer, sont de différents genres ; aucune doctrine n'y peut prétendre une influence exclusive ; elles sont le résultat de mille influences diverses qui ont simultanément agi sur le développement de la civilisation (7).

## CHAPITRE XXXV.

### DU DROIT DE COËRCITION EN GÉNÉRAL.

Combien, dans le dernier siècle, n'a-t-on pas déclamé contre l'intolérance! Une philosophie, moins légère que celle qui régnait alors, aurait un peu plus réfléchi sur un fait que l'on est libre d'apprécier de diverses manières, mais dont on ne peut nier l'universelle existence. En Grèce, Socrate meurt buvant la ciguë. Rome, dont on a vanté la tolérance, tolère, en effet, des dieux étrangers; mais ces dieux ne sont étrangers que de nom, puisqu'ils font partie de cette espèce de panthéisme, qui est le fond même de la religion romaine; dieux qui, pour être déclarés dieux de Rome, n'avaient besoin que d'une simple formalité, de recevoir, pour ainsi dire, le titre de citoyens. Mais Rome n'autorise point les dieux des Égyptiens, non plus que la religion des juifs ou celle des chrétiens. Rome avait, sans doute, sur ces religions, bien des idées fausses; mais elle les entendait assez pour comprendre que leur essence était fort différente de l'essence de la sienne. L'histoire des empereurs païens est l'histoire de la persécution de l'Eglise; aussitôt que les empereurs se font chrétiens, on voit commencer une législation pénale contre ceux qui suivent une religion différente de celle qui domine dans l'Etat. Dans les siècles postérieurs, l'intolérance a continué sous diverses formes; elle s'est perpétuée ainsi jusqu'à nous, et nous n'en sommes pas aussi libres qu'on voudrait nous le faire croire. L'émancipation des catholiques, en Angleterre, est d'une date très-récente; les bruyants démêlés du gouvernement prussien avec la Souverain-Pontife, au sujet de certains actes arbitraires du gouvernement à l'égard de la Religion catholique, sont d'hier; la question d'Argovie, en Suisse, est encore pendante, et la persécution du gouvernement russe, contre le Catholicisme, se poursuit d'une manière aussi scandaleuse qu'à aucune autre époque : voilà pour ce qui est des sectes religieuses. Quant à la tolérance des philosophes si *humains* du dix-huitème siècle, il faut avouer qu'on l'aurait trouvée

fort aimable, si elle n'avait reçu de la main de Robespierre sa juste sanction.

Tout gouvernement qui professe une religion est plus ou moins intolérant à l'égard de celles qu'il ne professe pas, et cette intolérance ne diminue ou ne cesse que lorsque les sectateurs de la religion que l'on haît se font redouter par une très-grande force, ou mépriser par une extrême faiblesse. Appliquez à tous les temps et à tous les pays la règle que nous venons de poser; partout vous la trouverez exacte; c'est un abrégé de l'histoire des gouvernements dans leurs rapports avec les religions. Le gouvernement protestant anglais a été toujours intolérant envers les catholiques; et il continuera de l'être, plus ou moins, selon les circonstances. Les gouvernements de la Prusse et de la Russie continueront d'agir comme ils ont agi jusqu'à présent, sauf les modifications que pourra exiger la diversité des temps; de même, dans les pays où le principe catholique domine, on apportera toujours plus ou moins d'entraves à l'exercice du culte protestant. On me citera, comme une preuve du contraire, l'exemple de la France; dans ce pays, où l'immense majorité professe la religion catholique, les autres cultes sont tolérés, sans qu'on entrevoie dans l'Etat la moindre propension à les comprimer ou à les inquiéter. On attribuera peut-être cette tolérance à l'esprit public; elle provient, à mon sens, de ce qu'aucun principe fixe ne prévaut dans les régions du pouvoir en ce pays; toute la politique intérieure et extérieure de la France n'est qu'une continuelle transaction pour sortir d'embarras de la meilleure manière possible. Voilà ce que disent les faits; voilà ce qui ressort des opinions bien connues du petit nombre d'hommes qui, depuis quelques années, disposent des destinées de la France.

On a prétendu établir en principe la tolérance universelle, et refuser aux gouvernements le droit de violenter les consciences en matière religieuse; cependant, et malgré tout ce que l'on a dit, les philosophes n'ont pu exposer bien clairement leur principe; encore moins ont-ils pu le faire adopter généralement comme système dans le gouvernement des Etats. Pour faire voir que la chose n'est pas aussi simple qu'on a

voulu le supposer, je demande à ces prétendus philosophes la permission de leur adresser quelques questions.

Si une religion dont le culte exige des sacrifices humains vient à s'établir dans votre pays, la tolèreriez-vous?—Non. — Et pourquoi? — Parce que nous ne pouvons tolérer un crime semblable. — Mais alors vous serez intolérants; vous violenterez la conscience d'autrui, en proscrivant comme crime ce qui, aux yeux de ces hommes, est un hommage à la Divinité. Ainsi pensèrent beaucoup de peuples antiques, ainsi pensent encore quelques peuples de notre temps. De quel droit voulez-vous donc faire prévaloir votre conscience sur la leur? — Il n'importe; nous serons intolérants; mais notre intolérance sera pour le bien de l'humanité. — J'applaudis à votre conduite; mais vous ne pourrez me nier que tel cas s'est présenté où l'intolérance à l'égard d'une religion vous a paru un droit et un devoir.

Cependant, si vous proscrivez l'exercice de ce culte atroce, vous permettrez du moins d'enseigner la doctrine qui préconise comme sainte et salutaire la pratique des sacrifices humains? — Non, car autant vaudrait permettre l'enseignement de l'assassinat. — A la bonne heure, mais reconnaissez en même temps qu'on vous a présenté telle doctrine à l'égard de laquelle vous vous êtes crus dans le droit et dans l'obligation d'être intolérants.

Poursuivons notre tâche. Vous n'ignorez certainement pas les sacrifices offerts dans l'antiquité à la déesse de l'amour, et l'infâme culte qu'on lui rendait dans les temples de Babylone et de Corinthe; si un semblable culte renaissait parmi vous, le tolèreriez-vous? — Non, car il est contraire aux lois sacrées de la pudeur. — Tolèreriez-vous qu'on enseignât du moins la doctrine sur laquelle il s'appuie? — Non, par la même raison. — Voici donc un autre cas, où vous vous croyez le droit et l'obligation d'être intolérants de faire violence à la conscience d'autrui; et la seule raison que vous en puissiez alléguer, c'est que vous y êtes obligés par votre propre conscience.

Quelque chose de plus : supposons que quelques têtes venant à s'échauffer par la lecture de la Bible, on veuille fonder un nouveau Christianisme, à l'imitation de celui de Matthieu Har-

lem ou de Jean de Leyde ; supposons que les sectaires commencent à répandre leurs doctrines, à se réunir en conciliabules, et que leurs déclamations fanatiques entraînent une portion du peuple, tolèreriez-vous cette nouvelle religion ? — Non, car ces hommes pourraient renouveler les scènes sanglantes de l'Allemagne au seizième siècle, alors qu'au nom de Dieu, et pour remplir, disaient-ils, les ordres du Très-Haut, les Anabaptistes attaquaient la propriété, détruisaient tout pouvoir existant, semaient partout la désolation et la mort. — Ce sera agir avec autant de justice que de prudence ; mais enfin vous ne pouvez nier que vous commettrez là un acte d'intolérance. Qu'est-donc devenue la tolérance universelle, ce principe si évident, si impérieux, si vous vous trouvez vous-mêmes à chaque pas dans la nécessité de le restreindre, je dirai mieux, de le jeter de côté et d'agir dans un sens diamétralement opposé? Direz-vous que la sécurité de l'État, le bon ordre de la société, la morale publique vous contraignent à agir de la sorte ? Mais alors veuillez-nous dire ce que c'est qu'un principe qui, en certains cas, se trouve en opposition avec les intérêts de la morale publique, du bien social, de la sécurité de l'État. Croyez-vous par hasard que les hommes contre lesquels vous déclamiez tout à l'heure ne prétendaient pas aussi mettre à l'abri ces intérêts, en agissant avec cette intolérance qui révoltait votre cœur ?

On a reconnu dans tous les temps et dans tous les pays comme principe incontestable, que le pouvoir public a, dans certains cas, le droit de prohiber certains actes, sans s'arrêter au plus ou moins de violence dont se trouvait par là ménacée la conscience des individus qui accomplissaient ou prétendaient au droit d'accomplir ces actes. S'il ne suffisait pas du constant témoignage de l'histoire, du moins le court dialogue que l'on vient d'entendre devrait-il suffire pour nous convaincre de cette vérité, on vient de voir que les plus ardents prôneurs de la tolérance pourraient fort bien être obligés, dans certains cas, à être intolérants. Ils seraient obligés de l'être au nom de l'humanité, au nom de la pudeur, au nom de l'ordre public ; donc la tolérance universelle à l'égard des doctrines et des religions, cette tolérance proclamée comme un devoir de tout

gouvernement, est une erreur; c'est une thèse sans application. Nous avons démontré jusqu'à l'évidence que l'intolérance a toujours été et est encore un principe reconnu par tout gouvernement, et dont l'application, plus ou moins indulgente ou sévère, dépend de la diversité des circonstances et par dessus tout du point de vue particulier d'où le gouvernement considère les choses.

Ici se présente une grande question de droit, question qui semble, à la première vue, devoir être résolue dans le sens de la condamnation de toute intolérance, soit part rapport aux doctrines, soit par rapport aux actes, mais qui, examinée à fond, conduit à une solution toute différente. Accordons, si l'on veut, que l'intelligence est incapable de dissiper complétement la difficulté au moyen de raisons directes; il n'en est pas moins certain que quelques moyens indirects et le raisonnement dit *ad absurdum* suffisent ici pour nous faire connaître la vérité, du moins jusqu'à ce point où il est nécessaire que la vérité soit connue pour servir de guide à la prudence humaine, toujours incertaine. Voici la question : « De quel droit peut-on empêcher un homme de professer une doctrine et d'agir conformément à cette doctrine, s'il est convaincu que la doctrine est véritable, et qu'il ne fait que remplir son devoir ou exercer un droit légitime, en agissant conformément à ce qu'elle lui prescrit? » Pour que la prohibition ne soit pas ridicule et vaine, il faut qu'elle ait la sanction de la peine, du châtiment; or, si vous appliquez cette peine, vous châtierez un homme qui, dans sa conscience, est innocent. Le châtiment par main de justice suppose un coupable : et nul n'est coupable, s'il ne l'est premièrement dans sa conscience. La culpabilité a sa racine dans la conscience elle-même, et nous ne pouvons être responsables de l'infraction d'une loi, qu'autant que cette loi nous a parlé par l'organe de notre conscience. Si la conscience nous dit que telle action est mauvaise, nous ne pouvons accomplir cette action, quelles que soient les injonctions de la loi qui la prescrit; si la conscience, au contraire, nous dit que telle action est un devoir, nous ne pouvons omettre cette action, quelles que soient les prohibitions exprimées à cet égard dans la loi. Voilà, en peu de mots, et avec toute la

force possible, tout ce qui peut être allégué contre l'intolérance à l'égard des doctrines et des actes émanant des doctrines : voyons maintenant quelle est la valeur véritable de ces réflexions, en apparence si concluantes.

On voit d'abord que l'admission de ce système rendrait impossible le châtiment de quelque crime politique que ce soit. Brutus plongeant le poignard dans le cœur de César, Jacques Clément assassinant Henri III, agissaient sans doute sous l'influence d'une exaltation d'esprit qui leur faisait envisager leur attentat comme un acte d'héroïsme; et cependant si l'un et l'autre eussent été conduits devant un tribunal, vous eût-il semblé raisonnable d'exiger en leur faveur l'impunité, le premier alléguant son amour pour la patrie, l'autre son zèle pour la religion? Le plus grand nombre des crimes politiques se commettent avec la conviction que l'on agit bien; et je ne parle pas seulement de ces époques de troubles où les hommes des partis les plus opposés sont intimement persuadés d'avoir chacun la raison de leur côté. Les conspirations ourdies contre les gouvernements dans les temps de paix sont le plus souvent l'œuvre de quelques individus qui regardent le pouvoir comme illégitime et tyrannique : en travaillant à le renverser, ils agissent conformément à leurs principes. Le juge les punit justement en leur appliquant la loi décrétée par le législateur; et cependant, ni le législateur en décernant la peine, ni le juge en l'appliquant, n'ignorent, ne peuvent ignorer la disposition d'esprit où se trouvera le délinquant qui enfreindra la loi.

On dira que la compassion et l'indulgence à l'égard des crimes politiques augmentent chaque jour par la force de ces raisons. Je répliquerai que si nous établissons en principe que la justice humaine n'a pas le droit de châtier, lorsque le délinquant agit en vertu de sa conviction, il faudrait non-seulement adoucir ces peines, mais même les abolir. Dans ce cas, la peine capitale serait un véritable assassinat, l'amende un vol, les autres pénalités autant de violences. Cependant je ferai remarquer en passant qu'il n'est point vrai que la rigueur contre les crimes politiques diminue autant qu'on le dit; l'histoire de l'Europe, dans les dernières années, nous fournirait quelques preuves du contraire. On ne voit point actuellement ces

châtiments atroces qui étaient en usage à d'autres époques; mais cela ne tient nullement à ce que la conscience du criminel soit interrogée par le juge; cela tient à la douceur des mœurs, qui, en se répandant partout, a dû nécessairement influer sur la législation criminelle. Ce qui est extraordinaire, c'est la sévérité dont sont restées empreintes les lois relatives aux crimes politiques, lorsqu'un si grand nombre de législateurs, chez les différentes nations de l'Europe, savaient fort bien qu'ils avaient eux-mêmes, en d'autres temps, commis les mêmes crimes. Et, assurément, il s'est trouvé plus d'un homme qui, dans la discussion de certaines lois pénales, a opiné avec indulgence, par le pressentiment ou la prévision que cette même loi viendrait à peser un jour sur sa propre tête.

L'impunité des crimes politiques amènerait la subversion de l'ordre social, en rendant tout gouvernement impossible. Sans nous occuper plus longtemps des funestes résultats qu'aurait la doctrine que nous venons d'examiner, remarquons que le bénéfice de l'impunité en faveur des illusions de la conscience ne serait pas dû uniquement aux crimes politiques, lesquels resteraient dès lors sans châtiments, mais devrait être appliqué aussi aux crimes ordinaires. Les attentats contre la propriété sont des crimes de ce genre; et cependant l'on sait que bien des hommes à d'autres époques, et malheureusement plus d'un dans la nôtre, ont regardé et regardent encore la propriété comme une usurpation, une injustice. Les attentats contre la sainteté du mariage sont aussi des crimes ordinaires; et cependant n'a-t-on pas vu des sectes aux yeux desquelles le mariage était illicite, et d'autres qui ont opiné et opinent encore pour la communauté des femmes? Les lois sacrées de la pudeur et le respect pour l'innocence ont été également regardées par quelques sectes comme une injuste limite apportée à la liberté de l'homme : violer ces lois, c'était donc une action méritoire. Eh quoi! lors même qu'on ne pourrait mettre en doute l'égarement des idées et l'aveugle fanatisme des hommes qui ont professé ces maximes, se trouverait-il quelqu'un qui osât nier la justice du châtiment dont on les frapperait, alors qu'en conséquence de ces doctrines, ils auraient commis un crime, ou même lorsqu'ils auraient l'audace de répandre dans la société leurs funestes enseignements?

S'il était injuste de punir le criminel qui aurait agi conformément à sa conscience, tous les crimes imaginables seraient permis à l'athée, au fataliste, au sectateur de la doctrine de l'intérêt privé ; car, en détruisant, comme ils le font, la base de toute moralité, ces hommes n'agiraient jamais contre leur conscience : ils n'en ont point. Si l'on devait donner crédit à un pareil argument, combien de fois serions-nous en droit de reprocher aux tribunaux leur injustice, lorsqu'ils appliquent un châtiment quelconque à des hommes de cette catégorie? De quel droit, dirions-nous aux magistrats, punissez-vous cet homme qui, n'admettant pas l'existence de Dieu, ne peut se reconnaître coupable à ses propres yeux, ni par conséquent aux vôtres? Vous aviez fait la loi en vertu de laquelle vous le châtiez ; mais cette loi n'avait pas de valeur dans la conscience de cet homme, car vous êtes ses égaux, et il ne reconnaît l'existence d'aucun être supérieur qui ait pu vous octroyer le droit de gêner sa liberté. De quel droit punissez-vous cet autre qui est convaincu que toutes ses actions sont l'effet de causes nécessaires, que le libre arbitre est une chimère, et qui, dans l'action même que vous taxez de crime, ne croit pas être plus libre de se retenir, que la brute de se précipiter sur la proie qu'elle a sous les yeux ou sur un autre animal qui vient d'exciter sa fureur? Avec quelle justice punissez-vous celui qui est persuadé que la morale est un mensonge, qu'il n'en existe pas d'autre que l'intérêt particulier, que le bien et le mal ne sont autre chose que ce même intérêt bien ou mal entendu? Si vous lui faites souffrir un châtiment quelconque, ce ne sera donc pas qu'il soit coupable dans sa conscience ; vous le punirez de s'être trompé dans son calcul, d'avoir mal discerné les probabilités dans le résultat de l'action qu'il allait commettre. Telles sont les déductions nécessaires, inévitables, de la doctrine qui refuse au pouvoir public la faculté de punir les crimes commis en conséquence d'une erreur de l'entendement.

Mais on dira que le droit de châtier ne se rapporte qu'aux actions, non aux doctrines, que les actions doivent être soumises à la loi, mais que les doctrines possèdent légitimement une liberté sans bornes. Parle-t-on des doctrines en tant que

renfermées dans l'intelligence, et sans aucune manifestation extérieure? Il est clair que non-seulement le droit, mais même la possibilité de les châtier manque; car Dieu seul peut connaître les secrets de l'esprit de l'homme. Que s'il s'agit de doctrines manifestées, alors le principe est faux; et nous venons de démontrer que ceux-là mêmes qui le soutiennent en théorie sont dans l'impossibilité de s'y tenir dans la pratique. Enfin, on nous répliquera que, quelle que soit dans ses résultats l'absurdité de la doctrine que nous combattons, il reste toujours impossible de justifier le châtiment d'une action qui se trouve ordonnée ou autorisée par la conscience de celui qui l'a commise. Comment résoudre cette difficulté? Comment écarter un si grand inconvénient? Sera-t-il permis, dans aucun cas, de traiter comme coupable celui qui n'est point coupable au tribunal de sa propre conscience?

Bien que cette question tout entière semble tourner sur quelques points qui rallient l'assentiment des hommes de toutes les opinions, il se trouve cependant à cet égard entre les catholiques d'un côté, et les incrédules et les protestants de l'autre, une différence profonde. Les premiers ont pour principe inébranlable qu'il y a des *erreurs de l'entendement qui sont des fautes;* les autres pensent, au contraire, que toutes les *erreurs de l'entendement sont innocentes.* Les catholiques considèrent comme l'une des plus graves offenses que l'homme puisse faire à Dieu l'erreur au sujet des grandes vérités religieuses et morales; leurs adversaires excusent ce genre d'erreur avec une extrême indulgence; et ils le doivent ainsi, sous peine d'être inconséquents. Les catholiques admettent la possibilité de l'invincible ignorance à l'égard de quelques vérités très-importantes; mais cette possibilité est limitée pour eux à de certaines circonstances, hors desquelles ils déclarent l'homme coupable; leurs adversaires exaltent sans cesse la liberté de penser, n'y mettant d'autres entraves que celles qui seraient en particulier du goût de chaque individu; ils affirment sans cesse que tout homme est libre d'avoir les opinions qui lui plaisent le plus : ils sont allés jusqu'à persuader à leurs sectateurs qu'il n'y a ni opinions coupables ni erreurs coupables, que l'homme n'a point l'obligation de scruter le fond

de son âme pour s'assurer qu'il n'y a pas de causes secrètes qui le poussent à s'écarter de la vérité; ils ont fini par confondre monstrueusement la liberté physique de la pensée avec sa liberté morale; ils ont banni de l'ordre des opinions les idées de *licite* ou *illicite*, et ont donné à entendre que ces idées, lorsqu'il s'agissait de la pensée, n'avaient plus d'application. C'est-à-dire que, dans l'ordre des idées, ils ont confondu le droit avec le fait, déclarant dans cette région l'inutilité et l'incompétence de toutes les lois divines et humaines. Insensés! comme s'il était possible que ce qu'il y a de plus élevé et de plus noble dans la nature humaine fût exempt de toute règle; comme s'il était possible que l'élément qui fait de l'homme le roi de la création fût dispensé de concourir à l'ineffable harmonie des parties de l'univers entre elles et de tout avec Dieu; comme si cette harmonie pouvait subsister ou même se concevoir dans l'homme, si l'on ne déclare que la première des obligations humaines est d'adhérer constamment à la vérité!

Voilà l'une des raisons profondes qui justifient l'Eglise catholique, lorsqu'elle considère le péché d'hérésie comme l'un des plus grands que l'homme puisse commettre. Eh quoi! vous, qui souriez de pitié et de mépris à ces seuls mots, *péché d'hérésie;* vous, qui considérez cette doctrine comme une invention des prêtres pour parvenir à dominer les consciences, en retranchant la liberté de la pensée, de quel droit vous arrogez-vous la faculté de condamner les hérésies qui s'opposent à votre orthodoxie? De quel droit condamnez-vous ces sociétés, où se professent des maximes attentatoires à la propriété, à l'ordre public, à l'existence du pouvoir? Si la pensée de l'homme est libre, si l'on ne peut essayer de la restreindre sans violer des droits sacrés, si c'est une absurdité et un contre-sens de vouloir obliger l'homme à agir contre sa conscience ou à désobéir à ses inspirations, pourquoi empêchez-vous l'action de ces hommes qui veulent détruire l'ordre social existant? Pourquoi déjouer, pourquoi combattre ces associations souterraines, qui, de temps en temps, envoient quelques-uns de leurs membres lancer un plomb homicide contre la poitrine des rois? Vous invoquez vos convictions pour déclarer injuste et cruelle l'intolérance dont on a usé, à de certaines époques, envers vos

ennemis ; sachez donc que ces sociétés et ces hommes peuvent invoquer leurs convictions. Vous disiez que les doctrines de l'Eglise étaient des inventions humaines : ils disent que les doctrines qui règnent dans la société sont aussi des inventions humaines. Vous disiez que l'ancien ordre social était un monopole : ils disent que l'ordre social actuel est un monopole. A vos yeux, les pouvoirs anciens étaient tyranniques : à leurs yeux, les pouvoirs actuels sont tyranniques. Vous prétendiez détruire ce qui existait pour fonder des institutions nouvelles qui feraient le bonheur de l'humanité : aujourd'hui ces hommes tiennent le même langage. Vous proclamiez sainte la guerre qui se faisait contre le pouvoir ancien : ils proclament sainte la guerre qui est faite au pouvoir actuel. Lorsque vous vous êtes servis des moyens qui s'offraient à vous, vous avez prétendu que la nécessité les rendait légitimes : ils déclarent non moins légitime l'unique moyen qui leur appartienne, c'est-à-dire celui de se concerter, de se préparer pour le moment opportun, et de hâter ce moment par l'assassinat de personnes augustes. Vous avez prétendu faire respecter toutes vos opinions, jusqu'à l'athéisme, et vous avez enseigné que personne n'avait le droit de vous empêcher d'agir conformément à vos principes ; mais les fanatiques dont nous parlons ont aussi des principes, principes horribles, des convictions, convictions effrayantes. En voulez-vous une preuve? Voyez-les, au milieu de l'allégresse des fêtes publiques, se glisser, pâles et sombres, parmi la multitude en liesse, choisir le lieu opportun, attendre avec une imperturbable assurance, le moment fatal; pour engloutir une famille royale dans la désolation, et couvrir une nation de deuil en accumulant sur leur propre tête l'exécration publique, certains d'ailleurs de finir leur vie sur un échafaud. Mais, diront nos adversaires, ces convictions n'ont pas d'excuses. Elles en auraient une, si les vôtres en avaient pu avoir : toute la différence est que vous avez ourdi vos funestes et ambitieux systèmes au sein de la commodité et du plaisir, peut-être dans l'opulence et à l'ombre du pouvoir, tandis que ceux-ci ont conçu leurs abominables doctrines au sein de l'obscurité, de la pauvreté, de la misère, du désespoir.

En vérité, l'inconséquence de certains hommes est choquante

au dernier degré. Se moquer de toutes les religions, nier la spiritualité et l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu, renverser toute la morale, et en miner les plus profondes bases, tout a été pour eux chose excusable, et même, on peut le dire, chose digne de louange; il y a plus, les écrivains qui se sont imposé cette funeste tâche sont dignes d'apothéose : il faut chasser la Divinité des temples pour y placer les noms et les images des chefs de ces écoles ; sous les voûtes des splendides basiliques, dans l'endroit où repose la cendre du chrétien qui attend la résurrection, il faut élever les mausolées de Voltaire et de Rousseau, afin que les générations futures, descendant au fond de ces sombres et silencieuses demeures, y puissent recevoir les inspirations de ces génies. Mais alors, comment a-t-on le droit de se plaindre que la propriété, la famille, l'ordre social, soient attaqués? La propriété est sacrée ; mais, par hasard, est-elle plus sacrée que Dieu ? Quelle que soit la haute importance des vérités relatives à la famille, à la société, ces vérités sont-elles d'un ordre supérieur aux principes éternels de la morale, ou, pour mieux dire, sont-elles autre chose que l'application même de ces éternels principes.

Mais reprenons le fil de notre discours. Lorsqu'on a une fois établi le principe qu'il y a des erreurs coupables ( principe qui, dans la pratique, si ce n'est dans la théorie, doit être accepté de tout le monde, mais que le Catholicisme seul peut soutenir logiquement en théorie), il est facile de saisir la raison des châtiments, que le pouvoir humain décerne contre la propagation et l'enseignement de certaines doctrines, et l'on comprend pourquoi il est légitime de punir, sans s'arrêter à la conviction dont le coupable a pu être animé, les actions qui sont le résultat de ces doctrines. La loi convient que cette erreur de l'intelligence a existé ou a pu exister; mais, dans ce cas, elle déclare coupable cette erreur même ; et, si l'homme invoque le témoignage de sa propre conscience, la loi lui rappelle le devoir qu'il avait de rectifier sa conscience. Tel est, en justice, le fondement d'une législation qui paraît si injuste ; fondement qu'il était nécessaire de découvrir, si l'on ne voulait laisser, sur une grande

partie des lois humaines, la tache la plus noire; car ce serait une tache horrible de s'attribuer le droit de châtier l'homme qui ne serait véritablement pas coupable. Un tel droit, droit absurde, est si loin d'être compris dans la justice humaine, qu'il n'appartient pas même à Dieu. La justice même, l'Etre infini, cesserait d'être ce qu'elle est, si elle pouvait punir l'innocent.

On pourrait assigner peut-être une autre origine au droit qu'ont les gouvernements de punir la propagation de certaines doctrines et les actions commises en conséquence de ces doctrines, dans le cas même où le criminel aurait agi en vertu de la conviction la plus profonde. « Les gouvernements, pourrait-on dire, agissent au nom de la société, laquelle, comme tout être, possède un droit à se défendre elle-même. Il y a telles doctrines qui menacent l'existence de la société; celle-ci se trouve dans la nécessité et dans le droit d'en combattre les fauteurs. » Une semblable raison, quelque plausible qu'elle paraisse, porte avec elle un très-grave inconvénient, celui de faire disparaître d'un seul coup l'idée de châtiment et de justice. Blesser l'agresseur en se défendant, ce n'est pont le châtier, mais le repousser. Si l'on considère la société sous ce point de vue, le criminel, conduit au supplice, ne sera plus un véritable criminel, mais un malheureux qui aura succombé dans une lutte inégale et téméraire. La voix du juge qui le condamne ne sera plus la voix auguste de la justice; son jugement ne représentera plus que l'action de la société se vengeant de celui qui a osé l'attaquer. Le mot de *peine* prendra dès lors un sens tout à fait différent; la graduation de la peine dépendra uniquement du calcul, non plus d'un principe de justice. Il ne faut pas l'oublier; si l'on suppose que la société, en vertu du droit de défense, inflige un châtiment à celui qu'elle considère d'ailleurs comme tout à fait innocent, elle ne juge plus, elle ne châtie plus; elle combat, elle lutte. Ce qui convient parfaitement lorsqu'il s'agit des rapports d'une société avec une autre société, ne convient nullement quand il s'agit de la société dans ses rapports avec l'individu. Il nous semble voir alors la lutte inégale d'un géant contre un imperceptible pygmée.

Le géant prend le pygmée dans sa main et l'écrase contre la pierre.

La doctrine que je viens d'exposer montre, avec une parfaite évidence, ce que vaut le principe tant vanté de la tolérance universelle : il reste démontré que ce principe est aussi impraticable dans la région des faits qu'insoutenable dans la théorie; en conséquence, se trouvent renversées toutes les accusations dirigées contre le Catholicisme au sujet de son intolérance. Il est clairement démontré que l'intolérance est en quelque sorte un droit de tout pouvoir public : on l'a toujours reconnu ainsi; on le reconnaît encore ainsi, bien que, généralement parlant, les philosophes, partisans de la tolérance, se trouvent élevés aux régions du pouvoir. Sans doute, les gouvernements ont abusé mille fois de ce principe; sans doute, on a plus d'une fois, en vertu de ce même principe, persécuté la vérité; mais de quoi les hommes n'abusent-ils pas? Ainsi donc, en bonne philosophie, ce qu'on devait faire, ce n'était pas d'établir des principes insoutenables, d'ailleurs dangereux à l'extrême; ce n'était pas de déclamer jusqu'à satiété contre les hommes et les institutions des siècles qui nous ont précédés : il fallait s'attacher à propager des sentiments de douceur et d'indulgence, et, pardessus tout, ne pas combattre les hautes vérités, sans lesquelles la société ne peut se soutenir, et qu'on ne saurait faire disparaître sans abandonner le monde à l'empire de la force, par conséquent à l'arbitraire et à la tyrannie.

On a attaqué les dogmes; mais on n'a pas assez voulu voir que la morale était intimement liée avec les dogmes et que cette morale même était un dogme. En proclamant une liberté illimitée de penser, on a octroyé à l'intelligence l'impeccabilité; l'erreur a cessé de figurer parmi les fautes dont l'homme peut se rendre coupable. On a oublié qu'afin de *vouloir*, il était nécessaire de *savoir*, et que pour *vouloir avec droiture*, il fallait *savoir avec vérité*. Si l'on examine la plus grande partie des égarements de notre cœur, on verra qu'ils ont leur source dans une conception erronée : comment donc est-il possible que ce ne soit pas pour l'homme un devoir de préserver son intelligence de l'erreur? Mais dès que l'on a

dit que les opinions importaient peu, que l'homme était libre de choisir sans gêne celles qui lui plairaient, même en fait de religion et de morale, la vérité a perdu de son prix : elle ne conserve plus aux yeux de l'homme cette haute importance qu'elle tenait auparavant d'elle-même, de sa valeur intrinsèque; et un trop grand nombre d'hommes se croient dispensés de tout effort pour l'atteindre. Déplorable situation des esprits, où nous voyons un des plus terribles maux qui affligent la société (8).

---

## CHAPITRE XXXVI.

### DE L'INQUISITION EN ESPAGNE.

Je me trouve naturellement conduit à dire quelques mots sur l'intolérance de certains princes catholiques, sur l'Inquisition, et en particulier sur l'Inquisition d'Espagne. Je dois examiner rapidement ce qui peut être reproché au Catholicisme en raison de la conduite qu'il a tenue dans les derniers siècles. Les cachots, les bûchers de l'Inquisition et l'intolérance de quelques princes catholiques, ont fourni aux ennemis de l'Eglise un des arguments dont ils se sont le plus servis pour la discréditer et la rendre un objet d'animadversion et de haine; et il faut avouer qu'ils avaient de leur côté, dans ce genre d'attaques, plusieurs avantages qui leur donnaient une grande probabilité de triomphe. En effet (comme nous l'avons indiqué plus haut, pour le commun des lecteurs, qui, sans s'occuper d'examiner les choses à fond, se laissent naïvement emporter où veut un subtil écrivain ; comme nous l'avons dit pour tous ceux qui ont un cœur sensible et disposé à s'intéresser à l'infortune), quel moyen plus propre à exciter l'indignation que de présenter aux regards de noirs cachots, des chevalets, des *sambenitos* et des bûchers! Se figure-t-on quel effet doit produire, au milieu de notre tolérance, de la douceur de nos mœurs, en présence de l'humanité de nos codes criminels, l'apparition subite des rigueurs,

des cruautés d'un autre siècle, le tout exagéré, groupé dans un seul tableau, où se montrent à la fois toutes les scènes fâcheuses que des lieux différents ont vu se produire, et qui ont été disséminées dans un long période de temps? On a soin de rappeler que tout cela s'est fait au nom d'un Dieu de paix et d'amour; par là, le contraste est rendu plus vif, l'imagination s'exalte, le cœur s'indigne, et il en résulte que le clergé, les magistrats, les rois, les papes de ces temps éloignés apparaissent comme une troupe de bourreaux dont le plaisir est de tourmenter et de désoler le genre humain. Les écrivains qui n'ont pas craint de procéder de la sorte, n'ont certainement pas accrédité leur réputation de consciencieuse délicatesse. Il est une règle que l'orateur et l'écrivain ne doivent jamais perdre de vue : c'est qu'il n'est pas permis d'exciter des mouvements de passion dans un esprit que l'on n'a pas encore convaincu, ou qui n'est pas convaincu à l'avance. Il y a d'ailleurs une sorte de mauvaise foi à traiter uniquement par des raisons de sentiment, des matières dont la nature même exige qu'on les envisage à la lumière de la froide raison, si tant est qu'on les veuille examiner comme il convient. En pareil cas, on ne doit pas commencer par émouvoir, mais par convaincre : agir au rebours, c'est tromper le lecteur.

Il n'entre pas dans mon dessein de faire ici l'histoire de l'Inquisition, ni des différents systèmes que divers pays ont suivis par rapport à l'intolérance en matière de religion; cela me serait impossible, vu les étroites limites où je me trouve borné : ce serait d'ailleurs m'éloigner de l'objet de cet ouvrage. Peut-on tirer de l'Inquisition en général, de celle d'Espagne en particulier, et des législations plus ou moins intolérantes de quelques pays, une accusation contre le Catholicisme? Le Catholicisme, sous cet aspect, peut-il supporter d'être mis en parallèle avec le Protestantisme? Telles sont les questions que je dois examiner.

Trois choses se présentent d'abord aux yeux de l'observateur : la législation et les institutions procédant du principe d'intolérance; l'usage qu'on a fait de cette législation et de ces institutions; enfin, les actes d'intolérance qui ont été commis

en dehors de cet ordre légal. Pour ce qui est de ce dernier point, je dois dire, dès le début, que je n'ai rien à y voir. Le massacre de la Saint-Barthélemy, et les autres atrocités commises au nom de la Religion, ne doivent embarrasser en rien les apologistes de la Religion elle-même ; rendre la Religion responsable de tout ce qui a été commis en son nom, ce serait procéder avec la plus évidente injustice. L'homme est doué d'un sentiment si fort et si vif de l'excellence de la vertu, qu'il essaie de couvrir du manteau de la vertu jusqu'aux plus grands crimes ; serait-il raisonnable de bannir pour cela la vertu de la terre ? Il y a dans l'histoire de l'humanité des époques terribles où un vertige funeste s'empare des têtes ; la fureur, enflammée par la discorde, aveugle les intelligences et dénature les cœurs ; on donne au mal le nom de bien ; au bien, le nom de mal ; on commet les plus horribles attentats en invoquant des noms augustes. L'historien et le philosophe, en traitant de semblables époques, savent bien quelle est la conduite qui leur est tracée : tenus, comme toujours, à une véracité rigoureuse dans la narration des faits, ils doivent se garder de tirer de ces faits un jugement sur les idées et les institutions dominantes. Les sociétés sont alors comme un homme dans un accès de délire : on jugerait mal des idées, du caractère ou de la conduite de cet homme, par les choses qu'il dit et fait tant que dure ce déplorable état.

Quel parti, dans ces temps de calamité, peut se glorifier de n'avoir pas commis de grands crimes ? Arrêtons-nous à l'époque même que nous venons de mentionner ; ne voyons-nous pas les chefs de l'une et l'autre bande assassinés par trahison ? L'amiral de Coligny meurt aux mains des assassins qui commencent le massacre des Huguenots ; mais le duc de Guise avait été aussi assassiné par Poltrot, devant Orléans. Henri III meurt assassiné par Jacques Clément ; mais ce même Henri III a fait assassiner traîtreusement l'autre duc de Guise dans les corridors du palais, et le cardinal frère du duc, dans la tour de Moulins ; ce même Henri III a pris part aux massacres de la Saint-Barthélemy. On vit commettre des atrocités parmi les Catholiques ; mais leurs adversaires n'en commirent-ils pas aussi ? Jetons donc un voile sur ces catastrophes, sur ces affli-

geants témoignages de la misère et de la perversité du cœur de l'homme.

Le tribunal de l'Inquisition, considéré en lui-même, n'est qu'une application à un cas particulier de la doctrine d'intolérance, qui, avec plus ou moins d'extension, forme la doctrine de tout pouvoir existant. Ainsi, il nous reste uniquement à examiner le caractère de cette application particulière, et à voir si ses ennemis ont eu raison dans les reproches qu'ils lui adressent. En premier lieu, il faut avertir que les prôneurs de l'antiquité faussent déplorablement l'histoire, s'ils prétendent que cette intolérance ne s'est vue que depuis le temps où, selon eux, l'Eglise a dégénéré de sa pureté primitive. Pour moi, ce que je vois, c'est que, dès les premiers temps où l'Eglise a commencé à exercer une influence publique, l'hérésie a commencé à figurer sur les codes en qualité de délit; et jusqu'à ce jour on n'a pu découvrir une époque de tolérance complète.

Il faut encore faire ici une observation importante, où nous trouvons une des causes de la rigueur déployée dans les siècles postérieurs. L'Inquisition eut précisément à commencer ses poursuites contre les hérétiques manichéens, c'est-à-dire contre les sectaires qui, dans tous les temps, avaient été traités avec le plus de sévérité. Au onzième siècle, lorsque la peine du feu n'était pas encore appliquée au crime d'hérésie, les manichéens étaient exceptés de cette règle. Au temps même des empereurs païens, ces sectaires étaient traités avec une extrême rigueur. Nous voyons Dioclétien et Maximien, l'an 296, condamner par un édit, à différentes peines, les manichéens qui n'abjureraient pas leurs dogmes, et à la peine du feu les chefs de la secte. Ces sectaires ont été toujours considérés comme de grands criminels; les châtier a été jugé une chose nécessaire, non-seulement dans les intérêts de la Religion, mais même dans les intérêts des mœurs et du bon ordre de la société. Ce fut là une des causes de la rigueur qui s'introduisit dans l'Inquisition à son début; si l'on ajoute à cela le caractère turbulent des sectes qui, sous différents noms, surgirent aux onzième, douzième et treizième siècle, on connaîtra deux des motifs qui contribuèrent à amener ces scènes auxquelles nous avons peine à croire maintenant.

En étudiant l'histoire de ces siècles, en fixant son attention sur les troubles et les désastres qui ravagèrent le midi de la France, on voit clairement qu'on n'y disputait pas seulement sur tel ou tel point des dogmes, mais que l'ordre social tout entier s'y trouvait compromis. Les sectaires de ce temps-là étaient les précurseurs de ceux du seizième siècle, sauf la différence que ces derniers, si l'on en excepte les frénétiques Anabaptistes, furent moins démocratiques, moins portés à s'adresser aux masses. Au milieu de la cruauté de ces temps, lorsque de longs siècles de bouleversements et de violence avaient donné à la force brutale une prépondérance excessive, que pouvait-on espérer des pouvoirs publics, menacés incessamment d'un imminent péril ? Il est clair que les lois et leur application devaient se ressentir de l'esprit d'une pareille époque.

Quant à l'Inquisition d'Espagne, qui ne fut jamais qu'une extension de celle qui se trouvait établie dans d'autres pays, il faut la diviser, par rapport à sa durée, en trois grandes périodes : nous laissons de côté le temps de son existence dans le royaume d'Aragon, antérieurement à son importation dans la Castille. La première de ces périodes comprend le temps où l'Inquisition fut principalement dirigée contre les Judaïsants et les Maures, depuis le jour de son installation sous les Rois Catholiques, jusque fort avant sous le règne de Charles-Quint ; la seconde s'étend depuis le jour où elle commença à concentrer ses efforts pour empêcher l'introduction du Protestantisme en Espagne, jusqu'à celui où ce péril cessa tout à fait ; c'est-à-dire depuis le milieu du règne de Charles-Quint jusqu'à l'avénement des Bourbons ; enfin, la dernière époque est celle où l'Inquisition s'est bornée à réprimer des vices infâmes, et à fermer le passage à la philosophie de Voltaire : cette époque a duré jusqu'à l'abolition de l'Inquisition, dans le premier tiers du siècle présent. Il est clair que l'institution s'étant successivement modifiée selon les circonstances dans ces différentes époques, bien qu'au fond elle restât toujours la même, on ne saurait marquer avec précision le commencement ou la fin de chacune des trois périodes que nous indiquons ; ce qui n'empêche pas que ces trois pé-

riodes n'existent réellement dans l'histoire de l'Inquisition, et ne nous présentent des caractères très-divers.

Personne n'ignore les circonstances particulières au milieu desquelles l'Inquisition fut établie du temps des Rois Catholiques ; cependant il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la bulle d'établissement fut sollicitée précisément par la reine Isabelle, c'est-à-dire par un des souverains les plus haut placés dans notre histoire, par une reine qui conserve encore, après trois siècles, le respect et la vénération de tous les Espagnols. Isabelle, loin de se mettre, par cette mesure, en contradiction avec la volonté du peuple, ne faisait que réaliser un des vœux nationaux. L'Inquisition était établie principalement contre les juifs ; la bulle du Pape avait été expédiée en 1478 ; or, avant que l'Inquisition eût publié son premier édit, daté de Séville en 1481, les cortès de Tolède, de l'an 1480, avaient pris des mesures sévères au même sujet. Pour prévenir le préjudice que le commerce des juifs avec les chrétiens pouvait occasionner à la foi catholique, les cortès avaient ordonné que les israélites non baptisés seraient tenus de porter un signe distinctif, de demeurer dans des quartiers séparés, appelés *Juiveries*, et de rentrer chez eux avant la nuit. On renouvelait les anciens règlements contre les juifs ; on leur interdisait les professions de médecin, chirurgien, marchand, barbier et cabaretier. L'intolérance était donc populaire à cette époque. Si l'Inquisition se trouve justifiée aux yeux des amis de la monarchie, pour avoir été conforme à la volonté des rois, elle devrait l'être à pareil titre aux yeux des partisans de la souveraineté populaire.

Sans doute le cœur se contriste à la lecture des excessives rigueurs exercées dans ce temps-là contre les juifs ; mais aussi ne fallait-il pas des causes bien graves pour provoquer de pareils excès? On a signalé, comme la plus importante de ces causes, le danger que la monarchie espagnole encore mal affermie aurait couru si l'on eût laissé agir en liberté les juifs alors très-puissants par leurs richesses et par leurs alliances avec les familles les plus influentes. Il était grandement à craindre qu'ils ne se liguassent avec les Maures contre les chrétiens. La position respective des trois peuples rendait cette

ligue naturelle ; voilà pourquoi on regarda comme nécessaire de briser un pouvoir qui pouvait compromettre de nouveau l'indépendance des chrétiens. Il est nécessaire aussi d'observer qu'à l'époque où l'Inquisition s'établit, la guerre de huit cents ans contre les Maures n'était pas encore terminée. L'Inquisition est projetée dès avant 1474, elle s'établit en 1480, et la conquête de Grenade n'a lieu qu'en 1492. Ainsi l'Inquisition se fondait au moment même où la lutte acharnée touchait à son point critique et décisif; il s'agissait encore de savoir si les chrétiens resteraient les maîtres de toute la Péninsule, ou si les Maures conserveraient la possession d'une des provinces les plus fertiles et les plus belles ; si ces ennemis, retranchés à Grenade, garderaient une position excellente pour leurs communications avec l'Afrique, un moyen et un point d'appui pour toutes les tentatives que le Croissant voudrait renouveler plus tard contre nous. Or, la puissance du Croissant était fort redoutable, comme on l'a bien vu par ses entreprises sur le reste de l'Europe au siècle suivant. Dans de semblables crises, après des siècles de combats, et dans un moment qui doit décider pour toujours de la victoire, a-t-on jamais vu des combattants se conduire avec modération et douceur?

On ne peut nier que le système de répression suivi en Espagne à l'égard des juifs et des Maures n'ait été inspiré en grande partie par l'instinct de la conservation propre : nous croyons sans peine que les Rois Catholiques eurent ce motif en considération, lorsqu'ils se décidèrent à demander pour leurs domaines l'établissement de l'Inquisition. Le danger n'était point imaginaire ; il était très-réel. Pour se former une idée de la tournure qu'auraient pu prendre les choses, si l'on n'avait adopté quelques précautions, il suffit de se rappeler les insurrections des derniers Maures dans des temps postérieurs.

Néanmoins on aurait tort, dans cette circonstance, d'attribuer tout à la politique des rois ; et il faut se garder ici de la démangeaison de rehausser plus qu'il n'appartient la prévoyance et le plan des hommes ; pour ma part, j'incline à croire que Ferdinand et Isabelle suivirent naturellement l'impulsion de la généralité de la nation, aux yeux de laquelle

les juifs étaient odieux, lorsqu'ils persévéraient dans leur secte ; suspects, lorsqu'ils embrassaient la religion chrétienne. Deux causes contribuaient à cette haine et à cette animadversion : premièrement, l'exaltation des sentiments religieux, alors générale dans toute l'Europe, et particulièrement en Espagne ; secondement, la conduite par laquelle les juifs eux-mêmes s'étaient attiré l'indignation publique.

La nécessité de mettre un frein à la cupidité des juifs, dans l'intérêt de l'indépendance des chrétiens, datait de fort loin en Espagne ; les antiques assemblées de Tolède eurent plus d'une fois à y tenir la main. Dans les siècles suivants, le mal arriva à son comble ; une grande partie des richesses de la Péninsule avaient passé dans les mains des juifs, et presque tous les chrétiens se trouvaient être leurs débiteurs. De là contre les juifs la haine du peuple ; de là les troubles fréquents qui agitèrent quelques villes de la Péninsule ; de là les tumultes qui furent plus d'une fois funestes aux juifs, et dans lesquels leur sang coula en abondance. Il était difficile qu'un peuple accoutumé pendant de longs siècles à affranchir sa fortune par la force des armes, se résignât tranquillement et paisiblement au sort que lui faisaient les artifices et les exactions d'une race étrangère, dont le nom portait d'ailleurs le souvenir d'une malédiction terrible.

Dans les temps postérieurs, un nombre immense de juifs se convertit à la religion chrétienne ; mais la haine du peuple ne fut point étouffée par là, et la défiance suivit ces convertis dans leur nouvel état. Il est fort probable qu'un grand nombre de ces conversions n'étaient guère sincères, puisqu'elles étaient en partie motivées par la triste position où se trouvaient les juifs qui persévéraient dans le judaïsme. A défaut des conjectures que la raison autorise à cet égard, nous regarderions comme un suffisant renseignement à l'appui de notre opinion la multitude de *judaïsants* que l'on découvrit dès l'instant où l'on prit soin de rechercher ceux qui se rendaient coupables d'apostasie. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on vit s'introduire la distinction de *chrétiens nouveaux* et de *vieux chrétiens :* cette dernière dénomination fut un titre d'honneur, la première une tache d'ignominie ; les

juifs convertis furent appelés par mépris *marranos*, *hommes immondes*, *pourceaux*.

Avec plus ou moins de fondement, on les accusait de crimes horribles. Dans leurs ténébreux conciliabules, ils commettaient, disait-on, des atrocités auxquelles on ne saurait croire qu'avec peine, ne fût-ce que pour l'honneur de l'humanité. On disait, par exemple, que, pour se venger des chrétiens et par mépris de la religion, ils crucifiaient des enfants chrétiens, en ayant soin de choisir pour cela les plus grands jours des solennités chrétiennes. On sait l'histoire si souvent répétée d'un chevalier de la mission de Guzman, qui, se trouvant caché une nuit dans la maison d'un juif dont il aimait la fille, vit de ses yeux crucifier un enfant, au temps où les chrétiens célèbrent l'institution du sacrement de l'Eucharistie.

Outre les infanticides, on imputait aux juifs des sacriléges, des empoisonnements, des conspirations, et d'autres crimes encore. Ce qui prouve que ces rumeurs étaient très-accréditées dans le public, c'est qu'il était défendu aux juifs, en vertu des lois, d'exercer les professions de médecin, chirurgien, barbier et cabaretier : on comprend par là quel degré de confiance inspirait leur moralité.

Il est inutile de s'arrêter à examiner le plus ou moins de fondement de ces accusations sinistres. Nous n'ignorons pas jusqu'où va la crédulité populaire, alors surtout qu'elle est dominée par un sentiment exalté, qui lui fait voir toutes choses sous une même couleur. Il nous suffit de savoir que ces rumeurs circulaient partout, et avec crédit, pour comprendre quelle devait être l'indignation publique contre les juifs, et, par conséquent, combien il était naturel que le pouvoir, cédant à l'impulsion de l'esprit général, fût porté à les traiter avec une rigueur excessive.

La situation même où se trouvaient les juifs indique assez qu'ils durent tenter de se concerter pour résister aux chrétiens : ce qu'ils firent lors de la mort de saint Pierre d'Arbues donne à juger de ce qu'ils étaient capables de faire en d'autres occasions. Les fonds nécessaires pour l'accomplissement du meurtre, la solde des assassins et les autres dépenses qu'entraîna le complot, furent recueillis au moyen de contribu-

tions volontaires que s'imposèrent tous les Aragonais de race juive. N'est-ce pas là l'indice d'une organisation très-avancée, et qui pouvait devenir fatale, si on ne l'avait surveillée?

A ce propos de la mort de saint Pierre d'Arbues, je demande à faire une observation sur ce qui a été dit, d'après cet événement même, pour prouver l'impopularité de l'établissement de l'Inquisition en Espagne. « Quelle preuve plus évidente, nous dira-t-on, que la mort donnée à l'inquisiteur? N'est-ce pas là un signe certain que l'indignation du peuple était à son comble, que le peuple ne voulait en aucune manière de l'Inquisition? Se serait-il, sans cela, emporté à de pareils excès? » S'il faut entendre par le peuple les juifs et leurs descendants, je ne nierai pas que l'établissement de l'Inquisition ne lui fût en effet très-odieux ; mais il n'en était pas ainsi du reste de la nation. Précisément, l'assassinat dont nous venons de parler donna lieu à un événement qui prouve tout le contraire de ce que disent nos adversaires. Lorsque le bruit de la mort de l'inquisiteur se répandit dans la ville, le peuple se leva dans un tumulte effroyable, pour venger cette mort. On s'était répandu dans la ville, on allait par troupes à la poursuite des *chrétiens nouveaux*, de sorte qu'une sanglante catastrophe aurait eu lieu, si le jeune archevêque de Saragosse, Alphonse d'Aragon, montant à cheval et se présentant au peuple, ne l'eût calmé par la promesse que toute la rigueur des lois tomberait sur la tête des coupables. L'Inquisition était-elle donc aussi impopulaire qu'on l'a prétendu, et dira-t-on que ses adversaires avaient la majorité numérique au sein du peuple? Pourquoi donc le tumulte de Saragosse ne put-il être évité, malgré les précautions qui furent prises sans doute par les conjurés, très-puissants à cette époque par leurs richesses et leur influence?

On remarque, au temps de la plus grande rigueur déployée contre les judaïsants, un fait digne d'attention. Les personnes atteintes ou menacées des poursuites de l'Inquisition, prennent tous les moyens de se soustraire à l'action de ce tribunal; elles fuient le sol de l'Espagne, et s'en vont à Rome. Ceux qui se figurent que Rome a toujours été le foyer de l'in-

tolérance, le brandon de la persécution, se seraient-ils imaginé cela? Et cependant rien de plus certain. Le nombre des causes formées par l'Inquisition et évoquées de l'Espagne à Rome est innombrable, durant les cinquante premières années de l'existence du Tribunal; et il faut ajouter que Rome inclinait toujours au parti de l'indulgence. Je ne sais s'il serait possible de citer à cette époque un seul inculpé qui, par son recours à Rome, n'ait pas amélioré son sort. L'histoire de l'Inquisition dans ce temps-là est remplie des contestations survenues entre les rois et les papes; et l'on découvre constamment du côté du Souverain-Pontife le désir de contenir l'Inquisition dans les bornes de la justice et de l'humanité. La ligne de conduite que Rome prescrivit ne fut pas toujours suivie comme il l'aurait fallu; aussi voyons-nous les papes obligés d'accueillir une multitude d'appels, et mitiger le sort qui serait échu aux prévenus, si leur cause eût été jugée définitivement en Espagne. Nous voyons encore le pape nommer un juge d'appel, à la sollicitation des Rois Catholiques, qui désiraient que les causes fussent jugées en dernier ressort en Espagne; le premier de ces juges est D. Inigo Manrique, archevêque de Séville. Cependant, au bout de très-peu de temps, le même pape, dans une bulle du 2 Août 1485, disait avoir reçu de nouveaux appels faits par un grand nombre d'Espagnols de Séville, lesquels n'avaient osé s'adresser au juge d'appel, dans la crainte d'être arrêtés. Telle était alors l'exaltation des esprits; telle était, dans ce temps, la nécessité d'empêcher des injustices ou des mesures d'une sévérité excessive. Le pape ajoutait que quelques-uns de ceux qui avaient eu recours à sa justice avaient déjà reçu l'absolution de la Pénitencerie apostolique, et que d'autres ne tarderaient pas à la recevoir; il se plaignait ensuite qu'on n'eût pas assez tenu compte à Séville des grâces récemment accordées à divers accusés; enfin, après quelques autres avertissements, il faisait remarquer aux rois Ferdinand et Isabelle que la miséricorde envers les coupables était plus agréable à Dieu que les rigueurs dont on voulait user; et il donnait en preuve l'exemple du bon Pasteur poursuivant la brebis égarée. Il terminait en exhortant les rois à traiter avec bonté ceux qui confes-

saient volontairement leurs fautes, les engageant à leur permettre de résider à Séville ou en tout autre lieu à leur choix, et à leur laisser la jouissance de leurs biens, comme si jamais ils n'eussent été coupables du crime d'hérésie.

Du reste, il ne faut pas croire que les appels admis à Rome, et en vertu desquels le sort des accusés se trouvait adouci, fussent uniquement fondés sur des vices de forme ou des injustices commises dans l'application de la loi. Si les accusés recouraient à Rome, ce n'était pas toujours pour demander la réparation d'une injustice, mais parce qu'ils étaient sûrs d'y trouver de l'indulgence. Nous en avons une preuve dans le nombre considérable de réfugiés espagnols, convaincus à Rome d'être tombés dans le judaïsme. On n'en trouve pas moins de 250 en une seule fois. Cependant on ne fit pas une seule exécution capitale. On leur imposa quelques pénitences, et, quand ils furent absous, ils furent libres de retourner chez eux sans la moindre marque d'ignominie. Ceci se passait à Rome l'an 1498.

C'est une chose vraiment remarquable que l'on n'ait jamais vu l'Inquisition de Rome prononcer l'exécution d'une peine capitale, malgré que le Siége apostolique ait été occupé pendant tout ce temps-là par des papes d'une rigidité et d'une sévérité extrêmes pour tout ce qui avait rapport à l'administration civile. On trouve, sur tous les points de l'Europe, des échafauds dressés pour punir des crimes contre la religion; partout on est témoin de scènes qui contristent l'âme : et Rome fait exception à cette règle, Rome qu'on nous a voulu peindre comme un monstre d'intolérance et de cruauté. Il est vrai que les papes n'ont pas prêché, comme les protestants, la tolérance universelle; mais les faits disent la distance qu'il y a des papes aux protestants. Les papes, armés d'un tribunal d'intolérance, n'ont pas versé une goutte de sang; les protestants et les philosophes en ont répandu des torrents. Qu'importe à la victime d'entendre ses bourreaux proclamer la tolérance? C'est ajouter au supplice le fiel du sarcasme.

La conduite de Rome, dans l'usage qu'elle a fait de l'Inquisition, est la meilleure apologie du Catholicisme contre ceux qui s'acharnent à le flétrir comme barbare et sanguinaire. En

vérité, qu'y a-t-il de commun entre le Catholicisme et l'excessive sévérité déployée en tel ou tel lieu, sous l'empire de la situation extraordinaire où se trouvaient plusieurs races rivales, en présence des périls qui menaçaient l'une d'elles, ou de l'intérêt que les rois pouvaient avoir à consolider la tranquillité de leurs États et à mettre leurs conquêtes à l'abri de tout risque? Je n'entrerai pas dans l'examen détaillé de la conduite de l'Inquisition d'Espagne à l'égard des judaïsants, et je suis bien loin de penser que la rigueur qu'elle a déployée contre eux soit préférable à la douceur recommandée et employée par les papes. Ce que je désire constater ici, c'est que cette rigueur fut un résultat de circonstances extraordinaires, un effet de l'esprit des peuples et de la dureté des mœurs de l'Europe à cette époque : on ne peut reprocher au Catholicisme les excès qui ont été commis pour ces différentes raisons. Il y a plus : si l'on fait attention à l'esprit qui domine dans toutes les instructions pontificales relatives à l'Inquisition, si l'on observe l'inclination manifeste des papes à se ranger du côté par où la rigueur pouvait être adoucie, et à supprimer les marques d'ignominie dont on flétrissait les coupables ainsi que leurs familles, on est en droit de conjecturer que si les papes n'eussent craint d'indisposer trop fortement les rois et de provoquer des divisions qui pouvaient devenir funestes, leurs mesures auraient été portées beaucoup plus loin. Qu'on se rappelle les négociations qui eurent lieu par suite de la bruyante affaire des réclamations des cortès d'Aragon, l'on verra de quel côté penchait la cour de Rome.

Puisque nous parlons de l'intolérance à l'égard des judaïsants disons quelques mots de la disposition d'esprit de Luther à l'égard des juifs. Ne semble-t-il pas que le prétendu réformateur, le fondateur de l'indépendance de la pensée, le déclamateur fougueux contre l'oppression et la tyrannie des papes eût dû être animé, à l'égard de ce peuple, des sentiments les plus humains? Et, sans aucun doute, les prôneurs de ce coryphée du Protestantisme doivent le penser ainsi. J'en suis fâché pour eux; mais l'histoire ne nous autorise point à partager cette illusion. Selon toutes les apparences, si le moine apostat se fût trouvé à la place de Torquemada, les judaïsants ne s'en

seraient pas mieux trouvés. Voici quel était le système conseillé par Luther, au rapport de Seckendorff, l'un de ses apologistes : « On aurait dû raser leurs synagogues, disait-il, détruire leurs maisons, leur ôter leurs livres de prières, le Talmud, et jusqu'aux livres de l'Ancien Testament, défendre aux rabbins d'enseigner, et les obliger à gagner leur vie au moyen de travaux pénibles. » L'Inquisition, du moins, ne procédait pas contre les juifs, mais contre les judaïsants, c'est-à-dire contre ceux qui, après s'être convertis au Christianisme, retombaient dans leurs erreurs, et joignaient le sacrilége à leur apostasie, par la profession extérieure d'une croyance qu'ils détestaient en secret et qu'ils profanaient par l'exercice de leur ancienne religion. Mais Luther étendait sa rigueur jusqu'aux juifs eux-mêmes; de sorte qu'en vertu de ses doctrines, il n'y a pas le moindre reproche à adresser aux rois d'Espagne qui chassaient les juifs de leurs domaines.

Les Maures et les Morisques n'occupèrent pas moins l'Inquisition d'Espagne dans ce temps-là ; et l'on peut leur appliquer, à quelques modifications près, tout ce qui vient d'être dit au sujet des juifs. C'était aussi une race abhorrée, une race que l'on avait combattue pendant huit siècles : en restant dans leur religion, les Maures inspiraient la haine; en l'abjurant, la méfiance. Les papes s'intéressèrent aussi en leur faveur d'une manière particulière. On doit remarquer une bulle expédiée en 1530, où un langage tout évangélique se fait entendre : il y est dit que l'ignorance de ces peuples est une des principales causes de leurs fautes et de leurs erreurs; la première chose à faire pour rendre leurs conversions solides et sincères était, d'après les avis contenus dans cette bulle, de s'attacher à éclairer leurs intelligences par la lumière de la saine doctrine.

On dira que le pape octroya à Charles-Quint la bulle qui le déliait du serment prêté dans les cortès de Saragosse de l'année 1519, serment par lequel le monarque s'était engagé à ne rien changer par rapport aux Maures ; par là, dit-on, l'empereur obtint la liberté de mener à bout l'œuvre de l'expulsion de ces peuples. Mais il faut observer que le pape résista longtemps à cette concession, que s'il se prêta enfin à la volonté de l'empereur, ce fut parce que celui-ci jugeait que l'expul-

sion des Maures était indispensable pour assurer la tranquillité de son royaume. En était-il ainsi dans la réalité? c'était à l'empereur, non au pape, à le savoir : ce dernier, placé à une grande distance, ne pouvait connaître en détail le véritable état des choses. Au surplus, ce n'était pas seulement le monarque espagnol qui pensait ainsi : on raconte que François Ier, prisonnier à Madrid, s'entretenant un jour avec Charles-Quint, lui dit que la tranquillité ne serait jamais consolidée en Espagne, si l'on ne chassait les Maures et les Morisques.

---

## CHAPITRE XXXVII.

### SECONDE ÉPOQUE DE L'INQUISITION EN ESPAGNE.

On a dit que Philippe II fonda en Espagne une nouvelle Inquisition, plus terrible que celle de l'époque des Rois Catholiques; en même temps l'Inquisition de Ferdinand et d'Isabelle obtient une certaine indulgence que l'on refuse à celle de leur successeurs. Dès le premier coup d'œil, on découvre dans cette assertion une grave inexactitude historique : Philippe II ne fonda point une Inquisition nouvelle; il soutint celle que les Rois Catholiques lui avaient léguée, et que Charles-Quint, son père et son prédécesseur, lui avait recommandée par testament d'une manière très-particulière. Le comité des cortès de Cadix, dans le projet pour l'abolition du tribunal de l'Inquisition, excuse la conduite des Rois Catholiques, pour blâmer sévèrement celle de Philippe II; il s'attache à faire retomber sur ce prince tout l'odieux et toute la faute. Un illustre écrivain français, traitant tout récemment cette importante question, s'est laissé entraîner aux mêmes erreurs avec cette candeur qui se trouve être quelquefois le patrimoine du génie. « Il y a dans l'Inquisition espagnole, dit M. Lacordaire, deux moments solennels qu'il ne faut pas confondre : l'un à la fin du quinzième siècle, sous Isabelle et Ferdinand, avant que les Maures fussent chassés de Grenade, leur dernier asile; l'autre, au milieu du seizième, sous Philippe II,

lorsque le Protestantisme menaçait de se propager en Espagne. Le comité des cortès a parfaitement distingué ces deux époques, et autant il flétrit l'Inquisition de Philippe II, autant il s'exprime avec modération sur l'Inquisition d'Isabelle et de Ferdinand. » A la suite de ces paroles, l'écrivain cite un texte où l'on affirme que Philippe II fut le véritable fondateur de l'Inquisition : si cette institution s'éleva par la suite à un haut degré de puissance, ce fut, dit-on, grâce à la politique raffinée de ce prince. On lit un peu plus bas que Philippe II fut l'inventeur des *auto-da-fé*, pour effrayer l'hérésie, et que le premier de ces sanglants spectacles fut donné à Séville en 1559. *(Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs, ch. 6.)*

Laissons de côté l'inexactitude historique concernant les *auto-da-fé;* l'on sait bien que ni les *sambenitos,* ni les bûchers ne furent de l'invention de Philippe II. De pareilles inexactitudes échappent facilement à un écrivain qui se contente de rappeler un fait par incident; si nous relevons celle-ci, c'est qu'il s'y trouve une accusation contre un monarque à qui depuis longtemps on rend trop peu de justice. Philippe II continua l'œuvre commencée par ses prédécesseurs; ceux-ci obtiennent-ils grâce? on ne doit pas être plus sévère envers Philippe II. Ferdinand et Isabelle dirigèrent l'Inquisition contre les juifs apostats; pourquoi Philippe II ne peut-il pas s'en servir contre les protestants? Mais, me dira-t-on, il abusa de son droit, et porta la rigueur à l'excès. A coup sûr on ne fut pas plus indulgent au temps de Ferdinand et d'Isabelle. A-t-on oublié les exécutions nombreuses faites à Séville et en d'autres endroits? A-t-on oublié ce que dit le P. Mariana dans son histoire, et les mesures prises par les papes dans le but de mettre une borne à une excessive rigueur?

Les paroles citées contre Philippe II sont tirées de l'ouvrage qui a pour titre : *La Inquicition sin mâscara* (*l'Inquisition dévoilée*), publié en Espagne en 1811. On pourra juger de la valeur d'une semblable autorité, lorsqu'on saura que l'auteur de ce livre s'est distingué jusqu'à sa mort par une haine profonde contre les rois d'Espagne. La couverture de l'ouvrage portait le nom de Nathanaël Jomtob; mais le véritable auteur

est un Espagnol bien connu, qui dans ses derniers écrits semble avoir pris à tâche de venger, par ses exagérations effrénées et ses invectives furibondes, tout ce qu'il avait précédemment attaqué ; écrivain qui combat avec une insoutenable partialité tout ce qui se présente devant lui, religion, patrie, classes de la société, individus et opinions ; insultant tout, déchirant tout, comme s'il était pris d'un accès de rage, et n'épargnant pas même les hommes de son propre parti.

Est-il donc étonnant que cet écrivain regardât Philippe II à la manière des protestants et des philosophes, c'est-à-dire comme un prince jeté sur la terre pour l'opprobre et le malheur de l'humanité, monstre de machiavélisme attentif à répandre les ténèbres pour se repaître en sûreté dans la cruauté et la perfidie ?

Ce ne sera pas moi qui me chargerai de justifier sur tous les points la politique de Philippe II ; et je ne nierai pas qu'il ne se trouve des exagérations dans les éloges que quelques écrivains espagnols ont accordés à ce prince. Mais d'autre part, on ne peut mettre en doute que les protestants et les ennemis politiques de Philippe II n'aient pris un soin constant de le dénigrer. Et savez-vous pourquoi les protestants en veulent tant à Philippe II ? C'est que ce fut lui qui empêcha le Protestantisme de pénétrer en Espagne ; ce fut lui qui, dans ce siècle d'agitation, soutint la cause de l'Eglise catholique. Laissons de côté les grands événements du reste de l'Europe, dont chacun jugera à sa guise ; bornons-nous à l'Espagne. Nous ne craignons pas d'assurer que l'introduction du Protestantisme dans ce pays était imminente et inévitable, sans le système suivi par ce monarque. Philippe II, dans tel ou tel cas, ne fit-il pas servir l'Inquisition aux vues de sa politique ? C'est là une question que nous n'avons point à examiner ici ; mais du moins faut-il reconnaître que l'Inquisition ne fut pas simplement un instrument appliqué à des projets ambitieux : ce fut une institution affermie et soutenue en vue d'un imminent danger.

Il résulte des procès formés à cette époque par l'Inquisition, que le Protestantisme commençait à se répandre d'une manière incroyable en Espagne. Des ecclésiastiques éminents, des religieux, des religieuses, des séculiers de distinction, en un mot

des individus des classes les plus influentes, se trouvèrent entachés des nouvelles erreurs. Les efforts des protestants pour introduire le Protestantisme en Espagne pouvaient-ils rester tout à fait infructueux, lorsqu'on les voyait, dans leur ardeur à y faire parvenir leurs livres, employer tous les stratagèmes ? Ils allaient jusqu'à renfermer ces écrits prohibés dans des tonneaux de vin de Champagne et de Bourgogne, avec tant d'art que les douaniers ne parvenaient pas à découvrir la fraude : c'est ce qu'écrivait l'ambassadeur d'Espagne à Paris.

Il suffit d'observer attentivement l'état des esprits à cette époque en Espagne pour deviner tout le danger : des faits incontestables viennent d'ailleurs appuyer les conjectures. Les protestants, ayant grand soin de déclamer contre les abus, se présentèrent comme des réformateurs, et s'efforcèrent d'attirer à leur parti tous ceux qu'animait un vif désir de réforme. Depuis longtemps ce désir de réforme existait dans l'Eglise ; mais, chez quelques-uns, il était inspiré par de mauvaises intentions ; en d'autres termes, le nom spécieux de réforme cachait la véritable intention de plusieurs, qui était de détruire. En même temps, chez quelques catholiques sincères, ce désir, quoique pur dans son principe, allait jusqu'à un zèle imprudent et touchait à une ardeur déréglée. Il est probable qu'un pareil zèle, porté jusqu'à l'exaltation, se changeait en acrimonie chez plusieurs; de là une certaine facilité à recevoir les suggestions insidieuses des ennemis de l'Église. Bien des gens qui avaient commencé par un zèle indiscret, tombèrent peut-être dans l'exagération, pour passer de là à l'animosité et finir par se précipiter dans l'hérésie. — L'Espagne n'était pas exempte de cette disposition des esprits, d'où le cours des événements aurait pu tirer des fruits bien amers, pour peu que le Protestantisme eût pu prendre pied sur notre sol. On sait que les Espagnols au concile de Trente se distinguèrent par leur zèle réformateur et leur fermeté à exprimer leurs opinions. Remarquons ensuite qu'une fois la discorde religieuse introduite dans un pays, les esprits s'exaltent par les disputes, s'irritent par les chocs fréquents, et parfois il arrive que des hommes respectables se précipitent dans des excès dont eux-mêmes auraient eu horreur peu de temps au-

paravant. Il est difficile de dire avec précision ce qui serait arrivé pour peu que la rigueur se fût relâchée sur ce point. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en lisant quelques passages de Luis Vives, d'Arias Montanus, de Carranza et de la Consultation de Melchor Cano, on croit sentir au fond de ces esprits une sorte d'inquiétude et d'agitation qu'on ne peut mieux comparer qu'à ces sourds mugissements qui annoncent au loin le commencement d'une tempête.

Le fameux procès de l'archevêque de Tolède, Fray Bartolomé de Carranza, est un des faits que l'on cite le plus fréquemment en preuve de l'arbitraire qui présidait à l'Inquisition en Espagne. Certes, on ne peut voir sans émotion une prison étroite s'ouvrir tout à coup pour enfermer, pendant de longues années, l'un des hommes les plus savants de l'Europe, archevêque de Tolède, honoré de la confiance intime de Philippe II et de la reine d'Angleterre, lié d'amitié avec les hommes les plus distingués de l'époque, et connu dans toute la chrétienté par le brillant rôle qu'il avait joué au concile de Trente. Le procès dura dix-sept ans; et, bien que la cause eût été évoquée à Rome, où l'archevêque ne pouvait manquer de trouver des protecteurs puissants, on ne put obtenir en sa faveur une déclaration d'innocence. Sans m'arrêter aux mille incidents d'une cause si compliquée et si longue, sans insister sur le plus ou moins de motifs que les paroles et les écrits de Carranza purent fournir à l'appui des soupçons qui attaquaient sa foi, je tiens pour certain, quant à moi, que dans sa conscience et devant Dieu, il était tout à fait innocent. En voici une preuve, qui met mon opinion hors de doute. Carranza tomba malade peu de temps après le jugement du procès, on comprit que sa maladie était mortelle, on lui administra les Sacrements. Au moment de recevoir le Viatique, en présence d'un grand concours, il déclara de la manière la plus solennelle, que jamais il ne s'était écarté de la foi de l'Eglise catholique, que sa conscience ne lui reprochait rien au sujet de tout dont on l'avait accusé; et il confirma sa déclaration en prenant à témoin ce Dieu en la présence duquel il se trouvait, qu'il allait recevoir sous les espèces sacrées et dont le tribunal terrible allait le voir com-

paraître dans quelques instants. Cet acte pathétique fit verser des larmes à tous les assistants ; tous les soupçons qu'on avait dû concevoir contre l'archevêque furent dissipés comme par un souffle, et une sympathie nouvelle s'ajouta à celle que sa longue infortune avait excitée. Le Souverain-Pontife ne douta pas de la sincérité de la déclaration, puisqu'on mit sur la tombe une magnifique épitaphe, ce qui, assurément, n'aurait pas été permis, s'il fût resté le moindre doute sur la sincérité de ces suprêmes paroles. Certes, il serait téméraire de refuser sa confiance à une déclaration si explicite, sortie de la bouche d'un homme tel que Carranza, expirant, et en présence de Jésus-Christ lui-même.

Après ce tribut payé au savoir, aux vertus, aux malheurs de Carranza, il nous reste à examiner si, quelle que fût la pureté de sa conscience, on peut dire avec justice que son procès fut une intrigue perfide tramée par l'envie et l'inimitié. On comprend bien qu'il ne s'agit pas ici d'examiner l'immense procédure de cette cause ; mais, puisqu'il est permis d'y passer avec légèreté, pour jeter à Philippe II une tache, et aux adversaires de Carranza une injure, je demande à faire à mon tour quelques observations, pour essayer de replacer les choses sous leur véritable point de vue. En premier lieu, ne doit-on pas s'étonner qu'un procès dénué de tout fondement, ait pu avoir une durée si extraordinaire ? du moins fallait-il qu'il y eût quelques apparences. Si, d'ailleurs, la cause eût été suivie jusqu'au bout en Espagne, on pourrait bien ne pas trouver aussi singulière la durée du procès. Mais il n'en fut pas ainsi ; la cause resta pendante à Rome plusieurs années durant. Les juges étaient-ils si aveugles ou si méchants qu'il leur fût impossible de découvrir la calomnie, ou qu'ils aient manqué de loyauté pour l'anéantir, en supposant qu'elle fût aussi claire et aussi évidente qu'on l'a prétendu.

On peut répondre à cela que les intrigues de Philippe II, acharné à la perte de l'archevêque, empêchèrent la vérité de se faire jour ; en preuve de cette explication, n'a-t-on pas les difficultés que fit le roi de laisser transférer le prisonnier à Rome ? Il fallut, dit-on, que le pape Pie V fît intervenir à cet effet une menace d'excommunication. Je ne nierai pas

que Philippe II ne se soit efforcé d'aggraver la situation de l'archevêque, et n'ait désiré une sentence peu favorable à l'illustre accusé. Cependant, avant de décider que la conduite du roi a été criminelle, il faut savoir s'il agissait ainsi par l'effet d'un ressentiment personnel, ou par la conviction, ou par le soupçon que l'archevêque trempait dans le luthéranisme. Carranza, avant sa disgrâce, avait les hautes faveurs et la considération de Philippe II, comme cela paraît assez par les missions qu'on lui confia en Angleterre et par son élévation à la première dignité ecclésiastique de l'Espagne. Comment donc présumer qu'une si grande bienveillance se soit changée tout à coup en haine personnelle et acharnée? Ne faut-il pas au moins que l'histoire fournisse un fait à l'appui de cette conjecture? Or, je ne trouve ce fait nulle part dans l'histoire, et je ne sache pas que d'autres l'y aient découvert. Si Philippe II prit en effet un parti si contraire à l'archevêque, ce fut évidemment parce qu'il croyait ou soupçonnait fortement Carranza d'être hérétique. Dans ce cas, Philippe II put être imprudent, téméraire, tout ce que l'on voudra; mais on ne peut dire qu'il ait été mû, dans cette poursuite, par un esprit de vengeance ou une basse animosité.

On a également accusé d'autres hommes de l'époque, entre autres l'insigne Melchor Cano. Carranza lui-même, à ce qu'il paraît, s'en méfia; il se plaignit amèrement que Melchor Cano eût osé dire que l'*archevêque était aussi hérétique que Luther*. Mais Salazar de Mendoza, en rapportant le fait dans la *Vie de Carranza*, assure que Cano, apprenant cela, le démentit ouvertement, assurant que jamais semblable parole n'était sortie de sa bouche. En vérité, l'esprit incline facilement à le croire : des hommes d'une intelligence aussi privilégiée que celle de Melchor Cano ont dans leur dignité même un préservatif trop puissant contre la bassesse, pour qu'il soit permis de les soupçonner de l'infâme rôle de calomniateurs.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de chercher la cause des malheurs de Carranza dans des rancunes ou des jalousies particulières; on la trouve dans les circonstances critiques de

l'époque et dans le caractère même de cet homme illustre. Les graves symptômes qui faisaient craindre que le luthéranisme ne fît des prosélytes en Espagne, les efforts des protestants pour y introduire leurs livres et leurs émissaires, l'expérience de ce qui arrivait dans d'autres contrées et particulièrement dans le royaume limitrophe de France, alarmaient tellement les esprits, les rendaient tellement craintifs et défiants, que le moindre soupçon d'erreur, surtout dans les personnes élevées en dignité ou distinguées par leur science, causait de l'inquiétude et de l'effroi. On sait les bruyants démêlés qui eurent lieu au sujet de la polyglotte d'Anvers et d'Arias Montanus, et l'on n'ignore pas les souffrances de l'insigne fray Luis de Léon et de quelques autres hommes illustres de ce temps. Une autre conjoncture contribuait à pousser les choses à l'extrême, c'était la situation politique de l'Espagne vis-à-vis de l'étranger. La monarchie espagnole avait trop d'ennemis et de rivaux pour qu'on n'eût pas raison de craindre que l'hérésie ne devînt aux mains de ses adversaires un moyen d'introduire dans son sein la discorde, et partant la guerre civile. Ces causes réunies rendaient naturellement Philippe II défiant et soupçonneux ; la haine de l'hérésie se combinant dans son esprit avec le désir de sa propre conservation, il se montrait sévère et inexorable à l'égard de tout ce qui pouvait altérer dans son empire la pureté de la foi catholique.

D'un autre côté, il faut avouer que le caractère de Carranza n'était pas précisément ce qu'il fallait, dans des temps si critiques, pour éviter tout dangereux écart. On s'aperçoit, à la lecture de ses *Commentaires sur le Catéchisme*, que c'était un homme d'une pénétration très-vive, d'une vaste érudition, d'une science profonde, d'un caractère sévère, d'un cœur généreux et franc. Ce qu'il pensait, il le disait sans détour, sans être arrêté par le déplaisir que telle ou telle personne pouvait trouver dans ses paroles. Lorsqu'il croyait découvrir un abus, il le montrait du doigt et le condamnait ouvertement, en quoi il avait plus d'un trait de ressemblance avec son antagoniste supposé, Melchor Cano. Les accusations dirigées contre lui, dans son procès, étaient fondées, non-seulement

sur ses écrits, mais aussi sur quelques-uns de ses sermons et sur ses conversations privées. Je ne sais jusqu'à quel point il lui arriva de sortir des justes limites ; mais, ce que je n'hésite point à affirmer, c'est qu'un homme qui écrivait du ton que l'on trouve dans ses ouvrages, devait s'exprimer de vive voix avec une grande force, et peut-être avec une excessive audace.

Il faut ajouter, pour dire toute la vérité, qu'en traitant de la *Justification*, dans ses *Commentaires sur le Catéchisme*, il ne s'explique pas avec toute la clarté désirable, et manque de la netteté qu'exigeaient les malheureuses circonstances de son époque. Les hommes versés dans cette matière savent combien certains points sont délicats. Ces points étaient alors le sujet des erreurs de l'Allemagne, et l'on conçoit sans peine combien l'attention devait se fixer sur les paroles de Carranza et s'effrayer à la moindre ombre d'ambiguité. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Rome il ne sortit pas absous de toutes les accusations; on l'obligea d'abjurer une série de propositions à l'égard desquelles il fut jugé suspect, et on lui imposa quelques pénitences. Carranza, au lit de mort, protesta de son innocence ; mais il eut soin de déclarer qu'il ne regardait pas comme injuste la sentence du pape. Voilà tout le mot de l'énigme : l'innocence du cœur n'est pas toujours accompagnée de la prudence des lèvres.

Je me suis arrêté quelque peu sur cette cause célèbre, parce qu'elle se prête à des considérations qui font vivement sentir l'esprit de l'époque. Ces considérations ont d'ailleurs l'avantage de replacer la vérité en son vrai point, et d'empêcher qu'on n'explique tout par la misérable raison de la méchanceté des hommes. Il y a malheureusement une tendance à tout résoudre de cette façon, et il est vrai de dire que les hommes y prêtent trop souvent un juste fondement. Cependant, toutes les fois qu'il n'y a pas une évidente nécessité de le faire, nous devrions nous abstenir d'incriminer. Le tableau de l'histoire de l'humanité est assez sombre par lui-même ; ne prenons pas plaisir à l'obscurcir encore en y jetant des taches nouvelles. Nous taxons souvent de crime ce qui n'a été qu'ignorance. L'homme est enclin au mal, mais il n'est pas moins sujet à l'erreur, et l'erreur n'est pas toujours coupable.

Au reste, je crois qu'on peut faire honneur aux protestants eux-mêmes de la rigueur et de l'inquiète défiance que l'Inquisition d'Espagne déploya dans ces temps-là. Les protestants excitaient une révolution religieuse, et c'est une loi constante que toute révolution détruit le pouvoir attaqué ou le rend plus sévère et plus dur. Ce qui auparavant eût été estimé indifférent, est alors considéré comme suspect, et ce qui, dans toute autre circonstance, n'eût paru qu'une faute, est regardé comme un crime. On est dans une crainte continuelle de voir la liberté se changer en licence ; et, comme les révolutions détruisent toute chose en invoquant la réforme, quiconque ose parler de réforme court le risque d'être incriminé comme perturbateur. La prudence même dans la conduite est taxée de précaution hypocrite ; un langage franc et sincère est qualifié d'insolence et de suggestion dangereuse ; la réserve est une réticence pleine d'astuce ; il n'est pas jusqu'au silence même qui ne prenne une signification : il devient une dissimulation alarmante. Nos yeux ont vu passer, de nos jours, tant de choses, que nous nous trouvons dans une situation incomparable pour saisir facilement les phases diverses de l'histoire de l'humanité.

C'est un fait indubitable que le Protestantisme produisit en Espagne une réaction. Ses erreurs et ses excès furent cause que le pouvoir ecclésiastique aussi bien que le pouvoir civil restreignirent infiniment, dans tout ce qui avait rapport à la religion, la liberté dont on jouissait auparavant. L'Espagne se préserva des doctrines protestantes, lorsque toutes les probabilités donnaient à penser que ces doctrines finiraient par lui être communiquées d'une manière ou d'une autre. Il est clair que ce résultat ne put être obtenu sans des efforts extraordinaires. L'Espagne de ces temps-là m'apparaît comme une place assiégée par un ennemi puissant, où les chefs veillent continuellement, se tenant en garde contre les attaques du dehors, et non moins inquiets sur les trahisons du dedans.

Je confirmerai ces observations par un exemple qui fera foi pour plusieurs autres. Rappelons ce qui s'est passé par rapport aux Bibles en langue vulgaire ; nous aurons par ce

seul fait une idée de tout ce qui s'est passé relativement à tout le reste, en vertu même du cours naturel des choses. J'ai précisément sous la main un témoignage aussi respectable que digne d'intérêt, celui de ce même Carranza, de qui je viens de parler. Voici ce qu'il dit dans le prologue de ses *Commentaires sur le Catéchisme chrétien :* « Avant que les hérésies de Luther fussent venues de l'enfer à la lumière de ce monde, je ne sache pas que l'Ecriture sainte en langue vulgaire fût défendue nulle part. En Espagne, il y avait des Bibles traduites en langue vulgaire par l'ordre des Rois Catholiques, dans le temps où il était permis aux Maures et aux juifs de vivre selon leur loi au milieu des chrétiens. Après l'expulsion des juifs du sein de l'Espagne, les juges de la religion trouvèrent que quelques-uns de ceux qui s'étaient convertis à notre foi sainte instruisaient leurs enfants dans le judaïsme, et leur enseignaient les cérémonies de la loi de Moïse, par le moyen de ces Bibles vulgaires, qu'ils eurent soin de faire imprimer par la suite en Italie, dans la ville de Ferrare. C'est la juste raison qui fit défendre les Bibles vulgaires en Espagne; mais on en permit toujours la possession et la lecture aux colléges et aux monastères, ainsi qu'aux personnes nobles, à l'abri de tout soupçon. » Carranza continue de faire en peu de mots l'histoire de ces prohibitions, en Allemagne, en France et en d'autres pays; puis il ajoute : « Dans l'Espagne, qui était et qui est encore, par la grâce et la bonté de Notre Seigneur, pure de la zizanie, on eut soin de défendre généralement toutes les traductions de l'Ecriture en langue vulgaire, afin d'ôter aux étrangers l'occasion de controverser avec les personnes simples et ignorantes, et *aussi parce qu'on avait et parce qu'on a l'expérience de certains cas particuliers et d'erreurs qui commençaient à naître en Espagne de la lecture incomprise de certains passages de la Bible.* Ce que je viens de dire est l'histoire véritable de ce qui s'est passé : voilà ce qui a fait prohiber la Bible en langue vulgaire. »

Ce curieux passage de Carranza nous retrace, en peu de mots, la marche qu'ont suivie les choses. Il n'existe d'abord aucune prohibition ; mais l'abus commis par les juifs en provoque une, bien que restreinte encore, ainsi qu'on vient de

le voir, à de certaines limites. Viennent ensuite les protestants, bouleversant l'Europe au moyen de leurs bibles; l'Espagne est menacée de voir s'introduire chez elle les nouvelles erreurs : on découvre que quelques personnes n'ont été égarées que par l'effet d'une fausse interprétation de certains passages de la Bible; on est forcé d'enlever cette arme aux étrangers qui tenteraient de s'en servir pour séduire les personnes simples : à dater de ce moment, la prohibition devient regoureuse et générale.

Pour en revenir à Philippe II, ne perdons jamais de vue que ce monarque fut un des plus fermes défenseurs de l'Eglise catholique, et qu'en lui se personnifia la politique des siècles fidèles, au milieu du vertige qui, sous l'impulsion du Protestantisme, s'était emparé de la politique européenne. Si l'Eglise, au milieu de ces grands bouleversements, put compter sur une protection puissante de la part des princes de la terre, ce fut à Philippe II qu'on le dut en grande partie. L'époque de Philippe II fut critique et décisive en Europe : s'il est vrai que ce prince fut malheureux dans les Flandres, il n'en est pas moins hors de doute que sa puissance et son habileté opposèrent à la puissance protestante un contre-poids qui l'empêcha de se rendre maîtresse de l'Europe. En supposant même que les efforts de Philippe II n'aient eu pour résultat que de gagner du temps, en brisant le premier élan de la politique protestante, ce ne fut pas un mince service rendu à l'Eglise catholique, combattue à cette époque de tant de côtés. Que serait-il advenu de l'Europe, si le Protestantisme se fût introduit en Espagne comme en France, si les huguenots eussent pu compter sur les secours de la Péninsule? Et quel sort aurait eu l'Italie, si elle n'eût été tenue en respect par le pouvoir de Philippe II? Les sectaires de l'Allemagne ne seraient-ils pas parvenus à y introduire leurs doctrines? J'en appelle ici à tous les hommes qui connaissent l'histoire : si Philippe II eût abandonné sa politique tant décriée, la religion catholique ne courait-elle pas le risque de se trouver, au commencement du dix-septième siècle, dans la dure nécessité de vivre uniquement comme religion tolérée, dans la généralité des royaumes de l'Europe? Or, l'on sait ce que vaut cette tolérance, quand il

s'agit de l'Eglise catholique; l'Angleterre nous le dit depuis des siècles; la Prusse nous le fait entendre en ce moment même, et la Russie y ajoute son témoignage d'une manière encore plus lamentable.

Tel est le point de vue sous lequel il faut considérer Philippe II. On est forcé de convenir qu'envisagé de cette manière, ce prince est un grand personnage historique, un des hommes qui ont laissé la marque la plus profonde sur la politique des siècles qui les ont suivis, un de ceux dont l'influence s'est le mieux fait sentir après eux sur le cours des événements.

Espagnols qui jetez l'anathème au fondateur de l'Escurial, avez-vous donc oublié notre histoire, ou n'en faites-vous aucun cas? Quoi! vous flétrissez Philippe II du reproche d'une tyrannie odieuse? Mais vous ne songez donc pas qu'en lui contestant sa gloire, en couvrant cette gloire d'ignominie, vous effacez d'un trait notre propre gloire, vous jetez dans la fange le diadème qui ceignit le front de Ferdinand et d'Isabelle? Si vous ne pouvez pardonner à Philippe II d'avoir soutenu l'Inquisition, si cette seule raison vous contraint de charger son nom d'exécration, faites-en de même à l'égard de son illustre père, Charles-Quint; et remontant jusqu'à Isabelle de Castille, écrivez aussi sur la liste des tyrans et des fléaux de l'humanité ce nom qui fut vénéré des deux mondes, et qui est l'emblème de la gloire et de la puissance de la monarchie espagnole. Les uns et les autres ont eu part au fait qui soulève votre indignation; ne maudissez pas les uns, en prodiguant aux autres une indulgence hypocrite. Si cette indulgence se trouve dans vos paroles, c'est que le sentiment de la nationalité qui bat dans votre cœur vous oblige à la partialité, à l'inconséquence : vous reculez lorsqu'il s'agit d'effacer d'un trait de plume les gloires de l'Espagne, de flétrir tous ses lauriers, de renier votre patrie. Il ne nous reste, malheureusement, que de grands souvenirs; gardons-nous du moins de les mépriser : ces souvenirs sont, dans une nation, comme les titres d'une antique noblesse dans une famille déchue : ils élèvent l'esprit, fortifient l'âme dans l'adversité, et alimentant l'espérance au fond du cœur, servent à préparer un avenir nouveau.

Le résultat immédiat de l'introduction du Protestantisme

en Espagne aurait été, comme dans les autres pays, la guerre civile ; et cette guerre nous eût été encore plus fatale qu'à tout autre peuple, car les circonstances étaient pour nous beaucoup plus critiques. L'unité de la monarchie espagnole n'aurait pu résister aux perturbations et aux secousses d'une dissension intestine ; ses diverses parties étaient tellement hétérogènes entre elles, et tenaient si peu les unes aux autres, que le moindre coup en eût brisé la liaison. Les lois et les mœurs des royaumes de Navarre et d'Aragon étaient très-différentes de celles de la Castille ; un vif sentiment d'indépendance, entretenu par les fréquentes réunions de leurs cortès particulières, s'abritait dans le cœur de ces peuples indomptés ; ils auraient certainement mis à profit la première occasion de secouer un joug qui leur était peu agréable. Ajoutez que des factions n'auraient pas manqué, dans les autres provinces, de déchirer les entrailles du pays. La monarchie se serait vue misérablement fractionnée, dans un temps où il lui fallait faire tête aux affaires de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique. Les Maures étaient encore en vue de nos côtes : les juifs n'avaient pas eu le temps d'oublier l'Espagne ; certainement les uns et les autres auraient profité de la conjoncture pour se relever à la faveur de nos discordes. A la politique de Philippe II était suspendue, non-seulement la tranquillité, mais peut-être l'existence même de la monarchie espagnole. On accuse maintenant ce prince d'avoir été un tyran ; s'il eût tenu une autre conduite, on le taxerait d'incapacité et d'impuissance.

Une des plus grandes injustices des ennemis de la religion, lorsqu'ils s'attaquent à ceux qui l'ont défendue, est de les supposer de mauvaise foi, de les accuser d'avoir eu en toutes choses des intentions doubles, des vues tortueuses et intéressées. Parle-t-on du machiavélisme de Philippe II, on suppose que l'Inquisition, sous l'apparence d'un but uniquement religieux, n'était en réalité qu'un docile instrument de politique aux mains de l'astucieux monarque. Rien de plus spécieux pour les hommes aux yeux de qui l'histoire n'est qu'une matière à de malignes et piquantes observations ; mais rien de plus faux en présence des faits.

Quelques personnes, voyant dans l'Inquisition un tribunal

extraordinaire, n'ont pu concevoir l'existence de ce tribunal d'exception sans supposer dans le monarque qui le soutenait et l'encourageait de profondes raisons d'État et des vues portées beaucoup plus loin que ce qui paraît à la surface des choses. On n'a pas voulu voir que chaque époque a son esprit, sa manière particulière d'envisager les choses, et son système particulier d'action, soit pour opérer le bien, soit pour écarter le mal. Dans ces temps, où toutes les nations de l'Europe en appelaient au fer et au feu pour trancher les questions religieuses, où protestants et catholiques brûlaient leurs adversaires, où l'Angleterre, la France, l'Allemagne assistaient aux scènes les plus sanglantes, faire monter un hérétique sur l'échafaud était une chose naturelle et dans l'ordre ordinaire, une chose qui ne choquait en rien les idées communes. Pour nous, nous sentons nos cheveux se dresser sur notre tête à la seule idée de brûler vif un homme. Placés dans une société où le sentiment religieux s'est considérablement amoindri; accoutumés à vivre parmi des hommes qui ont une religion différente de la nôtre et parfois n'en ont aucune, nous ne parvenons point à comprendre que ce pût être à cette époque une chose tout à fait ordinaire de voir conduire au supplice des hérétiques ou des impies. Mais qu'on lise les auteurs du temps, et l'on verra l'immense différence qu'il y a sur ce point entre nos mœurs et les leurs, on y observera que notre langage de modération et de tolérance n'aurait pas même été compris des hommes du seizième siècle. Savez-vous ce que Carranza lui-même, qui eut tant à souffrir de l'Inquisition, pensait sur cette matière? Chaque fois que l'occasion de toucher ce point se présente à lui dans l'ouvrage que j'ai cité, il émet les idées de son temps, sans s'arrêter même à les prouver; il les donne comme des principes hors de doute. En Angleterre, près de la reine Marie, il ne craignait pas d'exposer ses opinions sur la rigueur avec laquelle on devait traiter les hérétiques, et, à coup sûr, il était loin de soupçonner que son nom dût servir un jour à attaquer cette intolérance même.

Rois et peuples, ecclésiastiques et séculiers, tous étaient d'accord sur ce point. Que dirait-on aujourd'hui d'un roi qui apporterait de ses mains le bois pour brûler les hérétiques,

et qui condamnerait les blasphémateurs à voir la langue percée d'un fer rouge? Or, on raconte de saint Ferdinand la première de ces choses, et l'on sait que la seconde appartient à saint Louis. Nous nous récrions maintenant à la vue de Philippe II assistant à un *auto-da-fé;* mais si nous considérons que la cour, les grands, tout ce qu'il y avait de plus choisi dans la société entourait le roi dans ces occasions, nous comprendrons que si ce spectacle est pour nous horrible, insupportable, il ne l'était point aux yeux de ces hommes, très-différents de nous par leurs idées et leurs sentiments. Et qu'on ne dise pas qu'on y était forcé par la volonté du monarque, qu'il y avait une nécessité d'obéir; ce n'était pas l'effet de la volonté du monarque; c'était purement une conséquence de l'esprit de l'époque. Nul monarque n'eût été assez puissant pour faire accomplir une semblable cérémonie, si l'esprit du temps s'y fût opposé; d'ailleurs nul monarque n'est assez dur et assez insensible pour ne pas éprouver l'influence du temps dans lequel il règne. Supposez le despote le plus absolu de notre temps : Napoléon à l'apogée de sa puissance, l'empereur actuel de Russie, et voyez si toute leur volonté parviendrait à faire violence jusqu'à ce point aux mœurs de leur siècle.

On rapporte certaine anecdote peu propre à nous confirmer dans l'opinion de ceux qui assurent que l'Inquisition fut un moyen de politique entre les mains de Philippe II; comme cette anecdote peint d'une manière curieuse et intéressante les mœurs et les idées de ce temps, je veux la rappeler ici. Philippe II tenait sa cour à Madrid; certain prédicateur, dans un sermon prononcé en présence du roi, avança que *les souverains avaient un pouvoir absolu sur la personne de leurs sujets ainsi que sur leurs biens.* La proposition n'était pas de nature à déplaire à un roi; l'excellent prédicateur débarrassait les rois, d'un seul coup, de toutes les entraves qui s'opposent à l'exercice du pouvoir. Or, il paraît que tout le monde, en Espagne, à cette époque, n'était pas courbé sous l'influence despotique aussi servilement qu'on a voulu le supposer; il se trouva quelqu'un qui dénonça à l'Inquisition les paroles par lesquelles le prédicateur n'avait point eu honte de flatter l'arbitraire des rois. Certes, l'orateur avait choisi pour se

mettre à couvert un asile assez sûr; et nos lecteurs peuvent bien supposer que cette dénonciation venant à heurter le pouvoir de Philippe II, l'Inquisition n'avait plus qu'à garder un prudent silence. Néanmoins il n'en fut pas ainsi : l'Inquisition fit son sommaire, trouva la proposition contraire aux saines doctrines, et le prédicateur, qui peut-être était loin de s'attendre à cette récompense, se vit imposer diverses pénitences et condamner en outre à rétracter publiquement sa proposition dans le lieu même où il l'avait avancée. La rétractation eut lieu avec toutes les cérémonies d'un acte juridique; le prédicateur déclara qu'il retirait sa proposition comme erronée; il expliqua les motifs, en lisant, ainsi qu'il lui avait été ordonné, les paroles suivantes, bien dignes de remarque : « *En effet, Messieurs, les rois n'ont sur leurs sujets d'autre pouvoir que celui qui leur est accordé par le droit divin et le droit humain; ils n'en ont point qui procède de leur libre et absolue volonté.* » Ainsi le rapporte D. Antonio Perez, comme on peut le voir tout au long dans la note qui correspond au présent chapitre. On sait d'ailleurs que D. Antonio Perez n'était point un partisan fanatique de l'Inquisition.

Ceci se passait précisément dans ce temps que quelques personnes ne rappellent jamais sans le flétrir par les mots d'*obscurantisme*, de *tyrannie*, de *superstition*. Je doute cependant qu'à une époque plus rapprochée de nous, celle, par exemple, où l'on prétend que l'aurore de la liberté et des lumières commença à briller sur l'Espagne, sous le règne de Charles III, une condamnation publique et solennelle du despotisme eût été poussée si loin. Cette condamnation, du temps de Philippe II, faisait autant d'honneur au tribunal qui l'ordonnait, qu'au monarque qui y prêtait son consentement.

S'agit-il des lumières, c'est encore une calomnie de dire qu'il y eut un dessein formé d'établir et de perpétuer l'ignorance. Certainement la conduite de Philippe II n'indique point un pareil dessein, lorsqu'on voit ce prince, non content de favoriser la grande entreprise de la polyglotte d'Anvers, recommander à Arias Montanus de consacrer à l'achat de livres *d'élite*, *imprimés ou manuscrits*, l'argent qui rentrerait aux mains de l'imprimeur Plantinus, à qui le roi avait

fourni une forte somme pour aider à l'entreprise. Cette collection choisie devait être placée dans la bibliothèque du monastère de l'Escurial, que l'on bâtissait alors. Le monarque avait également chargé, comme il le dit lui-même dans sa lettre à Arias Montanus, *D. Francés de Alaba, son ambassadeur en France, de recueillir dans ce royaume les meilleurs livres qu'il lui serait possible de se procurer.*

Non, l'histoire d'Espagne, sous le point de vue de l'intolérance en matière religieuse, n'est point aussi noire qu'on a voulu le supposer. Les étrangers oseront-ils nous reprocher notre cruauté? Nous leur répondrons que, tandis que l'Europe était arrosée de sang par l'effet des guerres religieuses, l'Espagne était en paix. Quant au nombre de personnes qui périrent sur les échafauds ou trouvèrent la mort dans l'exil, nous mettons au défi les deux nations qui prétendent être à la tête de la civilisation, la France et l'Angleterre, de nous montrer, sur le même sujet, leur statistique de ces temps-là et de la comparer avec la nôtre : nous ne craignons rien du parallèle.

A mesure que le danger de l'introduction du Protestantisme diminuait en Espagne, on vit également diminuer la rigueur de l'Inquisition. Nous pouvons d'ailleurs observer que la procédure de ce tribunal alla toujours s'adoucissant, suivant l'esprit de la législation criminelle dans les autres pays de l'Europe. Ainsi nous voyons les *auto-da-fé* devenir plus rares à mesure que les temps se rapprochent de nous, de sorte qu'à la fin du dernier siècle, l'Inquisition n'était plus qu'une ombre de ce qu'elle avait été. Il est inutile d'insister sur ce point, que personne n'ignore, et où nous nous trouvons d'accord avec les plus ardents ennemis de ce tribunal; et c'est ce qui, à nos yeux, prouve de la manière la plus convaincante, qu'il faut chercher dans les idées et les mœurs du temps ce qu'on a prétendu trouver dans la cruauté, dans la méchanceté ou dans l'ambition des hommes. Si les doctrines de ceux qui plaident pour l'abolition de la peine de mort venaient un jour à se réaliser dans la pratique, la postérité, en lisant les exécutions de notre temps, serait saisie de la même horreur que nous au spectacle des supplices du temps passé, et la po-

tence, la fourche, la guillotine figureraient au même rang que les anciens *Quemaderos* (9).

---

## CHAPITRE XXXVIII.

### DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES EN ELLES-MÊMES.

Les institutions religieuses sont encore un des points sur lesquels le Protestantisme et le Catholicisme se trouvent en opposition complète : le premier les abhorre, le second les aime; celui-là les détruit, celui-ci les établit et les encourage. Un des premiers actes du Protestantisme, partout où il s'introduit, est d'attaquer les institutions religieuses par ses doctrines et ses actes ; il s'efforce de les faire disparaître immédiatement; l'on dirait que la prétendue réforme ne peut considérer sans s'irriter ces saintes demeures, qui lui rappellent continuellement l'ignominieuse apostasie de son fondateur. Les vœux religieux, particulièrement celui de chasteté, ont été l'objet des plus cruelles invectives de la part des protestants; mais il faut observer que ce que l'on dit aujourd'hui, et ce qui a été répété depuis trois siècles, n'est autre chose qu'un écho de la première voix qui s'éleva en Allemagne : et savez-vous quelle était cette voix? C'était celle d'un moine sans pudeur, qui pénétrait dans le sanctuaire et entraînait une victime. Tout le luxe de la science déployé pour combattre un dogme sacré, est insuffisant à cacher une origine aussi impure. A travers l'exaltation du faux prophète, on sent les flammes impudiques qui dévoraient son cœur.

Observons en passant que la même chose a eu lieu par rapport au célibat du clergé. Les protestants, dès le commencement, ne purent supporter ce célibat; ils jetèrent le masque et le condamnèrent sans déguisement; ils mirent à le combattre une certaine ostentation de doctrine; mais, au fond de toutes les déclamations, que trouve-t-on? Les clameurs d'un prêtre qui a oublié ses devoirs, qui s'agite contre les remords de sa conscience, et s'efforce de couvrir sa

honte en diminuant l'horreur du scandale par les allégations d'une science mensongère. Si une pareille conduite eût été tenue par les catholiques, toutes les armes du ridicule auraient été employées pour la couvrir de mépris, pour la marquer, comme elle le mérite, du sceau de l'ignominie; mais cet homme était celui qui avait déclaré une guerre à mort au Catholicisme : cela suffit pour détourner le mépris des philosophes, et faire trouver grâce aux déclamations d'un moine dont le premier argument contre le célibat avait été de profaner ses vœux et de consommer un sacrilége. Le reste des perturbateurs de ce siècle imita l'exemple d'un si digne maître. Tous demandèrent, exigèrent de l'Écriture et de la philosophie un voile pour couvrir leur faiblesse, leur lâcheté. Juste punition : l'aveuglement de l'esprit fut le résultat des égarements du cœur; l'impudence sollicitait et obtenait d'être accompagnée de l'erreur. Jamais la pensée n'est plus vile que lorsque, pour excuser une faute, elle s'en rend la complice; l'intelligence alors ne se trompe pas, elle se prostitue.

Cette haine contre les institutions religieuses a passé en héritage du Protestantisme à la philosophie. Voilà pourquoi toutes les révolutions provoquées et dirigées par les protestants ou les philosophes, se sont signalées par leur intolérance à l'égard de l'institution même, et par leur cruauté à l'égard des personnes qui en faisaient partie. Ce que la loi n'avait pu faire, le poignard et la torche incendiaire le consommèrent : ce qui put échapper à la catastrophe se vit abandonné au lent supplice de la misère et de la faim. En ce point, comme en beaucoup d'autres, il est manifestement évident que la philosophie incrédule est fille de la réforme. Il est inutile d'en chercher une preuve plus convaincante que le parallèle entre les histoires de l'une et de l'autre, dans tout ce qui a rapport à la destruction des institutions religieuses : mêmes flatteries aux rois, même exagération des facultés du pouvoir civil, mêmes déclamations contre les prétendus maux apportés à la société, mêmes calomnies. Il n'y a que les noms et les dates à changer; et il faut remarquer encore cette particularité, qu'on a senti à peine en cette matière la différence qui devait, ce semble, résulter du progrès de la tolérance et de la douceur des mœurs dans l'époque récente.

Mais est-il vrai que les institutions religieuses soient une chose aussi méprisable qu'on a voulu le supposer? Est-il vrai qu'elles ne méritent pas même l'attention, et que toutes les questions qui s'y rapportent se trouvent résolues dès qu'on a prononcé emphatiquement le mot *fanatisme?* L'homme qui observe, le vrai philosophe, n'y trouvera-t-il rien qui soit digne de fixer ses recherches? Il est difficile de croire que telle soit la nullité de ces institutions dont l'histoire est si grande, et qui gardent encore dans leur existence les signes d'un vaste avenir; il est difficile de croire que de semblables institutions ne soient pas dignes, au plus haut degré, d'appeler l'attention, et que leur étude soit absolument dépourvue d'un vif intérêt et d'un profit solide. On les voit se présenter à toutes les époques de l'histoire ecclésiastique; leurs souvenirs et leurs monuments se retrouvent à chaque instant sous nos pas, elles se perpétuent dans les régions de l'Asie, dans les sables de l'Afrique, dans les cités et les solitudes de l'Amérique; enfin, lorsqu'après de si rudes adversités, on les voit se conserver avec plus ou moins de prospérité, dans divers pays de l'Europe, poussant de nouveau leurs rejetons sur ces terres d'où il semble que leur racine ait été le plus profondément extirpée, on sent naturellement se réveiller dans l'esprit une vive curiosité d'examiner ce phénomène, de rechercher quelle est l'origine, quel est le génie, le caractère de ces institutions. Ceux qui aiment à descendre dans le cœur des questions philosophiques découvrent, dès le premier regard, qu'il doit y avoir là une abondante mine des plus précieuses connaissances pour la science de la religion, de la société et de l'homme. Celui qui a lu les Vies des anciens Pères du désert sans être touché, sans éprouver une admiration profonde et se sentir rempli de hautes et graves pensées; celui qui, foulant sous ses pieds, avec indifférence, les ruines d'une abbaye antique, n'a point évoqué dans sa pensée les ombres des cénobites qui y vécurent et y moururent; celui qui parcourt froidement les corridors et les cellules des couvents à moitié démolis, et ne se sent assailli d'aucun souvenir, et n'éprouve pas même la curiosité d'examiner, celui-là peut fermer les annales de l'histoire, peut cesser ses études sur ce

qu'il y a de beau et de sublime. Il n'existe pour lui ni phénomènes historiques, ni beauté, ni sublimité; son intelligence est dans les ténèbres; son cœur est dans la poussière.

Dans le but de cacher l'intime liaison qui existe entre les institutions religieuses et la Religion elle-même, on a dit que la Religion pouvait vivre sans ces institutions. Vérité incontestable, mais abstraite et tout à fait inutile; assertion placée dans un isolement stérile et qui ne peut communiquer aucune lumière à la science, ni servir de guide dans les voies de la pratique; vérité insidieuse, qui ne tend à rien moins qu'à changer entièrement l'état de la question, et à persuader que, lorsqu'il s'agit des institutions religieuses, la Religion n'a rien à voir dans la matière.

Il y a là un sophisme grossier et qu'on n'emploie que trop, non-seulement dans la question qui nous occupe, mais encore dans plusieurs autres. Ce sophisme consiste à répondre à toutes les difficultés par une proposition parfaitement vraie en soi, mais qui n'a rien à faire dans ce dont il s'agit. Par ce moyen, on détourne l'attention vers un autre point; par la vérité palpable qu'on présente aux esprits, on les fait dévier de l'objet principal, on leur fait prendre pour une solution ce qui n'est qu'une distraction. S'agit-il, par exemple, de la subsistance du clergé et du culte? on dit : « Le temporel est tout différent du spirituel. » Veut-on calomnier systématiquement les ministres de la Religion : « Autre chose est la Religion, dit-on, autre chose sont ses ministres. » Veut-on présenter la conduite de Rome, pendant plusieurs siècles, comme une chaîne non interrompue d'injustices, de corruption et d'attentats : on repousse à l'avance toutes les observations qui pourraient être faites, en disant : « La suprématie du Souverain-Pontife n'a rien de commun avec les vices des papes, avec l'ambition de leur cour. » Réflexions parfaitement justes, vérités palpables, assurément, et qui sont fort utiles en certains cas, mais que les écrivains de mauvaise foi emploient avec astuce pour déguiser au lecteur le but pervers auquel ils tendent : tels ces joueurs de gobelets qui attirent d'un côté tous les regards de la naïve multitude, tandis que leurs compères exécutent d'un autre côté leurs criminelles opérations.

De ce qu'une chose n'est point nécessaire à l'existence d'une autre, il ne s'ensuit pas que cette première chose n'ait point son origine dans la seconde, ne trouve pas dans l'esprit de celle-ci sa vie propre et permanente, et qu'il n'existe pas entre les deux choses un système de rapports intimes et délicats. L'arbre peut exister sans ses fleurs et ses fruits; fleurs et fruits peuvent certainement tomber sans que le tronc robuste perde sa vie; mais tant que l'arbre existera, cessera-t-il jamais de donner des preuves de sa vigueur et de sa beauté, d'offrir aux yeux le charme de ses fleurs et au palais les délices de ses fruits? Le ruisseau peut courir sans cesse dans un lit de cristal sans les verts tapis qui embellissent ses bords; mais tant que la source versera son onde, tant que la bienfaisante et féconde liqueur s'infiltrera dans les veines du sol, les heureuses rives pourront-elles rester sèches, stériles, sans couleur et sans parures? Appliquons ces images à l'objet qui nous occupe. Il est certain que la Religion peut subsister sans les communautés religieuses, que la ruine de celles-ci n'entraîne pas nécessairement la destruction de la Religion elle-même. On a vu plus d'une fois des pays d'où les institutions religieuses ont été arrachées conserver longtemps la religion catholique. Mais il n'en est pas moins certain qu'il y a dépendance nécessaire entre les communautés religieuses et la Religion: c'est-à-dire que la Religion a donné l'être à ces institutions, qu'elle les vivifie de son esprit et les nourrit de sa substance: voilà pourquoi l'on voit partout où la Religion prend racine les communautés religieuses germer aussitôt; et si ces institutions ont été chassées d'un pays où la Religion continue de subsister, elles ne peuvent tarder à y renaître. Sans parler des exemples que nous offriraient d'autres pays, ne voyons-nous pas ce phénomène se produire en France d'une manière admirable? Le nombre des couvents d'hommes et de femmes qui se sont établis de nouveau sur le sol français est déjà très-considérable. Qui aurait dit aux hommes de l'Assemblée Constituante, de l'Assemblée Législative, de la Convention, qu'un demi-siècle ne s'écoulerait pas sans qu'on vît les institutions religieuses renaître et prospérer en France, malgré tous leurs efforts pour faire disparaître jusqu'à la mémoire de ces insti-

tutions? « Si cela arrive, auraient-ils dit, c'est que la révolution, que nous sommes en train de faire, ne sera pas parvenue à triompher; c'est que l'Europe nous aura subjugués en nous imposant de nouveau les chaînes du despotisme; alors, mais seulement alors, on pourra revoir en France, à Paris, dans cette capitale du monde civilisé, le rétablissement des instituts religieux, ce legs du fanatisme et de la superstition, transmis jusqu'à nous par les idées et les mœurs d'un temps qui est passé pour ne jamais revenir. » Insensés! votre révolution a triomphé; l'Europe a été vaincue par vous; les vieux principes de la monarchie française ont été rayés de la législation, des institutions, des mœurs; le génie de la guerre a promené en triomphe par toute l'Europe vos doctrines, dont la noirceur disparaissait sous le rayonnement de la gloire. Vos principes, tous vos souvenirs ont triomphé de nouveau dans une époque récente; ils vivent encore dans toute leur force et leur orgueil, personnifiés en quelques hommes qui se font gloire d'être les héritiers de ce qu'ils appellent eux-mêmes la révolution glorieuse de 89. Et cependant, malgré tant de triomphes, malgré que votre révolution n'ait reculé qu'autant qu'il était nécessaire pour mieux assurer ses conquêtes, les institutions religieuses ont surgi de nouveau; elles s'étendent, se propagent de tous côtés, et reprennent une place importante dans les annales des temps où nous vivons. Pour prévenir cette renaissance, il fallait extirper la Religion; il ne suffisait pas de la persécuter. La foi était restée comme un précieux germe couvert de pierres et d'épines; la Providence fit descendre un rayon de cet astre divin qui amollit les pierres et féconde le néant; l'arbre dans toute sa beauté, s'est de nouveau élevé malgré les ruines qui entravaient sa croissance et son développement, et ses rameaux se sont couverts aussitôt d'une floraison charmante : voilà les institutions religieuses que vous croyiez à jamais anéanties.

L'exemple que nous venons de rappeler démontre clairement la vérité de ce que nous voulons établir au sujet de l'intime liaison qui existe entre la Religion et les institutions religieuses. L'histoire ecclésiastique vient encore fournir des preuves à l'appui de cette vérité. D'ailleurs, la simple con-

naissance de la Religion et de la nature des institutions dont nous parlons suffirait pour nous le prouver, lors même que nous n'aurions pas en notre faveur l'histoire et l'expérience.

La force des préjugés répandus sur cette matière est telle, qu'il est nécessaire de descendre jusqu'à la racine des choses pour faire saisir, au moyen de quelques observations, la déraison complète de nos adversaires. Que sont les institutions religieuses, considérées dans toute leur généralité? En mettant de côté les différences, les changements, les altérations qu'amènent nécessairement les diversités de temps, de pays et les autres circonstances, nous dirons qu'un institut religieux est une société de chrétiens vivant réunis, sous certaines règles, dans le but de mettre en pratique les conseils de l'Evangile. Nous comprenons dans cette définition les ordres mêmes qui ne se lient par aucun vœu. On voit que nous considérons ici l'institution religieuse dans sa plus grande généralité, en laissant de côté tout ce que disent les théologiens et les canonistes sur les conditions indispensables pour constituer ou compléter l'essence de l'institution. Il faut d'ailleurs observer qu'il ne convenait pas d'exclure de l'honorable dénomination d'instituts religieux ces associations où se trouvent réunies toutes les conditions, sauf celle des vœux. La religion catholique est assez féconde pour produire le bien par des moyens très-différents et sous des formes très-diverses. Dans la généralité des institutions religieuses, elle nous a montré ce que l'homme peut faire en se liant par un vœu, pour toute la vie, à une sainte abdication de sa volonté propre; mais elle a voulu aussi faire voir que, tout en laissant à l'homme sa liberté, elle peut l'attacher par une infinité de liens et le faire persévérer jusqu'à la mort, comme s'il se fût obligé par un vœu perpétuel. La congrégation de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, qui se trouve dans cette dernière catégorie, est certainement digne de figurer parmi les institutions religieuses comme l'un des plus beaux monuments de l'Eglise catholique.

Je n'ignore pas que le vœu se trouve compris dans l'essence des institutions religieuses, selon qu'on les entend communément; mais l'unique chose que je me propose en ce moment

est de venger contre les protestants cette espèce d'association: or, l'on sait que l'anathème frappe indistinctement les associations liées par un vœu, et celles qui ne consistent que dans la permanente et libre adhésion des personnes qui les composent. Tout ce qui a la forme d'une communauté religieuse est regardé d'un œil de colère. Lorsqu'il s'est agi de proscrire les ordres religieux, on a vu la même proscription envelopper ceux qui faisaient un vœu et ceux qui n'en faisaient pas. Par conséquent, lorsqu'il s'agit de les défendre, il ne faut point les séparer. Au surplus, cela ne m'empêchera pas de considérer le vœu en lui-même, et de présenter les observations qui le justifient devant le tribunal de la philosophie.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister pour démontrer que l'objet des institutions religieuses, c'est-à-dire, ainsi que nous venons de le dire, la mise en pratique des conseils de l'Evangile, est parfaitement conforme à l'Evangile même. Et remarquez bien que, quel que soit le nom, quelle que soit la forme des institutions religieuses, elles ont toujours pour objet quelque chose de plus que la simple observance des préceptes; on y trouve toujours comprise l'idée de perfection, soit dans la vie d'action, soit dans la vie contemplative. Garder les commandements divins est une chose indispensable à tous les chrétiens qui veulent avoir part à l'éternelle vie; les ordres religieux se proposent une voie plus difficile, ils tendent à la perfection. Là se pressent les hommes qui, après avoir entendu de la bouche du divin Maître ces paroles: « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens et donnez-les aux pauvres, » ne se sont pas retirés avec tristesse, comme le jeune homme de l'Evangile, mais ont embrassé avec courage l'entreprise de tout quitter et de suivre Jésus-Christ.

Il nous faut éclaircir maintenant le point de savoir si l'association est le moyen le plus propre à nous faire atteindre un si saint objet. Il me serait facile de la démontrer en apportant ici divers textes de l'Ecriture où le véritable esprit de la Religion chrétienne et la volonté du divin Maître, sur ce point, se manifestent; mais le goût de notre siècle et la transparence même des vérités qu'il s'agit de démontrer, nous avertissent d'éviter, autant que possible, ce qui sent la dis-

cussion théologique. J'écarterai donc la question de ce terrain pour me borner à la considérer sous les points de vue purement historique et philosophique ; c'est-à-dire que, sans accumuler des citations et des textes, je prouverai que les institutions religieuses sont parfaitement conformes à l'esprit de la Religion chrétienne, et que, par conséquent, cet esprit a été méconnu d'une manière déplorable par les protestants, lorsqu'ils ont condamné ou détruit les institutions religieuses. Que si les philosophes, tout en n'admettant pas la vérité de la Religion, avouent cependant qu'elle est utile et belle, je leur prouverai qu'ils ne peuvent condamner des institutions qui sont le résultat nécessaire de cette Religion même.

Dans le berceau du Christianisme, alors que les cœurs conservaient, dans toute leur énergie, dans toute leur pureté, les étincelles détachées des langues du Cénacle; dans ces temps où les paroles et les exemples du divin Fondateur étaient encore récents, où le nombre des fidèles, qui avaient eu le bonheur de le voir et de l'entendre, était encore très-grand dans l'Eglise, nous voyons les chrétiens, sous la direction des Apôtres eux-mêmes, se réunir, mettre leurs biens en commun, former ainsi une seule famille, dont le Père était dans le ciel, et qui n'avait qu'un *seul cœur et une seule âme.*

Je ne discuterai pas sur l'extension qu'eut alors ce fait primitif; je m'abstiens d'analyser les diverses circonstances qui l'accompagnèrent, et de rechercher son plus ou moins de ressemblance avec les institutions religieuses des temps postérieurs; il me suffit d'en constater l'existence et d'en consigner ici le souvenir pour indiquer quel est le véritable esprit de la Religion par rapport aux moyens les plus propres à faire réaliser la perfection évangélique. Je demande cependant à rappeler que Cassien, dans la description qu'il donne du commencement des institutions religieuses, leur assigne pour berceau le fait même que nous venons de mentionner, et qui se trouve rapporté dans les Actes des Apôtres. Selon le même auteur, ce genre de vie ne fut jamais totalement interrompû ; de sorte qu'il y eut toujours quelques chrétiens fervents qui le continuèrent, rattachant ainsi, par une chaîne continue, l'existence des moines aux primitives associations des

temps apostoliques. Après avoir décrit le genre de vie des premiers chrétiens, et retracé les altérations des temps qui suivirent, Cassien continue ainsi : « Ceux qui conservaient la ferveur apostolique, rappelant de cette manière la perfection primitive, s'éloignèrent des villes et du commerce de ceux qui se croyaient permis un genre de vie moins sévère; ils commencèrent à choisir des lieux secrets et retirés où ils pussent suivre en particulier les règles qu'ils se rappelaient avoir été posées par les Apôtres pour tout le corps de l'Eglise en général. Ainsi commença à se former la discipline de ceux qui s'étaient éloignés de cette contagion. Comme ils vivaient séparés des autres fidèles, s'abstenant du mariage et se privant de communiquer avec le monde, même avec leurs propres familles, on en vint, avec le temps, en considération de leur vie singulière et solitaire, à leur donner le nom de *moines.* » (*Collat.* 18, cap. 5.)

Survint immédiatement l'époque des persécutions, laquelle, sauf quelques interruptions qu'on peut appeler des moments de repos, se prolongea jusqu'à la conversion de Constantin. Il y eut donc, durant ce période de temps, quelques chrétiens qui s'attachèrent à continuer le genre de vie des années apostoliques. Cassien nous l'indique clairement dans le passage que l'on vient de lire. Il va sans dire que cette vie primitive fut nécessairement modifiée dans sa forme extérieure par les calamités dont l'Eglise était affligée à cette époque. On ne doit pas chercher dans tout ce temps-là les chrétiens vivant en communauté ; on les trouvera confessant Jésus-Christ avec un calme imperturbable sur le chevalet, au milieu de tous les tourments, dans les cirques où ils se laissaient mettre en pièces par les bêtes féroces, sur les échafands où ils livraient une tête tranquille à la hache du bourreau. Mais observez ce qui arrive durant le temps même de la persécution : les chrétiens, *de qui le monde n'était pas digne*, poursuivis dans les villes comme des bêtes féroces, se retirent errants dans la solitude, cherchent un refuge dans les déserts. Les solitudes de l'Orient, les sables et les pierres de l'Arabie, les lieux les plus inaccessibles de la Thébaïde reçoivent ces troupes de fugitifs qui s'enfoncent dans les demeures des bêtes sauvages,

dans les sépulcres abandonnés, dans les citernes desséchées, dans les cavernes les plus profondes, ne demandant qu'un asile pour méditer et prier. Et savez-vous ce qui résulte de là? Ces déserts où les chrétiens erraient naguère comme des grains de poussière chassés par la tempête, se peuplent, comme par enchantement, d'innombrables communautés religieuses. Là on méditait, on priait, on lisait l'Evangile : à peine la féconde semence avait-elle touché la terre, que la précieuse plante surgissait partout en un instant.

Admirables desseins de la Providence! Le Christianisme persécuté dans les villes, fertilise et embellit les déserts; le grain précieux n'a besoin pour se développer ni du suc de la terre, ni de l'air d'une douce atmosphère : la tempête l'emporte à travers les airs sur les ailes de l'ouragan, la semence ne perd rien de sa vie; jetée sur le roc, elle n'y périt point. La fureur des éléments ne peut rien contre l'œuvre du Dieu qui a fait son coursier des aquilons; le roc cesse d'être stérile lorsqu'il plaît à ce Dieu de le féconder. N'est-ce pas lui qui fit jaillir de la pierre une source pure, au contact mystérieux de la verge de son prophète?

Lorsque la paix fut donnée à l'Eglise par le vainqueur de Maxence, les germes contenus au sein du Christianisme purent se développer de toutes parts; à dater de ce moment on n'a plus vu un seul instant l'Eglise sans communautés religieuses. L'histoire à la main, on peut défier les ennemis des institutions religieuses de signaler une époque, un court espace de temps où ces institutions aient entièrement disparu. Sous une forme ou sous une autre, dans tel pays ou dans tel autre, elles ont toujours perpétué l'existence qu'elles avaient reçue dès les premiers siècles du Christianisme. Le fait est certain, constant, on le trouve à chaque page de l'histoire ecclésiastique; il joue un rôle important dans tous les grands événements des annales de l'Eglise. Il s'est reproduit dans l'Occident comme dans l'Orient, dans les temps modernes comme dans les temps anciens, aux époques de la félicité de l'Eglise, comme aux époques de son infortune; quand la recherche de la perfection religieuse a été en honneur aux yeux du monde, aussi bien que lorsqu'elle a été un objet de

persécution, de railleries et de calomnies. Quelle preuve plus évidente d'un rapport intime entre ces institutions et la Religion elle-même? Faut-il un autre indice pour faire voir clairement que ces institutions sont, par rapport à la Religion, un fruit spontané? Dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, on regarde comme une preuve de la dépendance réciproque de deux phénomènes, l'apparition constante de l'un à la suite de l'autre. Si ces phénomènes comportent, l'un vis-à-vis de l'autre, les rapports de cause et d'effet, si l'on trouve dans l'essence de l'un tous les principes qui ont dû concourir à la production de l'autre, le premier s'appelle cause, le second prend le nom d'effet. Partout où s'établit la Religion de Jésus-Christ, les communautés religieuses se présentent sous une forme ou sous une autre : elles sont donc l'effet spontané de cette Religion.

Je ne sais ce que nos adversaires peuvent répondre à une argumentation aussi concluante.

En envisageant la question sous cet aspect, on s'explique très-naturellement la protection et la faveur que les institutions religieuses ont toujours trouvée près du Souverain-Pontife. Celui-ci doit agir conformément à l'esprit qui anime l'Eglise dont il est le chef suprême sur la terre; ce n'est certainement pas le pape qui a réglé qu'un des moyens qui conviennent le plus aux hommes pour se porter à la perfection, est de se réunir en association sous de certaines règles, conformément à l'enseignement du Divin Maître. L'Eternel l'avait réglé ainsi dans les secrets de son infinie sagesse et la conduite des papes ne pouvait être contraire aux desseins du Très-Haut. On a dit que des vues intéressées étaient intervenues; on a dit que la politique des papes trouvait dans ces institutions une ressource puissante pour se soutenir et s'agrandir. Mais quoi! ne verra-t-on que de sordides instruments d'une politique astucieuse, dans les sociétés des premiers fidèles, dans les monastères des solitudes de l'Orient, dans cette foule d'institutions qui n'ont eu pour objet que la sanctification de ceux qui en étaient membres, et le soulagement de quelques-unes des grandes infortunes de l'humanité? Un fait si général, si grand, si bienfaisant, ne peut s'expliquer

par des vues d'intérêt et des desseins étroits ; l'origine en est plus haute, plus noble, et celui qui ne la cherchera pas dans le ciel, devra du moins la chercher dans quelque chose de plus grand que les projets d'un homme ou la politique d'une cour ; il devra interroger des idées élevées, des sentiments sublimes, capables, s'ils ne montent pas jusqu'au ciel, d'embrasser au moins une vaste partie du monde ; il ne faut ici rien moins qu'une de ces pensées qui président aux destinées du genre humain.

Ce qui peut faire incliner certaines personnes à supposer des desseins particuliers chez les papes, c'est de voir leur autorité intervenir dans toutes les fondations des derniers siècles et leur approbation constituer la validité des règles qui devaient assujettir les institutions religieuses ; mais la marche suivie à cet égard par la discipline ecclésiastique, nous fait voir que l'intervention plus active des papes, loin d'émaner de vues particulières, a été réclamée par une certaine nécessité, celle d'empêcher une multiplication excessive des ordres religieux par suite d'un zèle indiscret : ainsi la vigilance à prévenir les abus est l'origine de cette intervention suprême. Dans le douzième et le treizième siècle, on vit la propension à des fondations nouvelles se propager de telle manière, que les plus graves inconvénients en seraient résultés, sans une surveillance continuelle de la part de l'autorité ecclésiastique. Aussi voyons-nous le Souverain-Pontife Innocent III ordonner, dans le concile de Latran, que quiconque voudra fonder une nouvelle maison religieuse sera tenu de prendre une des règles et des institutions approuvées. Mais poursuivons notre dessein.

Si l'on nie la vérité de la religion chrétienne, si l'on tourne en ridicule les conseils de l'Evangile, je comprendrai qu'on en vienne à mettre au néant ce qu'il y a de céleste et de divin dans l'esprit des communautés religieuses. Mais la vérité de la religion une fois établie, je ne puis concevoir comment des hommes qui se glorifient de suivre ses lois, peuvent se déclarer les ennemis des institutions religieuses, considérées en elles-mêmes. Comment celui qui admet le principe, peut-il en repousser la conséquence ? Pourquoi celui qui aime la

cause, rejette-t-il l'effet? De deux choses l'une : ces hommes affectent la religion avec hypocrisie, ou bien ils professent une religion qu'ils ne comprennent pas.

A défaut de tout autre indice de l'esprit anti-évangélique qui guida les coryphées de la prétendue réforme, il devrait nous suffire de leur haine contre une institution si évidemment fondée sur l'Evangile même. Eh quoi! ces enthousiastes de la lecture de la Bible, *sans notes ni commentaires*, eux qui prétendent la trouver si claire dans tous les passages, n'ont donc pas remarqué le sens facile et clair de cette multitude de textes qui recommandent l'abnégation de soi-même, le renoncement à tous les biens, la privation de tous les plaisirs? Les paroles sont claires, on ne peut les prendre dans une autre signification, elles ne demandent nullement, pour être comprises, l'étude profonde des sciences sacrées, ni celle des langues. Et cependant elles n'ont pas été entendues! Oh! comme nous dirons mieux, qu'elles n'ont pas été écoutées! L'intelligence les saisissait parfaitement, mais la passion les repoussait.

Quant à ces philosophes qui ont regardé les institutions religieuses comme une chose vaine et méprisable, si ce n'est même dangereuse, on voit assez qu'ils ont fort peu médité sur l'esprit de l'homme, sur les profonds sentiments de notre cœur plein de mystères. Puisque leur cœur n'a rien senti à la vue de ces multitudes d'hommes et de femmes réunis dans le but de se sanctifier eux-mêmes, ou de sanctifier les autres, ou de secourir les nécessités et de consoler l'infortune, il n'est que trop clair que leur âme a été desséchée par le souffle du scepticisme. Renoncer pour toujours à tous les plaisirs de la vie, s'ensevelir dans une demeure solitaire pour s'y offrir, dans l'austérité et la pénitence, en holocauste sur les autels du Très-Haut, certes, voilà un sujet d'horreur pour ces philosophes, qui n'ont jamais regardé le monde qu'à travers leurs grossiers préjugés. Mais l'humanité a d'autres pensées; l'humanité se sent attirée vers ces mêmes objets que les philosophes sceptiques trouvent si vains, si dénués d'intérêt, si dignes d'horreur.

Admirables secrets de notre cœur! Altérés de plaisirs, en-

traînés par le tourbillon des jeux et des ris, nous ne pouvons nous défendre d'être saisis d'une émotion profonde à la vue de l'austérité des mœurs et du recueillement de l'âme. La solitude, la tristesse même, exercent sur nous une indicible fascination. D'où vient cet enthousiasme qui ébranle un peuple entier, le soulève et l'entraîne comme par enchantement sur les traces de l'homme dont le front porte l'empreinte du recueillement, dont les traits révèlent l'austérité de la vie, dont le vêtement et les manières expriment le détachement de tout ce qui est terrestre et l'oubli du monde? Or, c'est un fait consigné à la fois dans l'histoire de la vraie Religion et dans celle des religions fausses. Un moyen si puissant de s'attirer l'estime et le respect n'est pas resté inconnu à l'imposture; la licence et la corruption, avides de faire fortune dans le monde, ont senti plus d'une fois la nécessité impérieuse de se déguiser sous le manteau de l'austérité et de la pureté. Ce qui, au premier coup d'œil, pourrait paraître le plus contraire à notre cœur, et le plus repoussant pour nos goûts, cette ombre de tristesse répandue sur le recueillement et la solitude de la vie religieuse, est précisément ce qui nous enchante le plus et nous attire. La vie religieuse est solitaire et triste: voilà pourquoi elle sera belle, et sa beauté sera sublime : rien ne sera plus propre que cette sublimité à ébranler profondément notre cœur, à y graver des impressions ineffaçables. En réalité, notre âme a le caractère d'une exilée; elle n'est affectée que par des objets tristes; il n'est pas jusqu'à la bruyante allégresse qui n'ait besoin d'emprunter à un habile contraste une teinte de mélancolie. Pour que la beauté revête son charme le plus séduisant, il faut qu'une larme d'angoisse coule de ses yeux, que son front se voile d'une pensée de tristesse, que ses joues pâlissent sous un douloureux souvenir. Pour que la vie d'un héros excite en nous un vif intérêt, il faut que l'infortune soit sa compagne, le gémissement sa consolation; il faut que le malheur et l'ingratitude soient la récompense de ses vertus. Voulez-vous qu'un tableau de la nature ou de l'art appelle fortement notre attention, s'empare des puissances de notre âme et les absorbe, il faut qu'un souvenir du néant de l'homme et une

image de la mort soient présentés à notre âme : notre cœur doit être sollicité par des sentiments d'une paisible tristesse ; nous voulons voir des teintes sombres sur un monument en ruine, la croix rappelant le séjour des morts, les grands murs couverts de mousse, et indiquant l'antique demeure d'un homme puissant qui, après avoir vécu sur la terre quelques instants, a disparu.

La joie ne nous satisfait pas, elle ne remplit pas notre cœur ; elle l'enivre, le dissipe quelques moments ; mais l'homme n'y trouve point son bonheur, parce que la joie de la terre est frivole, et la frivolité ne peut attacher le voyageur qui, loin de sa patrie, chemine péniblement dans une vallée de larmes. De là vient que, tandis que la tristesse et les pleurs sont accueillis, nous dirons mieux, sont soigneusement recherchés par l'art, toutes les fois qu'il s'agit de produire dans l'âme une impression profonde, la joie et jusqu'au plus léger sourire sont inexorablement bannis. L'art oratoire, la poésie, la sculpture, la peinture, la musique, ont suivi constamment la même règle, ou, pour mieux dire, ont été toujours dominés par le même instinct. Il fallait certainement un haut esprit et un cœur de feu pour dire *que l'âme est naturellement chrétienne.* Dans ce peu de mots, un penseur illustre a su faire entrer les ineffables rapports qui unissent le dogme, la morale et les conseils de cette religion divine avec tout ce qu'il y a de plus intime, de plus délicat et de plus noble dans notre cœur. Eh bien ! connaissez-vous la tristesse chrétienne, ce sentiment austère et élevé qui se peint sur le front du fidèle, comme un souvenir de douleur sur le front d'un illustre proscrit ; ce sentiment, qui modère les jouissances de la vie par l'image de la tombe, et illumine la profondeur du sépulcre par les rayons de l'espérance ; cette tristesse, si naturelle et si consolante, si grande et si sévère, qui fait fouler aux pieds les diadèmes et les sceptres comme la vile poussière, et mépriser la splendeur et les grandeurs du monde comme une passagère illusion ? Cette tristesse, portée à sa perfection, vivifiée et fécondée par la grâce, assujettie à une sainte règle, est ce qui préside à la fondation des instituts religieux, et ce qui les accompagne tant qu'ils conservent la ferveur pri-

mitive, reçue de quelques hommes qui furent guidés par la divine lumière et animés de l'esprit de Dieu. Cette sainte tristesse, qui porte avec soi le détachement de toutes les choses terrestres, est le sentiment que l'Eglise veut inspirer et conserver aux ordres religieux, lorsqu'elle environne d'une ombre de recueillement et de méditation leurs silencieuses demeures.

Qu'au milieu de la fureur et des convulsions des partis, une main frénétique et sacrilége, secrètement excitée par la perversité, plonge un poignard fratricide dans un cœur innocent, ou jette sur une paisible demeure une torche incendiaire, cela se conçoit, car malheureusement l'histoire de l'homme abonde en exemples de crimes et de frénésies; mais qu'on attaque l'essence même de l'institution religieuse, qu'on prétende l'enfermer dans l'étroitesse et l'imbécilité de l'esprit, qu'on la dépouille des nobles titres dont s'honore son origine et des beautés qui décorent son histoire, cela ne peut être admis ni par l'esprit, ni par le cœur. Une fausse philosophie, qui flétrit et dessèche tout ce qu'elle touche, a pu entreprendre une tâche si insensée; mais, au défaut de la Religion et de la raison, les lettres mêmes et les beaux-arts s'insurgeraient contre cette prétention; les lettres et les arts qui ont besoin d'anciens souvenirs, et qui puisent leurs merveilles dans des pensées élevées, dans de grands et austères tableaux, dans des sentiments profonds et mélancoliques; les lettres et les arts, qui se plaisent à transporter l'esprit de l'homme dans des régions de lumière, à guider l'imagination par des sentiers inconnus et nouveaux, et à régner sur le cœur par des enchantements inexplicables.

Non, mille fois non : tant que durera la religion de l'homme-Dieu, qui n'avait où reposer sa tête, et qui s'asseyait près d'un puits sur le chemin pour se délasser, comme un obscur voyageur; de cet homme-Dieu, dont l'apparition fut annoncée aux peuples par une voix mystérieuse venue du désert, par la voix d'un homme dont le vêtement était de poil de chameau, dont les reins étaient entourés d'une ceinture de cuir, et qui ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage; tant que cette religion divine subsistera, rien ne sera plus

saint, rien ne sera plus digne de notre respect que ces institutions, dont l'objet primordial et véritable est de réaliser ce que le ciel se proposait d'enseigner aux hommes par de si éloquentes et de si sublimes leçons. Les temps succèderont aux temps, les vicissitudes aux vicissitudes, les bouleversements aux bouleversements; l'institution changera de forme, subira des altérations, se ressentira plus ou moins de la faiblesse des hommes, de l'action corrosive des siècles et des coups démolisseurs des événements; mais l'institution continuera de vivre; elle ne périra pas. Si une société la repousse, elle cherchera un asile dans une autre société; chassée des villes, elle fixera sa demeure dans les forêts; si on la poursuit jusque-là, elle ira se réfugier dans l'horreur des déserts. Il y aura toujours, dans quelques cœurs privilégiés, un écho pour la voix de cette Religion sublime qui, tenant dans sa main un étendard de douleur et d'amour, l'étendard auguste des tourments et de la mort du Fils de Dieu, la Croix, dit aux hommes : « Veillez et priez, de peur que vous n'entriez en tentation; réunissez-vous pour prier, le Seigneur sera au milieu de vous; toute chair n'est qu'une herbe; la vie est un songe; au-dessus de vos têtes est un océan de lumière et de félicité; sous vos pieds, un abîme; votre vie sur la terre est un pèlerinage, un exil; » puis qui, s'inclinant sur le front de l'homme, y met la cendre mystérieuse, en disant : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. »

On nous demandera peut-être pourquoi les fidèles ne pourraient pas pratiquer la perfection évangélique en vivant au sein de leur famille, sans se réunir en communauté. Nous répondrons que ce n'est nullement notre pensée de nier la possibilité de cette pratique, même au milieu du monde; et nous reconnaissons avec bonheur qu'un grand nombre de chrétiens l'ont fait ainsi dans tous les temps et le font encore aujourd'hui; mais cela n'empêche pas que le moyen le plus sûr et le plus facile ne soit celui de la vie en commun avec d'autres personnes appliquées au même objet, et dans l'éloignement de toutes les choses du monde. Mettons de côté, pour un instant, toute considération religieuse; ne savez-vous pas l'ascendant qu'exercent sur l'esprit les exemples répétés

de ceux avec qui nous vivons? Ignorez-vous combien notre esprit défaille aisément lorsqu'il se trouve seul dans une entreprise difficile? Ne savez-vous pas que, jusque dans les plus grandes infortunes, c'est une consolation de voir d'autres personnes partager avec nous nos douleurs? Sur ce point comme sur tout le reste, la Religion se trouve d'accord avec la saine philosophie; et toutes deux s'unissent pour nous révéler le sens profond que contiennent ces mots de l'Ecriture sacrée : « *Væ soli, malheur à celui qui est seul!* »

Avant de terminer ce chapitre, je veux dire deux mots sur les vœux qui accompagnent d'ordinaire toute institution religieuse. Peut-être ces vœux sont-ils une des principales raisons de la violente antipathie du Protestantisme contre ces institutions. Le vœu rend fixe et stable, et le principe fondamental du Protestantisme n'admet ni fixité, ni stabilité. Essentiellement multiple et anarchique, ce principe repousse l'unité, détruit la hiérarchie; dissolvant par nature, il ne permet à l'esprit, ni de rester dans une foi permanente, ni de s'assujettir à une règle. La vertu même est pour lui une entité vague, qui n'a point de base déterminée, un être qui s'alimente d'illusions et qui ne supporte l'application d'aucune règle fixe et constante. Cette sainte nécessité de bien faire, de marcher sans relâche par le chemin de la perfection, devait lui être incompréhensible, lui répugner au plus haut degré; cette nécessité devait lui paraître contraire à la liberté : comme si l'homme, en s'obligeant par un vœu, perdait son libre arbitre; comme si la sanction que la promesse faite à Dieu imprime à un dessein diminuait en rien le mérite de celui qui a la fermeté nécessaire pour accomplir ce qu'il a eu le courage de promettre!

Ceux qui pour condamner cette nécessité que l'homme s'impose à lui-même, invoquent contre elle les droits de la liberté, semblent oublier que cet effort de l'homme pour se faire l'esclave du bien et enchaîner son propre avenir, outre le sublime désintéressement qu'il suppose, est l'exercice le plus vaste que l'homme puisse faire de la liberté. Par un seul acte, l'homme dispose de toute sa vie, et en accomplissant les devoirs qui résultent pour lui de cet acte, il accomplit perpétuellement sa propre volonté. « Mais, nous dira-t-on, l'homme est si incon-

stant...» Voilà pourquoi, afin de prévenir les effets de cette inconstance, l'homme se lie, et, mesurant d'un coup d'œil les éventualités de l'avenir, se rend supérieur à ces éventualités et les domine d'avance. « Mais, répliquera-t-on, le bien, dans ce cas, se fait par nécessité. » Cela est certain, mais ne savez-vous pas que la nécessité de bien faire est une nécessité heureuse et qui assimile en quelque façon l'homme à Dieu ? Savez-vous que la bonté infinie est incapable de mal faire, et que la sainteté infinie ne peut rien faire qui ne soit saint ? Les théologiens expliquant pourquoi l'être créé est capable de pécher, en signalent cette raison profonde : « C'est, disent-ils, que la créature est sortie du néant. » Lorsque l'homme se force, autant qu'il est en lui, d'agir bien, lorsqu'il enchaîne de cette manière sa volonté, il l'ennoblit, il se rend plus semblable à Dieu, il se rapproche de l'état des bienheureux qui n'ont plus la triste liberté de mal faire, qui sont dans l'heureuse nécessité d'aimer Dieu.

Le nom de la *liberté*, depuis l'instant où les protestants et les faux philosophes s'en sont emparés, semble condamné à être mal compris dans toutes ses applications. Dans l'ordre religieux, moral, social, politique, il est enveloppé d'une obscurité telle qu'on s'aperçoit bien des efforts qui ont été faits pour l'obscurcir et le fausser. Cicéron donna une admirable définition de la liberté, lorsqu'il dit *qu'elle consiste à être esclave de la loi*. On peut dire pareillement que la liberté de l'intelligence consiste à être esclave de la vérité, et la liberté de la volonté à être esclave de la vertu ; changez cet ordre, vous tuez la liberté. Otez la loi, vous intronisez la force ; ôtez la vérité, vous intronisez l'erreur ; ôtez la vertu, vous intronisez le vice. Osez soustraire le monde à la loi éternelle, à cette loi qui embrasse l'homme et la société, qui s'étend à tous les ordres, qui est la raison divine appliquée aux créatures raisonnables, osez chercher en dehors de ce cercle immense une imaginaire liberté, vous détruisez tout, il ne reste plus dans la société que l'empire de la force brutale, et dans l'homme l'empire des passions ; chez l'un et chez l'autre la tyrannie, par conséquent la servitude.

## CHAPITRE XXXIX.

### DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'HISTOIRE.— PREMIERS SOLITAIRES.

Je viens d'examiner les institutions religieuses au point de vue général, en les considérant dans leurs rapports avec la religion et avec l'esprit humain : je vais maintenant jeter un regard sur les points principaux de l'histoire ; cet examen, à mon avis, nous révèlera une importante vérité, savoir : que l'apparition de ces institutions sous différentes formes, a été l'expression et la satisfaction de grandes nécessités sociales, et un puissant moyen aux mains de la Providence pour procurer non-seulement le bien spirituel de l'Église, mais aussi le salut et la régénération de la société. On comprend qu'il me sera impossible de descendre dans les détails, de passer en revue les nombreuses institutions religieuses qui ont existé : ce serait d'ailleurs un soin superflu pour l'objet que je me propose. Je me bornerai donc à parcourir les principales phases de l'institution religieuse, en présentant sur chacune de ces phases quelques réflexions : je ferai comme le voyageur qui ne pouvant s'arrêter dans le pays qu'il traverse, se contente de le considérer quelques instants des sommets les plus élevés. Je commence par les solitaires de l'Orient.

Le colosse de l'empire romain menaçait d'une prochaine et bruyante ruine ; l'esprit de vie s'y éteignait rapidement, il n'y avait plus d'espérance d'un seul souffle qui pût le ranimer. Le sang ne circulait plus que lentement dans ses veines, le mal était incurable ; des symptômes de corruption se manifestaient de toutes parts, et cette agonie coïncidait précisément avec l'heure critique et formidable où il devait recueillir toutes ses forces pour résister au choc violent qui allait précipiter sa mort. Aux frontières de l'empire se présentaient les Barbares, comme des troupes d'animaux carnassiers attirés par les exhalaisons d'un cadavre, et dans cette crise, la société elle-même se trouvait à la veille d'une épouvantable catastrophe. Tout le monde

connu allait subir un changement effrayant; le lendemain ne devait plus ressembler à la veille; l'arbre devait être arraché, mais sa racine était trop profonde pour qu'il fût possible de l'extirper sans changer toute la face du sol où elle était plantée. La culture la plus raffinée se trouvait en présence de la férocité barbare, l'énergie des robustes enfants des forêts en présence de la mollesse efféminée des peuples méridionaux : le résultat de la lutte ne pouvait être douteux. Lois, coutumes, mœurs, monuments, arts et sciences, toute la civilisation et la culture, amassées dans le cours de plusieurs siècles, tout était en péril; tout pressentait une ruine prochaine, tout comprenait que Dieu avait marqué l'instant suprême à la puissance et l'existence même des dominateurs du globe. Les Barbares n'étaient plus qu'un instrument de la Providence : la main qui avait frappé à mort la maîtresse du monde, la reine des nations, était cette formidable main qui touche les montagnes et les fait fumer et les réduit en cendres, qui touche les rochers et les fond comme un métal; c'était la main de Celui qui envoie sur les nations son souffle embrasé et les dévore comme une paille.

Le monde devait être pendant quelques moments la proie du chaos; mais la lumière devait-elle surgir enfin de ce chaos? L'humanité devait-elle se fondre comme l'or dans le creuset, pour en sortir bientôt plus brillante et plus pure? Les idées sur Dieu et sur l'homme devaient-elles se rectifier? La morale devait-elle se répandre en notions plus délicates et plus élevées? Était-il réservé au cœur de l'homme de s'ouvrir à des inspirations sévères et sublimes, de s'élancer loin de la corruption où il gisait, pour vivre dans une atmosphère plus haute, plus digne d'un être immortel? Oui : la Providence l'avait ainsi réglé, et sa sagesse infinie conduisait les événements à ce but par des chemins que l'homme ne pouvait comprendre.

Le Christianisme se trouvait déjà propagé sur toute la face de la terre; ses saintes doctrines, fécondées par la grâce, poussaient le monde à une régénération complète, mais il fallait que l'humanité reçût encore de ses mains divines une impulsion nouvelle, il fallait que l'esprit de l'homme fût ébranlé

par une nouvelle secousse pour qu'il prît enfin son essor, et s'élevât d'un seul bond à la hauteur qui lui était assignée et d'où jamais il ne devait descendre. L'histoire nous atteste les obstacles qui s'opposèrent à cet établissement et à ce développement du Christianisme. Dieu fut obligé de prendre son épée et d'embrasser son bouclier, selon la vaillante expression du prophète; à force de surprenants prodiges, il brisa la résistance des passions, détruisit toute science qui s'élevait contre la science de Dieu, jeta de côté tous les pouvoirs qui s'insurgeaient contre lui et étouffa l'orgueil et l'obstination de l'enfer. Lorsque, après les trois siècles de persécution, la victoire se déclarait aux quatre coins du monde en faveur de la religion véritable, lorsque les temples des fausses divinités devenaient déserts et que les idoles qui n'étaient pas encore renversées tremblaient sur leurs piédestaux, lorsque le signe du Calvaire flottait sur le Labarum des Césars et que les légions de l'empire s'inclinaient religieusement devant la croix, alors le moment était venu pour le Christianisme de réaliser d'une manière permanente dans ces sublimes institutions que lui seul conçoit et que lui seul établit, les hauts conseils donnés trois siècles auparavant à la Palestine. La sagesse des philosophes avait été vaine; le moment était venu de réaliser la sagesse du charpentier de Nazareth, de cet homme qui sans avoir consulté les lettres humaines avait dit et enseigné des vérités qui jamais ne s'étaient offertes à l'esprit du mortel le plus privilégié.

Les vertus des chrétiens étaient sorties déjà de l'obscurité des catacombes; elles devaient resplendir à la lumière du ciel et au milieu de la paix, comme elles avaient brillé dans la profondeur des cachots et à travers l'horreur des bûchers. Le Christianisme étant devenu maître du sceptre de l'empire comme du foyer domestique, ses disciples qui formaient déjà des multitudes, ne vivaient plus dans la communauté des biens; il est clair qu'une continence absolue et un détachement complet des choses terrestres ne pouvait être la forme de vie de la généralité des familles régénérées. Le monde devait se perpétuer, la durée du genre humain ne devait pas se terminer à ce point de sa carrière; voilà pourquoi tous les chrétiens

ne devaient point observer ce haut conseil qui change la vie de l'homme sur la terre en une vie angélique. Un grand nombre d'entre eux devaient être de ceux qui, pour parvenir à la vie éternelle, se contenteraient à l'avenir de la garde des préceptes, sans aspirer à la sublime perfection qui résulte du renoncement à tout ce qui est terrestre et l'abnégation complète de soi-même. Cependant le fondateur de la religion chrétienne ne voulait point que les conseils donnés par lui aux hommes, fussent un seul instant sans compter quelques disciples au milieu de la froideur et de la dissipation du monde; il ne les avait pas donnés en vain, et d'ailleurs la pratique même de ses conseils, quoique bornée à un cercle restreint de fidèles, étendait de tous côtés une bienfaisante influence qui facilitait et assurait l'observance des préceptes. La force de l'exemple exerce un si grand ascendant sur le cœur de l'homme, qu'elle suffit souvent à triompher toute seule des résistances les plus tenaces et les plus opiniâtres; il y a dans notre cœur quelque chose qui l'incline à sympathiser avec tout ce qui l'approche, soit le bien, soit le mal, et il semble qu'un secret aiguillon nous presse dès que nous voyons les autres prendre sur nous les devants dans une direction quelconque. C'est pourquoi il y a tant d'avantages dans l'établissement des instituts religieux où les vertus et l'austérité de la vie sont données en exemple à la généralité des hommes et opposent à l'égarement des passions un reproche éloquent.

La Providence voulait atteindre ce grand objet par des moyens singuliers et extraordinaires; l'Esprit de Dieu souffla sur la terre, et aussitôt apparurent les hommes qui devaient commencer la grande œuvre. Les épouvantables déserts de la Thébaïde, les solitudes embrasées de l'Arabie, de la Palestine et de la Syrie nous présentent des hommes couverts d'un vêtement grossier, un manteau de poil de chèvre sur leurs épaules et un grossier capuchon sur leurs têtes, voilà tout le luxe par lequel ils confondent la vanité et l'orgueil des mondains. Leurs corps exposés aux rayons du soleil le plus ardent et à toute la rigueur du froid, exténués d'ailleurs par de longs jeûnes, ressemblent à des spectres ambulants sortis de la poussière des sépulcres; l'herbe des champs est leur uni-

que aliment, l'eau leur unique breuvage, le travail de leurs mains leur procure les faibles ressources dont ils ont besoin dans leurs nécessités. Soumis à la direction d'un vénérable vieillard dont les titres au gouvernement sont une longue vie passée dans le désert, et des cheveux blanchis au milieu des privations et des austérités, ils gardent constamment le plus profond silence. Leurs lèvres ne s'ouvrent que pour articuler des paroles de prières, leur voix ne résonne que pour entonner au Seigneur une hymne de louange. Pour eux, le monde a cessé d'exister, les rapports d'amitié, les doux liens de famille et de parenté, tout est rompu par un esprit de perfection porté à une hauteur qui dépasse toutes les considérations terrestres. Le souci de l'héritage ne les inquiète pas dans la solitude : avant de se retirer au désert, ils ont tout abandonné à celui qui devait leur succéder, ils ont vendu tout ce qui leur appartenait et en ont distribué le prix aux pauvres. Les saintes Ecritures sont la nourriture de leur esprit ; ils apprennent par cœur les paroles de ce divin livre, ils les méditent sans cesse, suppliant le Seigneur de leur en accorder la véritable intelligence. Dans leurs réunions solitaires, on n'entend que la voix de quelque vénérable cénobite expliquant avec une simplicité naïve et une touchante onction le sens du texte sacré, mais toujours de manière à tirer de ses leçons quelque profit pour la purification des âmes.

Le nombre de ces solitaires était si immense que nous n'y pourrions croire, si des témoins oculaires, dignes du plus grand respect, n'en faisaient foi. Quant à la sainteté, à l'esprit de pénitence, à la pureté de vie que nous venons de peindre, on ne saurait les mettre en doute après les témoignages de Ruffin, de Palladius, de saint Jérôme, de saint Jean-Chrysostome, de saint Augustin, et de tous les hommes illustres qui se distinguèrent dans ce temps. Le fait est singulier, extraordinaire, prodigieux, mais nul n'en peut contester la vérité historique : ce fait eut pour témoin le monde entier, qui accourut de toutes parts au désert pour y chercher la lumière dans ses doutes, le remède dans ses maux et le pardon dans ses péchés.

Je pourrais apporter mille et mille autorités pour confirmer

ce que je viens de dire; je me contenterai d'une seule, qui suffit pour toutes, celle de saint Augustin. Voici comment le saint docteur décrit la vie de ces hommes extraordinaires : « Ces Pères, non-seulement très-saints dans leurs mœurs, mais très-avancés dans la doctrine divine, hommes excellents sous tous les rapports, ne gouvernent point avec orgueil ceux que l'on appelle justement leurs fils, à cause de la haute autorité de ceux qui commandent, et de la prompte volonté de ceux qui obéissent. Au déclin du jour, chacun d'eux, encore à jeun, sort de son habitation, et tous accourent pour entendre leur Maître. Chacun de ses Pères en a sous sa direction *trois mille au moins, car le nombre en est encore beaucoup plus grand quelquefois.* Ils écoutent, avec une attention incroyable, dans un profond silence, manifestant, par leurs gémissements ou par leurs pleurs, ou par une joie modeste et tranquille, les divers sentiments que le discours excite dans leur âme. » (S. Augustin, L. 1, *De moribus Ecclesiæ*, cap. 31.)

Mais, nous dira-t-on, à quoi servaient ces hommes, si ce n'est à se sanctifier eux-mêmes? De quel profit étaient-ils pour la société? Quelle influence exercèrent-ils sur les idées? Quel changement amenèrent-ils dans les mœurs? Admettons que cette plante du désert a été belle et odorante; mais de quoi servit-elle? elle resta stérile.

Certes, ce serait une grave erreur de penser que tant de milliers de solitaires n'exercèrent point une grande influence. En premier lieu, et pour ne parler que de ce qui a rapport aux idées, il faut observer que les monastères de l'Orient s'élevèrent à la portée et sous les yeux des écoles des philosoplres. L'Egypte fut le pays où la vie cénobitique fleurit le plus; or, personne n'ignore le haut renom qu'avaient, peu de temps auparavant, les écoles d'Alexandrie. Sur toutes les côtes de la Méditerranée, sur cette ceinture de terre qui, commençant à la Libye, allait se terminer à la mer Noire, les esprits étaient à cette époque dans un mouvement extraordinaire. Le Christianisme et le Judaïsme, les doctrines de l'Orient et celles de l'Occident; tout s'était réuni et accumulé dans cet endroit du monde; les restes des anciennes écoles de la Grèce s'y trouvaient avec les trésors que le cours des siècles et le

passage des peuples les plus fameux de la terre avaient apportés dans cette contrée. De nouveaux et gigantesques événements étaient venus jeter des torrents de lumière sur le caractère et la valeur des idées; les esprits avaient ressenti des secousses qui ne leur permettaient plus de se contenter des leçons paisibles contenues dans les dialogues des anciens maîtres. De ces pays illustres sortirent les hommes les plus éminents des premiers temps du Christianisme, et nous connaissons à leurs ouvrages la largeur et l'élévation que l'esprit de l'homme avait atteintes à cette époque. Etait-il possible qu'un phénomène aussi extraordinaire, une ceinture de monastères et d'ermitages, embrassant cette zone du monde et se déroulant en face des écoles philosophiques, n'exerçât pas sur les esprits une influence puissante? Les idées des solitaires passaient incessamment du désert dans les villes; puisque, en dépit de tout le soin qu'ils mettaient à éviter le contact du monde, le monde les cherchait, s'approchait d'eux, et venait continuellement recevoir leurs inspirations.

Lorsque l'on voit les peuples accourir vers les solitaires les plus éminents par la sainteté, implorer de leur sagesse le remède de leurs souffrances et la consolation de leurs infortunes, lorsque l'on voit ces hommes vénérables répandre, avec une évangélique onction, les leçons sublimes qu'ils avaient apprises dans de longues années de méditation et de prière, dans le silence de la solitude, il est impossible de ne pas comprendre à quel point ces communications durent contribuer à rectifier et à élever les idées touchant la religion et la morale, à corriger et à purifier les mœurs. Ne perdons pas de vue que l'intelligence humaine se trouvait, pour ainsi dire, matérialisée par la corruption et la grossièreté de la religion païenne. Le culte de la nature, des formes sensibles, avait poussé de si profondes racines que, pour élever les esprits à la conception des choses supérieures, il fallait une réaction puissante, extraordinaire; il fallait en quelque sorte anéantir la matière pour ne présenter à l'homme que l'esprit. La vie des solitaires était ce qu'il y avait de plus propre à produire cet effet. Il semble, en lisant l'histoire de ces hommes, qu'on se trouve transporté hors de ce monde : la chair a disparu;

il ne reste plus que l'esprit ; et la force que l'on a employée pour dompter la chair est telle, on a insisté tellement sur la vanité des choses terrestres, qu'en effet la réalité même se change en illusion, le monde physique s'évanouit pour céder la place au monde intellectuel et moral ; tous les liens de la terre ont été rompus : l'homme se met en communication intime avec le Ciel. Les miracles se multiplient prodigieusement dans ces *Vies;* les apparitions s'y renouvellent sans cesse ; les demeures des solitaires sont une arène où les moyens terrestres n'entrent plus pour rien ; les bons anges y luttent contre les mauvais anges, le ciel contre l'enfer, Dieu contre Satan : la terre n'est là que pour servir de champ de bataille; le corps n'existe plus, si ce n'est pour être consumé comme un holocauste sur les autels de la vertu, en présence du démon, qui lutte avec fureur pour en faire l'esclave du vice.

Qu'est devenu ce culte d'idolâtrie que la Grèce dispensait aux formes sensibles, cette adoration qu'elle offrait à la nature en divinisant tout ce qu'il y avait de délices et de beautés, tout ce qui pouvait intéresser les sens et le cœur ? Quel changement profond ! Ces mêmes sens sont assujettis aux privations les plus terribles ; la plus dure circoncision est infligée au cœur ; et l'homme, qui naguère ne parvenait plus à élever son esprit au-dessus de la terre, le tient maintenant sans cesse fixé sur le ciel.

Il est impossible de se former une idée de ce que nous tâchons de décrire, si on n'a lu les *Vies* de ces solitaires ; pour concevoir tout l'effet de ces grands prodiges, il faut avoir passé de longues heures à parcourir ces pages, où l'on ne trouve, pour ainsi dire, rien qui suive le cours ordinaire des choses. Il ne suffit pas de s'imaginer des vies pures, des austérités, des visions, des miracles ; il faut voir tout cela accumulé, et porté, dans la voie de la perfection, au plus haut point de l'extraordinaire.

Si l'on se refuse à reconnaître dans des faits si surprenants l'action de la grâce ; si l'on ne veut voir dans ce mouvement religieux aucun effet surnaturel ; je dis plus, si l'on va jusqu'à supposer que la mortification de la chair et l'élévation de l'esprit y sont portés à une exagération répréhensible, on

ne pourra cependant pas s'empêcher de convenir qu'une réaction semblable était très-propre à spiritualiser les idées, à réveiller dans l'homme les forces intellectuelles et morales, à le concentrer au dedans de lui-même, en lui donnant le sentiment de cette vie intérieure, intime, morale, dont jusqu'alors il ne s'était jamais occupé. Ce front, qui jusque-là avait été courbé vers la poussière, devait s'élever vers la Divinité; quelque chose de plus noble que les jouissances matérielles était offert à l'esprit, et le débordement brutal qu'autorisait le scandaleux exemple des divinités mensongères du paganisme, apparaissait enfin comme une offense à la haute dignité de la nature humaine.

Sous le rapport moral, l'effet devait être immense. L'homme, jusqu'alors, n'avait pas même imaginé qu'il lui fût possible de résister à l'entraînement de ses passions. On trouvait, il est vrai, dans la froide moralité de quelques philosophes, certaines maximes de conduite dont le but était de mettre un frein au déchaînement des passions dangèreuses; mais cette morale n'était que dans les livres, le monde ne la regardait pas comme praticable, et si quelques hommes tentèrent de la réaliser, ils le firent de telle manière que, loin de lui donner crédit, ils parvinrent à la rendre méprisable. Qu'importe d'abandonner les richesses et d'afficher le détachement de toutes les choses du monde, comme firent quelques philosophes, si en même temps l'homme se montre tellement vain, tellement plein de lui-même, qu'on voie clairement que tous ses sacrifices n'étaient offerts qu'à la divinité de l'orgueil? C'était renverser toutes les idoles pour se placer soi-même sur l'autel, et y régner sans dieux rivaux; ce n'était point diriger les passions, ni les soumettre à la raison, mais créer une passion-monstre, s'élevant sur toutes les autres et les dévorant. L'humilité, pierre fondamentale sur laquelle les solitaires basaient l'édifice de leur vertu, les plaçait tout d'un coup dans une position infiniment supérieure à celle des anciens philosophes qui se firent distinguer par une vie plus ou moins sévère. On enseignait enfin aux hommes à fuir le vice, à pratiquer la vertu, non par le plaisir futile d'être regardé et admiré, mais par des motifs supérieurs fondés sur les

rapports de l'homme avec Dieu, et sur les destinées d'un éternel avenir.

Dès ce moment l'homme apprenait qu'il ne lui était pas impossible de triompher du mal, dans la lutte obstinée qu'il sent continuellement au dedans de lui-même. Au spectacle de tant de milliers de personnes des deux sexes qui suivaient une règle de vie si pure et si austère, l'humanité devait prendre courage, et retrouver la conviction que les sentiers de la vertu n'étaient pas pour elle impraticables.

Cette généreuse confiance inspirée à l'homme par la vue de si sublimes exemples, ne perdait rien de sa force en présence du dogme chrétien qui ne permettant pas d'attribuer à la propre énergie de l'homme les actions qui lui méritent la vie éternelle, lui enseigne la nécessité d'un secours divin, s'il ne veut errer dans des sentiers de perdition. Ce dogme qui, d'un autre côté, se trouve si bien d'accord avec les leçons journalières de l'expérience sur la fragilité humaine, loin d'abattre les forces de l'esprit ou d'énerver son courage, l'anime, au contraire, de plus en plus à persévérer malgré tous les obstacles. Lorsque l'homme se croit seul, lorsqu'il ne se sent point appuyé par la main puissante de la Providence, il ne marche qu'en chancelant comme un enfant qui essaie les premiers pas; il lui manque la confiance en lui-même, dans ses propres forces; le but vers lequel il se dirige, lui semble trop éloigné, l'entreprise lui paraît trop ardue, et il défaille. Le dogme de la grâce, tel qu'il est expliqué par le Catholicisme, n'est point cette doctrine fataliste, mère du désespoir, qui a glacé les cœurs parmi les protestants, ainsi que le déplorait Grotius. C'est une doctrine qui, laissant à l'homme tout son libre arbitre, lui enseigne la nécessité d'un secours supérieur : mais ce secours lui sera abondamment fourni par l'infinie bonté d'un Dieu, qui a versé pour lui son sang dans les tourments et l'ignominie et exhalé pour lui le dernier soupir sur la cime du Calvaire.

Il semble même que la Providence ait voulu spécialement choisir un climat où l'humanité pût faire un essai de ses forces vivifiées et soutenues par la grâce. Ce fut sous le ciel en apparence le plus funeste pour la corruption de l'âme, dans les

contrées où le relâchement des corps conduit naturellement au relâchement des esprits, et où l'air même qu'on respire, excite au plaisir, ce fut là que se déploya la plus grande énergie de l'esprit, que l'on vit pratiquer les plus grandes austérités, et que les plaisirs des sens furent proscrits, déracinés avec le plus de rigueur et de dureté. Les solitaires fixèrent leurs demeures dans des déserts où pouvaient encore arriver les souffles embaumés que l'on respirait dans les contrées voisines; du haut de leurs montagnes et de leurs sommets sablonneux, leurs yeux atteignaient à ces riantes et paisibles campagnes qui invitaient à la jouissance et au plaisir; semblables à cette vierge chrétienne qui abandonna sa grotte obscure pour aller se placer dans les fentes d'une roche d'où elle contemplait le palais de ses pères, débordant de richesses, de commodités et de délices, tandis qu'elle-même gémissait comme la colombe solitaire dans les trous du rocher. Dès lors tous les climats étaient bons pour la vertu; l'austérité de la morale ne dépendait plus du plus ou du moins de proximité de la ligne de l'Équateur; la morale de l'homme était comme l'homme lui-même, elle pouvait vivre dans tous les climats. Lorsque la continence la plus absolue était pratiquée d'une manière si admirable sous le ciel que nous venons de dire, la monogamie du Christianisme pouvait bien s'y établir et s'y conserver. Lorsque, dans les secrets de l'Éternel, l'heure aurait sonné d'appeler un peuple à la lumière de la vérité, il n'importerait plus que ce peuple vécût au milieu des frimas de la Scandinavie, ou dans les plaines brûlantes de l'Inde. L'Esprit des lois divines ne devait point se renfermer dans le cercle étroit que l'*Esprit des Lois* de Montesquieu a prétendu lui assigner.

---

## CHAPITRE XL.

### DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'ORIENT.

L'influence exercée sur la religion et la morale par la vie des solitaires de l'Orient, est un fait hors de doute; à la vérité il n'est pas facile d'apprécier cette influence dans toute son éten-

due, dans tous ses effets, mais elle ne laisse pas pour cela d'être très-réelle et très-véritable. Elle n'a point marqué sur les destinées de l'humanité comme ces bruyants événements dont les résultats se trouvent si souvent sans proportion avec ce qu'ils avaient promis; mais elle a été semblable à une pluie bienfaisante qui s'épanchant doucement sur une terre altérée, féconde sans bruit les prairies et les campagnes. S'il était possible à l'homme d'embrasser et de distinguer le vaste ensemble des causes qui ont contribué à élever son esprit, à lui donner une vive conscience de son immortalité et à rendre presque impossible un triste retour à la dégradation antique, peut-être trouverait-on que le prodigieux phénomène des solitaires de l'Orient a eu, dans ce changement immense, une part considérable. N'oublions pas que les grands hommes de l'Occident reçurent de là leurs inspirations : saint Jérôme vécut dans la grotte de Bethléem, et la conversion de saint Augustin fut accompagnée d'une sainte émulation excitée dans son esprit par la lecture de la *vie de saint Antoine, abbé.*

Les monastères qui en Orient et en Occident se fondèrent à l'imitation de ces premiers établissements des solitaires, en furent une continuation, bien qu'avec plusieurs différences provenant des circonstances et du temps. C'est de là que sortirent les Basile, les Grégoire, les Chrysostome et tant d'hommes insignes, la gloire de l'Église. Si un misérable esprit de dispute, si l'ambition et l'orgueil semant des germes de discorde, n'avaient préparé la rupture qui devait priver les églises d'Orient de la vivifiante influence de la chaire romaine, peut-être les anciens monastères de l'Orient auraient-ils pu servir, comme ceux de l'Occident, à préparer une régénération sociale, en fondant en un seul peuple les vaincus et les vainqueurs.

Il est évident que le défaut d'unité a été l'une des causes de la faiblesse des Orientaux. Je ne nierai pas que leur situation ne fût très-différente de la nôtre; l'ennemi en face duquel ils se trouvèrent ne ressemblait en rien aux Barbares du Nord, mais je doute qu'il fût plus facile de venir à bout de ces derniers, qu'il ne l'était de dominer les peuples par lesquels l'Orient fut conquis. En Orient la victoire resta aux agresseurs

comme chez nous, mais un peuple vaincu n'est point mort, sa défaite ne lui ôte pas tous les grands avantages qui pourraient, en lui donnant un ascendant moral sur le vainqueur, préparer silencieusement la transformation, si ce n'est l'expulsion de ceux qui le dominent. Les Barbares du Nord conquirent le midi de l'Europe, mais le midi triompha d'eux à son tour par la religion chrétienne; les Barbares ne furent pas chassés, mais ils furent transformés. L'Espagne fut conquise par les Arabes, les Arabes ne purent être transformés, mais ils finirent par être chassés. Si l'Orient eût conservé l'unité, si Constantinople et les autres siéges épiscopaux fussent restés soumis à Rome, comme ceux de l'Occident; en un mot, si tout l'Orient se fût contenté d'être membre du grand corps au lieu de l'ambitieuse prétention de former à lui seul un grand corps, je tiens pour certain qu'après la conquête des Sarrasins, une lutte à la fois intellectuelle, morale et physique, se serait engagée; un changement profond se serait opéré au sein du peuple conquérant, ou bien la lutte aurait fini par repousser ce conquérant barbare dans ses antiques déserts.

On dira que la transformation des Arabes était l'œuvre des siècles; mais celle des Barbares du Nord n'était-elle pas aussi l'œuvre des siècles? Ce grand ouvrage était-il achevé par leur conversion au Christianisme? Une partie considérable d'entre eux étaient ariens; et d'ailleurs ils comprenaient si mal les idées chrétiennes, ils trouvaient si dur de pratiquer la morale évangélique, que pendant longtemps il fut à peu près aussi difficile de traiter avec eux qu'avec des peuples d'une religion différente. D'un autre côté, ne perdons pas de vue que l'irruption des Barbares ne fut point un fait unique, un fait qui, une fois consommé, ne se reproduisit plus; il y eut pendant de longs siècles une continuité d'irruptions. Mais la force du principe religieux qui agissait dans l'Occident était telle, que tous les peuples envahisseurs se virent contraints de reculer, ou forcés de se plier aux idées et aux mœurs des pays récemment conquis par eux. La défaite des bandes d'Attila, les victoires de Charlemagne sur les Saxons et sur les autres peuples de l'autre côté du Rhin, les conversions successives des diverses nations idolâtriques du Nord par le moyen des missionnaires

envoyés de Rome, enfin les vicissitudes et le résultat final des invasions des Normands, et le triomphe définitif des chrétiens d'Espagne sur les Maures après une guerre de huit siècles, sont autant de preuves décisives de ce que je viens d'établir, savoir : que l'Occident, vivifié, fortifié par l'unité catholique, a eu le secret de s'assimiler et de s'approprier tout ce qu'il n'a pu repousser, et la force de repousser tout ce qu'il n'a pu faire sien.

Voilà ce qui a manqué à l'Orient : l'entreprise n'était pas plus difficile aux bords orientaux que dans l'Occident. Si l'Occident tout seul pût affranchir le saint Sépulcre, l'Occident et l'Orient unis ne l'auraient jamais perdu, ou du moins, après l'avoir affranchi, ils l'auraient conservé pour toujours. La même raison fit que les monastères de l'Orient n'atteignirent jamais à la vitalité et à l'énergie qui distingua ceux de l'Occident : c'est pourquoi on les a vus toujours s'affaiblir avec le temps, sans enfanter rien de grand qui ait pu prévenir la dissolution sociale, rien qui ait pu préparer en silence et élaborer lentement une régénération pour la postérité, après les calamités dont il avait plu à la Providence d'affliger les temps anciens. Celui qui a vu dans l'histoire le brillant commencement des monastères orientaux, ne peut considérer sans un serrement de cœur le déclin de leur force et de leur splendeur à travers le cours des siècles, après le ravage causé par les invasions, les guerres, et finalement par l'action mortelle du schisme de Constantinople : les antiques demeures de tant d'hommes illustres dans la science et par la sainteté disparaissent peu à peu des pages de l'histoire, comme des flambeaux qui s'éteignent, comme des feux expirants que l'on découvre çà et là dans un campement abandonné.

Un immense dommage dans toutes les branches des connaissances humaines fut le fruit de cet affaiblissement qui, après avoir rendu l'Orient stérile, a fini par le faire mourir. Si l'on y fait attention, on verra qu'en présence des grandes secousses et des bouleversements qui ébranlaient l'Europe, l'Afrique et l'Asie, le dépôt naturel des débris du savoir antique n'était pas l'Occident, mais bien l'Orient. Ce n'était pas dans nos monastères que devaient naturellement se conserver les livres

et les autres richesses intellectuelles dont des générations plus tranquilles et plus heureuses devaient un jour exploiter le précieux dépôt; ce rôle paraissait réservé aux monastères des contrées orientales, de ces plages où étaient venues se toucher et se confondre, comme sur une frontière commune, les civilisations les plus différentes, de ces pays où l'esprit humain avait déployé le plus d'activité et porté le plus haut son vol, où s'était accumulé le plus abondant trésor des traditions, des sciences et des beautés de l'art; en un mot, c'était dans ce vaste entrepôt de toutes les richesses de la civilisation et de la culture de tous les peuples connus, c'était dans ce sanctuaire et ce musée de l'antiquité que devait se conserver le patrimoine intellectuel pour les générations futures.

Qu'on ne croie pas cependant que les monastères de l'Orient n'aient servi en rien l'esprit humain : la science et la littérature de l'Europe se souviennent encore de l'impulsion qui leur fut communiquée par l'arrivée des précieux matériaux jetés sur les côtes de l'Italie après la prise de Constantinople; mais ces richesses mêmes, apportées à l'Europe par quelques hommes que le souffle d'une tempête poussait sur nos bords, nous arrivaient semblables à des débris d'un équipage naufragé qui, après avoir péniblement sauvé leur vie de la fureur des flots, n'ont gardé dans leurs mains engourdies qu'un peu d'or et quelques pierres précieuses. C'est précisément pour cela que nous nous lamentons, car ce faible échantillon nous fait mieux comprendre l'immense opulence du navire qui a sombré; cela même nous fait plus amèrement déplorer que les premiers temps des cénobites illustres de l'Orient n'aient pu se lier par une chaîne continue jusqu'à nos temps. Lorsque nous voyons leurs ouvrages déborder d'érudition sacrée et profane; lorsque leurs travaux nous montrent les preuves d'une infatigable activité, nous pensons avec douleur aux inestimables dépôts que devaient renfermer leurs bibliothèques.

Cependant, et malgré la justesse des tristes réflexions qu'on vient de lire, il faut convenir que l'influence de ces monastères n'a pas laissé d'être extrêmement utile à la conservation des connaissances. Les Arabes, au temps de leur fortune, se montrèrent intelligents et cultivés, et l'Europe, sous plusieurs

rapports, leur doit de grands progrès. Bagdad, Grenade, durant le moyen âge, sont deux centres brillants de mouvement intellectuel et d'art qui ne servent pas peu à diminuer le sombre effet des barbaries de l'Islamisme ; ce sont deux riantes et paisibles images au milieu d'un effrayant tableau. S'il était possible de suivre l'histoire du développement intellectuel chez les Arabes à travers les transformations et les catastrophes de l'Orient, peut-être trouverait-on, dans les connaissances mêmes des peuples qu'ils avaient conquis ou détruits, l'origine d'une grande partie de leurs progrès. Ce qu'il y a de certain c'est que leur civilisation propre ne contient aucun principe vital favorable au développement de l'intelligence ; nous en avons la preuve dans leur organisation religieuse et sociale, et dans le peu de résultats obtenus par eux après tant de siècles d'un établissement paisible au milieu des pays conquis. Tout leur système, par rapport aux lettres et à la culture intellectuelle, s'est formulé dans cette stupide parole sortie de la bouche d'un de leurs chefs au moment où il condamnait aux flammes une bibliothèque immense : « Si ces livres sont con-
» traires à l'Alcoran, on doit les brûler comme pernicieux ;
» s'ils ne lui sont pas contraires, on doit les brûler comme
» inutiles. »

Nous lisons dans Palladius que les moines d'Égypte ne se contentaient pas de travailler à des objets simples et grossiers, ils s'adonnaient à toute espèce de travaux. Ces milliers d'hommes qui, sortis de toutes les classes et venus de tous les pays, embrassèrent la vie solitaire, durent apporter au désert un trésor considérable de connaissances. On sait jusqu'où peut parvenir l'esprit de l'homme livré à lui-même, dans la solitude, et appliqué à une occupation fixe ; aussi y a-t-il quelque fondement pour conjecturer qu'une grande partie des notions rares sur les secrets de la nature, sur l'utilité et les propriétés de certains ingrédients, sur les principes de quelques sciences et de quelques arts, connaissances qui formaient le riche patrimoine des Arabes au moment de leur apparition en Europe, n'étaient pas autre chose que des débris d'antique science recueillis par eux dans des pays autrefois inondés d'hommes venus de toutes les régions. Il faut se rappeler qu'au

temps des premières invasions des Barbares du Septentrion, aux jours où l'Espagne, le midi de la France, l'Italie, le nord de l'Afrique et toutes les îles adjacentes à ces divers pays, étaient ravagés par ces hommes terribles, l'Orient devenait un refuge, un asile où accouraient tous ceux qui pouvaient entreprendre le voyage. C'est ainsi que les trésors de la science de l'Occident s'accumulaient tous les jours dans ces régions; cette émigration de toutes les contrées occidentales a pu contribuer, d'une manière extraordinaire, à faire refluer dans l'Orient les restes de l'antique savoir, qui nous sont parvenus ensuite transformés, défigurés par la main des Arabes.

Désabusés profondément du néant du monde par une si longue suite de grandes infortunes, les malheureux sentaient se fortifier dans leur cœur le sentiment religieux; les fugitifs accourus dans l'Orient écoutaient avec une vive émotion les accents énergiques du solitaire de la grotte de Bethléem. Une grande partie des réfugiés se retiraient dans les monastères, où ils trouvaient à la fois du secours dans leurs nécessités et une consolation pour leurs âmes; il en résulta, dans les monastères de l'Orient, une plus grande accumulation de renseignements précieux et de connaissances de toute sorte.

Si la civilisation européenne parvient un jour à se rendre entièrement maîtresse des contrées qui gémissent encore sous le joug musulman, peut-être sera-t-il donné à l'histoire de la science d'ajouter à ses travaux une belle page, lorsque, à travers l'obscurité des temps et au moyen des manuscrits que la curiosité ou le hasard feront découvrir, elle aura cherché le fil qui peut nous faire connaître de plus en plus la liaison de la science des Arabes avec celle de l'antiquité. La suite des transformations sera dévoilée, et l'on comprendra comment la science des fils d'Omar a pu présenter à nos yeux le cachet d'une autre origine. Les archives de l'Espagne contiennent, en fait de documents relatifs à la domination des Sarrasins, des richesses dont on peut dire que l'exploitation n'est pas même commencée; peut-être y pourrait-on trouver quelques lumières sur le point que nous venons de signaler. Sans aucun doute, il y a là matière à des investigations délicates, dont le résultat serait une appréciation ex-

trêmément curieuse des deux civilisations, mahométane et chrétienne, si différentes l'une de l'autre.

---

## CHAPITRE XLI.

### DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'HISTOIRE DE L'OCCIDENT.

Examinons maintenant les institutions religieuses telles qu'elles se sont présentées dans l'Occident, mais en laissant de côté celles qui, bien qu'établies sur divers points de l'Occident, n'étaient qu'une sorte de ramification des monastères orientaux. Nous remarquons que les établissements monastiques parmi nous ajoutèrent à l'esprit évangélique, principe de leur fondation, un caractère nouveau, celui d'associations conservatrices, réparatrices, régénératrices. Les moines de l'Occident ne se contentent pas de se sanctifier eux-mêmes, ils influent dès l'abord sur la société. La lumière et la vie que renferment leurs saintes demeures, s'efforcent de s'ouvrir un passage afin d'éclairer et de féconder le chaos où gît le monde.

Je ne sache pas qu'il y ait dans l'histoire un spectacle plus beau et plus consolant que celui qui s'offre à nous dans la fondation, l'existence et le développement des institutions religieuses en Europe. La société avait besoin d'énergiques efforts pour sauver son existence à travers les crises terribles par lesquelles elle devait passer. Le secret de la force est dans la réunion des forces individuelles, dans l'association ; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que ce secret a été enseigné à la société européenne comme par une révélation du ciel. Tout s'écroule, tout tombe en pièces, tout périt. La religion, la morale, le pouvoir public, les lois, les mœurs, les sciences, les arts, tout a éprouvé des pertes énormes, tout s'abîme, et si l'avenir du monde se calcule sur les probabilités humaines, les maux sont si nombreux et si graves que le remède paraît impossible.

L'observateur qui, fixant son regard sur ces temps désolés,

y découvre saint Benoît animant les institutions monastiques, les organisant, leur donnant sa sage règle, et avec cette règle la stabilité, croit voir un ange de lumière sortir du sein des ténèbres. L'inspiration extraordinaire et sublime qui guida cet homme, était ce qu'on peut imaginer de plus convenable pour ramener et faire entrer dans le sein de la société dissoute un principe de vie capable de la réorganiser. Qui ignore ce qu'était à cette époque la situation de l'Italie, je dirai mieux de l'Europe entière? Quelle ignorance, quelle corruption, que d'éléments de dissolution sociale! Quelle dévastation de toutes parts! Et c'est au milieu de cette situation déplorable qu'apparaît le saint solitaire, enfant d'une illustre famille de Norcia, résolu à combattre le mal qui menace de s'emparer du monde. Ses armes sont ses vertus; l'éloquence de son exemple lui donne un ascendant irrésistible; élevé au-dessus de tout son siècle, brûlant de zèle et en même temps rempli de discrétion et de prudence, il fonde cet institut qui doit demeurer à travers le bouleversement des âges comme une immobile pyramide au-dessus des ouragans du désert.

Quelle idée a été plus grande, plus bienfaisante, plus pleine de prévoyance et de sagesse? Dans un temps où le savoir et les vertus n'avaient plus d'asile, où l'ignorance, la corruption, la barbarie étendaient rapidement leurs conquêtes, élever un refuge à l'infortune, former comme un dépôt sacré pour les monuments précieux de l'antiquité, et ouvrir des écoles de science et de vertu, où les hommes destinés à figurer un jour dans le tourbillon des affaires du monde, viendraient puiser des leçons, n'était-ce point une grande pensée? Lorsque le regard de l'homme qui réfléchit se fixe sur la silencieuse demeure du Mont-Cassin, lorsque l'on voit de toutes parts se diriger vers ce monastère les fils des familles les plus illustres de l'empire, les uns avec le projet d'y demeurer pour toujours, les autres pour y recevoir une haute éducation, et rapporter bientôt au milieu du monde un souvenir des graves inspirations que le saint fondateur avait reçues au désert du Sublac; lorsque l'on voit les monastères de l'ordre se multiplier de toutes parts, s'établir comme de grands centres d'activité en tous lieux, dans les campagnes, dans les forêts,

les vérités sur l'individu, sur la famille, sur la société; c'est à cela qu'elle doit tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a. Nulle part on n'a mieux compris qu'en Europe, la vraie nature, les véritables rapports et la véritable fin de ces trois choses, sur lesquelles nous avons des idées, des sentiments et des vues qui ont manqué à toutes les autres civilisations. Or, ces idées et ces sentiments, fortement gravés dans la physionomie des peuples européens, sont inoculés à leurs lois, à leurs mœurs, à leurs institutions, à leur langage; on les respire avec l'air, car ils ont imprégné toute l'atmosphère de leur arome vivifiant. D'où cela vient-il? De ce que l'Europe, depuis de longs siècles, renferme dans son sein un principe robuste qui conserve, propage et fait fructifier la vérité. Et ce fut précisément dans ces époques difficiles où la société dissoute eut à se former de nouveau, que ce principe régénérateur eut le plus d'influence et d'ascendant. Les temps se sont écoulés, de grands changements ont eu lieu, le Catholicisme a souffert de grandes vicissitudes dans son influence et dans son pouvoir sur l'Europe; mais la civilisation, qui était son œuvre, était trop affermie pour être facilement détruite. L'impulsion donnée à l'Europe avait été trop forte et trop assurée pour qu'on pût en changer facilement la direction. L'Europe était comme un jeune homme doué d'une complexion robuste, et dans les veines duquel circulent abondamment la santé et la vie; les excès du travail, ceux de la dissipation l'abattent, le font pâlir; mais dans un instant la fraîcheur et les couleurs reviennent sur son visage, et ses membres recouvrent leur souplesse et leur vigueur.

---

## CHAPITRE XXI.

### DE L'INDIVIDU.—DU SENTIMENT DE L'INDÉPENDANCE PERSONNELLE, D'APRÈS M. GUIZOT.

*L'individu :* voilà le plus simple et le premier élément de la société. Si l'individu n'est pas bien constitué, s'il est mal

compris et mal apprécié, il y aura toujours un obstacle au progrès de la vraie civilisation.

Avant tout, il faut faire observer qu'il ne s'agit ici que de l'individu, de l'homme tel qu'il est en lui-même, et abstraction faite des rapports nombreux qui l'environnent dès que l'on vient à le considérer comme membre d'une société. Mais qu'on ne croie pas pour cela que je veuille considérer l'homme dans un isolement absolu, l'emporter au désert, le réduire à l'état sauvage, et analyser l'individualité humaine telle qu'elle s'offre à nous dans quelques hordes errantes, monstrueuse exception qui n'a pu être que le résultat de la dégradation de notre nature. Autant vaudrait ressusciter la méthode de Rousseau, pure utopie, qui ne peut conduire qu'à l'erreur et à l'extravagance. On peut examiner à part, isolément, les pièces d'une machine, dans le but d'en mieux comprendre la construction particulière; mais il faut se garder d'oublier l'usage auquel on les destine, et ne jamais perdre de vue le tout dont elles font partie. Sans cela, le jugement que l'on en porterait serait certainement erroné. Le tableau le plus sublime et le plus merveilleux ne serait qu'une ridicule monstruosité, si l'on en examinait les groupes et les figures, en les isolant complétement les uns des autres : avec une semblable méthode, on ferait passer pour des rêves d'un homme en délire les prodiges de Michel-Ange et de Raphaël.

L'homme n'est point seul dans le monde et n'est point né pour vivre seul. Outre ce qu'il est en soi, l'homme est une partie du grand système de l'univers; outre la destinée qui lui appartient dans le vaste plan de la création, il est élevé, par la bonté du Créateur, à une autre sphère, plus haute, supérieure à toute pensée terrestre. Il ne faut rien omettre de tout cela, la bonne philosophie n'en doit rien oublier. Il nous reste maintenant à faire une étude sur l'individu et sur l'individualité.

En considérant l'homme, on peut faire abstraction de sa qualité de citoyen, abstraction qui, loin de conduire à d'extravagants paradoxes, est très-propre à faire comprendre à fond une particularité remarquable de la civilisation européenne, un de ses caractères distinctifs, qui suffirait seul à

n'est-il pas digne d'y conserver de grandes propriétés? N'est-ce pas là le cours naturel des choses? Et qui ne sait combien de bourgs et de villes naquirent et grandirent à l'ombre des abbayes?

Les propriétés monastiques, outre leur utilité matérielle, en eurent une autre qui peut-être n'a pas été suffisamment remarquée. La situation d'une grande partie des peuples de l'Europe au temps dont nous parlons, se rapprochait beaucoup de cet état de fluctuation et de mobilité où se trouvent les nations qui n'ont fait encore aucun pas dans la carrière de la civilisation et de la culture. C'est pourquoi, l'idée de la propriété, l'une des plus fondamentales dans toute organisation sociale, y avait fort peu de racine. Les attaques contre la propriété étaient très-fréquentes à cette époque, aussi bien que les attaques contre les personnes. L'homme qui se trouvait sans cesse obligé de défendre ce qu'il possédait, se laissait aussi entraîner sans cesse à usurper la propriété d'autrui; la première chose à faire pour remédier à un mal si grave, était de donner assiette et fixité aux populations par le moyen de la vie agricole, et d'accoutumer les peuples au respect de la propriété, non-seulement par des raisons tirées de la morale et de l'intérêt privé, mais encore par l'aspect de vastes domaines appartenant à des établissements regardés comme inviolables et contre lesquels on ne pouvait lever la main sans commettre un sacrilége. Ainsi les idées religieuses se liaient aux idées sociales et préparaient lentement une organisation qui devait atteindre son complément dans des jours plus paisibles.

Ajoutez à cela une nécessité nouvelle, résultat du changement qui s'opérait à cette époque dans les habitudes des peuples. A peine, chez les anciens, connaît-on un autre genre de vie que celui des cités; la vie des champs, cette dispersion d'une population immense qui, dans les temps modernes, forme une nouvelle nation au milieu des campagnes, n'était point connue parmi les anciens, et il est bien remarquable que ce changement dans la manière de vivre se soit réalisé précisément lorsque les circonstances les plus calamiteuses semblaient rendre cette dernière manière plus périlleuse et plus difficile.

C'est à l'existence de monastères dans les campagnes et les lieux retirés, qu'on doit l'établissement et la consolidation de ce nouveau genre de vie, qui, sans doute, eût été impossible sans l'ascendant et la bienfaisante protection qu'exercèrent les abbayes puissantes. Ces fondations monastiques joignaient toutes les richesses et le pouvoir des seigneurs féodaux à l'influence douce et bienfaisante d'une autorité religieuse.

Combien l'Allemagne ne doit-elle point aux moines? Ne sont-ce pas les moines qui ont défriché ses terres incultes, ont fait fleurir son agriculture, l'ont couverte de populations nombreuses? Combien la France, combien l'Espagne et l'Angleterre ne leur doivent-elles pas? A coup sûr ce dernier pays ne serait jamais parvenu au haut degré de civilisation dont il se glorifie, si les travaux apostoliques des missionnaires qui y pénétrèrent au sixième siècle ne l'eussent tiré des ténèbres d'une idolâtrie grossière? Et quels étaient ces missionnaires? Le principal d'entre eux, Augustin, n'était-il pas un moine plein de zèle, envoyé par un pape, qui lui aussi avait été moine, saint Grégoire-le-Grand? Où trouve-t-on, à travers la confusion des siècles du moyen age, les grands centres du savoir et de la vertu, si ce n'est dans ces demeures solitaires d'où sortent saint Isidore, archevêque de Séville; le saint abbé Colomban; l'évêque d'Arles, saint Aurélien; l'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin; celui de l'Allemagne, saint Boniface; Bède, Cuthbert, Auperth, Paul, moine du Mont-Cassin; Hincmar de Reims, élevé au monastère de Saint-Denis; saint Pierre Damien, saint Yves, Lanfranc et tant d'autres qui forment une génération d'hommes privilégiés ne ressemblant en rien aux autres hommes de leur temps.

Outre le service que les moines rendirent à la société sous le rapport religieux et moral, ils firent un bien inestimable aux sciences et aux lettres. On a déjà fait observer plus d'une fois que les lettres se réfugièrent dans les cloîtres, et que les moines, en conservant et copiant les manuscrits antiques, préparaient les matériaux qui devaient servir un jour à la restauration des connaissances humaines. Mais il ne faut pas borner le mérite des moines au simple rôle de copistes. Plusieurs d'entre eux s'élevèrent à une haute science, s'élançant

de plusieurs siècles au devant de l'époque où ils vivaient. Non contents de remplir la pénible tâche de conserver et de mettre en ordre les manuscrits antiques, ils rendaient à l'histoire le plus éminent service en rédigeant les chroniques. Par là, tout en continuant la tradition d'une des branches les plus importantes des études, ils recueillaient l'histoire contemporaine, qui, peut-être, sans leurs travaux, se serait perdue. Adon, archevêque de Vienne, élevé dans l'abbaye de Ferrière, écrit une histoire universelle, à commencer de la création du monde jusqu'à son temps; Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, compose un poëme latin où il raconte le siége de Paris par les Normands; Aymon d'Aquitaine écrit en quatre livres l'histoire des Francs; saint Yves publie une chronique des rois des mêmes Francs; le moine allemand Witmar nous laisse la chronique de Henri Ier, des rois Othons et de Henri II, chronique estimée à cause de sa sincérité, et que l'on a publiée plusieurs fois : Leibnitz s'en est servi pour éclaircir l'histoire de Brunswick. Adhémar est l'auteur d'une chronique qui embrasse tout le temps écoulé de 829 jusqu'à 1029. Glaber, moine de Cluny, a composé une histoire fort estimée des événements arrivés en France depuis l'année 980 jusqu'à son temps; Herman, une chronique qui embrasse les six âges du monde, jusqu'à l'an 1054. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions rappeler les travaux historiques de Sigebert, de Guibert, de Hugues, prieur de Saint-Victor, et tant d'autres hommes illustres qui, s'élevant au-dessus de leur temps, s'appliquèrent à ce genre de travaux, dont nous ne pouvons que difficilement apprécier la difficulté et le haut mérite, nous qui vivons dans une époque où les moyens de s'instruire sont devenus si faciles, où les richesses de tant de siècles se trouvent accumulées par héritage, où l'intelligence trouve de tous côtés des chemins larges et battus. Sans l'existence des institutions religieuses, sans l'asile des cloîtres, des hommes si éminents n'auraient jamais pu se former. Non-seulement les sciences et les lettres s'étaient perdues, mais l'ignorance allait jusqu'au point que les séculiers sachant lire et écrire, étaient fort rares. Certes, de telles circonstances n'étaient pas propres à former des hommes d'un mérite qui honorerait des siècles même avan-

cés. Qui ne s'est arrêté souvent à contempler l'insigne triumvirat de Pierre-le-Vénérable, saint Bernard et l'abbé Suger? N'est-il pas permis de dire que le douzième siècle sortit de son rang dans l'histoire, en produisant un écrivain tel que Pierre-le-Vénérable, un orateur tel que saint Bernard, un homme d'état tel que Suger?

Ces temps nous présentent un autre moine célèbre dont l'influence sur le progrès des connaissances n'a pas été estimée à son vrai mérite par tant de critiques qui ne se plaisent qu'à signaler les défauts; je parle de Gracien. Ceux qui ont déclamé contre lui, empressés à rechercher les erreurs dans lesquelles il a pu tomber, auraient dû se mettre à la place du compilateur du douzième siècle, dans un temps où toutes les ressources manquaient, où les lumières de la critique étaient encore à créer; ils sauraient alors si l'entreprise hardie du moine ne fut pas conduite avec plus de bonheur qu'il n'était permis de l'espérer. Le profit que l'on tira de la collection de Gracien est incalculable. En présentant sous un court volume une grande partie de ce qu'il y avait de plus précieux dans l'antiquité par rapport à la législation civile et canonique; en faisant un abondant recueil des textes des saints Pères appliqués à toute sorte de sujets, il éveillait le goût de ce genre de recherches, il en créait l'étude, il faisait faire un pas immense vers la satisfaction d'un des premiers besoins des sociétés modernes, la formation des codes ecclésiastique et civil. On dira que les erreurs de Gracien furent contagieuses, et qu'il eût mieux valu recourir directement aux originaux; mais, pour lire les originaux, il fallait les connaître; il fallait être instruit de leur existence, se trouver excité par le désir d'éclaircir une difficulté proposée, avoir pris goût à ce genre de recherches: tout cela manquait avant Gracien; tout cela était provoqué par son entreprise. La faveur générale qui accueillit ses travaux est la preuve la plus convaincante du mérite dont ils étaient remplis; et, si l'on m'objecte que cette faveur fut l'ignorance des temps, je répondrai que nous devons un tribut de reconnaissance à quiconque jette au milieu des ténèbres un rayon de lumière, même le rayon le plus faible et le plus vacillant.

## CHAPITRE XLII.

### DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU MOYEN AGE EN OCCIDENT. — DES ORDRES MILITAIRES.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les institutions religieuses, depuis l'irruption des Barbares jusqu'au douzième siècle, nous a fait voir que les fondations monastiques, durant ce période de temps, furent un puissant soutien pour les derniers débris de la société prêts à s'écrouler dans la ruine universelle ; un asile pour l'infortune, pour la vertu, pour le savoir ; un dépôt des monuments précieux de l'antiquité, et en quelque sorte un ensemble d'associations civilisatrices, qui travaillèrent en silence à la reconstruction de l'édifice social, en neutralisant la force des principes dissolvants qui en avaient ruiné les bases : ce fut, en outre, une pépinière où purent se former les hommes dont on avait besoin dans les postes élevés de l'Eglise et de l'Etat. Au douzième siècle, et dans les siècles suivants, les institutions religieuses prennent une nouvelle figure, et revêtent un caractère très-différent de celui que nous venons d'observer. Leur but est resté non moins hautement religieux et social ; mais les temps sont changés, et il a fallu se rappeler les paroles de l'Apôtre : *Omnia omnibus*. Examinons les causes et les résultats de ces nouveautés.

Avant d'aller plus loin, je dirai deux mots sur les Ordres militaires, dont le nom indique assez la réunion du double caractère du religieux et du soldat. Le mariage de l'état monastique et de la guerre ! s'écriera-t-on, quel monstrueux mélange ! Malgré sa monstruosité prétendue, cette union fut conforme au cours naturel et régulier des choses ; ce fut un puissant remède appliqué à des maux très-graves ; un rempart contre d'éminents dangers ; en un mot, l'expression d'une grande nécessité européenne.

Ce n'est pas ici le lieu de dérouler les annales des Ordres militaires, annales qui, autant que la plus illustre histoire,

présentent d'admirables et intéressants tableaux, avec ce mélange d'héroïsme et d'inspiration religieuse qui rapprochent l'histoire de la poésie. Il suffit de prononcer les noms des chevaliers du Temple, de Saint-Jean-de-Jérusalem, de l'Ordre Teutonique, de Saint-Raymond, abbé de Fitero, de Calatrava, pour rappeler aussitôt au lecteur une suite d'événements merveilleux, l'une des plus belles pages de l'histoire de ces temps. Laissons donc de côté des narrations qui ne nous regardent pas; mais arrêtons-nous un instant à examiner l'origine et l'esprit de ces institutions fameuses.

L'étendard des chrétiens et le croissant étaient deux ennemis irréconciliables par nature, et poussés jusqu'au dernier degré de la fureur par une lutte longue et acharnée. Tous les deux avaient de vastes plans, tous les deux une vaste puissance; tous les deux s'appuyaient sur des peuples hardis, pleins d'enthousiasme, prompts à se précipiter les uns sur les autres; tous les deux avaient de grandes probabilités et des espérances fondées de triomphe. De quel côté restera la victoire? Quelle conduite doivent suivre les chrétiens pour se préserver du péril dont ils sont menacés? Vaut-il mieux attendre tranquillement en Europe l'attaque des Musulmans, ou se lever en masse pour se précipiter sur l'Asie, et chercher l'ennemi dans son propre pays, là où il se croit invincible? Le problème fut résolu dans ce dernier sens; les Croisades eurent lieu, et les siècles sont venus donner leur suffrage à l'habileté de cette résolution. Qu'importent quelques déclamations où l'on affecte l'intérêt pour la justice et l'humanité? Nul ne s'en laisse éblouir; la philosophie de l'histoire, enseignée par les leçons de l'expérience et enrichie d'un plus abondant trésor de connaissances qui sont le fruit d'une étude plus attentive des faits, a porté sur cette cause un jugement irrécusable : en cela comme en tout, la Religion est sortie triomphante du tribunal de la philosophie. Les Croisades, loin d'être considérées comme un acte de barbarie et de témérité, sont justement regardées comme un chef-d'œuvre de politique, qui, après avoir assuré l'indépendance de l'Europe, conquit aux peuples chrétiens une prépondérance décidée sur les Musulmans. L'esprit militaire grandit et se fortifia

par là chez les nations européennes ; ces nations reçurent toutes un sentiment de fraternité qui les transforma en un seul peuple ; l'esprit humain se développa sous plusieurs aspects; l'état des vassaux feudataires fut amélioré, et la féodalité fut poussée vers sa ruine entière ; la marine fut créée, le commerce fomenté, aussi bien que l'industrie ; la société reçut ainsi des Croisades la plus puissante impulsion dans la carrière de la civilisation. Ce n'est pas à dire que les hommes par lesquels furent conçues les Croisades, les papes qui les excitèrent, les peuples qui les suivirent, les seigneurs et les princes qui les secondèrent de leur pouvoir, aient mesuré toute l'étendue de leur propre ouvrage, ou même entrevu l'immensité de ses résultats : une question existait, il suffit qu'elle ait été résolue dans le sens le plus favorable à l'indépendance et à la prospérité de l'Europe ; cela suffit, je le répète. Je ferai d'ailleurs observer qu'il faudra attribuer aux choses d'autant plus d'importance que les prévisions des hommes auront eu moins de part aux événements : or, les choses ici ne sont rien moins que les principes et les sentiments religieux dans leurs rapports avec la conservation et la félicité des sociétés, le Catholicisme, couvrant de son égide et vivifiant de son souffle la civilisation européenne.

Voilà donc les Croisades : rappelez-vous maintenant que cette pensée, si grande et si généreuse, fut conçue avec un certain vague et exécutés avec cette précipitation qui est le fruit de l'impatience d'un zèle ardent ; rappelez-vous que cette pensée, fille du Catholicisme, qui convertit toujours ses idées en institutions, devait aussi se réaliser dans une institution qui fût son expression fidèle, qui lui servît, pour ainsi dire, d'organe, afin de se rendre sensible, et d'appui pour être durable et féconde ; après cela, vous chercherez un moyen d'unir la Religion avec les armes ; et vous serez rempli de joie lorsque, sous la cuirasse d'acier, vous trouverez un cœur plein d'ardeur pour la religion de Jésus-Christ, lorsque vous verrez surgir cette nouvelle espèce d'hommes qui se consacrent sans réserve à la défense de la Religion, en même temps qu'ils renoncent à tout ce que peut offrir le monde ; *plus doux que les agneaux, plus courageux que les lions*, disait saint

Bernard. Tantôt ils se réunissent en communauté pour élever vers le ciel une prière fervente; tantôt ils marchent avec intrépidité au combat, en brandissant leur formidable lance, la terreur des bandes sarrasines. Non, il n'existe pas dans les fastes de l'histoire un événement aussi colossal que celui des Croisades, et l'on y chercherait en vain une institution plus généreuse que celle des Ordres militaires. Nous voyons, dans les Croisades, d'innombrables nations se lever, marcher à travers les déserts, s'enfoncer dans des pays qu'elles ne connaissent pas, s'exposer à toutes les rigueurs des climats et des saisons. Et dans quel but? Pour délivrer un tombeau !.. Grande et immortelle agitation, où cent et cent peuples marchent vers une mort certaine, non point à la poursuite d'un misérable intérêt, non point pour chercher une demeure dans des pays plus doux et plus fertiles, non point avec l'ardeur de se créer un avantage terrestre, mais uniquement inspirés par une idée religieuse, par la jalousie de posséder le tombeau de Celui qui expira sur une croix pour le salut du genre humain. Que deviennent, comparés à ce mémorable événement, les hauts faits des Grecs, chantés par Homère? La Grèce se lève pour venger un époux outragé; l'Europe se lève pour racheter le sépulcre d'un Dieu.

Lorsque, après les désastres et les triomphes des Croisades, nous voyons apparaître les Ordres militaires, tantôt combattant sur les plages orientales, tantôt dans les îles de la Méditerrannée, soutenant et repoussant les rudes attaques de l'Islamisme qui, enhardi par ses victoires, veut de nouveau se précipiter sur l'Europe, il nous semble voir ces braves qui, au jour d'une grande bataille, restent seuls sur le champ du combat, un contre cent, payant de leur héroïsme et de leur vie la sécurité de leurs compagnons d'armes qui se retirent derrière eux. Gloire et honneur à la Religion qui a été capable d'inspirer des pensées si élevées, qui a pu réaliser de si difficiles et de si généreuses entreprises !

## CHAPITRE XLIII.

### SUITE DU MÊME SUJET. — L'EUROPE AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Peut-être le lecteur le plus opposé aux communautés religieuses s'est-il réconcilié avec les solitaires de l'Orient, en y reconnaissant une classe d'hommes qui, par la mise en pratique des plus sublimes et des plus austères conseils de la Religion, ont communiqué à l'humanité une impulsion généreuse, l'ont relevée de la fange où le paganisme la tenait plongée et lui ont fait déployer ses brillantes ailes vers de plus pures régions. Accoutumer l'homme à une morale grave et sévère, ramener l'âme au dedans d'elle-même, lui communiquer un vif sentiment de la dignité de sa nature, de la hauteur de son origine et de sa destinée, lui inspirer, par des exemples extraordinaires, la confiance que l'esprit aidé de la grâce peut triompher des passions brutales et maintenir l'homme sur la terre dans une vie angélique, voilà des bienfaits trop signalés pour qu'un noble cœur ne se montre pas reconnaissant et plein d'un vif intérêt pour les hommes qui les ont dispensés au monde. Quant aux monastères de l'Occident, les bienfaits de leur influence civilisatrice sont trop visibles pour qu'aucun homme qui aime l'humanité puisse en détourner ses regards avec un sentiment d'animadversion; enfin, les chevaliers des Ordres militaires nous présentent une idée si belle, si poétique, réalisent d'une manière si admirable un de ces songes dorés qui traversent, dans des moments d'enthousiasme, l'imagination de l'homme, qu'à coup sûr, il y aura pour eux un respectueux hommage dans tous les cœurs capables de battre au spectacle du sublime et du beau.

Il me reste une tâche plus difficile, celle de présenter au tribunal de la philosophie, de cette philosophie indifférente en matière de religion, les autres communautés religieuses qui ne sont pas comprises dans le résumé que je viens de tracer. Les institutions religieuses dont il me reste à parler ont entendu tomber sur elles des jugements d'une sévérité ter-

rible ; mais dans de semblables matières la justice ne peut prescrire. Ni les applaudissements des hommes irréligieux, ni les coups de la révolution renversant tout ce qui se trouve sur son passage, ne peuvent empêcher de replacer la vérité en son vrai lieu, et de flétrir d'un sceau d'ignominie la déraison et le crime.

Le treizième siècle vient de commencer ; on voit paraître une nouvelle espèce d'hommes qui, sous différents titres, avec des dénominations diverses et sous différentes formes, professent un genre de vie singulier et extraordinaire. Les uns couvrent leurs corps d'une bure grossière ; ils renoncent à toutes richesses, à toute propriété ; ils se condamnent à une mendicité perpétuelle, se dispersant dans les campagnes et dans les cités pour gagner des âmes à Jésus-Christ. D'autres portent sur leurs habits le signe distinctif de la rédemption humaine, et prennent pour mission de racheter de la servitude les innombrables captifs que les malheurs du temps ont fait tomber dans les chaînes musulmanes. Les uns dressent la croix au milieu d'un peuple qui se précipite sur leurs traces, et ils instituent une dévotion nouvelle, un hymne continuel de louange à Jésus et à Marie ; en même temps, ils prêchent sans relâche la foi du Crucifié. D'autres vont à la recherche de toutes les misères humaines, s'ensevelissent dans les hôpitaux, dans tous les asiles de l'infortune, pour secourir et consoler. Ils portent tous des étendards nouveaux, tous montrent un égal mépris du monde, ils forment tous ensemble une portion séparée du reste des hommes, mais ils ne ressemblent ni aux solitaires de l'Orient, ni aux fils de saint Benoît. Les nouveaux religieux ne naissent plus dans le désert, mais au milieu de la société ; ils ne se proposent plus de vivre renfermés dans les monastères, mais de se répandre dans les campagnes et dans les hameaux, de pénétrer au cœur des grands centres des populations, de faire résonner leur voix évangélique aussi bien dans la cabane du berger que dans le palais du monarque. Ils croissent, ils se multiplient de tous côtés d'une manière qui tient du prodige. L'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Angleterre, les accueillent dans leur sein ; de nombreux couvents s'élèvent comme par

enchantement dans les villages et les cités; les papes les protègent et les enrichissent de mille priviléges; les princes leur accordent des faveurs éclatantes et les soutiennent dans leurs entreprises; les peuples les contemplent avec vénération et les écoutent avec une respectueuse docilité. Un mouvement religieux se manifeste de toutes parts; des institutions nouvelles, se ressemblant plus ou moins, surgissent comme les rameaux d'un même tronc; l'observateur, en présence de cet immense et surprenant tableau, se demande à lui-même : Quelles sont les causes d'un phénomène si singulier? d'où vient ce mouvement extraordinaire? quelle en est la tendance? quels en seront les effets au sein de la société?

Lorsqu'un fait d'une si haute importance se réalise à la fois dans des pays différents, nombreux, et se perpétue pendant des siècles, c'est un signe qu'il existait, pour produire ce fait, des causes très-puissantes. Peu importe qu'on méconnaisse absolument les vues de la Providence; nul ne pourra nier qu'un tel fait a dû trouver sa racine dans l'essence même des choses; par conséquent il est inutile de déclamer contre les hommes et les institutions. Cela reconnu, le vrai philosophe ne perdra pas son temps à anathématiser le fait, il l'examinera et l'analysera. Toutes les déclamations, toutes les invectives contre les moines, n'effaceront certainement pas leur histoire : ils ont existé pendant de longs siècles, et les siècles ne rebroussent pas chemin.

Ne recherchons point s'il y a eu ici quelque vue extraordinaire de la Providence, et laissons de côté les réflexions que la religion suggère à tout vrai catholique; bornons-nous à considérer les institutions religieuses des temps modernes d'un point de vue purement philosophique; nous pouvons montrer que le fait de ces institutions fut non-seulement très-convenable au bien-être de la société, mais encore parfaitement adapté à la situation où se trouvait la société; on peut montrer qu'il n'y eut dans le fait de ces institutions ni astuce, ni méchanceté, ni vil intérêt; que ces institutions eurent un but hautement avantageux et qu'elles furent en même temps l'expression et la satisfaction de grandes nécessités sociales.

La question accourt d'elle-même sur le terrain où nous

venons de la placer ; et il est étrange qu'on n'ait pas reconnu toute l'importance des magnifiques points de vue qui s'offrent ici. Afin de mieux éclaircir cette grave matière, j'entrerai dans quelque considération sur l'état social de l'Europe à l'époque dont nous parlons. Dès le premier regard que l'on jette sur ces temps, on observe que malgré la rudesse des esprits, rudesse qui devait, ce semble, tenir les peuples plongés dans le silence de l'abjection, il y a au fond des intelligences une inquiétude qui les remue et les agite profondément. Ces temps sont ignorants ; mais c'est d'une ignorance qui se connaît elle-même et qui s'empresse vers le savoir. On y sent un défaut d'harmonie dans les relations et les institutions sociales ; mais ce défaut se trouve senti et reconnu partout, et une agitation continuelle indique que l'harmonie est désirée avec anxiété et cherchée avec ardeur. Je ne sais quel caractère singulier se trouve empreint chez les peuples de l'Europe ; jamais on n'y remarque des symptômes de mort ; ils sont barbares, ignorants, corrompus, tout ce que l'on voudra ; mais, comme s'ils entendaient sans cesse une voix qui les appelle à la lumière, à la civilisation, à une vie nouvelle, ils s'agitent incessamment pour sortir du funeste état où des circonstances malheureuses les ont plongés. Jamais ils ne dorment tranquilles au milieu des ténèbres, jamais ils ne vivent sans remords au sein de la corruption des mœurs. L'écho de la vertu résonne continuellement à leurs oreilles ; des éclairs de lumière entr'ouvrent le sein de l'obscurité ; mille et mille efforts sont tentés par eux pour faire un pas dans la carrière de la civilisation ; mille et mille fois les tentatives sont vaines, mais elles sont renouvelées autant de fois que repoussées : le labeur généreux n'est jamais abandonné ; on échoue mille fois, mais on ne perd jamais courage ; le courage et l'ardeur ne défaillent jamais. Différence remarquable entre les peuples européens et les autres peuples chez lesquels la religion chrétienne n'a pas pénétré, ou du sein desquels on est parvenu à la bannir. L'ancienne Grèce tombe pour ne se relever jamais ; les Républiques du littoral de l'Asie disparaissent et ne sortent plus de leurs ruines. L'antique civilisation de l'Egypte est mise en pièces par les conquérants, et c'est à peine si la

postérité en a conservé le souvenir. Certainement, aucun des peuples du littoral de l'Afrique ne peut nous présenter des indices qui révèlent l'ancienne patrie de saint Cyprien, de Tertullien, de saint Augustin. Il y a plus : une partie considérable de l'Asie a conservé le Christianisme, mais un Christianisme séparé de Rome ; et voilà que ce Christianisme est impuissant à rien rétablir, à rien régénérer. La politique lui a tendu la main, l'a couvert de son égide, mais la nation ainsi protégée reste faible, elle ne peut se tenir debout ; c'est un cadavre que l'on fait marcher ; ce n'est pas Lazare qui vient d'entendre la voix toute-puissante : *Lazare, sortez ; Lazare, veni foras.*

Cette inquiétude, cette agitation, cet ardent empressement vers un avenir plus grand et plus fortuné, ce désir de réforme pour les mœurs, d'élargissement et de rectification pour les idées, d'amélioration dans les institutions, caractères distinctifs des peuples européens, se faisaient sentir d'une manière terrible à l'époque où nous nous reportons. Je ne dirai rien de l'histoire militaire et politique de ces temps, histoire qui du reste nous fournirait d'abondantes preuves de notre assertion, je me bornerai aux faits qui, grâce à leur caractère religieux et social, ont le plus d'analogie avec l'objet qui nous occupe. Une énergie d'esprit formidable, un grand fond d'activité, un développement simultané des passions les plus fougueuses, un esprit entreprenant, un vif désir d'indépendance, une inclination prononcée à l'emploi de moyens violents, une ardeur extraordinaire de prosélytisme, l'ignorance combinée avec la soif du savoir, combinée même avec l'enthousiasme et le fanatisme pour tout ce qui porte le nom de science, une haute estime des titres de noblesse et d'un sang illustre jointe à un esprit de démocratie et à un respect profond pour le mérite en quelque lieu qu'il se trouve, une candeur enfantine, une crédulité excessive, et en même temps l'indocilité la plus opiniâtre, un esprit de résistance tenace, une obstination effrayante, la corruption et la licence des mœurs alliées à l'admiration pour la vertu, le goût des pratiques les plus austères uni à l'inclination pour les habitudes et les mœurs les plus extravagantes, tels sont les traits que l'histoire nous présente au sein de ces peuples.

Un mélange si singulier semble étrange à la première vue, et cependant rien n'était plus naturel. Les choses ne pouvaient se passer d'autre façon : les sociétés se forment sous l'influence de certains principes, de certaines circonstances particulières qui leur communiquent leur génie, leur caractère et déterminent leur physionomie. Ce qui a lieu par rapport à l'individu, a lieu par rapport à la société : l'éducation, l'instruction, le tempérament, et mille autres circonstances physiques et morales concourent à former un ensemble d'influences d'où résultent les qualités les plus différentes et parfois les plus contradictoires. Ce concours de causes diverses s'était présenté d'une manière singulière et extraordinaire chez les peuples européens : c'est pourquoi on y remarquait les effets les plus extravagants et les plus discordants. Qu'on se rappelle l'histoire de ces peuples depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la fin des Croisades; jamais un ensemble de nations n'a présenté une combinaison d'éléments plus variés et un spectacle d'événements plus gigantesques. Les principes moraux qui présidaient au développement de ces peuples se trouvaient en contradiction ouverte avec le génie et la situation de ces mêmes peuples. Les principes étaient purs par leur essence, invariables comme Dieu qui les avait établis, éclatants de lumière, parce qu'ils émanaient de la source de toute lumière et de toute vie; les peuples, au contraire, étaient ignorants, grossiers, flottants comme les vagues de la mer, corrompus comme il appartenait à ce qui était le résultat d'un impur mélange. C'est pourquoi une lutte terrible s'engagea entre les principes et les faits; c'est pourquoi on fut témoin des contradictions les plus singulières, selon la prépondérance alternative du bien et du mal. Jamais on ne vit d'une manière plus patente la lutte entre des éléments qui ne pouvaient vivre en paix : les génies du bien et du mal semblaient être descendus dans l'arène et se combattre corps à corps.

Les peuples de l'Europe n'étaient pas des peuples dans l'enfance, puisqu'ils se trouvaient environnés de vieilles institutions. Pleins des souvenirs de la civilisation antique, ils en conservaient divers débris; ils étaient eux-mêmes le résultat du mélange de cent peuples différents par les lois, par les cou-

tumes, par les mœurs. Ce n'étaient pas non plus des peuples adultes, puisque cette dénomination ne peut s'appliquer ni à l'individu, ni à la société, avant qu'ils aient atteint un certain développement dont les peuples de l'Europe étaient encore fort éloignés. Il est donc fort difficile de trouver un mot qui exprime cet état social : ce n'était ni l'état de la civilisation, ni celui de la barbarie, car il s'y trouvait une foule de lois et d'institutions qui ne pouvaient certainement pas mériter l'épithète de *barbares*. Si nous appelions les peuples de ce temps-là *semi-barbares*, peut-être approcherions-nous de la vérité. Au reste, peu importent les mots, pourvu que nous ayons bien clairement l'idée des choses.

On ne peut nier que les peuples européens, par l'effet d'une longue suite de bouleversements et du mélange extraordinaire des races, des idées et des mœurs, des conquérants entre eux, et des conquérants avec les peuples conquis, n'aient une bonne dose de barbarie et un germe fécond d'agitation et de désordre. Mais l'influence maligne de ces éléments se trouvait combattue par l'action du Christianisme, qui était parvenu à une prépondérance décidée sur les esprits, et qui se trouvait soutenu d'ailleurs par des institutions puissantes. Le Christianisme, pour mener à bout cette œuvre difficile, avait même à son aide de grands moyens de force matérielle. Les doctrines chrétiennes, qui s'étaient infiltrées de tous côtés, tendaient, comme une sève parfumée, à tout adoucir, à tout améliorer ; mais, à chaque pas, l'esprit trébuchait contre l'écueil des sens, la morale contre les passions, l'ordre contre l'anarchie, la charité contre la férocité, le droit contre le fait. De là une lutte qui, quoique générale, d'une certaine façon, à toutes les époques et à tous les pays, puisqu'elle est fondée sur la nature de l'homme, était alors plus rude, plus violente, plus bruyante. Les deux principes les plus opposés, la barbarie et le Christianisme, se trouvaient alors face à face, sans intermédiaire, dans la même arène. Observez attentivement ces peuples, lisez leur histoire avec réflexion, vous verrez que leurs deux principes se trouvent constamment en lutte, se disputent constamment l'influence et la prépondérance : de là les situations les plus étranges et les contrastes les plus bizarres. Etudiez le carac-

tère des guerres de l'époque, vous y entendrez proclamer incessamment les maximes les plus saintes : on invoque la légitimité, le droit, la raison, la justice; on en appelle sans cesse au tribunal de Dieu : voilà l'influence chrétienne. Mais en même temps vos regards seront affligés par le spectacle d'innombrables violences, de cruautés, d'atrocités, de pillages, de rapts, de meurtres, d'incendies, de désastres sans fin : voilà la barbarie. Jetez un regard sur les Croisades, vous remarquerez que des idées vraiment grandes, de vastes plans, de belles inspirations, des vues sociales et politiques de la plus haute importance fermentent dans les têtes, que tous les cœurs débordent de sentiments nobles et généreux, et qu'un saint enthousiasme transportant hors d'elles-mêmes toutes les âmes, les rend capables des plus héroïques actions : voilà l'influence du Christianisme. Mais examinez l'exécution, vous y verrez le désordre, l'imprévoyance, le défaut de discipline dans les armées, les injures, les violences; vous chercherez en vain le concert et l'harmonie entre ceux qui prennent part à la gigantesque et périlleuse entreprise : voilà la barbarie. Une jeunesse, affamée d'apprendre, accourt des contrées les plus éloignées aux leçons des maîtres fameux; l'Italien, l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol, le Français, se trouvent mêlés, confondus autour des chaires d'Abailard, de Pierre Lombard, d'Albert-le-Grand, de saint Thomas d'Aquin; une voix puissante retentit aux oreilles de cette jeunesse, l'appelant à quitter les ténèbres de l'ignorance et à s'élever dans les régions de la science; l'ardeur du savoir la consume; les plus longs voyages ne sauraient l'arrêter; l'enthousiasme pour les maîtres illustres est une exaltation qu'on ne peut décrire : voilà l'influence chrétienne; voilà le Christianisme remuant et illuminant sans cesse l'esprit de l'homme, ne lui permettant jamais de dormir tranquille au sein de l'obscurité, l'excitant sans cesse aux nobles labeurs de l'intelligence et à la recherche de la vérité. Mais regardez cette même jeunesse, qui fait voir de si belles dispositions et inspire de si consolantes, de si légitimes espérances; n'est-ce pas aussi cette jeunesse licencieuse, inquiète, turbulente, se livrant aux violences les plus déplorables, sans cesse ferraillant dans les rues et formant au sein des grandes cités

une petite république, une démocratie indocile, où l'on ne peut qu'à grand'peine maintenir le bon ordre et la loi? Voilà la barbarie.

Il est bon, il est parfaitement conforme à l'esprit de la Religion, que l'homme coupable, qui relève vers Dieu un cœur repentant et humilié, manifeste ses sentiments et l'affliction de son âme par des actes extérieurs; qu'il s'efforce de fortifier son esprit et de refréner ses mauvaises inclinations, en déployant contre sa chair les rigueurs d'une austérité évangélique : tout cela est souverainement raisonnable, juste, saint, conforme aux maximes de la religion chrétienne, laquelle l'ordonne ainsi pour la justification et la sanctification du pécheur, et afin de réparer le dommage causé aux autres âmes par le scandale d'une mauvaise vie. Mais que des pénitents, à moitié nus, s'en aillent, errants, chargés de chaînes, portant en tous lieux par leur présence, l'horreur et l'effroi, comme il arrivait à cette époque où nous voyons l'autorité ecclésiastique obligée de réprimer cet abus : voilà ce qui marque l'esprit de dureté et de férocité qui accompagne toujours l'état de barbarie. Rien de plus vrai, de plus beau et de plus salutaire pour la société, que de supposer Dieu toujours prêt à défendre l'innocence, à la protéger contre l'injustice et la calomnie, à la faire sortir de l'humiliation et de la flétrissure, en lui rendant, tôt ou tard, la pureté et l'éclat dont on avait voulu la dépouiller; cette supposition est un effet de la foi dans la Providence, foi émanée des idées chrétiennes qui nous représentent Dieu embrassant de son regard le monde entier, portant un œil pénétrant jusqu'au plus profond repli du cœur, et n'exceptant pas même de son amour paternel la plus chétive de ses créatures; mais qui ne voit la distance infinie qui sépare de ces pures croyances, les épreuves du feu, de l'eau, du combat singulier? Qui ne découvre ici la grossièreté confondant tout, l'esprit de violence s'efforçant de tout soumettre à une loi de rigueur, et prétendant, en quelque façon, obliger Dieu lui-même de se mettre à la merci de nos besoins et de nos caprices pour faire intervenir le témoignage de ses solennels miracles, partout où il nous convient, où il nous plaît de connaître la vérité?

Je présente ici ces divers contrastes, afin de réveiller les souvenirs de ceux qui ont lu l'histoire, et pour avoir le droit d'établir en peu de mots la formule simple et générale qui résume tous ces temps : *barbarie tempérée par la Religion*, *Religion défigurée par la barbarie.*

Nous heurtons constamment, dans l'étude de l'histoire, un inconvénient grave, qui nous rend toujours difficile et parfois impossible de la comprendre avec perfection. Nous avons le défaut de rapporter tout à nous-mêmes et aux objets qui nous environnent ; défaut excusable, sans doute, puisqu'il a sa racine dans notre propre nature, mais contre lequel il faut se mettre en garde soigneusement, si l'on veut éviter de déplorables méprises. Nous nous figurons les hommes des autres époques semblables à nous-mêmes ; sans y songer, nous leur communiquons nos idées, nos mœurs, nos inclinations, jusqu'à notre tempérament ; et, après avoir façonné des hommes qui n'existent que dans notre imagination, nous voulons, nous exigeons que les hommes réels agissent de la même façon que ces hommes imaginaires ; et, au moindre désaccord entre les faits historiques et nos impertinentes prétentions, nous crions à l'étrangeté, à la monstruosité, taxant d'étrange et de monstrueux ce qui était, vu l'époque, parfaitement régulier et ordinaire.

Il en est de même à l'égard des lois et des institutions ; dès que nous ne les trouvons pas calquées sur les types que nous avons sous les yeux, nous déclamons contre l'ignorance, l'iniquité, la cruauté des hommes qui les ont conçues et établies. Veut-on se former d'une époque une idée exacte, il faut se transporter dans cette époque, faire un effort d'imagination, afin de vivre, pour ainsi dire, et de converser avec ses hommes ; il ne suffit pas d'entendre le récit des événements, il faut en être le témoin, devenir un des spectateurs, un des acteurs, s'il est possible ; il faut évoquer du tombeau les générations, et les faire agir sous nos yeux. C'est là, me dira-t-on, une chose fort difficile ; j'en conviens, mais c'est une chose nécessaire, si l'on veut que la connaissance de l'histoire soit quelque chose de plus qu'une simple notion de noms et de dates. A coup sûr, on ne connaît point un individu jusqu'à ce qu'on sache quelles

sont ses idées, quel est son caractère, sa conduite; il en est de même d'une société. Si nous ignorons par quelles doctrines elle était dirigée, quelle était sa manière de considérer et de sentir les choses, nous ne verrons les événements qu'à la surface, nous connaîtrons les termes de la loi, mais nous n'en pénétrerons ni l'esprit, ni le génie; en contemplant une institution, nous n'en verrons que la charpente extérieure, sans en atteindre le mécanisme, sans deviner les ressorts qui lui communiquent le mouvement. Prétend-on éviter ces défauts, l'étude de l'histoire devient la plus difficile de toutes, cela est certain; mais il y a longtemps qu'on devrait le savoir : les secrets de l'homme et les mystères de la société sont en même temps le plus important objet qui soit proposé à l'intelligence humaine, et le plus ardu, le plus difficile, le moins accessible à la généralité des esprits.

L'individu, aux siècles où nous nous reportons, n'était point l'individu d'aujourd'hui; ses idées étaient fort différentes, sa manière de voir et de sentir n'était point la nôtre, son âme était trempée tout autrement que notre âme; ce qui est inconcevable pour nous, était pour les hommes de ce temps parfaitement naturel : ils mettaient leur complaisance dans ce qui nous répugne aujourd'hui.

Au début du treizième siècle, l'Europe avait déjà éprouvé le puissant ébranlement des Croisades; les sciences commençaient à germer, on voyait tant soit peu se développer l'esprit de commerce; le goût de l'industrie se faisait déjà sentir, et l'inclination des hommes à entrer en communication avec les autres hommes, des peuples à se mêler aux autres peuples, prenait chaque jour de l'extension et de l'accroissement. Le système féodal déjà ébranlé allait tomber en pièces, le mouvement des communes se développait rapidement, l'esprit d'affranchissement se révélait de toutes parts; enfin, grâce à l'abolition presque complète de l'esclavage, et au changement apporté par les Croisades dans la situation des vassaux et des serfs, l'Europe se trouvait couverte d'une population nombreuse qui ne connaissait plus les chaînes de la servitude, et ne supportait plus qu'avec peine le joug de la féodalité : cependant cette population était encore fort loin de réunir

tout ce qui est nécessaire pour s'élever au rang qui appartient à des citoyens libres. La démocratie moderne s'offrait déjà aux regards avec ses grands avantages, ses nombreux inconvénients, ses immenses problèmes qui nous accablent et nous déconcertent encore, après tant de siècles d'expérience et d'essais. Les seigneurs conservaient en grande partie les habitudes de barbarie et de férocité, par lesquelles ils s'étaient tristement signalés dans les temps antérieurs; le pouvoir royal était bien loin d'avoir acquis la force et le prestige nécessaire pour dominer des éléments si opposés, et s'élever, au milieu de la société, comme un symbole du respect pour tous les intérêts, un centre de réunion pour toutes les forces, et une sublime personnification de la raison et de la justice.

Dans ce même siècle, les guerres commencent à prendre un caractère plus populaire et par conséquent plus important et plus vaste; les agitations du peuple commencent à présenter l'aspect de troubles politiques. Déjà l'on découvre quelque chose de plus que l'ambition des empereurs prétendant imposer leur joug à l'Italie; ce ne sont plus de petits rois qui se disputent une couronne ou une province, ce ne sont plus des comtes ou des barons qui, suivis de leurs serfs, luttent les uns contre les autres ou contre les municipalités voisines, couvrant la contrée de sang et de ravages; on remarque dans les mouvements de cette époque, quelque chose de plus grave et de plus alarmant. Des peuples nombreux se lèvent et se pressent autour d'une bannière sur laquelle, au lieu des insignes d'un baron ou d'un monarque, figure le nom d'un système de doctrines. Sans doute les seigneurs se mêlent de la querelle, et leur pouvoir les élève encore fort au-dessus de la foule qui les environne et les suit; mais la cause qui s'agite n'est plus des seigneurs; celle-ci entre pour quelque chose dans les problèmes de l'époque; mais l'humanité a étendu ses regards par-delà l'horizon des châteaux. Cette agitation, ce mouvement produits par l'apparition de nouvelles doctrines religieuses et sociales, sont l'annonce et le commencement de la chaîne des révolutions qui vont faire le tour des nations européennes.

Le mal ne résidait pas dans cette disposition des peuples à se mettre à la suite des idées et à refuser de prendre pour guide unique les intérêts et l'enseigne de quelques tyrans ; c'était là, au contraire, un grand pas de fait dans le chemin de la civilisation ; l'homme montrait ainsi qu'il sentait et comprenait mieux sa dignité, qu'il étendait ses regards dans un cercle plus large, et comprenait mieux sa situation et ses vrais intérêts. Ce progrès était le résultat naturel de l'essor que prenaient chaque jour les facultés de l'esprit. Les Croisades avaient excellemment contribué à cet élan nouveau ; dès cet instant fameux, les divers peuples de l'Europe s'étaient accoutumés à ne plus combattre pour la possession d'un étroit territoire, ou pour satisfaire soit l'ambition, soit la vengeance d'un homme. Les nations combattirent pour le soutien d'un principe, en s'efforçant de venger l'outrage infligé à la véritable religion ; en un mot, les peuples prirent la coutume de s'émouvoir, de lutter, de mourir pour une idée grande, digne de l'homme, pour une idée qui, loin de se borner à une étroite contrée, embrassait le ciel et la terre. Ainsi nous observerons en passant que le mouvement populaire, le mouvement des idées, commença en Espagne bien plus tôt que dans le reste de l'Europe, parce que la guerre contre les Maures avait avancé pour l'Espagne le temps des Croisades. Le mal, je le répète, n'était pas dans l'intérêt que les peuples prenaient aux idées, mais dans l'imminent danger de voir ces peuples, à cause de leur grossièreté et de leur ignorance, se laisser abuser et tromper par le premier fanatique venu. A une époque où le mouvement était si vaste, le sort de l'Europe dépendait de la direction qui allait être imprimée à l'activité universelle : si je ne me trompe, le douzième et le treizième siècle furent des époques critiques, où se résolut, en face de grandes probabilités de part et d'autre, l'immense question de savoir si l'Europe, sous le double rapport social et politique, mettrait à profit les bienfaits du Christianisme, ou laisserait se perdre et s'anéantir toutes les promesses d'un avenir meilleur.

Lorsque l'on fixe ses regards sur ce temps, on y découvre, en différents endroits de l'Europe, je ne sais quel germe funeste et quel indice des plus grands désastres. Des doctrines

horribles surgissent du milieu de ces masses qui commencent à s'agiter ; des désordres effroyables signalent les premiers pas de ces peuples dans la carrière de la vie. Jusqu'alors on n'avait découvert que rois et seigneurs, les peuples à ce moment se présentent sur la scène. Ainsi l'on voit que quelques rayons de lumière et de chaleur ont pénétré cette masse informe ; à cette vue, le cœur se dilate et prend courage, pressentant le nouvel avenir qui est réservé à l'humanité. Mais en même temps l'observateur tremble d'effroi, car il comprend que cette chaleur pourrait produire une fermentation excessive, engendrer la corruption et faire pulluler d'immondes insectes dans ce champ qui promet de devenir bientôt un jardin enchanteur.

Les extravagances de l'esprit humain se présentaient à cette époque sous un aspect si alarmant et avec un caractère de turbulence si effrayant, que les craintes en apparence les plus exagérées trouvaient à s'appuyer sur des faits et devenaient des probabilités terribles. Qu'on me permette de rappeler quelques-uns de ces faits où se peint vivement l'état des esprits dans ce temps-là ; faits qui se rattachent d'ailleurs au point principal dont l'examen nous occupe. Au commencement du douzième siècle, nous trouvons le fameux Tanchème ou Tanquelin, enseignant les théories les plus délirantes et commettant les plus grands crimes ; néanmoins à Anvers, dans la Zélande, dans le pays d'Utrecht et en beaucoup d'autres villes des mêmes contrées, il entraîne après lui une foule nombreuse. Ce misérable avançait qu'il était plus digne du culte suprême que Jésus-Christ lui-même, car, disait-il, si Jésus-Christ avait reçu l'Esprit-Saint, lui, Tanchème, avait reçu la plénitude de ce même Esprit. Il ajoutait que l'Eglise était contenue tout entière dans sa personne et dans ses disciples. Le pontificat, l'épiscopat et le sacerdoce étaient, selon lui, de pures chimères. Son enseignement et ses discours s'adressaient d'une manière particulière aux femmes ; le résultat de sa doctrine et de son commerce était la corruption la plus révoltante. Cependant le fanatisme qui s'attachait à cet homme abominable, alla jusqu'au point que les malades buvaient avec empressement l'eau dans laquelle il s'était baigné, croyant y

trouver le plus salutaire remède pour le corps et pour l'âme. Les femmes se tenaient heureuses d'avoir pu obtenir les faveurs du monstre, les mères s'honoraient que leurs filles fussent choisies pour être les victimes de son libertinage, les époux s'offensaient que leurs épouses ne fussent pas souillées de cette ignominie. Tanchème connaissant tout l'ascendant qu'il était parvenu à exercer sur les esprits, ne manquait pas d'exploiter le fanatisme de ses sectaires ; une des principales vertus qu'il s'efforçait de leur inspirer, était la libéralité en faveur de ses propres intérêts.

Un jour qu'il se trouvait environné d'un grand concours de peuple, il se fit apporter un tableau de la Vierge : touchant de sa main sacrilége la main de l'image, il dit qu'il prenait la Vierge pour épouse. Puis se tournant vers les spectateurs, il ajouta que puisqu'il avait contracté mariage avec la Reine du ciel, ainsi qu'on venait de le voir, c'était à eux de faire les cadeaux de noce. Immédiatement il disposa deux troncs, l'un à droite, l'autre à gauche du tableau, pour recevoir d'un côté les offrandes des hommes, de l'autre celles des femmes, dans le but de connaître, disait-il, quel était celui des deux sexes qui avait pour lui le plus d'affection. Cet artifice aussi bas et aussi grossier que sacrilége, ne semblait propre qu'à exciter l'indignation des assistants ; cependant les résultats répondirent aux artificieuses prévisions de l'imposteur. Les offrandes arrivèrent en abondance et furent riches ; les femmes, toujours jalouses de la tendresse de Tanchème, l'emportèrent en libéralités ; elles se dépouillèrent, avec une véritable frénésie, de leurs colliers, de leurs boucles d'oreilles, de leurs joyaux les plus précieux.

Dès qu'il se sentit assez fort, Tanchème ne se contenta plus de la prédication : il voulut s'entourer d'une troupe armée qui lui donnât aux yeux du monde une autre apparence que celle d'un apôtre. Trois mille hommes l'accompagnaient partout. Environné de cette respectable escorte, couvert de vêtements magnifiques et précédé de son étendard, il marchait avec la pompe d'un roi. Lorsqu'il s'arrêtait pour prêcher, les trois mille satellites se tenaient rangés autour de lui, l'épée nue et haute. Déjà, comme l'on voit, se dessinait le carac-

tère d'agression violente qui distingua les sectes hérétiques dans les siècles suivants.

Personne n'ignore les nombreux partisans qu'eut Eon. Ce malheureux s'était exalté à l'audition fréquente de ces paroles : « *Per eum* qui judicaturus est vivos et mortuos; » il en vint à se persuader et à prétendre qu'il était lui-même ce juge auquel était dévolu le rôle de juger les vivants et les morts. On connaît aussi les troubles excités par les discours séditieux d'Arnaud de Bresce, le fanatisme iconoclaste de Pierre de Bruis et d'Henri. Si je ne craignais de fatiguer les lecteurs, il me serait facile de rapporter ici les scènes les plus révoltantes, où se retracent au vif l'esprit des sectes de ces temps-là, et la prédisposition funeste qui entraînait les esprits à la nouveauté, aux spectacles extravagants et à je ne sais quel vertige fatal par lequel on était précipité dans les erreurs les plus étranges, dans les plus déplorables excès. En tout cas, je ne puis me dispenser de dire deux mots des Cathares, Vaudois, Patarins d'Arras, Albigeois, pauvres de Lyon. Ces sectes, outre l'influence qu'elles ont eue sur les temps dont nous parlons et sur les événements postérieurs de l'histoire européenne, nous seront d'une grande utilité pour nous faire de plus en plus approfondir la question qui nous occupe.

Dès les premiers siècles de l'Eglise, la secte des manichéens se fit remarquer par ses erreurs et ses extravagances. Sous différents titres, avec plus ou moins de prosélytes et des doctrines plus ou moins diverses, elle se perpétua de siècle en siècle jusqu'au onzième, où elle finit par jeter la perturbation en France. Dès ce siècle, Héribert et Lisoy se rendirent tristement célèbres par leur obstination et leur fanatisme. Au temps de saint Bernard, les sectaires, appelés *Apostoliques*, se distinguaient par leur horreur du mariage; tandis qu'on les voyait, d'un autre côté, se livrer à la licence la plus basse et la plus effrénée. Cependant, tous ces égarements étaient favorablement accueillis par l'ignorance et la corruption des peuples. En veut-on une preuve, il suffit de voir la rapidité avec laquelle ils gagnent les masses et s'étendent, semblables à une contagion, dans tous les lieux où ils apparaissent. Outre l'hypocrisie, qui est commune à toutes les sectes, celle des

manichéens imagina l'artifice le plus propre à séduire des peuples ignorants et grossiers ; elle se présenta sous les formes de la plus rigide austérité et sous les habits les plus misérables. Avant l'année 1181, nous voyons les manichéens déjà assez hardis pour s'aventurer hors de leurs conciliabules et répandre effrontément leurs doctrines à la lumière du jour. Ils s'associent avec les célèbres bandits appelés *Cottereaux*, et ne craignent pas de commettre toute espèce d'excès. Comme ils avaient séduit quelques chevaliers et s'étaient assuré la protection de quelques seigneurs du pays de Toulouse, ils réussirent à faire éclater un formidable soulèvement, qui ne put être réprimé que par la force des armes. Un témoin oculaire, Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, envoyé à cette époque par le roi à Toulouse, nous décrit en peu de mots les violences commises par ces sectaires ; « J'ai vu, dit-il, de tous côtés, les églises brûlées et ruinées jusqu'en leurs fondements ; j'ai vu les demeures des hommes changées en repaires d'animaux. »

Vers le même temps, les Vaudois, ou pauvres de Lyon, se rendirent fameux : ce dernier nom leur était donné à cause de leur pauvreté extrême, de leurs mépris pour toutes les richesses et des haillons dont ils se couvraient ; leur chaussure leur fit aussi donner le mon de *Sabatathes*. C'étaient des imitateurs pervers d'une autre espèce de pauvres célèbres dans ce temps là, et qui se distinguèrent par leurs vertus, en particulier par leur esprit d'humilité et de désintéressement. Ces derniers, qui formaient une sorte d'association où entraient clercs et laïques, s'attirèrent l'estime et le respect des vrais chrétiens, et obtinrent de la protection des Papes la permission de donner des instructions en public. Les disciples de Valdo se firent connaître par un profond mépris de l'autorité écclésiastique ; ils en vinrent ensuite à former un assemblage de monstrueuses erreurs, et finirent par se présenter comme une secte contraire à la religion, nuisible à la bonne morale et incompatible avec la tranquillité publique.

Ces erreurs, qui étaient le germe de tant de calamités et de troubles, n'avaient pu être extirpées; elles s'étaient, avec le temps, enracinées de plus en plus dans diverses contrées, et les choses suivaient un cours si funeste, qu'au commencement

du treizième siècle, le temps des séditions passagères et des troubles isolés était déjà loin ; les erreurs s'étaient étendues sur une vaste échelle et se présentaient dans la lice avec des ressources formidables. Déjà le midi de la France, agité par la discorde civile, et précipité dans une guerre effrayante, se trouvait en un terrible conflit. Dans l'organisation politique de ce temps-là, le trône n'avait point assez de force pour exercer l'action d'un frein puissant ; les seigneurs avaient encore des moyens de résister aux rois et de violenter les peuples. Lorsqu'un esprit d'indocilité, d'agitation, de mouvement, se répandait de toutes parts dans les masses, il n'y avait qu'un moyen de le contenir, celui de la Religion ; mais précisément l'ascendant qu'exerçaient les idées religieuses était mis à profit par les fanatiques et les méchants ; et l'on se servait, pour égarer la multitude, de déclamations violentes, où la Religion et la politique formaient un confus mélange, et où l'esprit d'austérité et de désintéressement était l'objet d'une hypocrite affectation. Les nouvelles erreurs ne se bornaient plus à de subtiles attaques contre tel ou tel dogme ; elles s'en prenaient aux idées les plus fondamentales de la Religion, pénétraient jusqu'au sanctuaire de la famille, condamnant, d'un côté, le mariage, et de l'autre, provoquant des abominations infâmes ; enfin, le mal n'était pas seulement circonscrit dans les pays qui, par une initiation trop tardive et incomplète aux doctrines du Christianisme, ou pour toute autre raison, n'avaient pas pleinement participé au mouvement européen ; l'arène principalement choisie était le Midi, c'est-à-dire les contrées où l'esprit humain se développait avec le plus de vivacité et de promptitude.

Au milieu d'un tel concours de circonstances funestes, toutes attestées et mises hors de doute par l'histoire, l'avenir de l'Europe n'était-il pas bien sombre, bien chargé de tempêtes ? Les idées et les mœurs étaient dans un imminent péril de prendre une direction erronée ; les liens de l'autorité, les nœuds de la famille, semblaient près de se rompre ; les peuples pouvaient être entraînés par le fanatisme et la superstition ; l'Europe courait le risque de se voir replongée dans le chaos d'où elle sortait avec tant de peine. Dans ces temps, le

croissant brillait sur l'Espagne ; il régnait en Afrique ; il triomphait en Asie. Fallait-il que l'Europe, dans un pareil moment, perdît son unité religieuse, et vît les nouvelles erreurs se glisser partout, semant dans tous les pays le schisme, et avec le schisme la discorde et la guerre? Fallait-il que tous les éléments de civilisation et de culture, créés par le Christianisme, fussent dispersés, frappés de stérilité pour toujours? Devait-on voir les grandes nations qui se formaient sous l'influence catholique, et les lois, et les institutions, imprégnées de cette religion divine, se corrompre, se fausser et périr par l'altération des anciennes croyances? Enfin, le cours de la civilisation européenne devait-il être violemment détourné, et les nations qui s'élançaient déjà vers un avenir tranquille, prospère, illustre, devaient-elles être condamnées à voir leurs espérances les plus flatteuses dissipées en un instant, et à rétrograder misérablement vers la barbarie? Tel était alors l'immense problème posé devant la société; et je ne crains pas de l'assurer, le mouvement religieux qui se déploya à cette époque d'une manière si extraordinaire, et les nouvelles institutions religieuses, si légèrement accusées de niaiserie et d'extravagance, furent un puissant moyen employé par la Providence pour sauver la Religion et avec elle la société. Si l'illustre Espagnol saint Dominique de Guzman, et l'homme admirable d'Assise, n'occupaient pas une place sur les autels pour y recevoir, en faveur de leur éminente sainteté, la vénération des fidèles, ils mériteraient que des statues leur fussent dressées par la société et l'humanité reconnaissantes. Mais quoi ! nos paroles sont un sujet de scandale pour vous, qui n'avez lu et n'avez considéré l'histoire qu'à travers le prisme menteur des préjugés protestants et philosophiques. Dites-nous donc ce que vous trouvez de répréhensible dans ces hommes dont les fondations ont été l'objet de vos éternelles diatribes, comme s'il se fût agi des plus grandes calamités du genre humain? Leurs doctrines sont celles de l'Evangile : ce sont ces mêmes doctrines à l'élévation, à la sainteté desquelles vous avez été forcés de rendre solennellement hommage, et leur vie est pure, sainte, héroïque, conforme en tout à leur enseignement. Demandez-leur quel est

l'objet qu'ils se proposent : Celui de prêcher à tous les hommes la vérité catholique, vous répondront-ils ; d'employer tous nos efforts, toute notre énergie, à la destruction de l'erreur, à la réforme des mœurs ; d'inspirer aux peuples le respect dû à toute autorité légitime, ecclésiastique et civile. C'est-à-dire que vous trouverez chez ces hommes la ferme résolution de consacrer leur vie au remède des maux de l'Eglise et de l'Etat.

Ils ne se contentent pas de velléités stériles ; ils n'ont point assez de quelques discours et de quelques efforts passagers ; ils ne tiennent pas leur dessein renfermé dans la sphère personnelle ; mais, étendant leurs regards à tous les pays, et portant leurs vues au sein de l'avenir, ils fondent des institutions dont les membres pourront se répandre sur toute la surface de la terre, et transmettre aux générations futures l'esprit apostolique d'où leur ont été inspirées leurs grandes pensées. La pauvreté à laquelle ils se condamnent, est extrême ; les habits dont ils se couvrent, sont grossiers et misérables ; mais ne comprenez-vous pas une des profondes raisons de cette conduite ? Rappelez-vous qu'ils se proposent de renouveler l'esprit évangélique si fort oublié de leur temps ; rappelez-vous qu'il va leur arriver fréquemment de se trouver face à face avec des émissaires de sectes corrompues, lesquels, s'efforçant de parodier l'humilité chrétienne, et affectant un désintéressement absolu, font parade de se présenter en public sous des habits de mendiants ; rappelez-vous enfin, qu'ils vont prêcher des peuples semi-barbares, et que pour sauver ces peuples du vertige de l'erreur qui a commencé à s'emparer des têtes, il ne suffit plus de paroles, même accompagnées de la régularité d'une conduite commune ; il faut des exemples extraordinaires, une manière de vivre qui porte avec soi l'édification la plus puissante, il faut la sainteté revêtue d'un extérieur propre à frapper vivement l'imagination.

Le nombre des nouveaux religieux est très-considérable ; leur foule s'augmente sans mesure dans tous les pays où ils s'établissent ; on ne les trouve plus seulement dans les campagnes et dans les hameaux ; ils pénètrent au milieu des cités les plus populeuses. Faites attention que l'Europe

n'est déjà plus formée d'un amas de petits bourgs et de misérables chaumières pressées autour d'un château féodal, et humblement obéissantes à l'autorité ou à l'influence d'un orgueilleux baron; l'Europe n'est plus ces quelques villages groupés à l'entour d'opulentes abbayes, écoutant docilement la parole des moines, et recevant avec gratitude les bienfaits qu'ils leur dispensent. Un grand nombre de vassaux ont déjà secoué le joug des seigneurs; des municipalités puissantes surgissent de toutes parts, et en leur présence, la féodalité tremblante est fréquemment forcée de s'humilier. Les villes deviennent chaque jour plus populeuses; chaque jour, par l'effet de l'émancipation qui s'opère dans les campagnes, elles recueillent de nouvelles familles. L'industrie et le commerce renaissants, font entrevoir des moyens nouveaux de subsistance, et excitent l'accroissement de la population : il résulte de tout cela que l'action religieuse et morale doit s'exercer sur les peuples de l'Europe dans les dimensions d'une plus vaste échelle; des moyens plus généraux, partant d'un centre commun, et affranchis des entraves ordinaires, sont nécessaires pour remplir l'objet que les besoins nouveaux de l'époque font connaître. Telles sont les institutions religieuses à l'époque dont nous parlons; voilà l'explication de leur multiplicité étonnante, de leurs nombreux priviléges et de cette disposition remarquable qui les place sous la dépendance immédiate de l'autorité du pape.

Le caractère même dont ces institutions sont empreintes, caractère quelque peu démocratique, non-seulement parce que des hommes de toutes les classes du peuple y sont réunis, mais aussi à cause de l'organisation spéciale de leur gouvernement, était éminemment propre à rendre efficace leur influence sur une démocratie turbulente, fière, enorgueillie de sa récente liberté, peu disposée, par conséquent, à sympathiser avec ce qui aurait présenté des formes aristocratiques et exclusives. Cette démocratie trouve dans les nouvelles institutions religieuses une certaine analogie avec sa propre existence et son origine. Ces hommes sont sortis du peuple, vivent continuellement en communication avec le peuple, sont vêtus, comme le peuple d'habits grossiers, sont pauvres comme le peuple; et

de même que le peuple a ses assemblées dans lesquelles il nomme ses municipalités et ses baillis, de même les religieux tiennent leur chapitre où ils nomment leurs prieurs et leurs provinciaux. Les nouveaux religieux ne sont point des anachorètes vivant dans des déserts lointains, ni des moines abrités dans de riches abbayes, ni des ecclésiastiques dont les fonctions et la tâche sont circonscrites à un pays déterminé. Ce sont des hommes sans demeure fixe, et que l'on trouve tantôt dans une populeuse cité, tantôt dans un hameau misérable; aujourd'hui au centre du vieux continent, demain sur un navire qui les porte à des missions périlleuses, dans les contrées les plus reculées du globe; tantôt on les voit dans le palais des monarques, qu'ils éclairent de leurs conseils, prenant part aux plus hautes affaires de l'État; tantôt au foyer d'une famille obscure, qu'ils consolent dans l'infortune, apaisant ses discordes ou lui donnant des avis sur ses affaires domestiques. Ces mêmes hommes qui se sont couverts d'éclat dans les chaires des Universités, enseignent le catéchisme aux enfants dans la plus humble bourgade; les orateurs illustres qui ont prêché dans les cours, devant les rois et les grands, vont expliquer l'Évangile dans une paroisse inconnue. Le peuple les trouve partout, les rencontre continuellement sur ses pas, soit dans la félicité, soit dans les larmes : à chaque instant ces hommes sont prêts à prendre part aux fêtes joyeuses d'un baptême qui remplit la maison d'allégresse, ou à pleurer un trépas qui vient de la couvrir de deuil.

On conçoit sans peine la force et l'ascendant de pareilles institutions. Leur influence sur l'esprit des peuples, dut être incalculable; les nouvelles sectes qui tendaient à égarer la multitude par des doctrines pestilentielles, se trouvèrent en face d'un adversaire qui les battait complétement. On voulait séduire les simples par l'ostentation d'une grande austérité, d'un merveilleux désintéressement, on voulait tromper les imaginations en les frappant par la vue d'un extérieur mortifié, de vêtements pauvres et rudes : les nouvelles institutions réunissaient ces qualités, d'une manière extraordinaire; ainsi la doctrine de vérité avait à sa suite le cortége dont se faisait accompagner l'erreur. Du milieu des classes populaires sortent

des déclamateurs violents qui captent l'attention et s'emparent des esprits de la multitude par une fougueuse éloquence : on rencontre sur tous les points de l'Europe d'ardents orateurs plaidant pour la cause de la vérité, et qui, versés dans la connaissance des passions, des idées, des goûts de la multitude, savent l'intéresser, l'émouvoir, la diriger, faisant servir à la défense de la religion ce que d'autres prétendaient utiliser pour la combattre. Ils accourent, on les trouve partout où il est besoin de résister aux efforts d'une secte. Libres de tout lien avec le monde, n'appartenant à aucune église particulière, à aucune province, à aucun royaume, ils ont toute la mobilité nécessaire pour passer rapidement d'un point à un autre, et se trouver à temps partout où leur présence est réclamée par quelque nécessité urgente.

La force de l'association, connue des sectaires et employée par eux avec tant de succès, se trouve à un degré admirable dans les nouvelles institutions religieuses. L'individu y est sans volonté propre, un vœu de perpétuelle obéissance l'a mis à la disposition de la volonté d'autrui, et cette dernière volonté se trouve à son tour assujettie à celle d'un autre; il se forme ainsi une chaîne dont le premier anneau est dans les mains du pape; la force de l'association et celle de l'unité sont ainsi réunies dans le pouvoir : il y a tout le mouvement, toute la chaleur d'une démocratie; toute la vigueur, toute la promptitude de la monarchie.

On a dit que ces institutions furent un puissant soutien pour l'autorité des papes, cela est certain; on peut même ajouter que si ces institutions n'eussent existé, le funeste schisme de Luther se serait peut-être réalisé trois siècles plus tôt. Mais d'un autre côté il faut convenir que l'établissement de ces institutions ne fut point dû à des projets de la papauté; ce ne furent pas les Souverains-Pontifes qui en conçurent la pensée; des individus isolés, guidés par une inspiration supérieure, en formèrent le dessein, en tracèrent le plan, et soumettant ce plan au jugement du siége apostolique, demandèrent l'autorisation de réaliser leur entreprise. Les institutions civiles qui se fondent avec l'idée de consolider et d'agrandir le pouvoir des rois, émanent soit des monarques eux-mêmes, soit

de quelqu'un de leurs ministres qui s'identifiant avec les vues et les intérêts du pouvoir royal, a formulé et exécuté la pensée du trône. Il n'en est point ainsi du pouvoir des papes; l'appui des nouvelles institutions contribue à soutenir ce pouvoir contre les attaques des sectes dissidentes, mais la pensée de fonder ces institutions mêmes n'est venue ni des papes, ni de leurs ministres. Des hommes inconnus se sont levés tout à coup du milieu du peuple; dans leurs antécédents on ne trouve rien qui puisse les rendre suspects de s'être entendus au préalable avec Rome; leur vie entière atteste qu'ils ont agi en vertu de l'inspiration descendue sur leur tête, de cette inspiration qui ne leur permettait aucun repos jusqu'à ce qu'ils eussent exécuté ce qui leur était prescrit. Il n'y entra rien, il ne put y entrer rien des desseins particuliers de Rome; l'ambition n'y eut aucune part. De cela, tout homme sensé doit tirer une des deux conséquences que voici : ou bien l'apparition de ces nouvelles institutions religieuses fut l'œuvre de Dieu, qui voulut sauver son Eglise en la soutenant contre les nouvelles attaques et en protégeant l'autorité du pontife romain, ou bien le Catholicisme lui-même contenait dans son sein un instinct sauveur qui le conduisit à créer ces institutions, c'est-à-dire ce qu'il lui fallait pour sortir triomphant de la crise terrible où il était engagé. Pour les catholiques, ces deux propositions sont identiques; dans l'une et dans l'autre, nous ne voyons que l'accomplissement de cette promesse : *Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Les philosophes, qui ne regardent point les choses à la lumière de la foi, pourront se servir, pour expliquer ce phénomène, des termes qui leur plairont le plus, mais ils seront forcés d'avouer qu'une admirable sagesse et la plus haute prévision apparaissent ici au fond des faits. Que s'ils persistent à n'y point reconnaître le doigt de Dieu, à ne voir dans le cours des événements que le fruit de plans bien concertés, ou le résultat d'une organisation combinée avec art, du moins leur est-il impossible de refuser à ces plans, à cette organisation, une sorte d'hommage. En effet, puisqu'ils confessent que le pouvoir du pontife romain, considéré même sous le rapport purement philosophique, est le plus admirable de tous les pouvoirs qui aient paru sur la terre,

n'est-il pas évident que cette société appelée l'Eglise catholique, montre dans sa conduite, dans l'esprit de vie qui l'anime, dans l'instinct qui la fait résister à ses plus grands ennemis, l'ensemble, le phénomène le plus incompréhensible qui se soit jamais vu dans aucune société? Appelez cela *instinct, secret, esprit,* ou de quelque nom qui vous plaise, peu importe à la vérité. Le Catholicisme met au défi toutes les sociétés, toutes les sectes, toutes les écoles, de réaliser ce qu'il a réalisé, de triompher de ce dont il a triomphé, et de traverser sans périr les formidables crises qu'il a traversées. On pourra nous alléguer quelques exemples où l'œuvre de Dieu a été plus ou moins parodiée, mais les magiciens de l'Egypte mis en présence de Moïse, atteindront le terme de leurs artifices, l'Envoyé de Dieu fera des prodiges auxquels ils ne pourront réussir, et ils se verront contraints de dire : *Digitus Dei est hic, le doigt de Dieu est ici.*

---

## CHAPITRE XLIV.

### DES ORDRES RELIGIEUX POUR LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

En jetant un coup d'œil sur les institutions religieuses nées au sein de l'Eglise depuis le treizième siècle, nous ne nous sommes point arrêtés à considérer l'une d'entre elles, qui unit au mérite de participer à la gloire des autres, un caractère particulier de beauté et de sublimité, digne plus que nous ne pouvons le dire de fixer l'attention ; je parle de cet institut dont l'objet fut de racheter les captifs des mains des infidèles. Si je me sers de cette désignation générale, c'est que je n'ai point l'intention de descendre dans l'examen des diverses branches qui le composent. Je considère l'unité de son objet, et, à cause de cette unité, j'attribue l'unité à l'institut lui-même. Grâce à l'heureux changement survenu dans les circonstances qui en motivèrent la fondation, c'est à peine si nous pouvons aujourd'hui estimer l'institution à sa juste valeur, et apprécier comme il convient la bienfaisante impression et le saint enthousiasme qu'elle dut produire dans tous les pays chrétiens.

Par suite des longues guerres avec les infidèles, un nombre infini de chrétiens gémissaient dans les chaînes, privés de leur patrie, de la liberté et bien souvent mis en danger d'apostasier la foi de leurs pères. Les Maures occupaient encore une partie considérable de l'Espagne; ils dominaient exclusivement sur les côtes d'Afrique, et triomphaient, pleins d'orgueil, dans l'Orient où les Croisés avaient été vaincus; les infidèles tenaient ainsi le midi de l'Europe enfermé dans un cercle étroit, d'où ils pouvaient continuellement épier le moment opportun et se procurer une multitude d'esclaves chrétiens. Les révolutions et les bouleversements de ces temps leur offraient sans cesse des conjonctures favorables; la haine et la cupidité de concert les pressaient de satisfaire leurs vengeances sur les chrétiens surpris à l'improviste. On peut assurer que c'était là un des fléaux les plus graves dont l'humanité eût à gémir en Europe. Si le mot de charité devait être autre chose qu'un vain nom, si les nations européennes tenaient à ne point laisser s'abolir leurs liens de fraternité et les nœuds qui unissaient leurs communs intérêts, il fallait, il était urgent qu'elles s'entendissent pour apporter remède à ce mal. Le vétéran qui au lieu du prix de ses longs services pour la religion et la patrie, avait trouvé l'esclavage dans la profondeur d'un cachot; le marchand qui sillonnant les mers pour apporter des provisions à l'armée chrétienne, était tombé au pouvoir d'un implacable ennemi et payait dans de lourdes chaînes, l'audace de son entreprise; la timide vierge qui en se jouant au bord de la mer, s'était vue perfidement ravie par des pirates sans pitié, comme la colombe emportée par l'autour, tous ces infortunés avaient sans doute quelque droit à un regard de compassion de la part de leurs frères de l'Europe et à un effort tenté pour leur rendre la liberté.

Comment ce but charitable sera-t-il atteint? Quels moyens pourront être employés pour mener à bout une entreprise qu'on ne peut confier ni à la force, ni à la ruse? Rien de plus fécond en ressources que le Catholicisme. Quelle que soit la nécessité qui se présente, il suffit de le laisser librement agir pour qu'aussitôt il imagine les moyens propres à porter secours et remède. Les réclamations et les négocia-

tions des puissances chrétiennes ne pourraient rien obtenir en faveur des captifs ; de nouvelles guerres, entreprises dans cet objet, ne serviraient qu'à augmenter les calamités publiques; elles rendraient pire le sort de ceux qui gémissent dans l'esclavage, et peut-être en accroîtraient le nombre en leur envoyant de nouveaux compagnons de malheur ; les moyens pécuniaires, sans point central de direction et d'action, ne produiraient que peu de fruits, et iraient se perdre dans les mains des agents ; quelle ressource reste-t-il donc? La ressource puissante qui se trouve toujours aux mains de la religion catholique, le secret par lequel cette religion mène à bout ses plus grandes entreprises, la *charité*.

Mais comment cette charité devait-elle agir? De la même manière que toutes les vertus du Catholicisme. Cette religion divine, qui est descendue des plus hautes régions et qui élève sans cesse l'intelligence humaine à des méditations sublimes, offre en même temps un caractère singulier par lequel elle se trouve mise à part de toutes les écoles et sectes qui ont prétendu l'imiter. Malgré l'esprit d'abstraction, si je puis ainsi dire, qui la tient perpétuellement détachée des choses terrestres, il ne se trouve en elle rien de vague, de posé en l'air, de purement théorique. Tout chez elle est spéculatif et pratique, sublime et simple ; elle s'accommode à tout, s'adapte à tout ce qui est compatible avec la vérité de ses dogmes et la sévérité de ses maximes. Les yeux fixés sur le ciel, elle n'oublie point qu'elle est sur la terre, et qu'elle doit se tenir en rapport avec des hommes mortels, sujets aux calamités et aux misères. D'une main elle leur montre l'éternité ; de l'autre elle secourt leurs infortunes, soulage leurs peines, essuie leurs larmes. Elle ne se contente pas de stériles paroles ; l'amour du prochain n'est rien pour elle, si cet amour ne se manifeste en donnant du pain à celui qui a faim, en désaltérant celui qui a soif, en couvrant la nudité, en consolant l'affligé, en visitant le malade, en soulageant le prisonnier, en rachetant le captif. Pour me servir d'une expression qui a faveur dans le siècle actuel, je dirai que la Religion est éminemment *positive*. C'est pourquoi elle s'efforce de réaliser ses pensées au moyen d'institutions bienfaisantes et fécondes, se dis-

tinguant par là de la philosophie humaine, dont les paroles pompeuses et les projets gigantesques forment un si misérable contraste avec la petitesse et le néant de ses œuvres. La Religion parle peu, mais elle médite et exécute; digne fille de cet Être infini qui, quoique abîmé dans la contemplation d'un océan de lumière, sa propre essence et son impénétrable nature, n'en a pas moins créé cet univers, objet de notre admiration, et ne cesse de le conserver avec une ineffable bonté, en le réglant par une incompréhensible sagesse.

Il s'agissait d'aller au secours des malheureux captifs; assurément on devait applaudir à la pensée d'une vaste association qui, s'étendant à tous les pays de l'Europe, et se mettant en rapport avec tous les chrétiens dont la main pouvait s'ouvrir à l'aumône en faveur d'une œuvre si sainte, aurait eu à son service un certain nombre d'individus toujours prêts à traverser les mers et résolus à braver l'esclavage et la mort pour le rachat de leurs frères. De nombreux moyens se trouvaient ainsi combinés, et le bon emploi des capitaux était garanti; on avait la certitude que les négociations pour le rachat des captifs seraient conduites par des hommes de zèle et d'expérience; en un mot, une pareille association remplissait son objet d'une manière complète, et dès qu'elle se trouverait établie, les chrétiens auraient à espérer des secours plus prompts et plus efficaces. Or, telle fut précisément la pensée qui se réalisa dans la fondation des Ordres religieux pour la rédemption des captifs.

Les religieux qui embrassent ces Ordres se lient par un vœu à l'accomplissement de cette œuvre de charité. Libres des embarras qu'entraînent à leur suite les relations de famille et le soin des intérêts mondains, ils peuvent se consacrer à leur tâche avec toute l'ardeur de leur zèle. Les longs voyages, les périls de la mer, le danger des climats insalubres, la férocité des infidèles, rien ne les arrête; dans leurs vêtements, dans les prières de leur institut, ils trouvent un continuel souvenir du vœu par lequel ils se sont liés en la présence divine. Leur repos, leurs commodités, leur vie même ne leur appartiennent plus; tout est devenu le trésor des malheureux captifs qui gémissent dans les cachots, ou traînent aux pieds de leurs

maîtres, par-delà les flots de la Méditerranée, une chaîne pesante. Les familles des malheureuses victimes, fixant leurs regards sur le religieux, exigent de lui l'accomplissement de sa promesse ; leurs plaintes, leurs gémissements le poussent sans cesse à inventer des moyens, à exposer, s'il le faut, sa vie, pour rendre le père au fils, le fils au père, l'époux à l'épouse, la jeune fille innocente à une mère désolée.

Dès les premiers jours du Christianisme, on vit se déployer dans l'Église le zèle pour le rachat des captifs, zèle qui s'y est conservé toujours, et dont l'inspiration enfanta dès ce moment les plus grands sacrifices. Le dix-septième chapitre de cet ouvrage et les notes qui y correspondent, ont démontré cette vérité d'une manière incontestable ; il n'est pas nécessaire que je m'arrête à la confirmer ici. Néanmoins, je ne perdrai pas cette occasion de faire observer que l'Église, dans le cas dont il s'agit comme dans toutes les circonstances, a fait usage de sa constante règle, savoir : de réaliser ses pensées au moyen d'institutions. Suivez attentivement sa conduite; vous verrez qu'elle commence par enseigner et louer hautement une vertu ; puis elle engage doucement à mettre cette vertu en pratique ; la pratique s'étend, s'affermit, et ce qui était simplement une bonne œuvre devient enfin pour quelques-uns une œuvre obligatoire ; ce qui était un simple conseil se change, pour quelques hommes choisis, en un rigoureux devoir. A toutes les époques, l'Eglise s'est occupée de la rédemption des captifs ; dans tous les temps, quelques chrétiens, d'une charité héroïque, ont su se dépouiller de leurs biens, de leur liberté même, pour accomplir cette œuvre de miséricorde ; mais ce soin restait encore abandonné à la discrétion des fidèles, et il n'existait point de corps qui représentât cette pensée de charité. Des nécessités nouvelles se présentent; les moyens ordinaires ne suffisent plus ; il faut que les secours se réunissent avec promptitude et soient employés avec discernement ; la charité demande, pour ainsi dire, un bras toujours prêt à exécuter ses ordres ; une institution permanente devient nécessaire ; l'institution naît, la nécessité se trouve satisfaite.

Nous sommes tellement accoutumés à voir le beau et le sublime dans les œuvres de la Religion, qu'à peine y remar-

quons-nous les plus grands prodiges; de même que, tout en profitant des bienfaits de la nature, nous n'avons qu'un œil d'indifférence pour ses œuvres et ses productions les plus admirables. Les différentes institutions religieuses, qui, sous des formes diverses, ont apparu depuis le commencement du Christianisme, offrent à notre observation des choses dignes, au plus haut degré, d'étonner le philosophe et le chrétien; mais je doute qu'il soit possible de trouver dans toute l'histoire de ces institutions rien de plus beau, de plus intéressant, de plus touchant que le tableau des Ordres pour la rédemption des captifs. Existe-t-il un plus admirable symbole de la Religion protégeant le malheureux? Quel est le plus sublime emblème de la rédemption consommée sur le Calvaire et s'étendant à la captivité terrestre? n'est-ce point la célèbre vision qui précéda l'établissement des saints instituts de la Merci et de la Trinité? Certains esprits diront que ces apparitions n'étaient que chimères et pures illusions! Bienheureuses illusions, pourrions-nous répondre, que celles qui aboutissent à consoler l'humanité!

Quoi qu'il en soit, nous rappellerons ici ces visions, bravant, s'il le faut, les sourires de l'incrédule. L'incrédule a-t-il gardé dans son cœur quelques sentiments généreux, il sera forcé de convenir que, si ces visions lui paraissent dépourvues de toute vérité historique, il y a du moins, dans le sublime sacrifice qui fait qu'un homme se livre en esclavage pour la rançon de ses frères, une haute poésie, un amour sincère de l'humanité, et un désir ardent de la secourir, enfin, un désintéressement héroïque.

Un docteur de l'université de Paris, connu par ses vertus et sa sagesse, venait d'être élevé à l'ordre de la prêtrise, et célébrait pour la première fois l'auguste Sacrifice de l'autel. En considération d'une si haute faveur du Très-Haut, il redouble d'ardeur; il excite sa foi, et s'efforce d'offrir à l'agneau sans tache, avec tout le recueillement, la pureté et la ferveur dont il est capable, son cœur inondé de grâces et embrasé de charité. Il ne sait comment manifester à Dieu sa profonde reconnaissance pour un si grand bienfait; son vif désir est de pouvoir lui prouver de quelque manière sa gratitude et son

amour. Celui qui avait dit : « Ce que vous aurez fait à l'un de mes petits enfants me sera fait à moi-même, » lui indique aussitôt une voie pour épancher le feu de sa charité. La vision commence ; aux regards du prêtre paraît un ange, dont le vêtement est blanc comme la neige et brillant comme la lumière; sur sa poitrine, l'ange porte une croix rouge et bleue ; à ses côtés sont deux captifs, l'un chrétien, l'autre Maure ; il étend ses mains sur la tête de chacun d'eux. A cette vue, le prêtre, ravi en extase, comprend que Dieu l'appelle à l'œuvre sainte de la rédemption des captifs. Mais, avant d'aller plus loin, il se retire dans la solitude, se livre pendant trois ans à la prière et à la pénitence, demandant avec humilité au Seigneur de lui faire connaître sa volonté souveraine. Dans le désert, il rencontre un pieux ermite ; les deux solitaires s'entr'aident réciproquement de leurs prières et de leurs exemples. Un jour qu'ils sont absorbés dans de saints entretiens, sur le bord d'une fontaine, un cerf se présente à eux tout à coup, portant dans son bois la croix mystérieuse aux deux couleurs. Le prêtre raconte à son compagnon émerveillé la première vision qu'il a eue; tous deux redoublent de prières et de pénitence ; tous deux reçoivent par trois fois le céleste avis. Alors, ne voulant plus différer d'accomplir la volonté divine, ils courent à Rome, demandant au Souverain-Pontife ses lumières et sa permission. Le pape, qui, dans le même temps, avait eu une vision semblable, accède, plein de joie, à la demande des deux pieux solitaires : l'Ordre de la très-sainte Trinité pour la rédemption des captifs se trouve ainsi fondé. Le prêtre se nommait Jean de Matha ; l'ermite, Félix de Valois. Ils s'appliquent avec un zèle ardent à leur œuvre de charité ; après avoir essuyé sur la terre les larmes d'une foule de malheureux, ils reçoivent maintenant dans le ciel la récompense de leurs fatigues. L'Eglise, voulant célébrer leur mémoire, les a placés sur les autels.

La fondation de l'Ordre de la Merci eut une origine semblable. Saint Pierre Nolasque, ayant dépensé pour la rançon des captifs tout ce qui lui appartenait, avait cherché vainement de nouvelles ressources pour continuer sa pieuse tâche, il s'était mis en prière afin de se fortifier dans la sainte résolution de vendre sa propre liberté ou de rester lui-même captif à la

place de quelques-uns de ses frères. Durant son oraison, la Sainte-Vierge lui apparut; elle lui fit connaître combien la fondation d'un ordre religieux pour la rédemption des captifs lui serait agréable, à elle et à son divin Fils. Le Saint, après s'être entendu avec le roi d'Aragon et avec saint Raymond de Penafort, procéda à l'établissement de cet Ordre ; il convertit en vœu non-seulement pour lui-même, mais encore pour tous ceux qui embrasseraient l'institut, le saint désir qu'il avait eu précédemment de se livrer lui-même en esclavage pour racheter ses frères.

Je répète ce que j'ai déjà dit; de quelque manière que l'on juge ces apparitions, et lors même qu'on prétendrait les laisser de côté comme de pures illusions, il n'en est pas moins avéré que la religion catholique a travaillé avec une influence immense à secourir une grande infortune, et que nul ne saurait mettre en doute l'utilité du saint institut dans lequel se personnifie si merveilleusement l'héroïsme de la charité. En effet, supposez que le fondateur, dupe d'une illusion, ait pris pour une révélation du ciel ce qui n'était que l'inspiration d'un zèle fervent, les bienfaits prodigués aux malheureux captifs ne restent-ils pas les mêmes? On nous parle beaucoup d'illusions; mais il est une chose certaine, c'est que ces illusions enfantaient la réalité. Lorsque saint Pierre Armengol manquant de toutes ressources pour délivrer quelques infortunés, restait en otage à leur place, et que, le jour de la rançon expiré, il se résignait à être pendu parce que l'argent n'était point arrivé d'Europe, il est alors certain que les illusions ne restaient point stériles : quelle réalité pouvait amener de plus grands prodiges de zèle et d'héroïsme? Il y a déjà longtemps que l'on condamne les choses de la religion comme des illusions et une démence : dès les premiers temps du Christianisme, le mystère de la croix fut traité de folie ; mais nous ne voyons pas que cela ait empêché la prétendue folie de changer la face du monde.

amour. Celui qui avait dit : « Ce que vous aurez fait à l'un de mes petits enfants me sera fait à moi-même, » lui indique aussitôt une voie pour épancher le feu de sa charité. La vision commence ; aux regards du prêtre paraît un ange, dont le vêtement est blanc comme la neige et brillant comme la lumière; sur sa poitrine, l'ange porte une croix rouge et bleue ; à ses côtés sont deux captifs, l'un chrétien, l'autre Maure ; il étend ses mains sur la tête de chacun d'eux. A cette vue, le prêtre, ravi en extase, comprend que Dieu l'appelle à l'œuvre sainte de la rédemption des captifs. Mais, avant d'aller plus loin, il se retire dans la solitude, se livre pendant trois ans à la prière et à la pénitence, demandant avec humilité au Seigneur de lui faire connaître sa volonté souveraine. Dans le désert, il rencontre un pieux ermite ; les deux solitaires s'entr'aident réciproquement de leurs prières et de leurs exemples. Un jour qu'ils sont absorbés dans de saints entretiens, sur le bord d'une fontaine, un cerf se présente à eux tout à coup, portant dans son bois la croix mystérieuse aux deux couleurs. Le prêtre raconte à son compagnon émerveillé la première vision qu'il a eue; tous deux redoublent de prières et de pénitence ; tous deux reçoivent par trois fois le céleste avis. Alors, ne voulant plus différer d'accomplir la volonté divine, ils courent à Rome, demandant au Souverain-Pontife ses lumières et sa permission. Le pape, qui, dans le même temps, avait eu une vision semblable, accède, plein de joie, à la demande des deux pieux solitaires : l'Ordre de la très-sainte Trinité pour la rédemption des captifs se trouve ainsi fondé. Le prêtre se nommait Jean de Matha ; l'ermite, Félix de Valois. Ils s'appliquent avec un zèle ardent à leur œuvre de charité ; après avoir essuyé sur la terre les larmes d'une foule de malheureux, ils reçoivent maintenant dans le ciel la récompense de leurs fatigues. L'Eglise, voulant célébrer leur mémoire, les a placés sur les autels.

La fondation de l'Ordre de la Merci eut une origine semblable. Saint Pierre Nolasque, ayant dépensé pour la rançon des captifs tout ce qui lui appartenait, avait cherché vainement de nouvelles ressources pour continuer sa pieuse tâche, il s'était mis en prière afin de se fortifier dans la sainte résolution de vendre sa propre liberté ou de rester lui-même captif à la

place de quelques-uns de ses frères. Durant son oraison, la Sainte-Vierge lui apparut; elle lui fit connaître combien la fondation d'un ordre religieux pour la rédemption des captifs lui serait agréable, à elle et à son divin Fils. Le Saint, après s'être entendu avec le roi d'Aragon et avec saint Raymond de Penafort, procéda à l'établissement de cet Ordre ; il convertit en vœu non-seulement pour lui-même, mais encore pour tous ceux qui embrasseraient l'institut, le saint désir qu'il avait eu précédemment de se livrer lui-même en esclavage pour racheter ses frères.

Je répète ce que j'ai déjà dit ; de quelque manière que l'on juge ces apparitions, et lors même qu'on prétendrait les laisser de côté comme de pures illusions, il n'en est pas moins avéré que la religion catholique a travaillé avec une influence immense à secourir une grande infortune, et que nul ne saurait mettre en doute l'utilité du saint institut dans lequel se personnifie si merveilleusement l'héroïsme de la charité. En effet, supposez que le fondateur, dupe d'une illusion, ait pris pour une révélation du ciel ce qui n'était que l'inspiration d'un zèle fervent, les bienfaits prodigués aux malheureux captifs ne restent-ils pas les mêmes? On nous parle beaucoup d'illusions ; mais il est une chose certaine, c'est que ces illusions enfantaient la réalité. Lorsque saint Pierre Armengol manquant de toutes ressources pour délivrer quelques infortunés, restait en otage à leur place, et que, le jour de la rançon expiré, il se résignait à être pendu parce que l'argent n'était point arrivé d'Europe, il est alors certain que les illusions ne restaient point stériles : quelle réalité pouvait amener de plus grands prodiges de zèle et d'héroïsme? Il y a déjà longtemps que l'on condamne les choses de la religion comme des illusions et une démence : dès les premiers temps du Christianisme, le mystère de la croix fut traité de folie ; mais nous ne voyons pas que cela ait empêché la prétendue folie de changer la face du monde.

## CHAPITRE XLV.

### L'ÉLAN UNIVERSEL DE LA CIVILISATION BRISÉ PAR LE PROTESTANTISME.

Dans la rapide esquisse que je viens de présenter, mon intention n'a point été de faire l'histoire des instituts religieux; ce travail ne pouvait d'ailleurs trouver place dans mon dessein. Je me suis contenté d'exposer une suite de considérations qui, en montrant l'importance de ces instituts, fussent propres à venger le Catholicisme des accusations portées contre lui au sujet de la protection dont il a couvert dans tous ces temps les institutions religieuses. Comment mettre en parallèle le Catholicisme et le Protestantisme dans leurs rapports avec la civilisation européenne, sans consacrer quelques pages à examiner l'influence que ces institutions ont exercée sur la civilisation? Or, une fois qu'il est démontré que cette influence a été salutaire, le Protestantisme qui a persécuté et calomnié avec tant de haine et d'acharnement les institutions religieuses, demeure convaincu d'avoir faussé l'histoire de notre civilisation, d'en avoir méconnu l'esprit, bien plus, d'avoir porté atteinte au développement légitime de cette civilisation même.

Ces réflexions me conduisent naturellement à signaler une autre faute que le Protestantisme a commise lorsque brisant l'unité de la civilisation européenne, il a introduit la discorde dans le sein de cette civilisation et affaibli l'action physique et morale qu'elle exerçait sur le reste du monde. L'Europe était, ce semble, destinée à civiliser le monde entier. La supériorité de son intelligence, la prépondérance de ses forces, la surabondance de sa population, son caractère entreprenant et valeureux, ses transports de générosité et d'héroïsme, son esprit communicatif et propagateur, semblaient l'appeler à répandre ses idées, ses sentiments, ses lois, ses mœurs, ses institutions aux quatre coins de l'univers. Comment se fait-il qu'elle n'ait point réalisé cette destinée? Comment se fait-il que la barbarie se trouve encore à ses portes, et que l'Islamisme conserve encore ses campements sous l'un des plus beaux cli-

mats, dans l'une des situations les plus belles de l'Europe? L'Asie, avec son immobilité, son abattement, son despotisme, la dégradation de ses femmes; l'Asie avec tous les opprobres de l'humanité, est là sous nos yeux; et à peine y avons-nous fait un pas qui donne à espérer qu'elle sortira de son abaissement. L'Asie-Mineure, les côtes de la Palestine, l'Egypte, l'Afrique entière sont devant nous dans une situation déplorable, dégradation qui fait pitié et qui forme avec les grands souvenirs de l'histoire un douloureux contraste. L'Amérique, après quatre siècles de communication incessante avec nous, se trouve encore tellement en arrière, qu'une grande partie de ses forces intellectuelles et des ressources que la nature lui fournit reste jusqu'à ce jour à exploiter. Comment se fait-il que l'Europe, pleine de vie, riche de moyens de toute espèce, débordant de vigueur et d'énergie, soit restée dans les étroites limites où elle se trouve encore? Si nous fixons profondément notre attention sur ce phénomène si triste, phénomène dont il est bien étrange que la philosophie de l'histoire ne se soit point occupée, nous en trouverons la cause; cette cause est tout entière en ce que l'Europe a manqué d'unité : son action à l'extérieur s'est produite sans concert, par conséquent sans efficacité. Sans cesse on vante l'utilité de l'association; on fait voir combien l'association est nécessaire pour obtenir de grands résultats, et l'on ne songe pas que, puisque ce principe s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus, les nations, comme les individus, ne peuvent se promettre d'accomplir de grandes œuvres, sans se conformer à cette loi générale. Lorsqu'un ensemble de peuples sortis d'une même origine, et soumis pendant de longs siècles à la même influence, sont parvenus à développer leur civilisation, sous l'empire et la direction d'une pensée commune, l'association entre eux devient une véritable nécessité; ces peuples forment une famille de frères : or, entre frères, la division et la discorde ont de pires résultats qu'entre personnes étrangères.

Je ne prétends pas dire que les nations de l'Europe pussent en venir à une concorde si parfaite, que la paix perpétuelle se fût établie entre elles, et qu'une harmonie parfaite eût fini par présider à toutes leurs entreprises sur les autres contrées

qui se repose, après la victoire, sur un amas de trophées. Qu'est-ce qui pourrait résister à une telle supériorité, à un si brillant éclat, à un si grand pouvoir? L'Europe assurée déjà de son existence contre tous ses ennemis, jouissant d'un bien-être dont les progrès devaient s'accroître chaque jour, mise en possession de lois et d'institutions meilleures que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, et dont la perfection ou le complément ne pouvait manquer d'arriver par l'action lente des siècles; l'Europe, disons-nous, dans une situation si prospère, comblée de si belles espérances, devait aborder l'œuvre de la civilisation du monde. Les découvertes mêmes qui se faisaient tous les jours indiquaient que le moment opportun était venu; les flottes transportaient avec les guerriers, les missionnaires apostoliques, dont la main allait répandre, dans les régions nouvelles, le grain précieux d'où devait sortir, avec le temps, l'arbre à l'ombre duquel les nations nouvelles trouveraient un abri. Ainsi commençait le travail généreux, qui, secondé par la Providence, devait civiliser l'Amérique, l'Afrique et l'Asie.

Cependant la voix de l'apostat qui allait jeter la discorde dans le sein des peuples frères, résonnait déjà au cœur de l'Allemagne. La dispute commence, les esprits s'exaltent, l'irritation monte à son comble, on en appelle aux armes, le sang coule à torrents, et l'homme qui a été chargé par l'enfer d'étendre sur la terre cette nuée de calamités, contemplant avant sa mort le fruit horrible de ses efforts, peut insulter aux douleurs de l'humanité par son cruel et impudent sourire. Tel nous nous figurons parfois le génie du mal abandonnant sa sombre demeure et son trône assis au milieu de l'horreur. Il surgit tout à coup sur la face du globe, sa main répand de tous côtés la désolation et les pleurs, il promène un regard sur la dévastation qu'il vient de faire, et s'abîme ensuite dans les ténèbres éternelles.

En s'étendant en Europe, le schisme de Luther affaiblissait d'une manière déplorable l'action des Européens sur les peuples du reste du monde; les espérances flatteuses que l'on avait conçues se dissipaient en un instant et n'étaient plus qu'un songe doré. Dès lors la plus grande partie de nos forces intellectuelles, morales et physiques restait condamnée à

s'employer et à se consumer douloureusement dans une lutte qui armait des frères contre des frères. Les nations qui avaient conservé le Catholicisme étaient obligées de concentrer toutes leurs ressources, toute leur action, toute leur énergie, pour faire face aux attaques impies que les nouveaux sectaires dirigeaient contre elles, soit au moyen de la presse, soit par le moyen des armes. Les nations au sein desquelles s'était propagée la contagion des nouvelles erreurs, se trouvaient précipitées dans une sorte de vertige : elles n'avaient plus d'autres ennemis que les catholiques, il n'y avait pour elles qu'une entreprise digne de leurs efforts, l'abaissement et la destruction de la chaire romaine. Leurs pensées ne tendaient plus à inventer des moyens pour l'amélioration du sort de l'humanité ; le champ immense qui s'ouvrait à une noble ambition dans les découvertes nouvelles, ne méritait pas même qu'elles y jetassent un regard ; il n'y avait pour elles qu'une œuvre sainte, renverser l'autorité du pontife de Rome.

Cette disposition des esprits frappa de stérilité l'ascendant qui appartenait naturellement aux Européens sur les nations nouvellement découvertes ou conquises. Lorsque les peuples de l'Europe abordaient simultanément aux plages nouvelles, ils ne s'y rencontraient plus comme des frères ou de généreux rivaux stimulés par une noble émulation ; c'étaient des ennemis implacables et acharnés, des hommes de religion différente et qui se livraient entre eux des batailles aussi sanglantes que toutes celles où la fureur des chrétiens et des Musulmans avait pu se donner carrière. Le nom de la religion chrétienne, qui avait été pendant tant de siècles le symbole de la paix ; nom qui, à la veille du combat, savait forcer les adversaires à déposer leur haine, à s'embrasser comme des frères, au lieu de se déchirer comme des lions ; nom qui avait servi de bannière à ces mêmes peuples pour les faire triompher des bandes mahométanes, ce nom défiguré maintenant par des mains sacriléges, devenait un drapeau de discorde. Et après que l'Europe eut été couverte de sang et de deuil, le scandale fut transporté devant les peuples du Nouveau-Monde ; ces peuples, simples et confiants, furent frappés de stupéfaction au spectacle des misères, de l'esprit de

division, de la haine et de la vengeance qui régnaient parmi ces mêmes hommes, dont ils avaient fait d'abord des demi-dieux.

A dater de ce moment, les forces de l'Europe ne se trouvaient plus réunies dans aucune de ces grandes entreprises qui avaient fait la gloire des siècles antérieurs. Le missionnaire catholique, arrosant de ses sueurs et de son sang les forêts indiennes ou américaines, pouvait compter sur l'assistance de la nation à laquelle il appartenait, si cette nation était restée catholique; mais il ne pouvait espérer que l'Europe entière s'associant à l'œuvre de Dieu, vint soutenir de ses ressources ses missions lointaines; il savait, au contraire, qu'un grand nombre d'Européens le calomniaient, l'insultaient, cherchaient tous les moyens imaginables d'empêcher la semence évangélique de prendre racine sur le nouveau sol et d'augmenter le pouvoir des papes en accroissant la renommée de l'Eglise catholique.

Il y eut un temps où les profanations des Maures dans Jérusalem, et les vexations infligées aux pèlerins qui visitaient le Saint-Sépulcre, suffirent pour soulever l'indignation de tous les peuples chrétiens; tous les peuples jetèrent le cri : *Aux armes!* et se précipitèrent en foule sur les traces d'un solitaire qui les menait venger les outrages de la religion et ceux des pieux pèlerins. Depuis l'hérésie de Luther, tout a changé; le trépas d'un religieux sacrifié sur une terre étrangère, ses tourments, son martyre, scènes sublimes, dans lesquelles se reproduisaient avec toute leur énergie le zèle et la charité des premiers siècles de l'Eglise, tout cela était voué au mépris, au ridicule par des hommes qui se disaient chrétiens, indigne postérité des héros dont le sang coula sous les murs de la Cité sainte.

Afin de concevoir dans toute son étendue le mal causé sous ce rapport par le Protestantisme, figurons-nous un instant que le Protestantisme n'ait point paru, et dans cette hypothèse faisons quelques conjectures sur le cours *probable* des événements. En premier lieu, toutes les forces, tout le génie, toutes les ressources que l'Espagne employa pour faire face aux guerres religieuses suscitées dans le continent, auraient

pu se déverser sur le Nouveau-Monde. Il en eût été de même de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre; ces nations, quoique divisées, ont pu fournir à l'histoire des pages brillantes et glorieuses; si leur action sur les nouveaux pays s'était ramassée et concentrée, n'y auraient-elles point apporté une vigueur et une énergie dont rien n'eût été capable d'arrêter le tout-puissant entraînement? Figurez-vous que tous les ports depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique, envoient leurs missionnaires à l'Orient et l'Occident, comme le faisaient la France, le Portugal, l'Espagne et l'Italie; figurez-vous que toutes les grandes cités de l'Europe soient autant de centres où se réunissent les hommes, s'accumulent les moyens matériels destinés à ce grand objet; figurez-vous que tous les missionnaires soient dirigés par les mêmes vues, dominés par une même pensée, et brûlent d'un même zèle pour la propagation d'une même foi : en quelque lieu qu'ils se rencontrent ils se reconnaissent pour frères, pour collaborateurs dans une œuvre commune; tous sont soumis à une même autorité : ne vous semble-t-il pas voir la religion chrétienne déployer ses efforts sur une échelle immense, et obtenir partout les triomphes les plus signalés? Le vaisseau qui porte dans des régions lointaines des colonies d'hommes apostoliques, peut déployer ses voiles sans crainte : en découvrant aux confins de l'horizon le pavillon de quelqu'une des nations européennes, il n'a point à craindre de rencontrer des ennemis; il est sûr de trouver des amis et des frères partout où il trouvera des Européens.

Les missions catholiques, malgré tous les obstacles qui leur ont été opposés par l'esprit turbulent du Protestantisme, ont mené à bout les entreprises les plus difficiles et réalisé des prodiges qui forment une brillante page de l'histoire moderne; mais combien leurs résultats auraient été plus beaux, si l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France s'étaient vues secondées par l'Allemagne entière, par les Provinces-Unies, l'Angleterre et les autres nations septentrionales? Cette association était naturelle, elle ne pouvait manquer de se réaliser; mais le schisme de Luther vint la détruire. On doit observer, en outre, que ce funeste événement ne mit pas seulement obstacle à l'association universelle, mais empêcha les nations

catholiques elles-mêmes de consacrer la plus grande partie de leurs ressources à la grande œuvre de convertir et de régénérer le monde ; ces nations furent forcées de rester continuellement sous les armes à cause des guerres religieuses et des discordes civiles. A cette époque les Ordres religieux semblaient appelés à être comme le bras de la religion ; par leur moyen, la Religion consolidée en Europe et satisfaite de la régénération sociale qu'elle venait d'y opérer, aurait étendu son action aux peuples infidèles.

Lorsqu'on jette un regard sur le cours des événements des premiers siècles de l'Eglise, et qu'on les compare à ceux des temps modernes, on voit clairement qu'une cause puissante a dû intervenir dans les derniers siècles pour s'opposer à la propagation de la foi. Le Christianisme naît, et il s'étend aussitôt avec rapidité, sans aucun secours de la part des hommes, et malgré tous les efforts des princes, des savants, des prêtres, des passions, de toutes les ruses de l'enfer ; il date d'hier, et déjà il est puissant, il domine sur tous les points de l'Empire ; des peuples différents par les langues et par les coutumes, des peuples placés à tous les degrés de la civilisation, abandonnent le culte des faux dieux et embrassent la religion de Jésus-Christ. Les Barbares eux-mêmes, aussi indociles, aussi indomptables que le cheval sauvage, écoutent les missionnaires qui leur sont envoyés, inclinent leur tête ; on les voit, au milieu de l'enivrement de la conquête et de la victoire, se soumettre à la religion de ceux qu'ils viennent de vaincre et de conquérir. Le Christianisme, dans les siècles modernes, s'est trouvé en possession d'un empire exclusif sur l'Europe, et cependant il n'a pu réussir à s'introduire de nouveau sur ces côtes d'Afrique et d'Asie qu'il a sous les yeux. Il est vrai que la plus grande partie de l'Amérique est devenue chrétienne ; mais observez que les peuples de ses contrées ont été conquis ; les nations conquérantes y ont établi leurs gouvernements, lesquels ont duré des siècles ; les nations européennes ont inondé le Nouveau-Monde de leurs soldats et de leurs colonies, en sorte qu'une portion considérable de l'Amérique est une espèce d'importation de l'Europe : par conséquent, la transformation reli-

gieuse de ce pays ne ressemble point à celle qui a eu lieu dans les premiers siècles de l'Eglise. Tournez vos regards vers l'Orient, là où les armes européennes n'ont point obtenu une prépondérance décisive ; voyez ce qui s'y passe : les peuples y sont encore gisants dans la servitude des religions mensongères : le Christianisme n'a pu s'y faire jour ; bien que les missions catholiques aient obtenu d'y fonder quelques établissements plus ou moins considérables, la précieuse semence n'a pu s'enraciner assez dans le sol, pour y porter les fruits qu'une charité ardente espérait et qu'un zèle héroïque s'était efforcé d'y produire. De temps à autre les rayons de la divine lumière ont pénétré jusqu'au cœur des grands empires du Japon et de la Chine; on a pu, dans certains moments, concevoir des espérances flatteuses ; mais ces espérances se sont dissipées, ces éclairs de lumière ont disparu comme un brillant météore à travers les profondeurs d'un ciel ténébreux.

Quelle est la cause de cette impuissance? D'où vient que la force fécondante, après avoir été si grande aux premiers siècles, se trouve si vaine dans les derniers? Laissons de côté les secrets profonds de la Providence, ne cherchons point à scruter les incompréhensibles mystères des voies divines ; mais, autant qu'il est donné à un faible esprit d'atteindre la vérité par les indices contenus dans l'histoire de l'Eglise, autant qu'il nous est permis de porter nos conjectures sur les desseins du Très-Haut, d'après les indications que le Seigneur lui-même s'est plu à nous communiquer, hasardons notre opinion sur ces faits ; bien que dépendants d'un ordre supérieur, ils ne laissent pas d'avoir un cours ordinaire dont Dieu lui-même a posé les règles. L'apôtre saint Paul dit que la foi vient de l'ouïe ; il demande comment il est possible d'entendre s'il n'y a personne qui prêche, et comment on peut prêcher s'il n'y a personne qui envoie; d'où nous devons conclure que les missions sont une chose nécessaire pour la conversion des peuples, puisque Dieu n'a pas voulu, par d'incessants miracles, faire descendre du ciel des légions d'anges pour évangéliser les nations privées de la lumière de la vérité.

Ce principe posé, je dirai que ce qu'il fallait pour la con-

version des nations infidèles, c'était l'organisation des missions sur une grande échelle : il fallait des missions qui par l'abondance de leurs ressources et le nombre de leurs ouvriers fussent en proportion avec un si grand objet. Observez que les distances sont immenses, que les peuples auxquels il est nécessaire de faire entendre la parole divine, sont dispersés dans des pays nombreux, et vivent sous l'influence des préjugés, des lois, des climats les plus rebelles à l'esprit de l'Evangile. Pour faire face à de si vastes nécessités, pour surmonter de si grandes difficultés, il fallait une véritable inondation de missionnaires : sans quoi le résultat demeurait douteux ; l'existence des établissements chrétiens, fort précaire ; la conversion des grandes nations, peu probable, à moins que la Providence ne fît intervenir quelques-uns de ces grands coups, de ces prodiges qui changent en un instant la face de la terre. Or, la Providence ne renouvelle pas à chaque instant ces prodiges ; parfois elle ne les accorde pas même aux plus ardentes supplications des Saints.

Pour nous former une idée complète de ce qui s'est passé dans les derniers siècles, faisons attention à ce qui a lieu actuellement. Que manque-t-il aux nations infidèles ? Quel est le cri incessant des hommes de zèle qui se consacrent à la propagation de l'Evangile ? N'entend-on pas sans cesse des lamentations sur le petit nombre des ouvriers, sur l'exiguité des ressources dont on dispose pour procurer aux missionnaires la subsistance même ? Cette pénurie de ressources n'est-elle pas le motif des associations formées aujourd'hui parmi les catholiques d'Europe ?

L'organisation des missions sur une grande échelle, se serait réalisée si le Protestantisme n'était venu l'empêcher. Les peuples européens, enfants privilégiés de la Providence, avaient le devoir et témoignaient la volonté bien décidée de procurer aux autres peuples du monde, par tous les moyens en leur pouvoir, la participation aux bienfaits de la foi. Malheureusement cette foi s'affaiblit en Europe, elle fut livrée aux caprices de la raison humaine, et dès lors ce qui était auparavant exécutable, et même très-facile, devint impossible. La Providence qui avait permis le déplorable désastre du

schisme, permit aussi que l'on vît différer à un temps plus reculé le jour heureux où les nations inconnues entreraient en grand nombre dans le bercail de l'Eglise.

Mais, dira-t-on peut-être, le zèle du Catholicisme de notre temps n'est plus celui des premiers siècles du Christianisme, et c'est là une des raisons qui ont empêché la conversion des peuples infidèles. Je ne ferai point un long parallèle sur ce sujet, je ne dirai point tout ce qu'il y aurait à dire, je me contenterai de présenter une simple observation qui renverse d'un coup la difficulté. Le divin Sauveur, afin d'envoyer ses disciples prêcher l'Evangile, voulut qu'ils abandonnassent tout ce qu'ils avaient et le suivissent ; le même Sauveur, nous révélant le signe infaillible de la véritable charité, nous dit qu'il n'y en a pas de plus grande que de donner sa vie pour ses frères. Les missionnaires catholiques des trois derniers siècles ont renoncé à tout, ont abandonné leur patrie, leur famille, les commodités de la vie, tout ce qui peut intéresser le cœur de l'homme sur la terre ; ils sont allés chercher les infidèles à travers les plus imminents dangers, et ils ont scellé de leur sang, dans tous les coins du globe, leur ardeur pour la conversion de leurs frères, pour le salut des âmes. Je crois que de tels missionnaires sont dignes de succéder à ceux des premiers siècles de l'Eglise ; toutes les déclamations, toutes les calomnies sont impuissantes devant l'évidence triomphante des faits. L'Eglise des premiers siècles se serait honorée, comme celle de notre temps, d'un saint François Xavier et des martyrs du Japon.

Nous avons parlé aussi de l'abondance des missionnaires. L'Eglise eut une fécondité merveilleuse pour la conversion du monde antique et du monde barbare. Aux premiers jours de son apparition, les langues de feu du Cénacle et la multitude de prodiges suppléèrent au nombre, multiplièrent les serviteurs. Des nations de langues diverses, prêtant l'oreille à un même discours, l'entendaient en même temps chacune dans sa langue. Mais après cette première impulsion, par laquelle le Tout-Puissant, déployant ses ressources infinies, avait voulu terrasser l'Enfer, les choses suivirent le cours ordinaire, et il fallut un plus grand nombre de missionnaires pour un plus

grand nombre de conversions. Les grands foyers de la foi et de la charité, les nombreuses églises de l'Orient et de l'Occident, fournissaient en abondance les hommes apostoliques nécessaires à la propagation de la foi, et cette armée sacrée avait à ses côtés une imposante réserve prête à couvrir son insuffisance, le jour où les maladies, les fatigues, le martyre éclairciraient les rangs. Rome était le centre de ce grand mouvement; mais Rome, pour donner l'impulsion, n'avait besoin ni de flottes prêtes à transporter les colonies saintes à plusieurs milliers de lieues, ni de grands trésors pour faire vivre le missionnaire sur des plages désertes, dans des pays tout à fait inconnus. Quand le missionnaire prosterné aux pieds du Souverain-Pontife, lui demandait la bénédiction apostolique, le Saint-Père pouvait l'envoyer en paix, le laisser partir avec sa seule houlette; il savait que l'envoyé évangélique allait traverser des pays chrétiens et que sur les terres mêmes des idolâtres, il ne serait pas loin des princes déjà convertis, des évêques, des prêtres, des peuples fidèles dont aucun ne refuserait des secours à qui allait semer la parole divine dans les pays voisins.

Je livre avec confiance au jugement des penseurs les réflexions que je viens de faire sur le tort causé à l'influence européenne par le schisme protestant. J'en ai la conviction profonde : cette influence en reçut un coup terrible; sans le funeste événement du seizième siècle, la situation du monde serait actuellement tout autre qu'elle n'est. Je puis, sans doute, me faire quelque illusion sur ce point. Cependant, demanderai-je au simple bon sens, n'est-il pas vrai que l'unité d'action, l'unité de principes, l'unité de vues, la réunion des ressources, l'association des agents sont, dans toutes les entreprises, le secret même de la force et la plus sûre garantie d'un résultat heureux? Je demanderai ensuite si ce n'est pas le Protestantisme qui a brisé cette unité, rendu cette réunion impossible, cette association impraticable : ces faits ne sont-ils pas indubitables, clairs comme la lumière du jour? Ce sont des faits récents, des faits d'hier; quelle en est la conséquence? quelle induction en doit-on tirer? Que l'impartialité, le bon sens, le simple sens commun me répondent, si tant est qu'ils soient accompagnés de bonne foi.

Pour tout homme qui pense, il est évident que l'Europe n'est point ce qu'elle aurait été sans l'apparition du Protestantisme; et à coup sûr, il n'est pas moins évident que les résultats de son influence civilisatrice sur le monde n'ont pas répondu à ce que promettaient les premières années du seizième siècle. Que les protestants se glorifient d'avoir donné à la civilisation européenne une direction nouvelle; qu'ils se vantent d'avoir affaibli le pouvoir spirituel des papes, en faisant sortir du bercail sacré des millions d'âmes; qu'ils se glorifient d'avoir détruit les Ordres religieux dans les pays soumis à leur domination, d'avoir mis en pièces la hiérarchie ecclésiastique, et jeté la Bible au milieu des foules ignorantes, avec l'assurance que, pour entendre le livre sacré, il suffit de l'inspiration privée ou du jugement de la raison naturelle, il n'en est pas moins certain que l'unité de la religion chrétienne a disparu parmi eux, qu'ils manquent d'un centre d'où puissent partir les grands efforts, qu'ils sont sans guide, errants comme un troupeau sans pasteur, flottants à tout vent de doctrine, et frappés d'une stérilité radicale pour enfanter la moindre de ces grandes œuvres que le Catholicisme a produites et produit encore si abondamment; il n'en est pas moins certain que, par leurs disputes éternelles, leurs calomnies, leurs attaques contre le dogme et contre la discipline de l'Eglise, ils ont obligé celle-ci à se tenir dans une attitude de défense, à combattre pendant trois siècles, lui dérobant par là un temps précieux et des moyens dont elle aurait pu profiter pour mener à bout les grands projets médités par elle et déjà si heureusement mis à exécution. Est-ce un mérite de diviser les esprits, de provoquer des discordes, d'exciter des guerres, de changer des peuples frères en peuples ennemis, de faire d'une grande table de famille dressée entre les nations une arène de combattants acharnés? Est-ce un mérite de jeter le discrédit sur les missionnaires qui vont prêcher l'Evangile aux nations infidèles, de leur opposer tous les obstacles imaginables, d'employer tous les moyens pour rendre leur zèle inutile, et leur charité sans résultat? Si tout cela est, en effet, un mérite, je le déclare, ce mérite appartient au Protestantisme; mais si tout cela n'est que désastres et plaies pour l'humanité c'est le Protestantisme qui en doit être responsable.

Lorsque Luther se prétendait chargé d'une haute mission, il disait la vérité, mais une vérité terrible, épouvantable, et que lui-même ne comprenait pas. Les péchés des peuples comblent parfois la mesure de la patience du Très-Haut. Le bruit des scandales de l'homme monte jusqu'au ciel et demande vengeance : l'Éternel, dans sa colère formidable, lance sur la terre un regard de feu ; alors l'heure fatale sonne dans les secrets infinis, et il naît un fils de perdition, qui doit couvrir le monde de désolation et de deuil. De même que les cataractes du ciel s'ouvrirent en un autre temps pour balayer le genre humain de la face de la terre, de même l'urne des calamités, que le Dieu des vengeances tient en réserve pour le jour de sa fureur, s'ouvre et se répand sur la terre. Le fils de perdition élève sa voix : c'est l'instant marqué pour le commencement de la catastrophe. L'esprit du mal parcourt toute la face du globe, portant sur ses noires ailes l'écho de cette voix sinistre. Un incompréhensible vertige s'empare des têtes ; les peuples ont des yeux et ne voient point, ont des oreilles et n'entendent point ; au milieu de leur délire, les plus affreux précipices leur paraissent des chemins unis, tranquilles et semés de fleurs ; ils appellent bien le mal, et mal le bien ; ils boivent, avec une ardeur fiévreuse, la coupe empoisonnée ; l'oubli de tout le passé, l'ingratitude pour tous les bienfaits s'emparent de toutes les intelligences, de tous les cœurs ; l'œuvre du génie du mal est consommée. Le Prince des Esprits rebelles peut de nouveau s'abîmer dans son ténébreux empire ; et l'humanité vient d'apprendre, par une leçon terrible, qu'on ne provoque point impunément l'indignation du Tout-Puissant.

---

## CHAPITRE XLVI.

### DES JÉSUITES.

Puisque je traite des institutions religieuses, il ne m'est pas permis de passer sous silence cet Ordre célèbre qui, dès

les premières années de son existence, prit la stature d'un colosse et déploya les forces d'un géant; cet Ordre, qui périt sans avoir éprouvé de défaillance; qui ne suivit le cours ordinaire des autres ni dans sa fondation, ni dans son développement, ni même dans sa chute; cet Ordre, qui, selon une parole pleine de vérité et d'exactitude, n'a eu ni enfance ni vieillesse. On comprend que je parle de la Compagnie de Jésus. Les Jésuites! ce nom seul suffira pour alarmer une certaine classe de lecteurs; c'est pourquoi, m'empressant de les tranquilliser, j'avertis que je ne me propose point d'écrire ici l'apologie des Jésuites. Cette tâche ne convient pas au caractère de mon ouvrage; d'autres d'ailleurs s'en sont chargés, et je ne dois point répéter ce que personne n'ignore. Mais, enfin, il est impossible de rappeler les institutions religieuses, l'histoire religieuse, politique et littéraire de l'Europe depuis trois siècles, sans rencontrer les Jésuites à chaque pas; on ne peut voyager sur les terres les plus lointaines, traverser les mers inconnues, aborder aux plages les plus reculées, pénétrer dans les déserts les plus épouvantables, sans trouver partout sous ses pas le souvenir des Jésuites; d'un autre côté, on ne peut s'approcher d'un seul rayon de nos bibliothèques, sans y remarquer aussitôt les écrits de quelque Jésuite. Puisqu'il en est ainsi, ceux mêmes de nos lecteurs qui ont en horreur les Jésuites, doivent nous pardonner de fixer un instant notre attention sur cet institut, dont le nom a rempli le monde. Alors même qu'on prétendrait ne tenir aucun compte de leur renaissance moderne, et regarder comme indignes d'examen leur existence actuelle et les probabilités de leur avenir, il serait cependant tout à fait inexcusable de ne point parler d'eux, au moins comme d'un fait historique. Les passer sous silence, ce serait imiter ces voyageurs ignorants et sans cœur, qui foulent, avec une stupide indifférence, les ruines les plus intéressantes, les débris les plus précieux.

Dès que l'on étudie l'histoire des Jésuites, un fait très-extraordinaire saute aux yeux : leur existence ne compte que peu d'années, si on la compare à la durée des autres instituts; et cependant il n'est pas un seul Ordre religieux qui

ait été l'objet d'une si vive animosité. Dès leur naissance, ils ont eu de nombreux ennemis; jamais ils ne s'en sont vus délivrés, ni dans la prospérité et dans la grandeur, ni dans leur chute, ni même après leur chute; jamais ils n'ont vu cesser la persécution; nous dirons mieux, ils n'ont jamais vu cesser l'acharnement avec lequel on les a poursuivis. Dès qu'ils sont venus à reparaître, les yeux se sont constamment fixés sur eux; on tremble qu'ils ne remontent à leur ancien pouvoir; la splendeur qui rejaillit sur eux des souvenirs de leur brillante histoire, les rend plus visibles en tous lieux, et augmente les craintes de leurs ennemis. Combien d'hommes, parmi nous, s'alarment de la fondation d'un collége de Jésuites, plus qu'ils ne sauraient s'alarmer d'une irruption de Cosaques! Il y a donc dans cet institut quelque chose de bien singulier et de bien extraordinaire, puisqu'il excite à un si haut degré l'attention publique, puisque son seul nom déconcerte ses ennemis. On ne méprise point les Jésuites, on les craint; parfois, on veut tenter de jeter sur eux le ridicule; mais dès que cette arme est employée contre eux, on sent que celui qui la manie n'a point assez de calme pour s'en servir avec succès. En vain veut-il affecter le mépris; à travers l'affectation, chacun sent percer l'inquiétude et le trouble. On comprend aussitôt que celui qui attaque ne se croit point en face d'adversaires insignifiants, sa bile s'exalte, ses traits se contractent; ses paroles, trempées d'une amertume terrible, tombent de sa bouche comme les gouttes d'une coupe empoisonnée; on voit que l'adversaire prend l'affaire à cœur, qu'il ne peut y voir une simple plaisanterie; et il nous semble l'entendre se dire à lui-même : « Tout ce qui touche aux Jésuites est chose grave et grave à l'extrême; on ne joue point avec ces hommes, point d'égards, point d'indulgence, point de modération d'aucune espèce; il faut les traiter toujours avec rigueur, avec dureté, avec exécration; avec eux, la moindre négligence pourrait nous devenir fatale. »

Ou je me trompe fort, ou cela même est la meilleure démonstration que l'on puisse donner du mérite éminent des Jésuites. Il doit en être des classes et des corporations comme des individus : un mérite très-extraordinaire leur suscite né-

cessairement de nombreux ennemis, par la simple raison qu'un pareil mérite est toujours envié et fort souvent redouté. Veut-on connaître la vraie cause de cette haine implacable contre les Jésuites, il suffit de considérer quels sont leurs principaux ennemis. On sait que les protestants et les incrédules y figurent au premier rang; au second rang, nous remarquons tous les hommes qui, avec plus ou moins de netteté, plus ou moins de résolution, se montrent peu attachés ou peu affectionnés à l'autorité de l'Eglise romaine. Les uns et les autres, dans leur haine contre les Jésuites, sont guidés par un instinct très-sûr; car véritablement ils n'ont jamais rencontré un adversaire plus redoutable. Cette réflexion est digne d'être méditée par les catholiques sincères, qui, pour une cause ou pour l'autre, nourrissent d'injustes préjugés. Lorsqu'il s'agit de se former un jugement sur le mérite et la conduite d'un homme, c'est très-souvent un moyen sûr de se décider entre les opinions contraires, que de demander : *Quels sont ses ennemis?*

Lorsque l'on fixe son attention sur l'institut des Jésuites, sur l'époque de sa fondation, sur la rapidité et la grandeur de ses progrès, on sent se confirmer de plus en plus l'importante vérité que j'ai remarquée précédemment, savoir : que l'Eglise catholique, avec une admirable fécondité, trouve toujours une pensée digne d'elle pour faire face à toutes les nécessités qui se présentent. Le Protestantisme combattait les dogmes catholiques avec le luxe et l'apparat de l'érudition et du savoir; l'éclat des Lettres humaines, la connaissance des langues, le goût pour les modèles de l'antiquité, tout était employé contre la Religion avec une constance et une ardeur dignes d'une meilleure cause. On faisait des efforts incroyables pour détruire l'autorité pontificale; là où on ne pouvait la renverser, on s'efforçait du moins de la discréditer et de l'affaiblir. Le mal se répandait avec une rapidité terrible; le venin mortel circulait déjà dans les veines d'une portion considérable des peuples de l'Europe; la contagion commençait à se propager dans les pays mêmes qui étaient restés fidèles à la vérité. Pour comble d'infortune, le schisme et l'hérésie, traversant les mers, allaient corrompre la foi

pure des simples néophytes du Nouveau-Monde. Que devait-on faire dans une semblable crise ? Le remède à de si grands maux pouvait-il être trouvé dans les moyens ordinaires? Etait-il possible de faire face à de si graves et si imminents périls par l'emploi des armes communes ? N'était-il pas convenable d'en forger exprès pour une semblable lutte, de tremper la cuirasse et le bouclier comme il fallait pour soutenir ce nouveau genre de combat, d'empêcher enfin que la cause de la vérité n'eût à se présenter dans la nouvelle arène avec un funeste désavantage ? Qui peut en douter ? L'apparition des Jésuites fut la réponse à ces questions ; leur institut fut la solution du problème.

L'esprit des siècles qui allaient venir était essentiellement un esprit de progrès scientifique et littéraire. L'institut des Jésuites ne méconnaît pas cette vérité ; il la comprend parfaitement. Il faut marcher avec rapidité, ne jamais rester en arrière dans aucune branche des connaissances ; c'est ce que fait le nouvel institut : il mène toutes les connaissances de front ; il ne laisse personne prendre sur lui les devants. On étudie les langues orientales, on fait de grands travaux sur la Bible, on remue les œuvres des anciens Pères, les monuments de la tradition et des décisions ecclésiastiques ; les Jésuites, au milieu de cette grande activité, sont à leur poste : des ouvrages suréminents sortent en grand nombre de leurs colléges. Le goût des controverses dogmatiques s'est répandu dans toute l'Europe, de nombreuses écoles conservent et affectionnent encore les discussions scolastiques ; des œuvres immortelles de controverse sortent des mains des Jésuites, en même temps qu'ils ne le cèdent à personne en habileté, en pénétration dans les écoles. Les mathématiques, l'astronomie, toutes les sciences naturelles prennent leur essor, des sociétés savantes se fondent dans les capitales de l'Europe pour cultiver et fomenter ces sciences ; les Jésuites figurent au premier rang dans ces sociétés. L'esprit des siècles est naturellement dissolvant ; l'institut des Jésuites est intérieurement cuirassé contre la dissolution : malgré la rapidité de sa course, il marche dans un ordre compacte, comme le gros d'une puissante armée. Les erreurs, les éternelles dis-

putes, la multitude des opinions nouvelles, les progrès même des sciences, en exaltant les esprits, communiquent à l'intelligence humaine une mobilité funeste; un tourbillon impétueux, agitant et soulevant tout, emporte tout. L'Ordre des Jésuites apparaît au milieu de ce tourbillon, mais il n'en ressent ni l'inconstance ni la variabilité; il suit sa carrière sans s'égarer, sans s'écarter; et tandis qu'on ne voit chez ses adversaires qu'irrégularité et vacillation, il marche de son côté d'un pas sûr, se dirigeant vers le but, comme une planète qui parcourt sous des lois constantes le cercle de son orbite. L'autorité du pontificat, combattue avec acharnement par les protestants, était indirectement attaquée par d'autres, avec ruse et dissimulation; les Jésuites se montrent fidèlement attachés à cette autorité, ils la défendent partout où elle est menacée; semblables à de vigilantes sentinelles, ils veillent constamment pour la conservation de l'unité catholique. Leur savoir, leur influence, leurs richesses ne portent jamais atteinte à leur soumission profonde envers l'autorité des papes, soumission qui fut dès le commencement leur caractère distinctif. Par l'effet de la découverte de nouvelles contrées à l'Orient et à l'Occident, on a vu se déployer en Europe le goût des voyages, celui de l'observation de terres lointaines, de la connaissance des langues, des mœurs, des coutumes des peuples nouvellement découverts. Les Jésuites répandus sur toute la face du globe, tout en prêchant l'Evangile aux nations, n'oublient point l'étude des mille choses qui peuvent intéresser l'Europe cultivée, et on les voit, au retour de leurs gigantesques expéditions, verser de précieux trésors dans le fonds commun de la science moderne.

Comment donc s'étonner que les protestants se soient déchaînés avec tant de fureur contre un institut dans lequel ils trouvaient un ennemi si terrible? et, d'un autre côté, était-il rien de plus naturel que de voir tous les autres ennemis de la Religion, les ennemis sans masque et ceux qui se couvraient de plus ou moins de déguisement, faire cause commune sur ce point avec les protestants? Les Jésuites étaient un mur de bronze où se brisaient les attaques contre la Religion catholique; on résolut de miner ce rempart, et de le

renverser : on finit par y réussir. Bien peu d'années s'étaient écoulées depuis la suppression des Jésuites, et déjà la mémoire des *grands crimes* qu'on leur imputait, se trouvait effacée par les ravages d'une révolution sans exemple. Les hommes de bonne foi, dont l'excessive confiance avait accueilli les calomnies perfides, purent se convaincre que les richesses, le savoir, l'influence, la prétendue ambition des Jésuites n'auraient jamais pu devenir aussi funestes que le triomphe même de leurs ennemis ; ces religieux n'auraient jamais renversé un trône ni tranché la tête d'un roi sur un échafaud.

M. Guizot, en jetant un regard sur la civilisation européenne, a dû nécessairement y rencontrer les Jésuites, et il faut avouer qu'il ne leur a pas rendu la justice à laquelle ils ont droit. Après s'être lamenté de l'inconséquence de la Réforme protestante et de l'esprit étroit qui la dirige, après avoir confessé que les catholiques savaient très-bien ce qu'ils faisaient et ce qu'ils voulaient, qu'ils remontaient aux principes de leur conduite et en avouaient toutes les conséquences, M. Guizot déclare qu'il n'y eut jamais de gouvernement plus conséquent que celui de l'Eglise romaine, et que la cour de Rome ayant toujours une idée fixe, a su garder une conduite pleine de suite et de régularité ; il vante la force qui résulte d'une pleine connaissance de ce que l'on fait et de ce que l'on désire ; il fait saisir l'avantage d'un dessein arrêté, et de l'adoption complète, absolue d'un principe et d'un système, c'est-à-dire qu'il trace, sans y penser, un brillant panégyrique et une solide apologie de l'Eglise catholique. Cependant M. Guizot trouve les Jésuites sur son chemin, et, chose indigne d'un esprit comme le sien, qui, pour acquérir une juste renommée, n'a nul besoin de brûler de l'encens devant des préjugés vulgaires ou de mesquines passions, il prétend, en passant, leur jeter une injure. « Personne n'ignore, dit M. Guizot, que la principale puissance instituée pour lutter contre la révolution religieuse, a été l'Ordre des Jésuites. Jetez un coup d'œil sur leur histoire : ils ont échoué partout ; partout, où ils sont intervenus avec quelque étendue, ils ont porté malheur à la cause dont ils se sont mêlés. En Angleterre, ils ont perdu des rois ; en Espagne, des peuples. »

M. Guizot venait de nous dire la supériorité que l'on obtient sur un adversaire par une conduite régulière et suivie, par l'adoption complète et absolue d'un système, par la fixité dans une idée : comme preuve de tout cela, il nous montrait les Jésuites, il nous présentait en eux l'expression du système de l'Eglise, et voilà que, sans explication, si ce n'est sans motif, l'écrivain change tout à coup de voie : les avantages du système qu'il vient de louer disparaissent à ses yeux, car ceux qui suivent ce système, c'est-à-dire les Jésuites eux-mêmes, échouent partout, portent partout malheur à la cause dont ils se sont mêlés. Comment concilier de pareilles assertions ? Le crédit, l'influence, la sagacité des Jésuites étaient passés en proverbe. Ce qu'on leur reprochait, c'était précisément d'avoir étendu trop loin leurs vues, d'avoir conçu des plans ambitieux, et obtenu, par leur habileté, un ascendant décidé dans tous les lieux où ils parvenaient à s'introduire : les protestants eux-mêmes avaient confessé ouvertement que les Jésuites étaient leurs adversaires les plus redoutables ; on avait toujours cru que la fondation de leur Ordre avait eu un résultat immense, et maintenant nous apprenons, par M. Guizot, que les Jésuites ont échoué partout ; que leur appui, loin d'être d'un grand secours, apportait toujours la fatalité et le malheur à la cause dont ils se déclaraient les soutiens. Si les Jésuites étaient de si funestes serviteurs, pourquoi recherchait-on avec tant d'empressement leurs services ? s'ils conduisaient les affaires si mal, comment se fait-il que les plus importantes aient toujours fini par tomber entre leurs mains ? Des adversaires si ineptes ou si disgraciés ne devaient certainement pas exciter dans le camp ennemi ces grandes clameurs qui s'élevaient à leur approche.

« En Angleterre, les Jésuites ont perdu des rois ; en Espagne, des peuples. » Rien de plus facile que ces traits de plume hardis : l'on retrace dans une seule ligne toute une grande histoire, et l'on fait passer sous les yeux du lecteur, avec la rapidité de l'éclair, une infinité de faits, groupés, confondus ; l'œil n'a pas même le temps de les regarder, encore moins celui de les analyser comme il serait nécessaire. M. Guizot aurait dû consacrer quelques phrases à prouver son as-

sertion ; il aurait dû indiquer les faits, signaler les raisons sur lesquelles il se fonde, lorsqu'il affirme que l'influence des Jésuites a été d'un effet si funeste. Pour ce qui est des rois d'Angleterre, si hardiment sacrifiés ici, je ne puis m'enfoncer dans un examen des révolutions religieuses et politiques qui ont agité et désolé les Trois-Royaumes, deux siècles durant, après le schisme de Henri VIII. Ces révolutions, dans leur cercle immense, ont présenté des phases très-diverses : défigurées, dénaturées par les protestants, qui avaient en leur faveur un argument décisif, si ce n'est convaincant, *le triomphe*, elles ont été, aux yeux de quelques hommes doués de peu de réflexion, une occasion de croire que les désastres de l'Angleterre furent dus en grande partie à l'imprudence des catholiques, et, corollaire indispensable, aux prétendues intrigues de la Compagnie de Jésus. Cela n'empêche pas que le mouvement catholique dont l'Angleterre est témoin depuis un demi-siècle, et les grands travaux qui chaque jour continuent la réhabilitation du Catholicisme, ne soient venus dissiper enfin les calomnies par lesquelles on avait flétri notre foi. Avant peu, l'histoire des trois derniers siècles sera restaurée comme il convient, la vérité reprendra la place qui doit lui appartenir. Cette réflexion me dispense d'entrer dans les détails au sujet de la première assertion de M. Guizot ; mais il ne m'est pas permis de laisser sans réponse ce qu'il affirme si gratuitement au sujet de l'Espagne.

« Les Jésuites ont perdu des peuples en Espagne, » dit le publiciste ; j'aurais désiré que M. Guizot nous expliquât à quel grand désastre se rapportent ses paroles? De quelle époque est-il question? J'ai beau parcourir notre histoire, je ne parviens point à trouver cette perdition dont les Jésuites ont été la cause ; je ne puis deviner où se fixait le regard de l'historien lorsqu'il prononçait ces mots. Cependant, l'antithèse entre l'Espagne et l'Angleterre, entre les peuples et les rois, nous amène à soupçonner que M. Guizot fait allusion au naufrage de la liberté politique ; il ne nous paraît pas qu'il y ait une autre interprétation plus fondée et plus légitime. Mais alors se présente une nouvelle difficulté : comment croire qu'un homme aussi versé dans la connaissance de l'his-

toire, faisant un cours qui est précisément consacré à l'histoire générale de la civilisation européenne, tombe dans une palpable erreur, commette un impardonnable anachronisme? En effet, quel que soit le jugement des publicistes sur les causes qui ont produit la perte de la liberté politique en Espagne, et sur les graves événements du temps des rois catholiques, de Philippe-le-Beau, de Jeanne-la-Folle et de la régence de Cisneros, tous sont unanimes à dire que la guerre des communes fut le moment critique, décisif pour la liberté politique de l'Espagne; tous sont d'accord pour reconnaître que les deux partis jouèrent leur reste à cette époque, et que la bataille de Villalar et le supplice de Padilla, en affermissant et accroissant le pouvoir royal, dissipèrent les dernières espérances des partisans des libertés antiques. Eh bien! la bataille de Villalar fut livrée l'an 1521; à cette date, les Jésuites n'existaient même pas, et saint Ignace, leur fondateur, n'était encore qu'un brillant chevalier, combattant en héros sous les murs de Pampelune. A ceci, point de réplique; toute la philosophie et toute l'éloquence sont impuissantes à effacer ces dates.

Durant le cours du seizième siècle, les cortès se réunirent plus ou moins souvent, avec plus ou moins d'influence, surtout dans la couronne d'Aragon; mais il est clair comme la lumière du jour que le pouvoir royal tenait déjà tout sous sa domination, que rien n'était capable de lui résister; et la malheureuse tentative des Aragonais, lors de l'affaire de don Antonio Perez, indique assez qu'il n'existait alors d'autres vestiges de la liberté ancienne que ce qui ne faisait point obstacle à la volonté des rois. Quelques années après la guerre des communes, Charles-Quint donna le coup de grâce aux cortès de Castille, en excluant de leur sein le clergé et la noblesse, pour n'y laisser que l'*estamento de procuradores*, faible rempart contre les exigences, contre les insinuations toutes-puissantes d'un monarque dont l'empire ne voyait pas se coucher le soleil. Cette exclusion se fit en 1538, à l'époque où saint Ignace était encore occupé de la fondation de son institut : les Jésuites ne purent donc y influer en rien.

Il y a plus : les Jésuites, après leur établissement en Es-

pagne, n'employèrent jamais leur influence contre la liberté du peuple. Du haut de leurs chaires, ils n'enseignèrent point de doctrines favorables au despotisme ; s'ils retracèrent au peuple ses devoirs, ils rappelèrent également leurs devoirs aux rois ; s'ils voulaient que les droits des monarques fussent respectés, ils ne souffraient pas davantage qu'on foulât aux pieds ceux du peuple. Pour confirmer cette vérité, j'en appelle au témoignage de ceux qui ont lu les écrits des Jésuites de cette époque sur les matières de droit public. « Les Jésuites, continue M. Guizot, furent appelés à lutter contre le cours général des événements, contre le développement de la civilisation moderne, contre la liberté de l'esprit humain. » Si le cours général des événements n'est autre chose que le cours du Protestantisme, si le développement du Protestantisme est le développement même de la civilisation moderne, si la liberté pour l'esprit humain consiste uniquement dans le funeste orgueil, dans la folle indépendance que les prétendus réformateurs lui ont communiqués, alors rien de plus vrai que l'assertion du publiciste ; mais si la conservation du Catholicisme est un fait de quelque poids dans l'histoire de l'Europe, si son influence pendant les trois derniers siècles a compté pour quelque chose, si les règnes de Charles-Quint, de Philippe II, de Louis XIV ne méritent point d'être effacés de l'histoire moderne, et si l'on doit tenir compte de cet immense contrepoids auquel fut dû l'équilibre des deux religions ; enfin, si la foi de Descartes, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, peut figurer avec quelque dignité dans le tableau de la civilisation moderne, il est impossible de comprendre comment les Jésuites, en défendant intrépidement le Catholicisme, purent se trouver en lutte contre le cours général des événements, contre le développement de la civilisation moderne, contre la liberté de l'esprit humain.

Après avoir fait ce premier pas sur un terrain si faux, M. Guizot continue d'y glisser d'une manière déplorable. J'appelle d'une manière toute particulière l'attention des lecteurs sur les contradictions patentes que voici : « Chez les Jésuites, dit M. Guizot, point d'éclat, point de grandeur. Ils n'ont pas fait de brillants événements. » Le publiciste oublie entière-

ment ce qu'il vient d'avancer, ou, pour mieux dire, il le rétracte sans détour, lorsqu'il ajoute quelques lignes plus bas : « Et pourtant, rien n'est plus certain, ils ont eu de la grandeur ; une grande idée s'attache à leur nom, à leur influence, à leur histoire. C'est qu'ils ont su ce qu'ils faisaient, ce qu'ils voulaient ; c'est qu'ils ont eu pleine et claire connaissance des principes d'après lesquels ils agissaient, du but auquel ils tendaient ; c'est-à-dire qu'ils ont eu la grandeur de la pensée, la grandeur de la volonté. » Le génie, dans ses plus vastes entreprises, dans la réalisation de ses plus gigantesques projets, a-t-il donc quelque chose de plus qu'une grande pensée et une grande volonté ? L'intelligence conçoit, la volonté exécute ; celle-là façonne le modèle, celle-ci fait l'application ; s'il y a grandeur dans le modèle, grandeur dans l'exécution, l'œuvre entier peut-il manquer d'être grandiose?

Poursuivant la tâche de rabaisser les Jésuites, M. Guizot établit un parallèle entre eux et les protestants ; il confond les idées de telle manière, oublie la nature des choses à tel point, qu'on le croirait à peine, si les paroles mêmes dont il se sert ne l'attestaient d'une manière indubitable. Ne se rappelant plus qu'il faut que les termes d'une comparaison ne soient point d'un genre totalement différent, ce qui rendrait toute comparaison impossible, M. Guizot met en parallèle un institut religieux avec des nations entières ; il va jusqu'à reprocher aux Jésuites de n'avoir pas soulevé les peuples en masse, de n'avoir pas changé la condition et la forme des Etats. Voici le passage même : « Ils ont agi par des voies souterraines, obscures, subalternes ; par des voies qui n'étaient nullement propres à frapper l'imagination, à leur concilier cet intérêt public qui s'attache aux grandes choses, quels qu'en soient le principe et le but. Le parti contre lequel ils luttaient, au contraire, non-seulement a vaincu, mais il a vaincu avec éclat ; il a fait de grandes choses et par de grands moyens ; il a soulevé les peuples ; il a semé en Europe de grands hommes ; il a changé, à la face du soleil, le sort et la forme des États. Tout, en un mot, a été contre les Jésuites, et la fortune et les apparences. » Ceci soit dit sans offenser M. Guizot : avouons que, pour l'honneur de sa logi-

que, on désirerait d'effacer de ses écrits des phrases comme celles que l'on vient de lire. Eh quoi! les Jésuites devaient-ils mettre les nations en mouvement, soulever les peuples en masse, changer la condition et la forme des États! Des religieux qui se seraient permis de telles choses n'auraient-ils pas été d'une étrange espèce? On a dit des Jésuites qu'ils avaient une ambition sans mesure, qu'ils prétendaient dominer le monde; et maintenant on les met en parallèle avec leurs adversaires pour leur jeter à la face que ces adversaires ont bouleversé le monde; beau mérite, qui doit être une honte pour les Jésuites eux-mêmes. En vérité, les Jésuites n'ont jamais prétendu imiter leurs adversaires sur ce point; pour ce qui est de l'esprit de trouble et de bouleversement, ils cèdent avec joie la palme à qui elle appartient de droit.

Pour ce qui est des grands hommes dont on nous parle, est-il question de la grandeur des entreprises qui conviennent à un ministre du Dieu de paix? Les Jésuites ont eu ce genre de grandeur à un degré éminent. Soit qu'il s'agit des affaires les plus ardues, ou des plus vastes projets en fait de sciences et de littérature, soit qu'il s'agît des missions les plus lointaines, des périls les plus redoutables, les Jésuites ne restèrent jamais en arrière; bien au contraire, on les vit déployer toujours un esprit si hardi et si entreprenant, qu'ils se sont attiré par là même la plus illustre renommée. Que si les grands hommes dont nous parle M. Guizot, sont ces tribuns inquiets, qui se mettant à la tête d'un peuple sans frein, violaient la tranquillité publique; si ce sont les guerriers protestants, dont les noms ont brillé dans les guerres de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, la comparaison manque de sens, ne signifie plus rien, car des prêtres et des guerriers, des religieux et des tribuns, sont gens de catégorie si différente, d'œuvres et de caractère si divers, que les comparer est chose impossible.

La justice voulait qu'en un semblable parallèle, où l'on prenait les Jésuites pour l'un des termes de comparaison, on ne mît point de l'autre côté les protestants, à moins qu'on n'entendît parler des ministres réformés; encore, dans ce dernier cas, la comparaison n'aurait-elle pas été absolument exacte, puis-

que, au milieu du grand différend entre les deux religions, les Jésuites ne se sont pas trouvés seuls à défendre le Catholicisme. L'Eglise, durant les trois derniers siècles, a eu de grands prélats, de saints prêtres, des savants éminents, des écrivains du premier ordre, lesquels n'appartenaient point à la compagnie de Jésus : les Jésuites comptèrent parmi les principaux athlètes, mais ils ne furent pas les seuls.

Voulait-on véritablement comparer le Protestantisme avec le Catholicisme, il fallait opposer aux nations protestantes les nations catholiques; aux prêtres comparer les autres prêtres, aux savants les autres savants, aux politiques les autres politiques, aux guerriers les autres guerriers; faire autrement, c'est confondre monstrueusement les noms et les choses, et compter plus qu'il ne convient sur l'étroite intelligence et l'excessive simplicité des écoutants et des lecteurs. A coup sûr, si l'on suivait la méthode que nous venons d'indiquer, le Protestantisme n'apparaîtrait plus aussi brillant, aussi supérieur que nous le montre le publiciste. Les catholiques, M. Guizot le sait bien, ne le cèdent nullement aux protestants, ni dans les lettres, ni dans la guerre, ni en habileté politique. L'histoire est là, qu'on la consulte.

---

## CHAPITRE XLVII.

### DE L'AVENIR DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES.—DE LEUR NÉCESSITÉ ACTUELLE.

Lorsque, après avoir fixé ses regards sur le vaste et intéressant tableau que nous présentent les communautés religieuses, après s'être rappelé leur origine, leurs formes variées, leurs vicissitudes de pauvreté et de richesse, d'abaissement et de prospérité, de refroidissement et de ferveur, de relâchement et de réformes austères, on les voit subsister encore et surgir de nouveau de tous côtés, malgré les efforts de leurs ennemis, on se demande naturellement quel sera désormais leur avenir? Leur passé est plein d'éclat; quelle influence n'ont-elles pas

exercée sur la société, sous mille aspects divers et à travers les mille phases de la société elle-même ! Cependant, quel tableau nous offrent-elles aujourd'hui ? D'un côté elles se sont affaiblies, comme on voit crouler un vieux mur sourdement miné par le temps; de l'autre, on les a vues disparaître subitement, comme une faible plantation que le souffle de l'ouragan renverse : elles semblaient d'ailleurs condamnées sans appel par l'esprit du siècle. La matière devenue souveraine, étendait de toutes parts son empire, accordant à peine à l'esprit un instant pour se recueiller et méditer ; l'industrie et le commerce, portant leur fracas jusque sur le dernier coin de terre, venaient confirmer le jugement de la philosophie irréligieuse contre une classe d'hommes consacrés à la prière, au silence, à la solitude. Néanmoins, les faits démentent chaque jour ces conjectures ; le cœur des chrétiens conserve encore les plus flatteuses espérances, et ces espérances se fortifient, s'avivent de plus en plus. La main de la Providence, qui mène à bout ses hauts desseins et raille les vaines pensées de l'homme, se montre de plus en plus admirable. Le philosophe voit s'ouvrir devant lui un large champ de méditation ; il calcule l'avenir probable des communautés religieuses; il peut faire des conjectures sur l'influence qui leur est réservée dans l'avenir de la société.

Nous avons déjà vu quelle est la véritable origine des institutions religieuses ; nous avons trouvé cette origine dans l'esprit même de la religion catholique, et l'histoire nous a dit que ces institutions ont surgi partout où s'est établie la religion. Elles ont eu telle ou telle forme, telle ou telle règle, tel ou tel but ; mais le fait a été toujours le même ; d'où nous pouvons inférer que là où le Catholicisme se conservera, les institutions religieuses apparaîtront de nouveau d'une manière ou d'une autre. C'est un pronostic que l'on peut faire avec une entière certitude ; ne craignons point que les temps viennent le démentir. Nous vivons au milieu d'un siècle noyé dans un matérialisme voluptueux ; les intérêts que l'on appelle positifs ou, en termes plus clairs, l'or et les plaisirs, ont acquis un tel ascendant, qu'on pourrait craindre, ce semble, de voir certaines sociétés rétrograder d'une manière déplorable vers

les mœurs du paganisme, vers ces temps d'opprobre où la religion pouvait se résumer dans ces mots : divinisation de la matière. Mais au milieu de ce tableau d'affliction, lorsque l'esprit, plein d'angoisse, se sent près de défaillir, l'observateur reconnaît que l'âme de l'homme n'est pas encore morte, et que l'élévation des idées, la noblesse, la dignité des sentiments ne sont pas entièrement bannis de la face de la terre. L'esprit humain se sent trop grand pour se borner à de misérables objets ; il comprend qu'il lui est donné de s'élever plus haut qu'un ballon enflé par la vapeur.

Remarquez ce qui arrive par rapport au progrès industriel. Ces machines fumantes qui sortent de nos ports avec la rapidité d'une flèche pour traverser l'immensité des mers, ces chars brûlants qui sillonnent les plaines, s'enfoncent dans le cœur des montagnes, réalisant sous nos yeux ce qui aurait paru un songe à nos pères ; ces autres machines qui communiquent leurs mouvements à des ateliers gigantesques, et qui, semblables, à l'action d'un magicien, font mouvoir d'innombrables instruments et élaborent avec une précision indicible les produits les plus délicats, tout cela est grand et admirable ; mais quelque grand, quelque admirable que ce soit, cela ne nous étonne déjà plus ; ces merveilles ne captivent pas notre attention avec plus de vivacité que la généralité des autres objets qui nous environnent. L'homme sent qu'il est encore plus grand que ces machines et ces chefs-d'œuvre de l'art ? son cœur est un abîme que rien ne remplit ; donnez-lui le monde entier, et le vide sera le même. La profondeur est incommensurable ; l'âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu ne peut être satisfaite sans la possession de Dieu.

La Religion catholique avive sans cesse ces hautes pensées ; sans cesse elle indique du doigt ce vide immense. Au temps de la barbarie, elle se plaça parmi les peuples grossiers et ignorants pour les conduire à la civilisation ; elle reste aujourd'hui parmi les peuples civilisés pour les prévenir contre la dissolution qui les menace. Peu lui importe la froideur et le mépris avec lequel lui répondent l'indifférence et l'ingratitude ; elle crie sans cesse, adresse ses avertissements aux fidèles avec une constance infatigable, fait résonner sa voix aux oreilles de

l'incrédule, et se conserve intacte, immuable au milieu de l'agitation, de l'instabilité des choses humaines. Telles ces basiliques admirables qui nous ont été léguées par l'antiquité la plus reculée, restent debout, entières à travers l'action des siècles, des révolutions, des bouleversements; autour d'elles s'élèvent et disparaissent tour à tour les habitations de l'homme, les palais des grands et les cabanes du pauvre; l'édifice, bruni par les années, demeure comme une sombre et mystérieuse apparition au milieu des riantes campagnes et des brillantes façades qui l'environnent; sa coupole gigantesque anéantit tout ce qui l'entoure; sa flèche hardie s'élance jusqu'au ciel.

Les travaux de la religion ne restent pas sans fruit; les intelligences pénétrantes reconnaissent sa vérité; ceux mêmes qui refusent de soumettre leur obéissance à la foi, confessent la beauté, l'utilité, la nécessité de cette Religion divine; ils la regardent comme un fait historique de la plus haute importance, et sont d'accord que le bon ordre et la prospérité des familles, celle des Etats, en dépendent. Mais Dieu, qui veille à la conservation de l'Église, ne se contente pas de ces aveux de la philosophie; des torrents de grâce toute-puissante descendent d'en-haut, l'Esprit Divin se répand et renouvelle la face de la terre. Du sein même du tourbillon du monde, de ce monde corrompu et indifférent, s'élancent fréquemment des hommes privilégiés, dont les fronts ont été touchés par la flamme de l'inspiration, dont les cœurs sont embrasés par un céleste amour. Dans la retraite, au fond de la solitude, dans la méditation des vérités éternelles, ils ont acquis cette trempe d'âme qui est nécessaire pour mener à bout les entreprises ardues; au mépris de la raillerie et de l'ingratitude, ils se consacrent à servir et à consoler les infortunes humaines, à élever l'enfance, à convertir les peuples idolâtres. La Religion catholique subsistera jusqu'à la consommation des siècles, et tant qu'elle subsistera, il y aura de ces hommes privilégiés que Dieu sépare du reste pour les appeler à une sainteté extraordinaire, ou les vouer à consoler, à soulager les maux de leurs frères; or, ces hommes se chercheront réciproquement, se réuniront pour prier, s'associeront pour s'entr'aider dans leurs

entreprises, demanderont la bénédiction apostolique au Vicaire de Jésus-Christ, et fonderont des institutions religieuses. Que ce soient des Ordres anciens, mais modifiés, d'autres Ordres entièrement nouveaux, sous telle ou telle forme, avec telle ou telle règle de vie, tel ou tel habit; peu importe, l'origine, la nature, le but seront les mêmes; en vain les efforts de l'homme s'opposeront aux miracles de la grâce.

L'état même des sociétés actuelles réclamera l'existence des institutions religieuses. Lorsque l'on aura examiné plus profondément l'organisation des peuples modernes, lorsque le temps, par ses leçons amères et ses terribles expériences, aura jeté un jour plus vif sur la vraie situation des choses, on touchera du doigt que des erreurs encore plus grandes qu'on ne le croit ont été commises dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre politique. De douloureuses épreuves ont grandement rectifié les idées; mais cela ne suffit point encore.

Il est évident que les sociétés actuelles manquent des moyens nécessaires pour faire face aux nécessités dont elles se trouvent pressées. La propriété se divise et se subdivise de plus en plus; tous les jours elle devient plus inconstante, plus mobile; l'industrie multiplie ses produits d'une manière effrayante; le commerce s'étend sur une échelle indéfinie; c'est-à-dire que la société, touchant au terme d'une prétendue perfection sociale, est sur le point de combler les vœux de cette école matérialiste aux yeux de laquelle les hommes ne sont que des machines, et qui ne s'est point imaginé que la société pût se poser un but plus utile et plus grand que celui d'un développement immense des intérêts matériels. La misère s'est accrue dans la proportion même de l'augmentation des produits; aux yeux de tous les hommes doués de prévoyance, il est clair comme la lumière du jour que les choses suivent une direction erronée, et que si l'on ne peut y porter remède à temps, le dénouement sera fatal : ce vaisseau que nous voyons marcher si rapidement, vent en poupe et voiles déployées, court tout droit se briser sur un écueil. L'accumulation des richesses, fruit de la rapidité du mouvement industriel et mercantile, tend à l'établissement d'un système qui exploiterait au profit d'un petit nombre les sueurs et la vie de tous; mais cette tendance même

trouve son contrepoids dans les idées de nivellement dont une foule de têtes sont agitées, et qui, se formulant en différentes théories, attaquent plus ou moins ouvertement la propriété, l'organisation actuelle du travail et la distribution des produits. Des multitudes immenses, accablées de misère, privées d'instruction et d'éducation morale, sont disposées à soutenir la réalisation de projets non moins criminels qu'insensés, le jour où un funeste concours de circonstances en rendra l'essai possible. Il est superflu d'appuyer par des faits les tristes assertions que nous venons d'émettre ; l'expérience de chaque jour ne les confirme que trop.

A la vue d'une telle situation, nous est-il permis de demander à la société quels sont ses moyens, soit pour améliorer l'état des masses, soit pour les diriger et les contenir ? Il est clair que, pour la première de ces choses, il ne suffit pas de l'inspiration des intérêts privés ni de l'instinct de conservation qui anime les classes fortunées. A proprement parler, ces classes, telles qu'elles existent actuellement, n'ont point le caractère qui constitue la classe ; elles ne sont qu'un ensemble de familles sorties hier de l'obscurité et de la pauvreté, et qui marchent rapidement vers l'abîme même d'où elles sont sorties, laissant la place à d'autres familles qui parcourront le même cercle. On ne découvre chez elles rien de fixe ni de stable : elles vivent au jour le jour, sans songer au lendemain : bien différentes de l'ancienne noblesse, dont le berceau se perdait dans les ténèbres de l'antiquité la plus reculée, et dont l'organisation et la force promettaient de longs siècles de vie. Alors on pouvait suivre un système, et, en effet, on en suivait un ; car ce qui vivait aujourd'hui était assuré de vivre demain; tout, maintenant, est inconstant et changeant ; les individus comme les familles se pressent d'accumuler, non pour fonder la richesse qui devra soutenir à travers les siècles l'ostentation et la grandeur d'une maison illustre, mais pour jouir aujourd'hui même de ce que l'on amasse aujourd'hui. Le pressentiment du peu de durée que doivent avoir les choses augmente encore le vertige et la frénésie de la dissipation. Les temps ne sont plus où les familles opulentes s'efforçaient à l'envi de fonder quelque établissement durable propre à faire foi de leur générosité

et à perpétuer l'éclat de leur nom ; les hôpitaux, les autres maisons de bienfaisance ne sortent plus des coffres du banquier, comme jadis des vieux châteaux. Il faut l'avouer, quelque triste que soit cet aveu, les classes aisées de la société actuelle ne remplissent pas le devoir qui leur appartient ; les pauvres doivent respecter la propriété des riches, mais les riches à leur tour sont obligés de respecter la fortune des pauvres : Dieu l'a réglé ainsi.

Il suit de ce que je viens d'exposer que le ressort de la bienfaisance manque à l'organisation sociale ; et remarquez bien que l'administration ne constitue pas la société. L'administration suppose la société déjà existante et toute formée : lorsque l'on demande le salut de la société aux moyens purement administratifs, on s'évertue à faire une chose qui est hors des lois de la nature. En vain imaginera-t-on des expédients nouveaux, en vain tracera-t-on des plans ingénieux et tentera-t-on de nouveaux essais ; la société a besoin d'un agent qui ait plus de puissance. Il est de toute nécessité que le monde se soumette à la loi de l'amour ou à la loi de la force, à la charité ou à la servitude. Tous les peuples qui n'ont point eu la charité n'ont trouvé d'autre façon de résoudre le problème social que d'assujettir le plus grand nombre à l'esclavage. La raison enseigne, l'histoire prouve que l'ordre public, la propriété, la société même ne peuvent subsister, si l'on ne choisit entre ces deux extrêmes ; les sociétés modernes ne pourront s'exempter de la loi générale ; les symptômes qui s'offrent aujourd'hui même à nos yeux indiquent d'une manière très-claire les événements dont les générations qui doivent nous succéder seront les témoins.

Heureusement le feu de la charité brûle encore sur la terre ; mais l'indifférence et les préjugés impies l'obligent à rester sous la cendre : on s'alarme à la moindre étincelle qui s'en échappe, comme si cette étincelle devait allumer un incendie funeste. Que si l'on favorisait le développement des institutions qui sont exclusivement basées sur le principe de la charité, on toucherait bientôt du doigt les salutaires résultats et la supériorité qu'elles ont sur tout ce qui a son fondement dans d'autres principes. Impossible de faire face aux nécessi-

tés que je viens d'indiquer, à moins d'organiser sur une vaste échelle des systèmes de bienfaisance dirigés par la charité : or cette organisation ne peut se faire sans des institutions religieuses. Il est indubitable que les chrétiens qui vivent au milieu du siècle peuvent former des associations par lesquelles cet objet se trouve rempli d'une manière plus ou moins complète ; mais il est toujours une multitude de soins qui exigent absolument la coopération d'hommes consacrés exclusivement à les remplir. Il faut, en outre, un noyau qui serve comme de centre à tous les efforts ; noyau qui présente, dans sa nature propre et intime, une garantie de conservation, et qui prévienne les interruptions, les oscillations inévitables dans un vaste concours d'agents qui ne sont unis entre eux par aucun lien assez puissant pour les préserver de la discussion, de la dispersion, peut-être même de la lutte intestine.

Ce vaste système dont nous parlons doit s'étendre non-seulement à la bienfaisance, mais encore à l'éducation et à l'instruction de la classe la plus nombreuse. L'établissement des écoles restera stérile, sinon nuisible, toutes les fois que les écoles ne seront pas cimentées sur la religion ; or ce ciment ne sera que d'apparence et de nom, tant que la direction des écoles n'appartiendra point aux ministres mêmes de la religion. Le clergé séculier peut remplir une partie de ces soins; mais il ne suffit point à la tâche : d'une part le petit nombre de ses membres, de l'autre ses autres devoirs l'empêchent d'étendre son action sur une assez vaste échelle pour porter secours à toutes les nécessités que présente l'époque ; d'où il suit que la propagation des institutions religieuses a, de nos jours, une importance sociale qu'on ne peut méconnaître, à moins de fermer les yeux à l'évidence des faits.

Réfléchissez sur l'organisation des nations européennes, vous comprendrez que leur véritable marche a été faussée par quelque cause funeste. En effet, la situation où elles se trouvent est si singulière, qu'elle ne peut être le résultat des principes d'où ces nations ont tiré leur origine et qui leur ont donné leur accroissement. Il saute aux yeux que cette multitude innombrable que l'on voit au milieu de la société, disposant de toutes ses facultés avec une liberté entière, n'a

pu, en l'état où elle se trouve, être comprise dans le dessein primitif, dans le plan de la vraie civilisation. Lorsque l'on crée des forces, il faut savoir ce que l'on en fera, par quel moyen on leur communiquera le mouvement et la direction; sans quoi on ne prépare que des chocs violents, une agitation sans fin, le désordre, la destruction. Le mécanicien, qui ne peut introduire une force dans sa machine sans briser l'harmonie des autres moteurs, se garde bien de l'y faire entrer, et il sacrifie sans peine l'accélération du mouvement, la plus grande énergie de l'impulsion, aux exigences fondamentales de la conservation de la machine, de l'ordre et de l'utilité de ses fonctions. On remarque, dans la société actuelle, cette force qui ne se trouve point en harmonie avec les autres; et les hommes qui sont chargés de diriger la machine s'occupent fort peu d'obtenir l'harmonie qui manque. Rien n'agit sur la masse du peuple, si ce n'est la soif ardente d'améliorer sa situation, de trouver des aises, d'obtenir les jouissances dont les classes riches sont en possession : rien pour les incliner à se resigner aux rigueurs du sort; rien pour les consoler dans leur infortune; rien pour rendre les maux présents supportables, en vue de l'espérance d'un avenir meilleur; rien pour leur inspirer le respect de la propriété, l'obéissance aux lois, la soumission au gouvernement; rien pour faire naître dans leur esprit la reconnaissance envers les classes puissantes; rien pour tempérer leurs haines, diminuer leur envie, adoucir leur colère; rien pour élever leurs pensées au-dessus des choses de la terre, pour détacher leurs désirs des plaisirs sensuels; rien pour former dans leur cœur une moralité solide, capable de les contenir sur le penchant du vice et du crime.

Si l'on y fait attention, les hommes de ce siècle n'ont que trois moyens de mettre un frein à ces masses, et ils regardent ces moyens comme suffisants; mais la raison et l'expérience montrent assez que ces expédients sont non-seulement sans efficacité, mais même dangereux; ces moyens, les voici : intérêt privé bien entendu, force publique bien employée, amollissement des corps suivi de l'affaiblissement de l'esprit, ce qui éloigne la populace des moyens violents. « Faisons entendre au pauvre, dit la philosophie, qu'il a aussi un intérêt à res-

pecter la propriété du riche; que ses facultés et son travail sont aussi une propriété véritable, laquelle demande du respect à son tour; maintenons une force publique imposante, toujours prête à se porter sur le point menacé, pour y étouffer dès leur naissance les tentatives de désordre; organisons une police qui s'étende comme un immense filet sur la société, et au regard de laquelle rien ne puisse échapper; rassasions le peuple de toute sorte de jouissances à bon marché; fournissons-lui les moyens d'imiter, dans ses grossières orgies, les plaisirs raffinés de nos salons et de nos théâtres; par là, ses mœurs s'adouciront, c'est-à-dire s'énerveront; le peuple deviendra impuissant à opérer de grands bouleversements, ne sentant que faiblesse dans son bras et lâcheté dans son cœur. » Ainsi peut se formuler le système de ceux qui prétendent diriger la société et mettre un frein aux passions perturbatrices, sans se servir de la religion.

Arrêtons-nous un instant à examiner ces moyens. Il est sans doute facile d'écrire dans de belles pages que le pauvre est intéressé à respecter la propriété du riche, et que, par cette seule considération, il doit rester soumis à l'ordre établi; cela, sans même dire un mot des principes de morale, et en laissant de côté tout ce qui s'éloigne de l'intérêt purement matériel. Il est facile d'écrire des livres entiers pour exposer de semblables doctrines; mais la difficulté consiste à les faire entendre de la même manière au malheureux père de famille, qui, enchaîné tout le jour à un rude travail, plongé dans une atmosphère malsaine, ou enseveli dans les entrailles de la terre pour y creuser une mine de charbon, peut à peine gagner sa propre subsistance et celle de sa famille, et qui, le soir, rentrant dans sa fangeuse demeure, au lieu de repos et de soulagement, n'y trouve que les gémissements de sa femme et les pleurs de ses enfants, lui demandant une bouchée de pain. En vérité, est-il étrange qu'une semblable théorie ne soit point accueillie gracieusement par ces misérables, dont l'intelligence ne peut s'élever jusqu'à saisir parfaitement la parité entre le pauvre et le riche, lorsqu'il s'agit de l'intérêt de tous et du respect dû à la propriété? Nous le dirons sans détour; si l'on bannit du monde les principes moraux, si l'on veut

fonder exclusivement sur l'intérêt privé le respect dû à la propriété, les paroles adressées ici au pauvre ne sont qu'une solennelle imposture; il est faux que son intérêt privé soit d'accord avec l'intérêt du riche.

Supposez la révolution la plus effroyable, figurez-vous que l'ordre établi soit bouleversé radicalement, que le pouvoir succombe, que toutes les institutions s'engloutissent, que les lois disparaissent, que les propriétés se partagent ou restent abandonnées au premier qui s'en emparera; à l'instant le riche perd, il n'y a pas de doute; voyons ce qui arrive ou peut arriver au pauvre. Lui volera-t-on son misérable avoir? nul n'y songera; la misère ne tente point la cupidité. Vous me direz que le travail lui manquera et que la faim viendra par suite, cela est vrai : mais ne voyez-vous pas que le pauvre dans ce cas est un joueur à beau jeu, pour qui la chance de perte provenant du défaut de travail est compensée par les probabilités d'obtenir une part dans un riche butin? Vous ajoutez qu'il ne lui sera pas permis de garder cette part; mais faites attention que si le sort vient à changer sa pauvreté en richesse, il ne manquera pas d'imaginer aussitôt un ordre nouveau, un nouvel arrangement, un gouvernement, qui lui garantira les droits acquis et empêchera de détruire les faits consommés. Lui manquerait-il, par hasard, quelque exemple à suivre en cette occurrence? Des exemples récents ont-ils donc pu si facilement s'oublier? Le pauvre voit bien qu'un grand nombre de ses semblables souffrira des maux sans fin et sans aucune compensation; il n'ignore pas qu'il lui arrivera peut-être à lui-même de retomber au nombre des malheureux; mais supposez qu'il n'ait d'autre guide que l'intérêt, supposez que les infortunes nouvelles, dans leur dernier excès, ne puissent lui apporter que la faim et la nudité, choses auxquelles il se trouve si bien accoutumé, soit à cause du peu de rétribution de son travail, soit à cause des fréquentes interruptions du travail même et des vicissitudes de l'industrie, vous ne pourrez cependant pas taxer de témérité l'audace avec laquelle il se jettera en avant, au risque d'augmenter quelque peu ses privations, mais avec l'espérance de s'en délivrer, peut-être pour toujours. C'est là une question de calcul; et lorsqu'il s'agit

de l'intérêt privé, on ne saurait reconnaître à la philosophie le droit de régler elle-même les comptes du pauvre.

La force publique et la vigilance de la police sont les deux ressources sur lesquelles se fonde la principale espérance; et, à coup sûr, ce n'est pas sans raison ; car, si à l'heure qu'il est le monde n'est pas bouleversé de fond en comble, c'est à l'une et à l'autre qu'on le doit. On ne voit plus maintenant, comme dans les temps antiques, des troupes d'esclaves liés avec des chaînes, mais on voit des armées entières, l'arme au bras, garder les capitales. Si l'on y réfléchit, après tant de discussions, tant d'essais, tant de réformes, tant de changements, les questions de gouvernement, d'ordre public ont fini par se résoudre en des questions de force. La classe riche a les armes à la main pour résister aux tentatives de la classe pauvre; et au-dessus de l'une et de l'autre sont les armées pour maintenir la tranquillité à coups de canon, lorsqu'il en est besoin. Certes, le tableau qui s'offre à nous sous ce rapport, chez les nations européennes, est digne de notre attention. Depuis la chute de Napoléon, les grandes puissances ont joui d'une paix octavienne; car il ne vaut pas la peine de parler des petits événements qui de temps en temps ont troublé cette paix universelle : ni l'occupation d'Ancône, ni le siége d'Anvers, ni la guerre de Pologne ne peuvent être considérés comme des guerres européennes ; quant à l'Espagne, circonscrite qu'elle est par sa nature même dans un étroit théâtre, elle ne pouvait ni traverser les mers, ni franchir les Pyrénées. Eh bien! malgré ces circonstances, la statistique de l'Europe nous présente des armées énormes ; les budgets qu'il faut pour les entretenir épuisent et écrasent les peuples. A quoi sert cet appareil militaire? Croyez-vous que des forces si gigantesques soient uniquement tenues sur pied dans le but d'empêcher que les gouvernements ne se trouvent pris à l'improviste le jour d'une guerre générale, de cette guerre qui menace toujours et n'éclate jamais, guerre que les peuples ni les gouvernements eux-mêmes ne redoutent? Non, il y a un autre but; ces armées sont destinées à suppléer aux moyens moraux dont le défaut se fait sentir de tous côtés d'une manière déplorable, mais nulle part plus vivement que

là où les noms de justice et de liberté ont été proclamés avec le plus d'ostentation.

L'amollissement des classes nombreuses au moyen d'un travail monotone, sans effort et d'un abandon complet au plaisir, peut être considéré par quelques hommes comme un élément d'ordre, puisque par là on brise, ou du moins l'on affaiblit le bras qui pourrait porter les coups. Avouons que les prolétaires de notre siècle ne sont point capables de déployer l'énergie terrible des anciens champions des communes, de ces hommes qui, secouant le joug des seigneurs féodaux, luttaient corps à corps avec ces formidables guerriers dont les noms s'étaient immortalisés dans les champs de la Palestine. Les nouveaux révolutionnaires manqueraient d'ailleurs de ce courage, de cet enthousiasme qui est communiqué à l'âme par les idées grandes et généreuses. L'homme qui combat seul pour se procurer des jouissances ne sera jamais capable de sacrifices héroïques. Les sacrifices demandent l'abnégation ; ils sont incompatibles avec l'égoïsme ; or, la soif des plaisirs est l'égoïsme même porté au dernier degré de raffinement. Nonobstant ces réflexions, il faut observer qu'un genre de vie purement matériel et dépourvu du stimulant des principes moraux, finit par éteindre les sentiments, et plonge l'âme dans une sorte de stupidité, dans un oubli de soi-même qui peut en certains cas remplacer la valeur. Le soldat qui marche tranquillement à la mort au sortir d'une orgie brutale, l'homme qui se suicide avec un calme imperturbable, sans inquiétude sur l'avenir, se trouvent précisément dans cette situation ; l'audace de l'un, la fermeté de l'autre nous montrent le mépris de la vie. De même, si l'on suppose les passions excitées par les troubles du temps, les classes nombreuses pourront déployer une énergie dont on les croit incapables ; la vue de leur multitude relèverait leur courage ; d'astucieux et hardis tribuns, se mettant à leur tête, achèveraient de les rendre terribles.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de certain, c'est que la société ne peut continuer sa carrière sans l'influence et le secours des moyens moraux ; ces moyens ne peuvent suffire, restreints dans le cercle étroit où on les tient renfermés ; par

conséquent, il est indispensable de fomenter le développement des institutions propres à exercer l'influence morale d'une manière pratique et efficace. Les livres ne suffisent pas ; étendre l'instruction n'est qu'un moyen insuffisant, lequel même peut devenir funeste si on ne l'appuie pas sur de solides idées religieuses. La propagation d'un sentiment religieux vague, indéfini, sans règles, sans dogme ni culte, ne servira qu'à propager des superstitions grossières parmi les masses, à former une religion de poésie et de roman dans les classes cultivées ; vains remèdes qui n'arrêtent point le cours du mal, et qui en augmentant le vertige du malade, précipitent sa mort.

Education, instruction, moralisation du peuple, ces mots qui sont dans la bouche de tout le monde, prouvent combien vive et généralement sentie est la plaie du corps social, combien urgente est la nécessité d'apporter à temps un remède pour prévenir d'incalculables maux. Voilà pourquoi des projets de bienfaisance fermentent dans tant de têtes ; pourquoi l'on essaie sous des formes diverses d'établir des écoles d'enfants, d'adultes, et d'autres institutions semblables ; mais tout ce que l'on fera restera inutile si l'œuvre n'est point confiée à la charité chrétienne. Que l'on mette à profit les connaissances acquises en cette matière par l'expérience ; que l'on utilise les progrès administratifs pour les faire servir à mieux atteindre le but ; que les établissements soient accommodés aux nécessités et aux exigences actuelles ; que la charité n'embarrasse jamais l'action du pouvoir, que le pouvoir de son côté ne mette jamais d'obstacle à l'action de la charité, tout cela sera bien ; mais rien de tout cela n'est incompatible avec le système dans lequel la Religion catholique recouvrera l'influence qui lui appartient ; c'est d'elle qu'on peut dire avec une entière vérité, qu'*elle se fait toute à tous pour gagner tout le monde.*

Les petits esprits qui ne portent point leurs vues au delà d'un horizon borné, les cœurs méchants qui ne se nourrissent que de haines et ne se plaisent qu'à exciter les rancunes, à éveiller les passions viles, les fanatiques d'une civilisation de mécanique aux yeux desquels il n'existe d'autre agent que

la vapeur, d'autre mobile que l'argent et l'or, d'autre objet que la production, d'autre but que le plaisir, tous ces hommes, assurément, n'attacheront qu'une médiocre importance aux réflexions que je viens d'émettre; pour eux le développement moral de l'individu et de la société ne signifie rien; ils n'aperçoivent pas même ce qui se passe sous leurs yeux; pour eux l'histoire est muette, l'expérience stérile, l'avenir un pur néant. Heureusement il est un nombre considérable d'hommes qui croient que leur esprit est plus noble que le métal, plus puissant que la vapeur, et trop grand, trop sublime pour se trouver satisfait d'un plaisir momentané. L'humanité aux yeux de ceux-ci n'est point un être qui vive au hasard, livré au courant des siècles et à la merci des circonstances, un être qui n'ait nullement à penser aux destinées qui l'attendent, ni à se préparer pour ces destinées en faisant un digne usage des qualités intellectuelles et morales dont l'a favorisé l'Auteur de la nature. Si le monde physique est soumis aux lois du Créateur, le monde moral n'y est pas moins assujetti; si la matière peut être exploitée de mille façons au profit de l'homme, l'esprit créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, se sent aussi pourvu d'un trésor de forces : une vaste sphère s'ouvre devant lui; il se sent appelé à travailler au bien de l'humanité sans se borner à des combinaisons, à des modifications de la matière, comme un instrument ou un esclave de l'élément brut dont la direction et l'empire lui ont été accordés de Dieu. Faites que la foi dans une autre vie, la charité descendue du sein même de Dieu, viennent féconder ces nobles sentiments, éclairer et diriger ces pensées sublimes; vous verrez alors manifestement que la matière n'a pas de titres à être la reine du monde, et que le Roi de la création n'a point encore abdiqué les siens. Mais si vous prétendez bâtir sur un autre fondement que celui même qui a été établi de Dieu, gardez-vous d'une flatteuse espérance : votre édifice sera la maison construite sur le sable; les pluies sont venues, les vents ont soufflé, l'édifice s'est renversé avec fracas sur le sol (10).

FIN DU TOME SECOND.

# NOTES.

---

## NOTE 1, PAGE 23.

La philosophie antichrétienne a dû avoir une influence considérable sur cette démangeaison de trouver chez les Barbares l'origine de l'ennoblissement de la femme européenne, et de quelques autres principes de notre civilisation. En effet, dès qu'on a découvert dans les forêts de la Germanie la source de ces admirables qualités, le Christianisme se voit dépouillé d'une portion de ses titres, et ce qui était sa gloire, sa gloire propre et exclusive, se trouve partagé entre plusieurs. Je ne nierai pas que les Germains de Tacite ne soient assez poétiques; mais il est difficile de croire que les véritables Germains le fussent beaucoup. Certains passages insérés dans le texte ajoutent à notre conjecture une force extraordinaire; mais ce qui me paraît éminemment propre à dissiper toutes les illusions, c'est de lire l'histoire de l'invasion des Barbares, surtout celle qui a été écrite par les témoins oculaires. Le tableau, loin de conserver sa poésie, devient alors repoussant à l'extrême. Cette série interminable de peuples défile, aux yeux du lecteur, comme une vision effrayante dans un mauvais rêve; et à coup sûr, la première idée qui s'offre à nous, à la vue de ce tableau, n'est point de chercher dans les hordes envahissantes l'origine d'aucune des qualités de la civilisation moderne; mais plutôt de savoir, difficulté terrible, comment ce chaos a pu se débrouiller, comment il a été possible de faire surgir, du sein de cette brutalité, la civilisation la plus belle, la plus brillante qui ait jamais été vue sur la terre. Tacite paraît enthousiaste; mais Sidoine, qui n'écrivait pas à une grande distance des Barbares, Sidoine qui les voyait, qui souffrait de leur contact,

ne partage pas l'enthousiasme de Tacite : « Je me trouve, disait-il, au milieu des peuples à la longue chevelure, obligé d'entendre le langage du Germain et d'applaudir, quoi qu'il m'en coûte, à la chanson du Bourguignon ivre, aux cheveux enduits de graisse rance. *Heureux vos yeux qui ne les voient point, heureuses vos oreilles qui ne les entendent point!* » Si l'espace le permettait, il serait facile d'accumuler mille et mille textes qui montreraient jusqu'à l'évidence ce qu'étaient les Barbares, et ce qu'on en pouvait espérer sous tous les rapports. Ce qui ressort plus clair que la lumière du jour, c'est le dessein de la Providence d'employer ces peuples à détruire l'empire romain et à changer la face du monde. Les envahisseurs semblaient avoir un sentiment de leur terrible mission. Ils marchent, ils avancent, eux-mêmes ne savent pas où ils vont; mais, ce qu'ils n'ignorent pas, c'est qu'ils vont détruire. Attila se faisait appeler le *fléau de Dieu;* le même Barbare définit lui-même sa fonction formidable, par ces autres paroles : *L'étoile tombe, la mer tremble, je suis le marteau de la terre.* » « Là où mon cheval passe, l'herbe ne croît jamais.» Alaric, marchant vers la capitale du monde, disait : *Je ne puis m'arrêter; il y a quelqu'un qui me pousse, qui m'excite à saccager Rome.* Genséric fait préparer une expédition navale; ses troupes sont à bord, lui-même s'embarque, personne ne sait le point vers lequel on dirigera les voiles; le pilote s'approche du Barbare, et lui dit : *Seigneur, à quels peuples voulez-vous porter la guerre? — A ceux qui ont provoqué la colère de Dieu*, répond Genséric.

Si le Christianisme, au milieu de cette catastrophe, ne s'était pas trouvé en Europe, la civilisation était perdue, anéantie, peut-être pour toujours. Mais une religion de lumière et d'amour devait triompher de l'ignorance et de la violence. Durant le temps même des calamités de l'invasion, cette religion écarta de nombreux désastres, grâce à l'ascendant qu'elle commençait à exercer sur les Barbares : l'instant le plus critique étant passé, les conquérants ayant pris quelque assiette, elle déploya aussitôt un système d'action si vaste, si efficace, si décisif, que les vainqueurs se trouvèrent vaincus, non par la force des armes, mais par la charité. Il n'était pas au pouvoir de l'Église de prévenir l'invasion; Dieu l'avait décrétée, et son décret devait s'accomplir; ainsi le moine pieux qui sortit à la rencontre d'Alaric, se dirigeant vers Rome, ne put l'arrêter dans sa marche, parce que le Barbare lui répondit qu'il ne pouvait s'arrêter, qu'il y avait quelqu'un qui le poussait; et qu'il avançait contre sa propre volonté. Mais l'Église attendait les Barbares après la conquête, sachant que

la Providence n'abandonnerait point son œuvre, que l'espérance de l'avenir des peuples reposait entre les mains de l'épouse de Jésus-Christ ; voilà pourquoi Alaric marche sur Rome, la saccage, la démolit ; mais se trouvant tout à coup en face de la religion, il s'arrête, s'adoucit et désigne pour lieux d'asile les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Fait remarquable, admirable symbole de la religion chrétienne préservant l'univers de sa ruine totale.

## NOTE 2, PAGE 40.

L'éminent bienfait dispensé aux sociétés modernes par la formation d'une droite et pure conscience publique, acquerrait à nos yeux un prix extraordinaire, si nous comparions nos idées morales avec celles de tous les autres peuples antiques et modernes : le résultat d'une semblable comparaison serait de démontrer de quelle manière lamentable les bons principes se corrompent lorsqu'ils restent confiés à la raison de l'homme. Je me contenterai, néanmoins, de dire deux mots sur les anciens, afin de montrer jusqu'à quel point j'ai eu raison d'avancer que nos mœurs, quelle que soit leur corruption, auraient paru aux gentils un modèle de moralité et de dignité. Les temples consacrés à Vénus dans Babylone et dans Corinthe, rappellent des abominations qui vont jusqu'à n'être pas même compréhensibles. La passion divinisée exigeait des sacrifices dignes d'elle ; à une divinité sans pudeur, il fallait le sacrifice de la pudeur ; et le saint nom de Temple s'appliquait à des asiles de la licence la plus effrénée. Il n'y avait pas même un voile pour les plus grands attentats. On sait comment les filles de Chypre gagnaient une dot pour leur mariage ; personne n'ignore les mystères d'Adonis, de Priape et d'autres divinités immondes. Il y a tels vices qui chez les modernes manquent, pour ainsi dire, de nom : s'ils en ont un, ce nom est accompagné du souvenir d'un châtiment terrible infligé à des villes criminelles. Lisez les histoires de l'antiquité nous peignant les mœurs de leurs temps, le livre tombe des mains. Sur ce sujet il faut se contenter de quelques indications propres à réveiller dans l'esprit des lecteurs la mémoire de ce qui les a mille et mille fois indignés à la lecture de l'histoire et dans l'étude de la littérature de l'antiquité païenne. L'auteur se voit obligé de se contenter d'un souvenir ; il s'abstient de peindre.

## NOTE 3, PAGE 53.

Il est aujourd'hui tellement ordinaire d'exalter outre mesure

la puissance des idées, que certaines personnes trouveront peut-être exagéré ce que je viens de dire touchant leur faiblesse, non-seulement pour influer sur la société, mais encore pour se conserver elles-mêmes, toutes les fois que restant dans la pure sphère des idées, elles ne parviennent point à se réaliser dans des institutions qui soient comme leur organe et en même temps leur rempart et leur défense. Je suis bien loin, comme je l'ai dit clairement dans le texte, de nier ou de mettre en doute ce qu'on appelle la force des idées; je me propose uniquement de montrer que par elles-mêmes et toutes seules, les idées ont peu de pouvoir, et que la science proprement dite, en ce qui concerne l'organisation de la société, est une plus petite chose qu'on ne le croit généralement. Cette doctrine a un rapport intime avec le système suivi par l'Eglise catholique, laquelle, tout en s'efforçant constamment de développer l'esprit humain, par le moyen de la propagation des sciences, a néanmoins assigné aux sciences un rôle secondaire dans l'ordonnance de la société. Si jamais la religion n'a été en lutte avec la vraie science, jamais, d'un autre côté, elle n'a cessé de montrer une certaine défiance à l'égard de tout ce qui était exclusivement le produit de la pensée de l'homme; et remarquez bien que c'est là une des différences capitales entre la religion et la philosophie du siècle dernier; ou, pour mieux dire, c'était là le motif de leur antipathie violente. La religion ne condamnait point la science, elle l'aimait, au contraire, la protégeait, la fomentait; mais en même temps elle lui marquait ses limites, l'avertissait qu'en certains points elle était aveugle, lui annonçait qu'elle serait impuissante dans quelques-unes de ses œuvres; et que dans d'autres, son action serait destructive et funeste. La philosophie, au contraire, proclamait à haute voix la souveraineté de la science, la déclarait toute-puissante, la divinisait; elle lui attribuait la force et le courage de changer la face du monde, et assez de prévoyance, assez de sagesse pour opérer ce changement à l'avantage de l'humanité. Cet orgueil de la science, cette divinisation de la pensée, est, si l'on y regarde de près, le fond même de la doctrine protestante. En dehors de toute autorité, la raison est l'unique juge compétent, l'intelligence reçoit directement et immédiatement de Dieu toute la lumière qu'il lui faut : c'est la doctrine fondamentale du Protestantisme, c'est-à-dire l'orgueil de l'esprit.

Si l'on y a fait bien attention, le triomphe même des révolutions n'a démenti nullement les sages prévisions de la religion; et la science proprement dite, au lieu d'avoir gagné quelque crédit à ce triomphe, y a perdu complétement celui qu'elle avait. Il ne reste rien de la science révolutionnaire : ce qui reste,

ce sont les effets de la révolution, les intérêts créés par elle, les institutions qui sont sorties de ces mêmes intérêts et qui, dès ce moment, ont cherché dans la région même de la science d'autres principes sur lesquels elles pussent s'appuyer, principes tout à fait différents de ceux qui avaient été proclamés dans le commencement.

J'ai dit que toute idée a besoin de se réaliser dans une institution ; cela est tellement vrai, que les révolutions mêmes, averties par l'instinct qui les conduit, de conserver plus ou moins entiers les principes d'où elles sont sorties, tendent dès l'abord à créer ces institutions, dans lesquelles les doctrines révolutionnaires puissent se perpétuer, ou se constituer des successeurs, des représentants pour le jour où elles auront disparu des écoles. Cette indication pourrait donner lieu à de longues considérations sur l'origine et l'état actuel de quelques formes de gouvernement dans différents pays de l'Europe.

En parlant de la rapidité avec laquelle se succèdent les unes aux autres les théories scientifiques, en signalant le développement immense que la presse a donné au champ de la discussion, j'ai fait observer que ce n'était pas un signe infaillible de progrès scientifique, encore moins un gage de la fécondité de la pensée pour réaliser de grandes choses dans l'ordre matériel et social. J'ai dit que les grandes pensées naissent plutôt de l'*intuition* que du *discours*, et, à ce sujet, j'ai rappelé des faits et des personnages historiques qui mettent cette vérité hors de doute. L'idéologie pourrait nous fournir, à l'appui de cette assertion, des preuves abondantes, s'il était nécessaire de recourir à la science elle-même pour prouver la stérilité de la science. Mais le simple bon sens, enseigné par les leçons quotidiennes de l'expérience, suffit pour nous convaincre que les hommes les plus habiles dans un livre sont assez souvent, non-seulement médiocres, mais même ineptes dans l'exercice du commandement. Quant aux insinuations que j'ai faites par rapport à l'*intuition* et au *discours*, je les soumets au jugement de quiconque s'est appliqué à l'étude de l'esprit de l'homme : je suis sûr que l'opinion de ceux qui ont réfléchi ne différera point de la mienne.

## NOTE 4, PAGE 60.

J'ai attribué au Christianisme la douceur de mœurs dont jouit l'Europe. Cependant, malgré la décadence des croyances religieuses dans le dernier siècle, cette douceur de mœurs, au lieu de se perdre, n'a fait que s'élever à un plus haut de-

gré. Ce contraste, dont l'effet, à la première vue, est de détruire ce que j'ai établi, exige quelque explication. D'abord, il faut se souvenir de la distinction indiquée dans le texte, entre la mollesse des mœurs et la douceur des mœurs. La première de ces choses est un défaut, la seconde une qualité précieuse; la première émane de l'amollissement de l'esprit et de l'affaiblissement du corps; la seconde tire son origine de la prépondérance de la raison, de l'empire de l'esprit sur le corps, du triomphe de la justice sur la force, du droit sur le fait. Il se trouve dans les mœurs actuelles une bonne dose de véritable douceur; mais la mollesse ne laisse pas d'y avoir aussi une part considérable. Quant à ce qui est de cette mollesse, les mœurs assurément ne l'ont point prise de la religion, mais bien de l'incrédulité : c'est celle-ci qui, n'étendant jamais ses regards au delà de la vie présente, fait oublier les hautes destinées et jusqu'à l'existence même de l'esprit, met l'égoïsme sur le trône, éveille et avive sans cesse la soif du plaisir, fait de l'homme un vil esclave des passions. Dès le premier coup d'œil, au contraire, on reconnaît que nos mœurs doivent au Christianisme ce qu'elles ont de douceur; toutes les idées, tous les sentiments sur lesquels se fonde cette douceur, portent le sceau du Christianisme. La dignité de l'homme, ses droits, l'obligation de le traiter avec les égards qui lui sont dus, et de s'adresser plutôt à son esprit par la voie de la raison, qu'à son corps par le moyen de la violence, la nécessité imposée à chacun de se maintenir dans la ligne de ses devoirs, de respecter la propriété et la personne d'autrui, tout cet ensemble de principes d'où naît la véritable douceur des mœurs, est due, en Europe, à l'influence chrétienne, qui, par une lutte de longs siècles contre la barbarie et la férocité des peuples envahisseurs, est parvenue à détruire le système de violence que ces mêmes peuples avaient généralisé.

Comme la philosophie a eu soin de changer les noms anciens, consacrés par la religion et autorisés par l'usage d'une suite de siècles, il arrive que certaines idées, bien que filles du Christianisme, sont à peine reconnues pour telles, uniquement parce qu'elles apparaissent déguisées sous un vêtement mondain. Qui ne sait que l'amour mutuel entre les hommes, la fraternité universelle, sont des idées entièrement dues au Christianisme? Qui ne sait que l'antiquité païenne ne les connaissait pas, ne les soupçonnait même pas? Et néanmoins, cette affection qui s'appelait auparavant *charité*, parce que la charité était la vertu d'où elle tirait sa légitime origine, a maintenant un soin constant de se couvrir d'autres noms, comme ayant honte de se présenter en public avec

quelque apparence religieuse. Le vertige d'attaquer la religion chrétienne étant passé, on confesse ouvertement que c'est à elle qu'est dû le principe de la fraternité universelle; mais le langage est resté infecté de philosophie voltairienne, même depuis le discrédit dans lequel est tombée cette philosophie. D'où il suit que très-souvent nous n'apprécions pas comme il convient l'influence chrétienne au sein de la société qui nous environne, et que nous attribuons à d'autres idées, à d'autres causes, des phénomènes dont la source se trouve évidemment dans la religion. La société actuelle, malgré toute son indifférence, tient de la religion plus que nous ne le pensons d'ordinaire; elle est semblable à ces hommes qui, sortis d'une famille illustre, dans laquelle les bons principes et une éducation soignée se transmettent comme un patrimoine de génération en génération, conservent dans leur maintien et leurs manières, au milieu même de leurs désordres, de leurs crimes, j'oserai dire de leur avilissement, quelques traits qui dénotent toujours leur noble berceau.

## NOTE 5, PAGE 77.

Quelques dispositions de conciles, citées dans le texte, suffisent pour donner une idée du système suivi par l'Eglise, dans le but de réformer et d'adoucir les mœurs. On a pu remarquer, dans ce volume, ainsi que dans le précédent, que j'ai une forte inclination à rappeler ce genre de monuments; je dirai ici que j'ai deux motifs pour le faire: premièrement, lorsqu'il s'agit de comparer le Protestantisme avec le Catholicisme, je crois que le meilleur moyen de retracer le véritable esprit de celui-ci, de marquer sa véritable influence sur la civilisation européenne, est de le montrer à l'œuvre: c'est ce que l'on fait lorsque l'on met en lumière les mesures qui furent adoptées, selon les diverses circonstances, par les papes et les conciles; secondement, attendu la direction que les études historiques prennent en Europe, et le goût qui se généralise chaque jour davantage d'en appeler, non aux histoires, mais aux monuments historiques, il convient d'avoir toujours présent que la collection des conciles est de la plus haute importance, non-seulement dans l'ordre religieux et ecclésiastique, mais aussi dans l'ordre politique et social; de sorte que c'est tronquer monstrueusement, ou pour mieux dire détruire de fond en comble l'histoire de l'Europe, que de ne tenir aucun compte des données qui se trouvent dans les collections des conciles. Voilà pourquoi il est fort utile, et

même nécessaire, en beaucoup de matières, de consulter ces collections, quoi qu'il en puisse coûter à notre paresse, à cause de leur volume énorme et de l'ennui d'y trouver mille et mille choses dépourvues d'intérêt pour notre temps. Les sciences, surtout celles qui ont pour objet la société, ne conduisent à des résultats satisfaisants qu'au prix de pénibles labeurs. Ce qui est utile est fréquemment mêlé et confondu avec ce qui ne l'est point. La chose la plus précieuse se trouve parfois à côté d'un objet repoussant; mais, dans la nature, trouve-t-on l'or sans avoir remué des masses informes de terre?

Ceux qui ont prétendu trouver chez les Barbares du Nord le germe de quelques qualités précieuses de la civilisation européenne, auraient dû sans doute attribuer à ces mêmes Barbares la douceur de nos mœurs modernes; ils auraient eu à l'appui de ce paradoxe un fait certainement plus spécieux que celui dont ils se sont appuyés pour faire honneur aux Germains de l'ennoblissement de la femme en Europe. Je veux parler de la coutume bien connue d'éviter autant que possible l'application des peines corporelles, et de châtier par de simples amendes les délits les plus graves. Rien de plus propre à nous faire croire que ces peuples étaient heureusement inclinés à la douceur des mœurs, puisque, au sein de leur barbarie, ils usaient du droit de punir avec une modération qu'on ne trouve même pas chez les nations les plus civilisées et les plus cultivées. Si l'on regarde la chose sous ce point de vue, il semble que l'influence chrétienne sur les Barbares ait eu pour résultat d'endurcir les mœurs plutôt que de les adoucir; en effet, à la suite du Christianisme, l'application des peines corporelles devint générale, et la mort même ne fut point épargnée.

Mais, en considérant attentivement cette particularité du code criminel des Barbares, nous verrons que, loin de révéler un progrès de leur civilisation et de la douceur de leurs mœurs, c'est, au contraire, la preuve la plus évidente qu'ils sont fort en arrière; c'est l'indice le plus puissant de la dureté, de la férocité, qui régnaient parmi eux. En premier lieu, par cela même que les délits chez les Barbares étaient punis au moyen d'amendes, ou, comme on le disait, par *composition*, il est clair que la loi s'occupait beaucoup plus de *réparer un dommage*, que de *châtier un crime*; circonstance qui nous montre pleinement combien peu l'on faisait de cas de la moralité de l'action, puisque l'on ne songeait pas tant à ce que l'action était en soi, qu'au tort et au dommage dont elle était la cause. Ce n'était donc pas un élément de civilisation, mais de barbarie; cela ne tendait à rien moins qu'à bannir du monde la

moralité. L'Eglise combattit ce principe, aussi funeste dans l'ordre public que dans l'ordre privé; elle introduisit dans la législation criminelle un nouvel ordre d'idées qui en changea complétement l'esprit. Sur ce point, M. Guizot a rendu pleine justice à l'Eglise catholique; je me plais à le reconnaître et à consigner ici cet hommage, en transcrivant ses propres paroles. Après avoir fait remarquer la différence qui existait entre les lois des Visigoths, émanées en grande partie des conciles de Tolède, et les autres lois barbares, M. Guizot signale l'immense supériorité des idées de l'Eglise en matière de législation, de justice, en tout ce qui concerne la recherche de la vérité et le sort des hommes; il ajoute :

« En matière criminelle, le rapport des peines aux délits est déterminé (dans les lois des Visigoths) d'après des notions philosophiques et morales assez justes. On y reconnaît les efforts d'un législateur éclairé, qui lutte contre la violence et l'irréflexion des mœurs barbares. Le titre de *Cœde et morte hominum*, comparé aux lois correspondantes des autres peuples, en est un exemple très-remarquable. Ailleurs, c'est le dommage presque seul qui semble constituer le crime, et la peine est cherchée dans cette réparation matérielle qui résulte de la composition. Ici, le crime est ramené à son élement moral et véritable, l'intention. Les diverses nuances de criminalité, l'homicide absolument volontaire, l'homicide par inadvertance, l'homicide provoqué, l'homicide avec ou sans préméditation, sont distingués et définis à peu près aussi bien que dans nos Codes, et les peines varient dans une proportion assez équitable. La justice du législateur a été plus loin. Il a essayé, sinon d'abolir, du moins d'atténuer cette diversité de valeur légale établie entre les hommes par les autres lois barbares. La seule distinction qu'il ait maintenue est celle de l'homme libre et de l'esclave. A l'égard des hommes libres, la peine ne varie, ni selon l'origine, ni selon le rang du mort, mais uniquement selon les divers degrés de culpabilité du meurtrier. A l'égard des esclaves, n'osant retirer complétement aux maîtres le droit de vie et de mort, on a du moins tenté de le restreindre en l'assujettissant à une procédure publique et régulière. Le texte de la loi mérite d'être cité :

« Si nul coupable ou complice d'un crime ne doit demeu-
» rer impuni, à combien plus forte raison ne doit-on pas
» réprimer celui qui a commis un homicide méchamment et
» avec légèreté! Ainsi, comme des maîtres, dans leur orgueil,
» mettent souvent à mort leurs esclaves, sans aucune faute
» de ceux-ci, il convient d'extirper tout à fait cette licence, et
» d'ordonner que la présente loi sera éternellement observée

» de tous. Nul maître ou maîtresse ne pourra mettre à mort, » sans jugement public, aucun de ses esclaves mâles ou femel- » les, ni aucune personne dépendante de lui. Si un esclave, » ou tout autre serviteur, commet un crime qui puisse atti- » rer sur lui une condamnation capitale, son maître ou son » accusateur informera sur-le-champ le juge du lieu où l'ac- » tion a été commise, ou le comte, ou le duc. Après la dis- » cussion de l'affaire, si le crime est prouvé, que le coupa- » ble subisse, soit par le juge, soit par son propre maître, » la sentence de mort qu'il a méritée; de telle sorte, cepen- » dant, que, si le juge ne veut pas mettre à mort l'accusé, » il dressera par écrit contre lui une sentence capitale, et » alors il sera au pouvoir du maître de le tuer ou de lui lais- » ser la vie. A la vérité, si l'esclave, par une fatale audace, » résistant à son maître, l'a frappé ou tenté de le frapper d'une » arme, d'une pierre ou de tout autre coup, et si le maître, » en voulant se défendre, a tué l'esclave dans sa colère, le » maître ne sera nullement tenu de la peine de l'homicide. » Mais il faudra prouver que le fait s'est passé ainsi, et cela, » par le témoignage ou le serment des esclaves, mâles ou » femelles, qui se seront trouvés présents, et par le serment » de l'auteur même du fait. Quiconque, par pure méchanceté, » et de sa propre main ou par celle d'un autre, aura tué son » esclave sans jugement public, sera noté d'infamie, déclaré » incapable de paraître en témoignage, tenu de passer le reste » de sa vie dans l'exil et la pénitence, et ses biens iront aux » plus proches parents, à qui la loi en accorde l'héritage. » (*For. Jud.*, liv. VI, tit. 15, l. 12.) (*Hist. génér. de la civilis. en Europe*, leç. 6.)

J'ai copié avec plaisir ce texte de M. Guizot, parce que j'y trouve une confirmation de ce que je viens de dire au sujet de l'influence de l'Eglise en ce qui est d'adoucir les mœurs, et de ce que j'ai établi dans le premier volume touchant l'amélioration immense que l'Eglise apporta au sort des esclaves, en restreignant la puissance excessive des maîtres. Cette vérité se trouve prouvée en son lieu par un tel nombre de documents, qu'il paraît inutile d'y revenir ici; il suffit, en ce moment, à mon dessein, de faire observer que M. Guizot est complétement d'accord que l'Eglise moralisa la législation des Barbares, en faisant considérer la malignité du délit, au lieu que l'on recherchait uniquement jusque là le dommage dont le délit était la cause; elle a fait ainsi passer l'action de l'ordre physique dans l'ordre moral, donnant aux peines le véritable caractère qui les constitue, et ne permettant pas qu'elles restent ravalées au rang d'une réparation matérielle.

Par où l'on voit que le système criminel des Barbares, qui, au premier coup d'œil, semblait indiquer un progrès dans la civilisation, provenait en réalité du peu d'ascendant que les principes moraux exerçaient chez ces peuples, et de ce que les vues du législateur s'élevaient fort peu au-dessus de l'ordre purement matériel.

Il reste encore une observation à faire sur ce point : c'est que la douceur même avec laquelle on punissait les délits est la meilleure preuve de la facilité avec laquelle on les commettait. Lorsque dans un pays les assassinats, les mutilations et autres attentats semblables sont très-rares, ils sont regardés avec horreur; quiconque s'en rend coupable est châtié avec sévérité. Mais lorsque le crime se répète à chaque instant, il perd insensiblement de sa noirceur; non-seulement celui qui le commet, mais tout le monde s'accoutume à son aspect hideux; et le législateur se sent alors naturellement porté à le traiter avec indulgence. Cela nous est démontré par l'expérience de chaque jour, et le lecteur n'aura point de peine à trouver dans la société actuelle plus d'un délit auquel est applicable l'observation que je viens de faire. Chez les Barbares, c'était chose ordinaire d'en appeler aux voies de fait, non-seulement contre les propriétés, mais aussi contre les personnes; c'est pourquoi il était naturel que ce genre de délit ne fût pas regardé chez eux avec la même aversion, l'on peut dire avec la même horreur que chez un peuple où le triomphe des idées de raison, de justice, de droit, de loi, rend impossible de concevoir même la simple existence d'une société dans laquelle chaque individu se croirait en droit de se faire justice à lui-même. C'est ainsi que les lois contre ces délits devaient naturellement être douces, le législateur se contentant de réparer le dommage, sans s'occuper beaucoup de la culpabilité du délinquant. Et ceci se trouve intimement lié avec ce que j'ai dit plus haut sur la conscience publique; car le législateur est toujours plus ou moins l'organe de cette conscience publique. Lorsqu'une action, dans telle société que l'on voudra, est regardée comme un forfait horrible, le législateur ne peut décerner pour la punir une peine douce; il ne lui est pas possible, dans le cas contraire, de châtier avec une grande rigueur ce que la société absout ou excuse. Il arrivera parfois que cette proportion sera altérée, que cette harmonie disparaîtra; mais les choses sortant bientôt de la voie que la violence leur faisait suivre, ne tarderont pas à reprendre leur cours ordinaire. Les mœurs étant chastes et pures, tels délits seront couverts d'exécration et d'infamie; mais que les mœurs soient corrompues, les mêmes actes ne seront plus regardés qu'avec indifférence;

tout au plus seront-ils qualifiés de légères faiblesses. Chez un peuple où les idées religieuses exercent un haut empire, la violation de tout ce qui est consacré au Seigneur est regardée comme un attentat horrible, digne des plus grands châtiments; chez tel autre peuple, où l'incrédulité a exercé ses ravages, la même violation ne sera pas même placée sur la ligne des délits communs; au lieu d'attirer sur le coupable la justice de la loi, c'est à peine si elle lui occasionnera une correction légère de la police.

Le lecteur comprendra l'à-propos de cette digression sur la législation criminelle des Barbares, en réfléchissant que lorsqu'il s'agit d'examiner l'influence du Catholicisme sur la civilisation européenne, on ne peut se dispenser de tenir compte des autres éléments qui ont concouru à former cette civilisation. Sans cela, il serait impossible d'apprécier convenablement l'action respective de chacun de ces éléments, soit en bien, soit en mal; impossible de mettre à jour la part que l'Eglise peut exclusivement réclamer dans la grande œuvre de notre civilisation; impossible de résoudre la haute question qui a été soulevée par les partisans du Protestantisme au sujet des prétendus avantages que la révolution religieuse du seizième siècle a apportés aux sociétés modernes. C'est parce que les nations barbares sont l'un de ces éléments dont nous parlons, qu'il est si souvent nécessaire de s'occuper des Barbares.

## NOTE 6, PAGE 89.

Au moyen âge, presque tous les monastères et collégiales de chanoines avaient un hôpital annexe, non-seulement pour recevoir les pèlerins, mais encore pour subvenir à la subsistance et au soulagement des pauvres et des malades. Voulez-vous voir le plus beau symbole de la religion prêtant son abri à toute sorte d'infortune, considérez les maisons consacrées à la prière et à la pratique des plus sublimes vertus changées en asile pour les misérables. C'était précisément ce qui avait lieu à cette époque, où le pouvoir public non-seulement manquait de la force et des lumières nécessaires pour établir une bonne administration qui portât secours à l'infortune, mais ne réussissait pas même à couvrir de son égide les intérêts les plus sacrés de la société. Ce qui nous montre que lorsque tout était impuissant, la religion était encore robuste et féconde; que lorsque tout périssait, la religion non-seulement se conservait, mais fondait des établissements immortels. Et

remarquez bien ce que tant de fois nous avons déjà fait observer, savoir : que la religion qui opérait ces prodiges n'était point une religion vague, abstraite, le Christianisme des protestants, mais la religion avec tous ses dogmes, sa discipline, sa hiérarchie, son pontife suprême, en un mot, l'Eglise catholique.

Les temps anciens étaient bien loin d'imaginer que le soulagement de l'infortune pût être confié à la seule administration civile ou à la charité individuelle; on regardait alors, ainsi qui je l'ai déjà dit, comme la chose la plus convenable que les hôpitaux fussent assujettis aux évêques, c'est-à-dire qu'on fît en quelque sorte une assimilation entre le système de la bienfaisance publique et la hiérarchie de l'Eglise. De là vient qu'en vertu d'une ancienne discipline, les hôpitaux étaient soumis aux évêques, tant au temporel qu'au spirituel ; soit que les personnes préposées au soin de l'établissement eussent le caractère laïque ou clérical ; soit que l'hôpital eût été érigé ou non par l'ordre de l'évêque.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les vicissitudes que souffrit cette discipline, ni les diverses causes qui motivèrent les changements successifs ; il suffit d'observer que le principe fondamental, c'est-à-dire l'intervention de l'autorité ecclésiastique dans les établissements de bienfaisance, est resté toujours sauf, et que jamais l'Eglise n'a consenti à se laisser dépouiller entièrement d'un si beau privilége. Jamais l'Eglise n'a cru qu'il lui fût loisible de regarder d'un œil indifférent les abus qui se seraient introduits sur ce point au préjudice des malheureux ; c'est pourquoi elle s'est réservé au moins le droit de porter remède aux maux qui résulteraient de la méchanceté ou de l'indolence des administrateurs. Le concile de Vienne établit que si les administrateurs d'un hôpital, clercs ou laïques, mettent du relâchement dans l'exercice de leur charge, il sera procédé contre eux par les évêques, lesquels réformeront et restaureront l'hôpital, de leur propre autorité si l'hôpital n'a point de privilége d'exemption, par délégation pontificale s'il en a un. Le concile de Trente accorda aussi aux évêques la faculté de visiter les hôpitaux, même avec le pouvoir de délégués du Siége apostolique, dans les cas fixés par le droit ; il règle, en outre, que les administrateurs, clercs ou laïques, seront tenus, chaque année, de rendre leurs comptes à l'ordinaire du lieu, à moins que le contraire n'ait été prévu dans la fondation ; que si, en vertu d'un privilége, coutume ou statut particulier, les comptes doivent être présentés à tout autre qu'à l'ordinaire, celui-ci du moins se joindra à ceux qui sont désignés pour les recevoir.

Sans nous occuper des diverses modifications que les lois et les coutumes des différents pays ont pu introduire en cette matière, nous dirons qu'une chose reste manifeste, c'est la vigilance de l'Eglise sur tout ce qui est de la bienfaisance; c'est sa tendance constante, en vertu même de son esprit et de ses maximes, à prendre sa part dans ce genre d'affaires, tantôt pour les diriger exclusivement, tantôt pour remédier au mal qu'elle voyait s'y glisser. La puissance civile reconnut les motifs de cette charitable et sainte ambition ; nous voyons que l'empereur Justinien n'hésite pas à donner aux évêques un pouvoir public sur les hôpitaux, se conformant en cela à la discipline de l'Eglise et à ce que réclamait la convenance générale.

Il y a sur ce point un fait remarquable qu'il faut consigner ici pour en signaler la bienfaisante influence : je parle de la disposition qui a fait considérer les biens des hôpitaux comme biens ecclésiastiques, disposition qui est fort loin d'être indifférente, bien qu'à la première vue elle puisse le paraître. Les biens des hôpitaux, investis par là des mêmes priviléges que ceux de l'Eglise, étaient couverts d'une inviolabilité d'autant plus nécessaire, que les temps étaient plus difficiles, plus féconds en outrages et en usurpations. L'Eglise qui, nonobstant tous les troubles publics, conservait une grande autorité, un ascendant efficace sur les gouvernements et les peuples, avait ainsi un titre simple et puissant à étendre sa protection sur les biens des hôpitaux, et à les soustraire, autant qu'il était possible, à la cupidité, à la rapacité des potentats. Et il ne faut pas croire que cette doctrine ait été introduite avec quelque dessein détourné, ni que cette espèce de communauté, cette assimilation entre l'Eglise et les pauvres fût une nouveauté inouïe ; tout au contraire, cette assimilation était si bien dans l'ordre commun, se trouvait si parfaitement fondée sur les rapports entre l'Eglise et les pauvres, que si les biens des hôpitaux eurent le privilége d'être considérés comme biens d'église, ceux de l'Eglise, par contre, furent appelés biens des pauvres. C'est en ces termes que les saints Pères s'expriment sur ce point; ces doctrines s'étaient si biens infiltrées dans le langage ordinaire, que lorsqu'il s'agit, plus tard, de résoudre la question canonique touchant la propriété des biens de l'Eglise, il se trouva, à côté de ceux qui attribuaient directement cette propriété à Dieu, au pape, au clergé, quelques esprits qui désignèrent les pauvres comme en étant les véritables propriétaires. A coup sûr, cette opinion n'était pas la plus conforme aux principes du droit; mais de la voir seulement figurer dans le champ de la controverse est un sujet de graves considérations.

## NOTE 7, PAGE 102.

Quelques réflexions en guise de note, sur certaine maxime de tolérance professée par un philosophe du dernier siècle, Rousseau, trouveraient ici convenablement leur place ; mais l'analogie du chapitre suivant avec celui que nous venons de terminer, nous engage à les réserver pour la note 8. Les considérations auxquelles l'opinion de Rousseau donnera lieu, s'appliquent à la question de tolérance en matière religieuse aussi bien qu'au droit de coërcition exercé par le pouvoir civil et politique : je prie donc le lecteur de réserver pour la note suivante l'attention qu'il voudrait bien me prêter en ce moment.

## NOTE 8, PAGE 117.

Dans le but d'éclaircir, autant qu'il était en mon pouvoir, les idées sur la tolérance, j'ai présenté cette grave matière sous un point de vue peu connu ; afin de l'éclaircir de plus en plus, je dirai deux mots sur l'intolérance religieuse et civile, choses entièrement distinctes, bien que Rousseau affirme résolument le contraire. L'intolérance religieuse ou théologique consiste dans cette conviction que la seule vraie religion est la religion catholique, conviction commune à tous les catholiques. L'intolérance civile consiste à ne souffrir dans la société d'autres religions que la religion catholique. Ces deux définitions suffisent pour faire comprendre à tout homme de sens commun que les deux espèces d'intolérance ne sont point inséparables ; on peut, en effet, très-bien concevoir que des hommes fermement convaincus de la vérité du Catholicisme, supportent ceux qui ont une autre religion, ou qui n'en professent aucune. L'intolérance religieuse est un acte de l'intelligence, acte inséparable de la foi ; en effet, quiconque a la ferme croyance que sa religion est véritable, doit nécessairement être convaincu que cette religion est la seule qui soit vraie, puisque la vérité est une. L'intolérance civile est un acte par lequel la volonté repousse les hommes qui ne professent point la même religion ; cet acte a des résultats divers, selon que l'intolérance est dans l'individu ou dans le gouvernement. Au contraire, la tolérance religieuse consiste à croire que toutes les religions sont vraies, ce qui, bien expliqué, signifie qu'il n'y en a aucune qui le soit ; puisqu'il est impossible que des choses contradictoires soient vraies en même temps. La tolérance civile, c'est de permettre à des hommes, qui ont une religion différente, de vivre en paix. Cette tolé-

rance, aussi bien que l'intolérance corrélative, produit des effets divers selon qu'elle est dans l'individu ou dans le gouvernement.

Cette distinction qui, par sa clarté et sa simplicité, se trouve à la portée des intelligences les plus communes, a été cependant méconnue par Rousseau, lequel affirme que c'est une vaine fiction, une chimère irréalisable, et que les deux intolérances ne peuvent se séparer l'une de l'autre. Rousseau pouvait se contenter d'observer que l'intolérance religieuse, c'est-à-dire, comme je l'ai expliqué plus haut, la ferme conviction qu'une religion est véritable, doit, si elle est générale dans un pays, faire sentir dans le commerce ordinaire de la vie, aussi bien que dans la législation, une certaine tendance à ne souffrir personne qui pense d'une manière différente, principalement lorsque les dissidents sont en nombre très-restreint; son observation serait alors fondée et s'accorderait avec l'opinion que j'ai exprimée sur ce point, lorsque j'ai essayé de marquer le cours naturel des idées et des faits en cette matière; mais Rousseau ne considère point les choses sous cet aspect; visant à lancer ses traits contre le Catholicisme, il affirme que les deux espèces d'intolérance sont inséparables; car, dit-il, « il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer serait haïr Dieu qui les punit.» Il est impossible de porter plus loin la mauvaise foi; qui a dit à Rousseau que les catholiques croient à la damnation de quel homme que ce soit, tant que cet homme vit encore, et qu'ils pensent qu'aimer un homme égaré serait haïr Dieu? Pouvait-il ignorer que c'est, au contraire, un devoir, un précepte indispensable, un dogme pour les catholiques d'aimer tous les hommes? Pouvait-il ignorer ce que les enfants mêmes apprennent par les premiers rudiments de la doctrine chrétienne, que nous sommes obligés d'aimer le prochain comme nous-mêmes, et que par ce mot de prochain on entend quiconque a gagné le ciel ou peut le gagner, de sorte que nul homme, tant qu'il vit, n'est exclu de ce nombre? Mais, dira Rousseau, vous êtes du moins convaincus que si l'on meurt dans cet état funeste, on se damne. Rousseau ne fait pas attention que nous pensons exactement de même à l'égard des pécheurs, bien que leur péché ne soit pas le péché d'hérésie; or, il n'est jamais tombé dans la tête de personne que les catholiques justes ne puissent tolérer les pécheurs, et qu'ils se croient dans l'obligation de les haïr. Quelle religion montre plus d'empressement à convertir les méchants? L'Eglise catholique est si loin d'enseigner qu'on doive les haïr, qu'elle fait répéter mille fois dans les chaires, dans les livres, dans la

conversation, ces paroles par lesquelles Dieu témoigne que sa volonté est que les pécheurs ne périssent point, qu'il veut leur conversion et leur vie, qu'il y a plus d'allégresse dans le ciel pour un seul d'entre eux qui a fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

Et qu'on ne croie pas que l'homme qui s'exprimait ainsi contre l'intolérance des catholiques, fût partisan d'une tolérance complète : au contraire, dans la société telle qu'il l'imaginait, il ne voulait point de tolérance pour ceux qui s'écarteraient de la religion qu'il aurait plu au pouvoir civil de déterminer : il est vrai qu'il ne s'inquiète nullement que les citoyens professent la religion véritable. « Laissant à part, dit-il, les considérations politiques, revenons au droit, et fixons les principes sur ce point important. Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'État que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'État ni ses membres qu'autant que ses dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir, au surplus, telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître : car comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci. Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. » (*Du Contr. Soc.*, liv. IV, ch. VIII.)

Tel est donc le dernier résultat où aboutit la tolérance de Rousseau : donner au souverain la faculté de fixer les articles de foi, lui accorder le droit de punir par le bannissement ou la mort même ceux qui ne se conformeraient point aux décisions du nouveau pape, ou s'en écarteraient après les avoir embrassées. Quelque étrange que paraisse la doctrine de Rousseau,

elle ne l'est cependant pas au point de ne pouvoir trouver place dans le système général de ceux qui ne reconnaissent point la suprématie d'une autorité en matière religieuse. On repousse cette suprématie lorsqu'il s'agit de l'attribuer à l'Église catholique ou à son chef; et, par la contradiction la plus choquante, on l'accorde au pouvoir civil. Rousseau est vraiment curieux lorsque, bannissant ou frappant de mort celui qui s'écarte de la religion façonnée par le souverain, il ne veut pas que ces peines lui soient appliquées au titre d'impie, mais à celui d'insociable. Rousseau, suivant un mouvement fort naturel en lui, ne voulait pas qu'il fût le moins du monde question d'impiété lorsqu'il s'agissait d'appliquer des châtiments; mais qu'importe à l'homme qui aura souffert le bannissement ou sera monté au gibet, le nom donné à son crime? Dans le même chapitre, Rousseau laisse échapper une expression qui révèle d'un seul trait le but où il tendait avec tout cet apparat philosophique: « Quiconque ose dire, *Hors de l'Église point de salut*, doit être chassé de l'État. » Ce qui, en d'autres termes, signifie que la tolérance doit être pour tout le monde, hormis pour les catholiques. On a dit que le *Contrat Social* fut le code de la révolution française; en vérité, celle-ci n'oublia point ce que le *tolérant* législateur prescrivait à l'égard des catholiques. Peu de gens actuellement osent se déclarer les disciples du philosophe de Genève, bien que quelques-uns de ses timides partisans lui prodiguent encore des éloges démesurés. Ayons assez de confiance dans le bon sens du genre humain pour espérer que toute la postérité, d'une voix unanime, confirmera le sceau d'ignominie dont tous les hommes de bien ont déjà marqué le sophiste perturbateur, l'impudent auteur des *Confessions*.

Comparant le Protestantisme au Catholicisme, je me suis vu obligé de traiter de l'intolérance, puisque c'est l'un des reproches que l'on adresse le plus fréquemment à la religion catholique; mais, par respect pour la vérité, je dois faire observer que tous les protestants n'ont pas prêché une tolérance universelle, et que nombre d'entre eux ont reconnu le droit de réprimer et de châtier certaines erreurs. Grotius, Puffendorf et quelques autres des plus sages dont le Protestantisme se glorifie, ont été d'accord sur ce point; ils ont en cela suivi l'avis de toute l'antiquité, qui, dans la théorie aussi bien que dans la pratique, s'est constamment conformée à ces principes. On a crié à l'intolérance des catholiques, comme s'ils avaient les premiers enseigné l'intolérance au monde, comme si l'intolérance était un monstre maudit qui ne s'engendrât que là où règne l'Eglise catholique. A défaut de toute autre raison, la bonne foi du moins exigeait qu'on n'oubliât pas que le principe de la to-

lérance universelle n'avait été reconnu dans aucune partie du monde : les livres des philosophes, aussi bien que les codes des législateurs, contiennent avec plus ou moins de rigueur, le principe de l'intolérance. Soit qu'on voulût condamner ce principe comme faux, ou qu'on prétendît le restreindre, ou qu'on voulût le laisser sans application, il est certain qu'il ne fallait point élever une accusation particulière contre l'Église catholique, à cause d'une doctrine et d'une conduite dans laquelle elle ne faisait que se conformer à l'exemple de l'humanité entière. Les peuples cultivés aussi bien que les peuples barbares seraient coupables en cela, s'il y avait en cela quelque faute; et, loin que la flétrissure dût tomber exclusivement sur les gouvernements dirigés par le Catholicisme et sur les écrivains catholiques, elle devrait être infligée à tous les gouvernements de l'antiquité, inclus ceux de la Grèce et de Rome; à tous les sages antiques, inclus Platon, Cicéron et Sénèque; aux gouvernements et aux sages modernes, inclus les protestants. Que si l'on avait eu cela présent à la pensée, les doctrines n'auraient point paru aussi erronées, ni les faits aussi noirs; l'on aurait vu que l'intolérance, ancienne comme le monde, n'était point une invention des catholiques, et que le monde entier en devait porter la responsabilité.

Assurément, la tolérance, qui de nos jours est devenue si générale, par les causes précédemment indiquées, ne se ressentira point des doctrines plus ou moins sévères, plus ou moins indulgentes qui seront proclamées en cette matière; mais par cela même que l'intolérance, telle qu'elle s'exerçait en d'autres temps, a fini par être un simple fait historique dont personne ne peut craindre la réapparition, il convient d'entrer dans un examen attentif de ce genre de questions, pour faire disparaître la tâche que des adversaires ont voulu imprimer à l'Église catholique.

Ici se présente fort à propos le souvenir de l'Encyclique du pape contre les doctrines de M. de Lamennais, et de la profonde sagesse qui s'y trouve renfermée. L'écrivain soutenait que la tolérance universelle, la liberté absolue des cultes, est l'état normal, légitime des sociétés, état dont on ne saurait s'écarter sans porter atteinte aux droits de l'homme et du citoyen. M. de Lamennais, combattant l'Encyclique, s'attacha à la faire voir comme établissant des doctrines nouvelles et attaquant la liberté des peuples. Non, le pape, dans l'Encyclique, n'établit point d'autres doctrines que celles qui ont été professées jusqu'ici par l'Eglise, l'on pourrait dire par tout gouvernement, en matière de tolérance. Nul gouvernement ne peut se soutenir si on lui refuse le droit de réprimer les doctrines dangereuses pour l'or-

dre social, que ces doctrines se couvrent du manteau de la philosophie ou se déguisent sous le voile de la religion. On n'attaque point pour cela la liberté de l'homme; car la liberté unique, la seule digne de ce titre, est la liberté conforme à la raison. Le pape n'a point dit que les gouvernements ne pussent, en certains cas, tolérer des religions différentes; mais il n'a pas permis d'établir en principe que la tolérance absolue soit une obligation de tous les gouvernements. Cette proposition est contraire aux saines doctrines religieuses, à la raison, à la pratique de tous les gouvernements, dans tous les temps, dans tous les pays, au bon sens de l'humanité. Le talent et l'éloquence du malheureux écrivain n'ont rien pu contre cela; et le pape a obtenu l'assentiment le plus solennel de tous les hommes sensés, dans toutes les croyances, depuis que le génie, couvrant son front des ténèbres de l'obstination, n'a pas craint de saisir l'arme ignoble du sophisme. Malheureux génie, qui conserve à peine une ombre de lui-même; qui a ployé les brillantes ailes sur lesquelles il sillonnait l'azur des cieux, et qui maintenant tourne, comme un oiseau sinistre, sur les eaux impures d'un lac solitaire.

## NOTE 9, PAGE 149.

En parlant de l'Inquisition d'Espagne, je ne me suis point proposé de défendre tous ses actes, pas plus sous le rapport de la justice que sous celui de la convenance publique. Sans méconnaître les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cette institution s'est trouvée, je pense qu'elle aurait fait beaucoup mieux, à l'exemple de l'Inquisition de Rome, d'éviter, autant qu'il était possible, l'effusion du sang. Elle pouvait parfaitement veiller à la conservation de la foi, prévenir les maux dont la religion était menacée par les Maures et les Juifs, préserver l'Espagne du Protestantisme, sans déployer cette excessive rigueur, qui lui mérita de graves réprimandes, des admonestations de la part des Souverains-Pontifes, provoqua les réclamations des peuples, fut cause que tant d'accusés et de condamnés firent appel à Rome, et fournit aux adversaires du Catholicisme un prétexte pour taxer de sanguinaire une religion qui a l'effusion du sang en horreur. Je le répète, la religion catholique n'est responsable d'aucun des excès qui ont pu se commettre en son nom; et lorsque l'on parle de l'Inquisition, on ne doit pas fixer principalement les yeux sur celle d'Espagne, mais sur celle de Rome. Là où réside le Souverain-Pontife, où l'on sait de tout point comment doit être entendu le principe de l'into-

lérance, et quel est l'usage que l'on en doit faire, l'Inquisition a été douce et indulgente à l'extrême. Rome est le lieu du monde où l'humanité a le moins souffert pour le motif de la religion; cela, sans exception pour aucun pays, tant de ceux où l'Inquisition a existé que de ceux qui ne l'ont point connue, de ceux où a prédominé le Catholicisme que de ceux où le Protestantisme a triomphé. Ce fait, qui est hors de doute, doit être suffisant pour faire comprendre à tout homme de bonne foi quel est en cette matière l'esprit du Catholicisme.

Je donne ces réflexions afin de marquer mon impartialité, de prouver que je n'ignore pas les maux, et que je n'hésite pas à les confesser, en quelque endroit que je les trouve. Nonobstant cela, je désire que les faits et les observations contenus dans le texte, tant sur l'Inquisition en elle-même, aux différentes époques de sa durée, que sur la politique des rois qui la fondèrent et la soutinrent, ne soient point oubliés. Le même désir me fait transcrire ici quelques documents propres à jeter une plus vive lumière sur cet important sujet. En premier lieu, voici le préambule de la Pragmatique des Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle pour l'expulsion des Juifs; on y trouve en peu de mots l'exposé des outrages que les Juifs faisaient souffrir à la religion, et des dangers dont ils menaçaient l'État.

« Livre VIII^e, titre II, 2^e loi de la nouvelle *Recopilacion*. Don Ferdinand et dona Isabelle, à Grenade, le 30 mars de l'an 1492. Pragmatique.

» Ayant été informés qu'il se trouvait dans ces Royaumes de mauvais Chrétiens qui judaïsaient et apostasiaient notre Sainte Foi Catholique, ce dont la communication des Juifs avec les Chrétiens était en grande partie la cause : nous ordonnâmes, dans les Cortès tenues par nous en la Cité de Tolède, l'an 1480, que les Juifs, dans toutes les Cités, Villes et autres Lieux de nos Royaumes et Seigneuries, fussent confinés dans les Juiveries et endroits retirés pour y vivre et y demeurer, espérant que cette séparation servirait de remède; nous prîmes également soin et donnâmes l'ordre de faire une inquisition dans nos susdits Royaumes; laquelle inquisition, comme vous le savez, s'est pratiquée et se pratique depuis plus de douze années, et a fait découvrir, comme il est notoire un grand nombre de délinquants. Selon que nous en avons été informés par les Inquisiteurs et nombre d'autres personnes Religieuses, Ecclésiastiques et Séculières, il est constant, il paraît qu'un grave préjudice pour les Chrétiens a été et est la suite de la participation, conversation et communication qu'ils ont eues et ont avec les Juifs; il est prouvé que ceux-ci, par toutes les voies

en leur pouvoir, s'efforcent constamment de subvertir les Fidèles Chrétiens, de les soustraire à notre Sainte Foi Catholique, de les en écarter, de les attirer et de les pervertir à leur funeste croyance et opinion, les instruisant dans les cérémonies et observance de leur loi, faisant des assemblées pour leur lire et leur enseigner ce qu'ils doivent croire et observer selon leur loi; prenant soin de les circoncire, eux et leurs fils, leur donnant des livres pour réciter leurs prières, leur faisant connaître les jeûnes qu'ils doivent observer, se réunissant avec eux pour lire, leur enseignant les Histoires de leur loi, leur notifiant les Pâques avant qu'elles n'arrivent, les avertissant de ce qu'ils doivent faire et observer pendant ce temps, leur donnant, leur apportant de chez eux le pain azyme, les viandes tuées selon les cérémonies, les intruisant des choses dont ils doivent s'abstenir, afin d'obéir à leur loi, tant dans le manger que dans d'autres circonstances; leur persuadant autant qu'ils le peuvent de prendre et de garder la loi de Moïse, leur faisant entendre qu'il n'y a point d'autre loi ni d'autre vérité que celle-là. Toutes ces choses sont rendues constantes, par des dires nombreux, par des aveux des Juifs eux-mêmes et de ceux qui ont été pervertis, trompés par eux, ce qui a tourné au grand préjudice, detriment et déshonneur de notre Sainte Foi Catholique. Bien que de plusieurs côtés nous fussions déjà informés de ces choses, et que nous comprissions que le véritable remède à tous ces maux et inconvénients était de mettre un obstacle insurmontable à la communication des Juifs avec les Chrétiens, et de chasser les Juifs de nos Royaumes, nous voulûmes nous contenter de leur enjoindre de sortir de toutes les Cités, Villes et Lieux de l'Andalousie, où il semblait qu'ils eussent fait le plus de mal, croyant que cela serait suffisant pour empêcher ceux des autres Cités, Villes et Lieux de nos Royaumes et Seigneuries de faire et de commettre ce qui a été dit; mais, informés que cette mesure, ainsi que les actes de justice exercés sur quelques-uns des Juifs que l'on a trouvés coupables de ces sortes de crimes et de délits contre notre Sainte Foi Catholique, ne suffisent point pour remédier complétement au mal : dans le but d'obvier et de faire cesser un si grand opprobre, une telle offense pour la Foi et la Religion Chrétienne, puisque chaque jour il se trouve et il paraît que les mêmes Juifs redoublent d'une funeste ardeur pour continuer leurs desseins pervers là où ils vivent et ont société; voulant supprimer l'occasion d'offenser davantage notre Sainte Foi Catholique, tant pour les personnes que Dieu a voulu préserver jusqu'à ce jour que pour celles qui, après être tombées, se sont repenties et sont revenues à notre Sainte Mère l'Église; voulant prévenir des offen-

ses qui, vu la faiblesse de notre humanité et la suggestion diabolique qui continuellement nous fait la guerre, pourraient facilement arriver, si la cause principale du mal n'était ôtée par l'expulsion des Juifs des limites de nos Royaumes ; considérant d'ailleurs que, lorsqu'un grave et détestable crime a été commis par quelques membres d'un Collége ou Université, il est raisonnable que ce Collége ou cette Université soient dissous, anéantis, que les uns soient punis pour les autres et le petit nombre pour le plus grand; que ceux qui pervertissent la bonne et honnête façon de vivre des Cités et des Villes, par une contagion qui pourrait nuire à autrui, soient bannis de ces Villes, et que, s'il est permis d'agir ainsi pour d'autres causes légères, préjudiciables à la République, cela est bien permis à plus forte raison pour le plus grand, le plus dangereux, le plus contagieux des crimes, celui dont il est question : par toutes ces raisons, Nous, ouï le Conseil, et de l'avis de quelques Prélats, etc. »

Il ne s'agit point ici d'examiner s'il a pu ou non se trouver quelque chose d'exagéré dans ces imputations faites aux Juifs, bien que, selon toutes les apparences, il dût y avoir un grand fond de vérité, attendu la situation où se trouvaient les deux peuples rivaux. Remarquez d'ailleurs que si le préambule de la Pragmatique garde le silence sur cent et cent accusations portées contre les Juifs par la généralité du peuple, la rumeur de ces crimes n'avait pas moins de force dans le public; par conséquent, la situation des Juifs s'en trouvait extraordinairement aggravée, et l'esprit des rois était d'autant plus incliné à les traiter avec dureté.

Pour ce qui est de la défiance avec laquelle les Maures et leurs descendants devaient être regardés, outre les faits indiqués plus haut, on en peut rapporter d'autres qui montrent la disposition des esprits à voir dans la présence de ces hommes une conspiration permanente contre les chrétiens. Près d'un siècle s'était écoulé depuis la conquête de Grenade, et l'on craignait encore que ce Royaume ne fût le centre des trames ourdies par les Maures contre les chrétiens, le point de départ des avis perfides, le lieu d'où accouraient les secours qui permettaient de maltraiter de toutes façons sur nos côtes les personnes sans défense. Voici ce que disait Philippe II, en 1567 :

« Livre VIII^e^, titre II de la nouvelle *Recopilacion*.

» Loi XX. Laquelle décerne de graves peines contre les habitants du Royaume de Grenade qui auraient caché, accueilli ou favorisé les Turcs, Maures ou Juifs, ou leur auraient donné des avis, ou auraient correspondu avec eux.

» D. Philippe II. — Madrid, 10 décembre de l'an 1567.

» Ayant été informés que nonobstant ce qui a été réglé par

nous, tant pour la mer que pour la terre, particulièrement pour le royaume de Grenade, dans le but d'assurer la défense et la sécurité des mers et côtes de nos Royaumes, les Turcs, les Maures, les Corsaires, ont déja commis et commettent encore dans les ports de ce Royaume, sur les côtes, dans les lieux maritimes et voisins de la mer, des vols, méfaits, dommages, captures de Chrétiens, maux qui sont notoires et qu'on dit avoir pu et pouvoir être commis avec facilité et sécurité, à la faveur du commerce et de l'intelligence que les ravisseurs ont eus et ont encore avec quelques habitants du pays, lesquels leur donnent avis, les guident, les accueillent, les cachent, leur prêtent faveur et secours; quelques-uns d'entre eux s'en allant même avec les Maures et les Turcs, emmenant et emportant avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs hardes, des chrétiens captifs et les choses qu'ils ont pu ravir aux chrétiens; tandis que d'autres habitants du même royaume, qui ont participé aux projets ou en ont été instruits, restent dans le pays sans avoir été, sans être punis; car il paraît que les mesures ne sont point exécutées avec la rigueur convenable, ni aussi entièrement ni avec le soin particulier qu'il faudrait; comme d'ailleurs il paraît fort difficile de vérifier et d'informer; comme il paraît même que les Justices et les Juges, à qui il appartenait de faire les enquêtes et de châtier, ont apporté du relâchement et de la négligence dans leur emploi : cela ayant été agité et discuté dans notre Conseil avec la vue d'y pourvoir comme il convient dans une chose de si grande importance pour le service de Dieu notre Maître, pour le nôtre et le bien public; la chose ayant été consultée avec nous, il a été convenu que nous devions faire donner la présente Lettre, etc. »

Les années s'écoulaient, la haine entre les deux peuples durait encore; malgré les nombreux échecs qu'avait reçus la race mahométane, les chrétiens ne se tenaient pas pour satisfaits. Il était fort probable qu'un peuple qui avait souffert et souffrait de si grandes humiliations, tenterait de s'en venger; aussi n'est-il nullement difficile de croire à la réalité des conspirations que l'on reprochait aux Maures. Quoi qu'il en soit, la rumeur de ces conspirations était générale, le gouvernement s'en trouvait sérieusement alarmé : qu'on lise, si l'on en veut la preuve, ce que disait Philippe III, l'an 1609, dans la loi qui expulsait les Morisques.

« Livre VIII^e^, titre II de la nouvelle *Recopilacion*.

« Loi XXV. En vertu de laquelle les Morisques furent chassés du Royaume; causes de cette expulsion, moyen qui fut adopté pour l'exécution de la mesure.

» D Philippe III.—Madrid, 9 décembre 1609.

» Il y a déjà longtemps que l'on fait en sorte de conserver les Morisques dans ces Royaumes; le Saint-Office de la sainte Inquisition a exécuté divers châtiments; de nombreux Édits de grâce ont été accordés; on n'a épargné ni moyen, ni diligence pour les instruire dans notre Sainte Foi, sans pouvoir obtenir le fruit désiré; car aucun d'eux ne s'est converti; bien au contraire leur obstination s'est accrue : le péril qui menaçait nos royaumes, si nous y conservions les Morisques, Nous a été encore représenté par des personnes très-doctes et pleines de la crainte de Dieu, lesquelles, trouvant convenable que l'on apporte à ce mal un prompt remède, nous ont représenté que le délai pourrait charger notre conscience Royale, vu les graves offenses que Notre-Seigneur reçoit de ce peuple; il nous a été assuré que nous pourrions sans aucun scrupule les punir dans leur vie et dans leurs biens, puisqu'ils restaient convaincus par la continuation de leurs délits d'être des hérétiques, des apostats, des traîtres de lèse-Majesté Divine et humaine. Bien que l'on fût en droit de procéder contre eux avec la vigueur que leurs fautes méritent, néanmoins, désirant les réduire par des moyens de douceur et de mansuétude, j'ordonnai, dans la Cité et le Royaume de Valence, une réunion du Patriarche, d'autres prélats et personnes savantes, à cette fin de rechercher ce que l'on pourrait aviser et disposer; mais ayant appris qu'au temps même où l'on s'occupait de porter remède au mal, les Morisques dudit Royaume de Valence et de nos autres domaines continuaient de pousser en avant leur pernicieux projet; sachant d'ailleurs par des avis certains et véritables qu'ils ont envoyé traiter à Constantinople avec le Turc et à Maroc avec le roy Muley Fidon, afin que l'on envoyât dans les royaumes d'Espagne le plus de forces que l'on pourrait à leur aide et secours, assurant que l'on trouverait dans nos Royaumes plus de cent cinquante mille hommes aussi bons Maures que ceux des Côtes Barbaresques, tous prêts à aider de leur vie et de leur fortune, par quoi ils persuadaient de la facilité de l'entreprise; sachant que les mêmes pourparlers ont été également essayés avec les hérétiques et autres princes nos ennemis, attendu tout ce que nous venons de dire et pour remplir l'obligation que nous avons de conserver et maintenir dans nos Royaumes la Sainte Foi Catholique Romaine, ainsi que la sécurité, la paix et le repos des mêmes Royaumes; de l'avis et par le conseil d'hommes savants et d'autres personnes fort zélées pour le service de Dieu et le nôtre, nous ordonnons que tous les Morisques habitants de ces Royaumes, hommes et femmes et enfants de toute condition, etc. »

J'ai dit que les papes s'efforcèrent, dès le commencement, d'adoucir les rigueurs de l'Inquisition d'Espagne, tantôt en admonestant les Rois et les Inquisiteurs, tantôt en faisant droit aux appels des accusés et condamnés. Les Rois craignaient que les innovations religieuses ne produisissent une perturbation publique ; j'ai ajouté que leur politique avait embarrassé les papes et les avait empêchés de porter aussi loin qu'ils l'auraient désiré leurs mesures de douceur et d'indulgence : entre autres documents qui appuient cette assertion, j'en choisirai un qui fait foi de l'irritation des Rois d'Espagne au sujet du secours que les accusés de l'Inquisition trouvaient à Rome.

« Livre VIII, titre III, loi II, de la nouvelle *Recopilacion.*

» Enjoignant aux personnes condamnées par l'Inquisition, et absentes de ces Royaumes, de n'y point revenir sous peine de la mort et la perte de leurs biens.

» D. Ferdinand et Dª. Isabelle.—A Saragosse, le 2 du mois d'août de l'an 1498. Pragmatique.

» Quelques personnes condamnées comme Hérétiques par les Inquisiteurs se sont absentées de nos Royaumes et sont allées en d'autres pays, où, par le moyen de faux rapports et de formalités indues, elles ont obtenu subrepticement des exemptions, des absolutions, des commissions, des sécurités et autres priviléges, afin de s'exempter des condamnations et peines encourues par elles, et rester dans leurs erreurs, ce qui néanmoins ne les empêche pas de tenter de revenir dans ces Royaumes ; c'est pourquoi, voulant extirper un si grand mal, nous enjoignons à ces condamnés de n'être point si hardis que de revenir. Qu'ils ne reviennent, ni ne retournent dans nos Royaumes et Seigneuries, par aucune voie, en aucune manière, pour aucune cause ni raison que ce soit, sous peine de la mort et de la perte de leurs biens : laquelle peine nous voulons et ordonnons être encourue par ce fait même ; un tiers des biens sera pour la personne qui aura dénoncé, un autre tiers pour la Justice, le troisième pour notre Chambre. Toutes les fois que les dites Justices, dans leurs lieux et juridictions propres, sauront que quelques-unes des susdites personnes se trouveront dans un endroit de leur juridiction, nous leur ordonnons à toutes et à chacune, sans exception, de se rendre, sans en être autrement requises, sur le lieu où se trouve cette personne, de l'appréhender au corps et aussitôt, sans délai, d'exécuter et faire exécuter sur leurs personnes et leurs biens les peines posées par nous selon qu'il a été dit ; et ce, nonobstant toute exemption, réconciliation, sécurité et autres pri-

viléges qu'elles aient, ces priviléges dans le cas présent et quant aux peines susdites ne leur pouvant servir. Nous leur ordonnons de faire et d'accomplir ceci sous peine de la perte et de la confiscation de tous leurs biens; la même peine sera encourue par toute autre personne qui aura caché ou reçu lesdits condamnés, ou qui sachant où ils sont, n'en aura pas instruit nos Justices. Nous ordonnons à tout Grand et Conseiller, et autres personnes de nos Royaumes, de donner faveur et aide à nos Justices toutes les fois qu'on le leur demandera et qu'il en sera besoin, pour accomplir et exécuter ce qui a été dit ci-dessus, sous les peines que les justices mêmes décerneront à ce sujet. »

On voit, par ce document, que dès l'an 1498 les choses étaient venues à tel point, que les Rois prétendaient maintenir envers et contre tous la rigueur de l'Inquisition, et qu'ils se tenaient pour offensés de ce que les papes se mêlaient d'y apporter quelque adoucissement. On comprend assez par là d'où provenait la dureté avec laquelle étaient traités les coupables; et cela nous révèle une des causes qui firent que l'Inquisition usa parfois de son pouvoir avec une excessive sévérité. Bien qu'elle ne fût point un simple instrument de la politique des Rois comme quelques-uns l'ont dit, l'Inquisition ressentait plus ou moins l'influence de cette politique; et l'on sait que la politique, lorsqu'il s'agit d'abattre un adversaire, ne montre pas d'ordinaire une compassion excessive. Si l'Inquisition d'Espagne se fût trouvée à cette époque sous l'autorité et la direction exclusive des papes, elle eût été infiniment plus modérée, plus douce dans sa manière d'agir.

A cette époque, le but ardemment poursuivi par les Rois d'Espagne était d'obtenir que les jugements de l'Inquisition fussent définitifs en Espagne, sans appel à Rome; la reine Isabelle l'avait expressément demandé ainsi au pape. Les Souverains-Pontifes ne voulaient point accéder à ces sollicitations, sans doute dans la prévoyance de l'abus que l'on pourrait faire d'une arme si terrible, le jour où le frein d'un pouvoir modérateur viendrait à manquer.

On comprend, par les faits que je viens de citer, combien j'avais raison de dire que, si l'on excuse la conduite de Ferdinand et d'Isabelle en ce qui touche l'Inquisition, il ne faut pas plus incriminer celle de Philippe II, puisque les Rois Catholiques se montrèrent encore plus sévères, plus durs que ce dernier monarque. J'ai déjà indiqué le motif qui a fait condamner si impitoyablement la conduite de Philippe II; mais il faut aussi montrer pourquoi l'on a mis une sorte d'opiniâtreté à excuser celle de Ferdinand et d'Isabelle.

Lorsque l'on veut fausser un fait historique en calomniant un personnage ou une institution, il faut commencer par une affectation d'impartialité et de bonne foi ; ce à quoi l'on réussit merveilleusement en manifestant de l'indulgence pour la chose même que l'on veut condamner, mais en s'y prenant de manière que cette indulgence ait fortement l'apparence d'une concession gratuitement faite à nos adversaires, ou d'un sacrifice de nos opinions, de nos sentiments sur les autels de la raison et de la justice, qui sont notre guide et notre idole. Nous prédisposons ainsi le lecteur ou l'auditeur à regarder la condamnation que nous allons prononcer comme un arrêt dicté par la plus stricte justice ; arrêt dans lequel ni la passion, ni l'esprit de partialité, ni les vues tortueuses n'ont aucune part. Comment douter de la bonne foi, de l'amour pour la vérité, de l'impartialité d'un homme qui commence par excuser ce qui, selon toutes les apparences, et vu ses opinions, devait être l'objet de ses anathèmes? Telle est la situation des hommes dont nous parlons ; ils se proposaient d'attaquer l'Inquisition ; or, il se trouvait précisément que la protectrice et en quelque façon la fondatrice de ce tribunal était la reine Isabelle, nom insigne, que les Espagnols ont toujours prononcé avec respect, reine immortelle, l'un des plus beaux ornements de notre histoire. Que faire dans un pareil embarras? Le moyen était simple : qu'importait que les Juifs et les hérétiques eussent été traités avec la plus grande rigueur du temps des Rois Catholiques, que ces monarques eussent porté la sévérité plus loin que tous ceux qui leur ont succédé, il fallait fermer les yeux sur ces faits, excuser la conduite de ces Rois, et faire remarquer les motifs graves qui les poussèrent à déployer les rigueurs de la justice. On tournait ainsi la difficulté ; car c'en était une de jeter une tache à la mémoire d'une grande Reine, chérie et respectée de tous les Espagnols : l'on préparait ainsi la voie à des accusations impitoyables contre Philippe II. Ce monarque avait contre lui le cri unanime de tous les protestants, par la simple raison qu'il avait été leur plus puissant adversaire ; il n'en devait donc rien coûter de faire tomber sur lui tout le poids de l'exécration. L'énigme est ainsi expliquée. Telle est la raison d'une partialité si injuste, telle est l'hypocrisie de cette opinion, qui, en excusant les Rois Catholiques, condamne Philippe II sans appel.

Je n'ai pas prétendu justifier de tout point la politique de ce monarque ; mais j'ai présenté quelques considérations qui peuvent servir à calmer les violentes attaques dirigées contre lui par ses adversaires : il ne me reste plus qu'à transcrire

ici les documents auxquels j'ai fait allusion lorsque j'ai dit que l'Inquisition n'était point un simple instrument de la politique de Philippe II, et que ce prince ne se proposa point d'établir en Espagne un système d'obscurantisme.

Don Antonio Perez, dans ses *Relations*, aux Notes sur une lettre du Confesseur du Roi, Fray Diego de Chaves, dans laquelle lettre ce dernier affirme que le prince séculier a puissance sur la vie de ses sujets et vassaux, dit : « Je ne me mettrai pas à rapporter tout ce que j'ai entendu dire au sujet de la qualification de quelques-unes de ces propositions ; cela n'est point de ma compétence. Ceux que cela regarde comprendront, rien qu'en entendant le bruit de mes paroles ; je me bornerai à dire que, dans le temps que j'étais à Madrid, l'Inquisition condamna la proposition suivante : un prédicateur, peu importe que je dise le nom, avança, à Saint-Jérôme de Madrid, dans un sermon, en présence du Roi Catholique : *Que les Rois avaient un pouvoir absolu sur la personne de leurs sujets, ainsi que sur leurs biens.* Outre quelques autres peines particulières, ce prédicateur fut condamné à se rétracter publiquement, dans le même lieu, avec toutes les cérémonies d'un acte juridique ; ce qu'il fit dans la même chaire, disant qu'il avait avancé telle proposition, tel jour, qu'il s'en rétractait comme d'une proposition erronée. « *Car, Messieurs* (dit-il exactement en lisant sur un papier), *les Rois n'ont sur leurs sujets d'autre pouvoir que celui qui leur est accordé par le droit divin et le droit humain ; ils n'en ont point qui procède de leur libre et absolue volonté.* » Je sais même qui qualifia la proposition et régla les paroles que l'accusé, au grand plaisir du qualificateur, devait prononcer ; celui-ci, en effet, se réjouissait de voir arracher une herbe si vénéneuse, qu'il sentait croître, comme on l'a bien vu par la suite. Maître Fray Hernando del Castillo (je le nommerai) fut celui qui régla ce que l'accusé devait dire ; il était consulteur du Saint-Office, prédicateur du Roi ; c'était un homme d'une doctrine et d'une éloquence singulières, fort connu, fort estimé dans sa nation et de la nation italienne en particulier. Le docteur Velasco, grave personnage du même temps, disait de lui qu'il n'y avait point entre les mains de Fabrico Dentici, guitare aussi douce que la langue de Maître Fray Hernandez del Castillo à l'oreille de ceux qui l'entendaient. »

Et à la page 47, dans le texte : « Je sais, dit Don Antonio Perez, qu'elles furent qualifiées de fort scandaleuses par des personnes très-graves en dignité, très-graves par leur instruction et par la pureté d'un cœur chrétien ; parmi elle s'en trouvait une qui avait eu en Espagne un rang suprême dans

l'ordre spirituel, et avait rempli auparavant un office dans le tribunal de l'Inquisition. » Perez dit ensuite que cette personne était le nonce de Sa Sainteté, (*Relaciones de Anton. Perez.* Paris, 1624.)

La lettre de Philippe II, au docteur D. Benito Arias Montano, contient ce qui suit, au passage remarquable que nous avons cité :

« Ce que vous aurez à faire, Dr, etc., mon chapelain, à Anvers, où nous vous envoyons. »

Daté de Madrid, 25 Mars 1568.

« Outre que vous rendrez ce bon office et service audit Plantinus, sachez que dès ce moment, à mesure que les six mille écus prêtés à Plantinus seront recouvrés de ses mains, je les applique à acheter des livres pour le monastère de Saint-Laurent-le-Royal, de l'Ordre de saint Jérôme, que je fais bâtir, près de l'Escurial, comme vous savez. Ainsi, vous êtes averti que c'est là mon intention ; vous vous y conformerez et ferez diligence pour recueillir tous les livres de choix, imprimés et manuscrits, que votre excellent discernement vous fera juger convenables, afin de les apporter et de les placer dans la bibliothèque dudit monastère. En effet, c'est là une des principales richesses que je voudrais laisser aux Religieux qui y devront demeurer, car c'est la plus utile et la plus nécessaire. C'est pourquoi j'ai aussi commandé à D. Francès de Alaba, mon ambassadeur en France, de s'occuper d'avoir dans ce royaume les meilleurs livres qu'il lui sera possible ; vous vous entendrez avec lui sur ce sujet. Je lui ferai écrire de s'entendre également avec vous ; de vous faire tenir, avant que de les acheter, la liste des livres qui se trouveront, ainsi que du prix ; vous lui donnerez avis de ceux qu'il devra prendre et laisser, et de ce qu'il pourra donner pour chaque. Il vous enverra successivement à Anvers ceux qu'il aura achetés ainsi ; vous les reconnaîtrez et les expédierez ici, tous à la fois, lorsqu'il en sera temps. »

Sous le règne de Philippe II, de ce prince qui nous est représenté comme l'un des principaux fauteurs de l'obscurantisme, on recherchait dans les pays étrangers les livres de choix, tant imprimés que manuscrits, afin d'en enrichir les bibliothèques espagnoles ; dans notre siècle, que nous appelons de *lumières*, on a dépouillé les bibliothèques de l'Espagne, et leurs trésors sont allés combler celles de l'étranger. Qui ignore les provisions qu'on a faites de nos livres et de nos manuscrits en Angleterre ? Consultez les catalogues du Musée de Londres et d'autres bibliothèques particulières ;

celui qui trace ces lignes ne dit que ce qu'il a vu de ses propres yeux, ce qu'il a entendu déplorer par des personnes dignes de respect. Lorsque nous montrons tant de négligence à conserver nos trésors, ne soyons pas si injustes et si puérils que de perdre notre temps à déclamer vainement contre ceux qui nous les avaient légués.

## APPENDICE.

### DEUX MOTS SUR PUIGBLANCH, VILLENEUVE ET LLORENTE.

Ici se terminent, dans l'édition espagnole, les notes relatives à l'Inquisition; mais je ne crois pas inutile d'ajouter, dans l'édition française, quelques mots propres à éclairer les lecteurs étrangers; souvent, peu versés qu'ils sont dans la connaissance de nos choses, il pourrait leur arriver de boire à des sources corrompues, qu'ils s'imaginent être salutaires et pures. Le comte de Maistre, à propos de l'Inquisition d'Espagne, cite l'*Inquisition dévoilée de Natanaël Jomtob ;* dans la crainte que l'autorité de celui qui cite ne donne trop d'importance à celui qui est cité, je dirai ici deux mots. Ce *Natanael Jomtob* n'est autre que le docteur D. Antonio Puigblanch, Espagnol, mort, à Londres, il n'y a pas longtemps. Cet auteur, dans le prologue de ses opuscules, publiés à Londres, explique lui-même la raison qui lui fit adopter un nom étrange. « Ces mots hébreux, dit-il, sont deux noms propres significatifs, qui ensemble forment l'inscription *Dedit Deus diem bonum ;* j'ai voulu exprimer ainsi le bonheur de pouvoir parler et écrire librement contre le tribunal de l'Inquisition et le bonheur de le voir aboli. » (Prolog. pag. cxv.)

Afin que le lecteur puisse juger de la valeur que l'on doit donner à cet ouvrage, j'observerai que la première qualité d'un historien, principalement en une matière si délicate, est une haute impartialité unie à un grand fond de modération : ces deux qualités manquaient précisément à M. Puigblanch, lequel était affecté d'une manière déplorable des défauts contraires. On ne peut être plus emporté que lui contre tout ce qui se présente : la mauvaise humeur, la colère l'aveuglent; il attaque les institutions, les hommes avec une véritable fureur; il n'a de respect pour rien; joignez à tout cela une vanité qui fait compassion. Il me serait facile d'apporter ici diverses preuves de l'impiété de Puigblanch; mais je craindrais de tacher le papier en transcrivant les satires impies de cet homme. Cela suffit pour donner une idée du point de vue sous

lequel il a pu envisager les choses qui ont rapport aux affaires religieuses et au clergé. Il ne laisse passer aucune occasion de se moquer des ministres de la religion, de les invectiver, de donner carrière à la rage inexplicable qu'il a contre eux. La manière inconvenante dont il traitait ses adversaires, vrais ou imaginaires, alors même qu'ils avaient plus ou moins de sympathie pour ses opinions, est une bonne apologie des choses qu'il combattait d'un autre côté. Je ne puis reproduire ici ses paroles, tant elles sont grossières; elles offensent d'ailleurs des personnes qui vivent encore; il suffit de dire que, non content de les insulter de la manière la plus dégoûtante, Puigblanch descend jusqu'à leur reprocher leurs défauts physiques, ainsi que pourrait le faire une marchande de la halle. Qu'y avait-il à espérer d'un tel esprit en une matière si grave, si délicate? De pareilles dispositions convenaient-elles à un historien de l'Inquisition, qui publiait son ouvrage précisément en 1811, c'est-à-dire dans un moment de réaction et d'effervescence?

Pour ce qui est du talent et de la science, je ne refuserai à M. Puigblanch ni de la lecture et de l'érudition, ni une certaine aptitude à la critique; cependant il ne faut pas oublier que son esprit était fort loin d'être cultivé comme il aurait dû l'être, pour se trouver au niveau de notre époque.

Un travail comme le sien demandait au moins qu'on eût suivi la marche des temps, qu'on ne fût pas tout à fait dépourvu de la philosophie de l'histoire, qu'on ne se fût pas formé exclusivement avec certains livres, en accumulant une érudition indigeste, en poursuivant sans cesse des étymologies et des questions grammaticales. Voilà ce qui manque à M. Puigblanch; pour tout dire en un mot, j'ai trouvé une exactitude parfaite dans la définition suivante, que j'ai entendue à Londres de la bouche d'un homme distingué, lequel avait eu commerce avec Puigblanch pendant longtemps : « Puigblanch, me disait-on, savait ce que pouvait savoir en Espagne un érudit du dix-septième siècle. » Le lecteur chrétien s'imagine ce qui devait résulter de l'amalgame d'une instruction de ce genre avec toute la bile de la colère voltairienne.

D. Joaquin Lorenzo Villanueva est encore un de ces Espagnols qui se sont distingués en déclamant contre l'Inquisition; celui-ci, dans sa *Vie littéraire* (*Vida literaria*), a prétendu que les lumières du public sur cette question et l'abolition du célèbre tribunal lui étaient dues en grande partie. Puigblanch récrimine fort contre Villanueva, qui prétendait usurper sa gloire en se servant de son ouvrage sans le citer; et autres

choses semblables qui font aussi peu d'honneur à l'un qu'à l'autre. Villanueva est déjà jugé en Espagne par tous les hommes sensés; quant aux étrangers qui voudront l'entendre sur cette question, ils auront l'obligation peu agréable de lire les deux volumes grand *in-octavo*, dans lesquels il a écrit sa *Vie littéraire*. La bile de Villanueva contre le clergé qui n'était point de sa coterie, et surtout sa haine contre Rome, se montrent à chaque page de ce livre, et y font de temps en temps des explosions par trop violentes pour s'accorder avec l'extrême mansuétude qu'il se plait à affecter. Au surplus, que le lecteur se prépare et s'arme de patience, s'il prétend achever ces deux gros volumes, où se trouve écrit, par celui même qui l'avait si bien mérité, le plus complet panégyrique de sa science profonde, de sa vaste érudition, de sa grande humilité, de ses vertus de toute espèce. Certes, cela serait fort bon si l'auteur, se rappelant tant soit peu la modestie, ne nous eût dit avec candeur qu'on en vint jusqu'à l'appeler le *père des pauvres*, que sa veine poétique ne s'éteignait point par le froid des années, que son activité au travail ne le laissait pas oisif, même au milieu des plus grandes persécutions; s'il n'eût enfin pris à tâche de nous faire croire que toute sa vie fut un continuel sacrifice sur les autels de la science et de la vertu. A ceux qui voudraient s'éclairer des lumières de Villanueva, nous dirons à bon droit : N'oubliez pas qu'il faut se garder de croire à tout esprit, que l'on connaît l'arbre à ses fruits, que le loup se revêt souvent de la peau de l'agneau.

Parmi ceux qui ont fait le plus de bruit à propos de l'Inquisition se trouve aussi Llorente, auteur d'une *Histoire* de cette institution célèbre. L'impartialité qu'on peut se promettre de cet écrivain se révèle à chaque instant dans son livre, lequel a été évidemment écrit dans le but de dénigrer le plus possible le clergé catholique et le Saint-Siége. Heureusement l'auteur s'est fait assez connaître dans d'autres ouvrages, pour qu'aucun catholique ne se laisse tromper par ses insidieux écrits. Personne, surtout en Espagne, n'ignore quelles étaient, par rapport au Catholicisme, les idées du projet *de constitution religieuse*, avec lequel Llorente prétendit troubler les consciences et introduire en Espagne le schisme et l'hérésie. Celui qui essaie de détruire la discipline universelle établie dès les premiers siècles, qui expose des doutes sur les plus sacrés mystères de notre sainte Religion, qui conteste à l'Eglise son infaillible autorité, et ne tient pas pour légitimes les quatre premiers conciles œcuméniques, méritera-t-il le moindre crédit lorsqu'il fera l'histoire de l'Inqui-

sition, cette histoire qui présente tant d'occasions de déclamer contre le clergé et contre Rome? Veut-on une preuve de son impartialité? La voici : dans son *Histoire de l'Inquisition,* il ne peut se dispenser de rappeler la conduite du Siége apostolique aux premiers temps de l'Inquisition en Espagne, de dire les efforts du Saint-Siége dans le but d'adoucir les rigueurs du tribunal, les appels qui avaient lieu et les jugements miséricordieux qui presque toujours étaient obtenus à Rome; tous ces faits montraient clairement que Rome, loin d'être, comme il le prétendait, un monstre de cruauté, était plutôt un modèle de douceur et de prudence; savez-vous comment il se tire de cette difficulté? En disant que ce que voulait la cour romaine, c'était nous extorquer de l'argent. Explication aussi indigne qu'impudente, moyen odieux d'ôter leur lustre aux actions les plus bienfaisantes, les plus généreuses, et qui révèle un dessein fixe de trouver partout le mal, puisqu'ici l'on prétend donner le mal pour motif même au bien le plus digne de reconnaissance.

A propos de Llorente, je ne veux point passer sous silence un fait remarquable qu'il a eu la complaisance de communiquer lui-même au public dans le même ouvrage. Le roi intrus Joseph chargea Llorente, par ordre exprès, des archives du Conseil suprême et du tribunal de l'Inquisition de la capitale; cet excellent homme fut un si parfait archiviste, qu'il fit brûler, avec l'approbation de son maître (c'est lui-même qui nous l'a dit), tous les procès, à l'exception de ceux qui pouvaient appartenir à l'histoire par leur célébrité ou la renommée des personnes qui y figurèrent, tels que ceux de Carranza, de Macanaz, et quelques autres; bien qu'il ait conservé en entier, ajoute-t-il, les registres des résolutions du Conseil, les dispositions royales, les bulles et brefs de Rome. (Edit. française, 1818, t. 4, p. 145.) Après avoir entendu cette remarquable confession, nous demanderons à tout homme impartial s'il n'y a pas lieu de concevoir une défiance excessive à l'égard d'un historien qui se prétend seul et unique, parce qu'il a eu la facilité de feuilleter les documents originaux sur lesquels se fonde son histoire, et qui néanmoins détruit, livre aux flammes ces mêmes documents. Etait-il si urgent de se débarrasser de quelques liasses? Ne pouvait-on trouver à Madrid quelques rayons où les placer, afin qu'elles pussent être au besoin examinées par ceux qui, après Llorente, auraient envie d'écrire l'histoire de l'Inquisition sur les documents originaux? Llorente a conservé, nous dit-il, ceux qui pouvaient appartenir à l'histoire; mais l'histoire de l'Inquisition avait également besoin des autres, même

des plus obscurs, même des plus insignifiants en apparence; car il n'est pas rare qu'un fait, une circonstance, un mot nous dévoilent une institution, nous peignent un siècle.

Et remarquez bien que cette destruction eut lieu à une époque critique, de trouble public, où la nation entière, dévouée à une lutte immortelle, défendant son indépendance, ne pouvait fixer son attention sur de semblables affaires; les hommes les plus remarquables, dispersés de tous côtés, guidaient alors leurs concitoyens en armes, ou s'occupaient des premiers intérêts de la patrie; ils ne pouvaient, par conséquent, surveiller la conduite d'un archiviste, qui, après s'être séparé de ses frères, dont le sang coulait sur les champs de bataille, acceptait des emplois d'un étranger intrus, et brûlait les documents d'une institution dont il se proposait d'écrire l'histoire.

## NOTE 10, PAGE 271.

Le plan de mon ouvrage demandait que les questions relatives aux communautés religieuses fussent examinées avec quelque étendue; mais il ne me permettait point de donner à cette matière tout le développement dont elle est susceptible. En effet, l'on pourrait, à mon avis, en écrivant l'histoire des communautés religieuses, présenter parallèlement celle des peuples au sein desquels ces communautés se sont établies, de manière à démontrer tout au long une vérité que nous avons déjà prouvée, savoir : que l'établissement des institutions religieuses, outre l'objet supérieur et divin qui en est le but, a été, dans tous les temps, la satisfaction d'une nécessité religieuse et sociale. Bien que mes forces ne s'élèvent point jusqu'à une telle entreprise, contre laquelle le courage pourrait bien se briser, lors même qu'on se bornerait à envisager l'immense étendue d'un pareil ouvrage, je veux en insinuer ici l'idée; peut-être se trouvera-t-il un homme d'assez de capacité, d'érudition et de loisir, pour se résoudre à l'entreprendre, pour enrichir notre siècle de ce nouveau monument historique et philosophique. En concevant le plan sous ce point de vue et en le subordonnant à cette unité d'objet, dont le fondement, qui se laisse voir dans les faits connus, s'aperçoit dans les faits obscurs, se laisse conjecturer dans les faits cachés, on donnerait sans peine à ce travail toute la variété désirable. Le sujet même se prête à la variété, car il sollicite l'écrivain de descendre dans des particularités d'un extrême intérêt, qui ont été comme les épisodes

d'un vaste et unique poëme. La disposition des esprits, devenus assez favorables aux institutions religieuses, grâce aux déceptions qui suivent les vaines théories et aux leçons de l'expérience qui mettent à néant les calomnies inventées par la philosophie, rend chaque jour le chemin plus facile; le sentier se trouve déjà suffisamment frayé; il ne s'agirait plus que de l'élargir, de le pousser plus loin, afin d'y conduire un plus grand nombre d'hommes vers la région de la vérité.

Cette indication faite, il me reste à consigner ici, ne fût-ce qu'en faisant apercevoir le sommet des choses, divers faits qui n'ont pu prendre place dans le texte, et que j'ai préféré rassembler dans une note; comme ces faits appartenaient à un même sujet, il m'a paru convenable de les réunir à part, en laissant toute l'attention du lecteur s'attacher aux observations qui forment le corps de mon discours.

On connaissait chez les païens, sous le nom d'*Ascètes*, des personnes qui s'adonnaient à l'abstinence et à la pratique de vertus austères. De sorte qu'avant même le Christianisme, on avait déjà l'idée de ces vertus qui ont été critiquées depuis dans le Christianisme. Les vies des philosophes sont pleines d'exemples qui prouvent la vérité de mon assertion. Néanmoins on comprend que, privés de la lumière de la foi et des secours de la grâce, les philosophes païens n'aient pu offrir qu'une ombre très-légère de ce qui devait se réaliser plus tard dans la vie des ascètes chrétiens.

Nous avons rappelé que la vie monastique trouve son fondement dans l'Evangile, en ce que l'Evangile renferme d'ascétique. Dès la fondation de l'Eglise, nous voyons la vie monastique établie sous une forme ou sous une autre. Origène nous parle de certains hommes qui, afin de réduire leur corps en servitude, s'abstenaient de manger de la viande et de tout ce qui avait eu vie (Orig., *contr. Celsum*, *lib.* v). Tertullien fait mention de quelques chrétiens qui s'abstenaient du mariage, non qu'ils le condamnassent, mais afin de gagner le royaume du ciel. (Tertul., l. II, *De cult. femin.*)

Il est à remarquer que le sexe faible participa d'une manière très-particulière de cette force d'esprit que le Christianisme communiquait pour l'exercice des grandes vertus. On comptait déjà en grand nombre, dans les premiers siècles de l'Eglise, les vierges et les veuves consacrées au Seigneur, liées par un vœu de chasteté perpétuelle; et nous voyons qu'un soin spécial est accordé, dans les anciens conciles, à cette portion choisie du troupeau de l'Eglise. C'est un des objets de la sollicitude des Pères, de régler sur ce point la discipline d'une manière convenable. Les vierges faisaient

leur profession publique dans l'église ; elles recevaient le voile des mains de l'évêque, et, pour plus de solennité, on les distinguait par une espèce de consécration. Cette cérémonie exigeait dans la personne qui se consacrait au Seigneur un certain âge ; on remarque même que la discipline a été fort diverse sur ce point. En Orient, on recevait ces personnes à l'âge de 17 ans et même de 16, comme nous l'apprenons par saint Basile (*Epist. can.* 18) ; en Afrique à 25 ans, comme on le voit par le 4e canon du 3e concile de Carthage ; en France, à 40, ainsi qu'il appert du 19e canon du concile d'Agde. Lors même que les vierges et les veuves demeuraient dans la maison de leur père, on ne laissait pas de les compter parmi les personnes ecclésiastiques ; elles recevaient à ce titre, dans le cas de nécessité, des aliments de l'Eglise; que si elles manquaient au vœu de chasteté, elles étaient excommuniées et ne pouvaient rentrer dans la communion des fidèles qu'en se soumettant à une pénitence publique. (Voyez pour ces détails le canon 33 du 3e concile de Carthage, le canon 19 du concile d'Ancyre et le canon 16 de celui de Chalcédoine.)

Dans les trois premiers siècles, l'état de l'Eglise, sujette à une persécution presque continuelle, dut naturellement empêcher les personnes qui aimaient la vie ascétique, hommes ou femmes, de se réunir, pour la garder en commun, dans les villes. Quelques-uns pensent que la propagation de la vie ascétique dans le désert est due en grande partie à la persécution de Dèce, laquelle fut très-cruelle en Egypte, et fit qu'un grand nombre de chrétiens se retirèrent dans les solitudes de la Thébaïde, ou autres solitudes des alentours ; ainsi commença à s'établir ce genre de vie qui, par la suite, devait prendre une extension si prodigieuse. Saint Paul, si nous en devons croire ce que dit saint Jérôme, fut le fondateur de la vie solitaire.

Il paraît que quelques abus s'étaient introduits, dès les premiers siècles, dans la vie monastique, puisque nous voyons certains moines détestés à Rome au temps de saint Jérôme, « *Quousque genus detestabile monacorum Urbe non pellitur*, » dit le Saint par la bouche des Romains, dans une lettre à Paula ; mais on ne tarda pas à revenir sur la réputation des moines, compromise peut-être par les Sarabaïtes et les Gyrovagues, espèce de vagabonds dont le moindre souci était la pratique des vertus de leur état, et qui se livraient à la gourmandise et aux autres plaisirs avec une honteuse licence. Saint Athanase, saint Jérôme lui-même, saint Martin et d'autres hommes célèbres, parmi lesquels saint Benoît se distingua d'une manière toute particulière, relevèrent la splendeur de la

vie monastique par l'apologie la plus éloquente, celle qui consistait à donner, comme ils le firent, un exemple sublime des vertus les plus austères.

Il est remarquable que, malgré la multiplication des moines dans l'Orient et dans l'Occident, on ne les distinguât point en différents ordres, de sorte que, durant les dix premiers siècles, tous, ainsi que l'observe Mabillon, étaient considérés comme formant un seul institut. Il y avait dans cette unité, qui, pour ainsi dire, faisait de tous les monastères une seule famille, quelque chose de beau ; mais il faut avouer aussi que la diversité des Ordres introduite dans la suite était essentiellement propre à faire atteindre les buts divers et nombreux qui appelèrent successivement l'attention des instituts religieux.

La discipline en vertu de laquelle aucun Ordre nouveau ne pouvait se fonder sans approbation préalable du Souverain-Pontife, était, on peut le dire, bien nécessaire, vu l'ardeur qui entraîna plus tard une foule d'esprits à établir de nouvelles institutions : de sorte que, sans cette digue prudente, le désordre n'eût pas manqué de s'introduire à la suite des transports exagérés qui poussaient quelques imaginations à franchir toutes les limites.

Certains esprits se plaisent à rappeler les excès auxquels se livrèrent quelques individus des Ordres mendiants, et l'on emprunte à Mathieu Paris ses narrations, sans oublier les lamentations de saint Bonaventure lui-même. Je ne veux excuser le mal nulle part où il se trouve ; mais je ferai observer que les circonstances de l'époque où se fondèrent les Ordres mendiants, et le genre de vie qu'ils durent embrasser pour remplir, comme je l'ai indiqué dans le texte, le but auquel ils étaient destinés, rendaient à peu près inévitables ces maux que les hommes pieux déplorent sincèrement, et sur lesquels les ennemis de l'Eglise se lamentent avec non moins d'affectation que d'exagération.

FIN DES NOTES.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU SECOND VOLUME.

—

### CHAPITRE XXVI.

DE LA VIRGINITÉ SOUS LE RAPPORT SOCIAL. 1

De l'ennoblissement de la femme par la *virginité*. — Conduite du Protestantisme sur ce point. — Analyse intime du cœur de la femme. — De la *virginité* par rapport à la population. — L'Angleterre. — Il faut des pensées graves à l'esprit de la femme. — Salutaire influence des mœurs monastiques. — Méthode générale d'appréciation.

### CHAPITRE XXVII.

DE LA CHEVALERIE ET DES MOEURS DES BARBARES DANS LEUR INFLUENCE SUR LA CONDITION DES FEMMES. 9

Vie des seigneurs féodaux, selon M. Guizot. — Passions et foi dans la chevalerie. — La chevalerie n'ennoblit pas la femme, elle la suppose ennoblie. — Du respect des Germains pour la femme — Analyse du passage de Tacite. — Réflexions sur cet historien. — Il est difficile de bien connaître les mœurs des Germains. — Action du Catholicisme. — Distinction importante entre le Christianisme et le Catholicisme. — Que les Germains étaient incapables par eux-mêmes de rendre la dignité à la femme.

### CHAPITRE XXVIII.

DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE EN GÉNÉRAL. 24

Ce que c'est que la conscience publique. — Influence des sentiments sur la conscience en général. — L'éducation contribue à former la conscience. — État de la conscience publique dans les temps modernes. — Ce qui a pu former la conscience publique en Europe. — Luttes successives soutenues par la morale chrétienne.

### CHAPITRE XXIX.

DU PRINCIPE DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE D'APRÈS MONTESQUIEU. — HONNEUR. — VERTU. 31

Institution des censeurs, d'après Montesquieu. — Deux sortes

de préjugés dans l'auteur de l'*Esprit des Lois*. — Il donne pour principe l'*honneur* aux monarchies, la *vertu* aux républiques. — Explication du sentiment de l'*honneur*. — Ce qu'il faut pour fortifier ce sentiment. — Le pouvoir censorial remplacé par le pouvoir religieux. — Exemples. — Contrastes.

CHAPITRE XXX.

DE L'INFLUENCE DIVERSE DU PROTESTANTISME ET DU CATHOLICISME SUR LA CONSCIENCE PUBLIQUE. 41

Le Catholicisme considéré comme doctrine, comme institution. — Les idées, pour être efficaces, doivent se réaliser dans une institution. — Ce que le Protestantisme a fait pour abolir la morale chrétienne ; ce qu'il a fait pour la conserver. — Quelle est la vraie force de la prédication chez les protestants. Du sacrement de pénitence par rapport à la conscience publique. — Du degré auquel la religion catholique élève la moralité. — De l'unité dans l'âme. — L'unité simplifie. — Du grand nombre de moralistes au sein de l'Église catholique. — De la force propre des idées. — Distinction entre les idées, sous le rapport de leur force propre. — Si le genre humain est un dépositaire fidèle de la vérité. — Comment s'est conservée la vérité chez les Juifs. — Puissance propre des écoles. — Il faut des institutions, non-seulement pour enseigner, mais encore pour appliquer les doctrines. — De l'imprimerie par rapport à la conservation des idées. — De l'intuition, du discours.

CHAPITRE XXXI.

DE LA DOUCEUR DES MOEURS EN GÉNÉRAL. 54

En quoi consiste la douceur des mœurs. — Différence entre des mœurs douces et des mœurs molles. — Influence de l'Église catholique pour adoucir les mœurs. — Les sociétés païennes, les sociétés chrétiennes. — L'esclavage. — La puissance paternelle. — Les jeux publics. — Réflexions sur les *courses de taureaux* en Espagne.

CHAPITRE XXXII.

DE L'ADOUCISSEMENT DES MOEURS PAR L'ACTION DE L'ÉGLISE. 60

Éléments propres à perpétuer la dureté des mœurs au sein des sociétés modernes. — Conduite de l'Église à cet égard. — Canons et faits remarquables. — Saint Ambroise et l'empereur Théodose. — La Trêve de Dieu. — Dispositions fort remarquables de l'autorité ecclésiastique à ce sujet.

## CHAPITRE XXXIII.

DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE EN EUROPE. 78

Différence entre le Protestantisme et le Catholicisme par rapport à la bienfaisance publique. — Paradoxe de Montesquieu. — Canons remarquables de l'Église. — Préjudice que le Protestantisme a apporté au développement de la bienfaisance publique. — Ce que vaut la philanthropie.

## CHAPITRE XXXIV.

DE LA TOLÉRANCE EN MATIÈRE DE RELIGION. 90

La question de l'intolérance a été examinée avec mauvaise foi. — Ce que c'est que la tolérance. — Tolérance des opinions, de l'erreur. — La tolérance dans l'individu, chez les hommes religieux, chez les incrédules. — Deux sortes d'hommes religieux, deux sortes d'incrédules. — La tolérance dans la société; quelle en est l'origine. — Source de la tolérance qui règne dans les sociétés actuelles.

## CHAPITRE XXXV.

DU DROIT DE COERCITION EN GÉNÉRAL. 105

L'intolérance est un fait général dans l'histoire. — Dialogues avec les partisans de la tolérance universelle. — Existe-t-il un droit de punir des doctrines? Recherches sur l'origine de ce droit. — Influence funeste du Protestantisme et de l'incrédulité en cette matière. — De l'importance que le Catholicisme donne au péché d'hérésie. — Inconséquence de certains voltairiens sans courage. — Autre réflexion sur le droit de punir des doctrines.—Résumé.

## CHAPITRE XXXVI.

DE L'INQUISITION EN ESPAGNE. 117

Institution et législation fondées sur l'intolérance. — Causes de la rigueur déployée aux premiers siècles de l'Inquisition. — Trois époques dans l'histoire de l'Inquisition en Espagne : contre les Juifs et les Maures; contre les protestants; contre les incrédules. — Rigueurs de l'Inquisition; motifs de ces rigueurs; — conduite des papes en cette affaire. — Douceur de l'Inquisition romaine. — De l'intolérance de Luther par rapport aux Juifs. — Maures et Morisques.

## CHAPITRE XXXVII.

SECONDE ÉPOQUE DE L'INQUISITION EN ESPAGNE. 131

Inquisition nouvelle attribuée à Philippe II. — Opinion de

M. Lacordaire. — Partialité contre Philippe II. — Observation sur l'ouvrage intitulé l'*Inquisition dévoilée*. — Coup d'œil rapide sur la seconde époque de l'Inquisition. — Procès de Carranza. — Réflexion sur ce procès et sur les qualités personnelles de l'illustre accusé. — Pourquoi tant de partialité contre Philippe II. — Réflexions sur la politique de ce monarque. — Anecdote curieuse d'un prédicateur que l'on oblige à se rétracter. — Réflexions sur l'influence de l'esprit du siècle.

CHAPITRE XXXVIII.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES EN ELLES-MÊMES. 149

Conduite du Protestantisme à l'égard des Institutions religieuses. — Si ces Institutions ont eu de l'importance dans l'histoire. — Sophisme au sujet de la véritable origine des Institutions religieuses. — Leur exacte définition. — De l'association entre les premiers fidèles. — Les fidèles dispersés dans les déserts. — Relations entre la papauté et les Institutions religieuses. — D'un besoin intime du cœur de l'homme. — De la tristesse chrétienne. — Du besoin de s'associer pour la pratique de la perfection. — Du vœu. — Le vœu est l'acte le plus parfait de la liberté. — Vraie notion de la *liberté*.

CHAPITRE XXXIX.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'HISTOIRE. — PREMIERS SOLITAIRES. 169

Caractère des Institutions religieuses au point de vue de l'histoire. — L'empire romain, les Barbares, les premiers chrétiens. — Situation de l'Église à l'avénement du Christianisme sur le trône des Césars. — Vie des Pères du désert. — Influence des solitaires sur la philosophie et les mœurs. — L'héroïsme de la pénitence sauve la morale. — Le climat le plus corrupteur choisi pour le triomphe des plus austères vertus.

CHAPITRE XL.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'ORIENT. 179

Influence des monastères de l'Orient. — Pourquoi la civilisation triompha dans l'Occident et périt dans l'Orient. — Influence des monastères de l'Orient sur la civilisation arabe.

CHAPITRE XLI.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS L'HISTOIRE DE L'OCCIDENT. 186

Caractère propre des Institutions religieuses dans l'Occident. — Saint Benoît. — Lutte des moines contre la décadence. — Origine des propriétés monastiques. — Les possessions des moines

servent à créer le respect de la propriété. — La population se disperse dans les campagnes. — La science et les lettres dans les cloîtres. — Gratien réveille l'étude du droit.

CHAPITRE XLII.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU MOYEN AGE EN OCCIDENT. — DES ORDRES MILITAIRES. 194

Caractère des Ordres militaires. — Jugement sur les Croisades. — La fondation des Ordres militaires est une continuation des Croisades.

CHAPITRE XLIII.

SUITE DU MÊME SUJET. — L'EUROPE AU TREIZIÈME SIÈCLE. 198

Transformation de l'esprit monastique au treizième siècle. — Des institutions religieuses surgissent partout. — Caractère de la civilisation européenne opposé à celui des autres civilisations. — Mélange d'éléments divers dans l'esprit du treizième siècle. — Société semi-barbare. — Christianisme et barbarie. — Illusion fréquente dans l'étude de l'histoire. — Situation de l'Europe au commencement du treizième siècle. — Les guerres deviennent plus populaires. — Pourquoi le mouvement des idées commença plus tôt en Espagne que dans le reste de l'Europe. — Effervescence du mal pendant le cours du douzième siècle. — Tanchème. — Eon. — Les Manichéens. — Les Vaudois. — Mouvement religieux au commencement du treizième siècle. — Les Ordres mendiants et prédicateurs. — Caractère de ces Ordres. — Leur influence. — Leurs rapports avec la papauté.

CHAPITRE XLIV.

DES ORDRES RELIGIEUX POUR LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS. 222

Multitude de chrétiens réduits en servitude. — Il fallait des Ordres religieux pour la rédemption des captifs. — L'Ordre de la Trinité, l'Ordre de la Merci. — Saint Pierre Armengol.

CHAPITRE XLV.

L'ÉLAN UNIVERSEL DE LA CIVILISATION BRISÉ PAR LE PROTESTANTISME. 230

Effets du Protestantisme sur le cours de la civilisation dans le monde, à partir du seizième siècle. — Ce qui fait que la civilisation, durant le moyen âge, acheva de triompher de la barbarie. — Tableau de l'Europe au commencement du seizième siècle. — Les missions civilisatrices de l'Europe interrompues par le schisme de Luther. — Pourquoi l'action de l'Église sur les peuples barbares a perdu de sa puissance depuis trois siècles. — Si le

Christianisme de nos jours est moins propre à propager la foi que celui des premiers siècles de l'Église. — Les missions chrétiennes dans les premiers temps de l'Église. — Quelle a été la vraie mission de Luther.

CHAPITRE XLVI.

DES JÉSUITES. 244

De leur importance dans l'histoire de la civilisation européenne. — Causes de la haine qui s'est soulevée contre eux — Caractère des Jésuites. — Contradiction de M. Guizot à leur sujet. — S'il est vrai, comme le dit M. Guizot, que les Jésuites en Espagne aient perdu *des peuples*. — Faits et dates. — Injustes accusations contre la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE XLVII. 257

DE L'AVENIR DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES.—DE LEUR NÉCESSITÉ ACTUELLE.

État actuel des institutions religieuses. — Tableau de la société. — Impuissance de l'industrie et du commerce à combler le cœur de l'homme. — Situation des esprits à l'égard de la Religion. — Il faudra des institutions religieuses pour sauver les sociétés actuelles. — Rien de fixe dans ces sociétés. — Il manque un ressort à l'organisation sociale. — La marche des nations européennes a été faussée. — Des moyens matériels de mettre un frein aux masses.—Il faut des moyens moraux —Les institutions religieuses se concilient avec certains progrès des derniers temps.

## INDEX DES NOTES.

NOTE 1 (PAGE 23). 272

Les Germains de Tacite jugés d'après des faits postérieurs.

NOTE 2 (PAGE 40). 274

Corruption des mœurs antiques.

NOTE 3 (PAGE 53). *ib.*

Opinion diverse de la religion et de la philosophie par rapport à la puissance des idées. — Jusqu'à quel point il est vrai que toute idée a besoin de se créer une institution.

NOTE 4 (PAGE 60). 276

Le Christianisme est encore de nos jours la source de la douceur des mœurs.

NOTE 5 (PAGE 77). 278

Influence de l'Église sur la législation barbare. — Conciles de Tolède. — Ce que prouve l'indulgence du code criminel chez les Barbares.

NOTE 6 (PAGE 89). 283

Intervention constante de l'Église dans l'administration de la bienfaisance publique. — Prescriptions du concile de Trente à ce sujet.—Les biens des hôpitaux considérés comme biensd'église.

NOTE 7 (PAGE 102). 286

Renvoi à la note suivante.

NOTE 8 (PAGE 117). *ib.*

Distinction entre l'intolérance civile et l'intolérance religieuse. — Erreur de Rousseau sur ce point. — Fausse doctrine du *Contrat Social.*

NOTE 9 (PAGE 149) 291

Textes de lois anciennes relatives à l'Inquisition. — Pragmatique de Ferdinand et d'Isabelle.— Lois de Philippe II, de Philippe III. — Pragmatique de Ferdinand et d'Isabelle concernant les rapports de l'Inquisition espagnole avec Rome. — Texte de D. Anton. Perez, qui rapporte l'anecdote du prédicateur de Madrid. — Lettre de Philippe II à Arias Montanus, au sujet de la bibliothèque de l'Escurial.

APPENDICE. 302

*Deux mots sur Puigblanch, Villanueva et Llorente.*

NOTE 10 (PAGE 271). 306

Les institutions religieuses au point de vue de l'histoire. — Dernier coup d'œil sur leur origine et leur développement. — Détails sur le vœu de chasteté que faisaient les vierges et les veuves dans les premiers siècles de l'Église.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

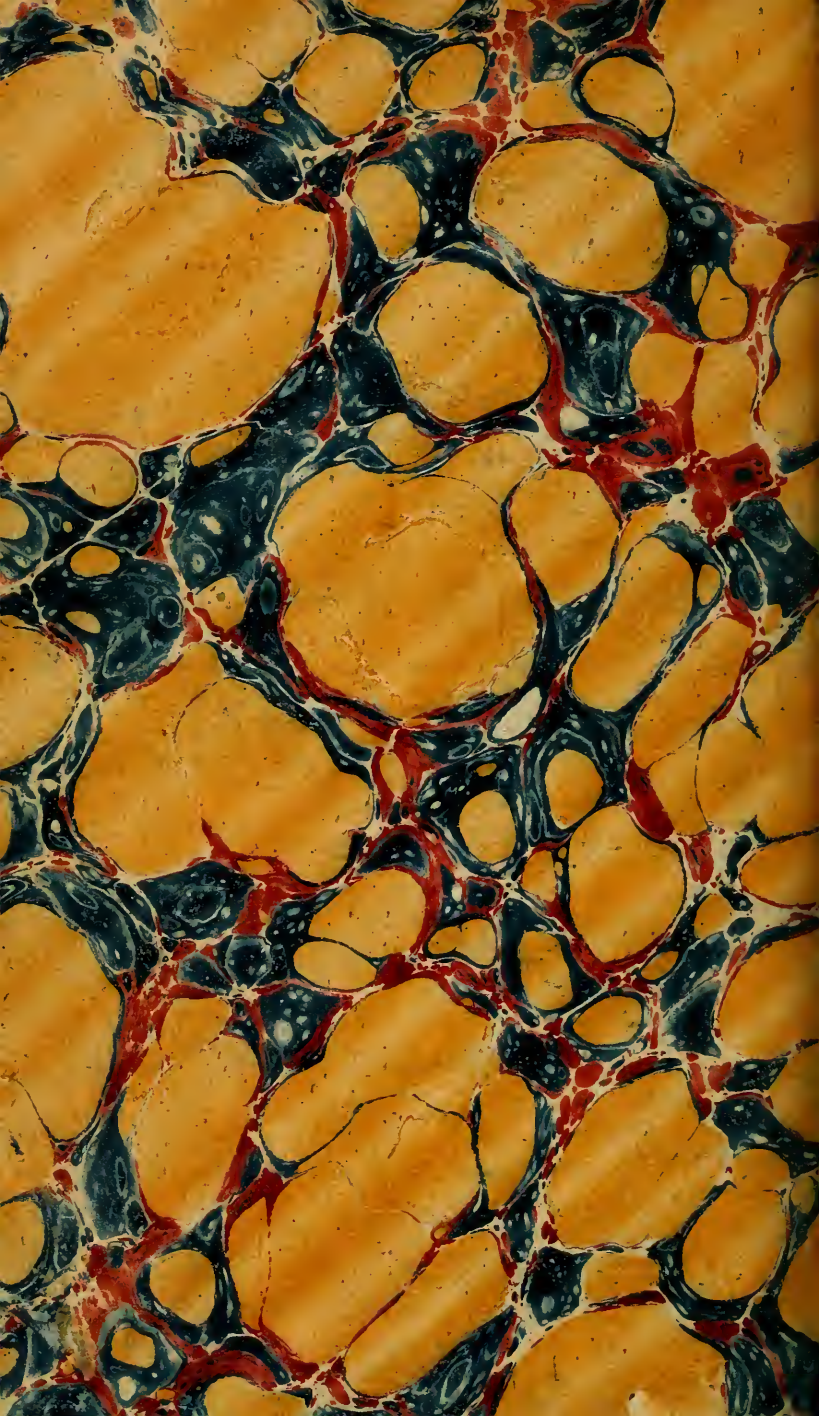

BX 1753 .B2414 1846
v.2 SMC
Balmes, Jaime Luciano,
1810-1848.
Le Protestantisme
compar*i* au
AXJ-4093 (mcsk)

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

Vol 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY